

Où sont les *filles?*

La vie des filles enrôlées dans les forces et groupes armés pendant et après un conflit : les cas du nord de l'Ouganda, de la Sierra Leone et du Mozambique



Susan McKay et Dyan Mazurana



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

Où sont
les *filles?*

La vie des filles enrôlées dans les forces et groupes armés pendant et après un conflit : les cas du nord de l'Ouganda, de la Sierra Leone et du Mozambique

Susan McKay et Dyan Mazurana



Autres publications de Droits et Démocratie

Méthodologie de recherche sexospécifique (1999).
Agnès Callamard. Co-publié avec Amnesty International.

Enquêter sur les violations des droits des femmes dans les conflits armés (2001).
Agnès Callamard, avec la collaboration de Barbara Bedont, Ariane Brunet,
Dyan Mazurana et Madeleine Rees. Co-publié avec Amnesty International.

Documenter les violations des droits humains par les agents de l'État (1999).
Agnès Callamard. Co-publié avec Amnesty International.

Assurer les droits des femmes à la terre, à la propriété et au logement : stratégies du Sud (2001).
Recueil d'articles produit sous la direction d'Andina van Isschot.

Les femmes et la consolidation de la paix (1999). Dyan E. Mazurana et Susan McKay.

*Seul le silence te protégera : les femmes, la liberté d'expression
et le langage des droits de l'homme* (1996). Jan Bauer.

Où sont les filles?

La vie des filles enrôlées dans les forces et groupes armés pendant et après un conflit : les cas du nord de l'Ouganda, de la Sierra Leone et du Mozambique

Susan McKay et Dyan Mazurana



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

1001, boul. de Maisonneuve Est, Bureau 1100
Montréal (Québec)
H2L 4P9 Canada
Tél. : (514) 283-6073 / Téléc. : (514) 283-3792 / Courriel : ichrdd@ichrdd.ca
Site Web : www.ichrdd.ca

Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est une organisation indépendante canadienne investie d'un mandat international. Elle fait la promotion et la défense des droits de la personne et du développement démocratique tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme. En coopération avec la société civile et des gouvernements, au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie amorce et soutient des programmes qui visent à consolider les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en voie de développement.

© Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2004.

Le présent ouvrage n'engage que les opinions des auteures et ne reflète pas nécessairement le point de vue de Droits et Démocratie. Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable de Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique).

La recherche et la publication de ce livre ont été réalisées avec l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Canada

Coordination du projet et édition :

Ariane Brunet, Coordinatrice, Droits des femmes, Droits et Démocratie

Révision de la version anglaise :

Janis Warne

Traduction :

Claudine Vivier

Production et révision de la version française :

Anyle Coté, Agente, Événements spéciaux et publications, Droits et Démocratie

Graphisme :

Rouleau•Paquin Design Communication

Imprimé au Canada

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, premier trimestre 2004

Bibliothèque nationale du Canada, premier trimestre 2004

ISBN : 2-922084-75-2



Table des matières

| | |
|---|-----|
| Sigles et acronymes | 6 |
| Remerciements | 7 |
| Préface | 9 |
| Résumé | 13 |
| 1 Où sont les filles ? | 19 |
| 2 Les filles enrôlées dans les forces et groupes armés à l'échelle mondiale, 1990-2003 | 25 |
| 3 Nord de l'Ouganda, Sierra Leone et Mozambique : historique et vue d'ensemble des conflits | 31 |
| 4 Santé psycho-spirituelle, physique et mentale, et problèmes d'ordre socio-culturel : analyse comparative | 39 |
| 5 Nord de l'Ouganda, Sierra Leone et Mozambique : modalités d'entrée et de départ, expériences au sein des forces et groupes armés, désarmement, démobilisation et réinsertion | 85 |
| 6 Conclusion | 137 |
| Références bibliographiques | 141 |
| Annexes | |
| Annexe 1 : Méthodologie de la recherche | 149 |
| Annexe 2 : Pourquoi s'intéresser aux filles enrôlées dans les forces et groupes armés ? | 159 |
| Annexe 3 : Entrevues | 161 |

Sigles et acronymes

| | |
|-----------|--|
| ACDI | Agence canadienne de développement international |
| AFRC | Conseil révolutionnaire des forces armées |
| AI | Amnistie internationale/Amnesty International |
| AMODEG | Association des soldats démobilisés (Mozambique) |
| ARS | Armée de la résistance du Seigneur |
| CEDEAO | Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest |
| CCF | Christian Children's Fund |
| CDF | Forces de défense civile (Sierra Leone) |
| Coalition | Coalition internationale contre l'utilisation d'enfants soldats |
| CVR | Commission Vérité et Réconciliation |
| CPA | Concerned Parents Association, Ouganda |
| CPAR | Canadian Physicians for Aid and Relief |
| DOL | Department of Labor des États-Unis |
| DDR | Désarmement, démobilisation et réinsertion |
| ECOMOG | Groupe de contrôle de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest |
| FAWE | Forum of African Women Educationalists |
| FRELIMO | Frente de Libertação Nacional |
| HCR | Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés |
| HRW | Human Rights Watch |
| ICC | Centres de soins intérimaires |
| IRC | International Rescue Committee |
| ITS | Infection transmise sexuellement |
| KICWA | Kitgum Concerned Women's Association |
| UDL | Unités de défense locale |
| MINUSIL | Mission des Nations Unies en Sierra Leone |
| MINOSIL | Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone |
| MTS | Maladie transmise sexuellement |
| NCDDR | Comité national de Sierra Leone pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion |
| NPFL | Front patriotique national du Libéria |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONGI | Organisation non gouvernementale internationale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ONUMOZ | Mission des Nations Unies au Mozambique |
| PHR | Physicians for Human Rights |
| RENAMO | Resistencia Nacional de Moçambique |
| RUF | Front révolutionnaire uni |
| RWC | Women's Commission for Refugee Women and Children |
| SBU | Petite unité de garçons |
| SC | Save the Children |
| SGU | Petite unité de filles |
| SLA | Armée de la Sierra Leone |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| UPDF | Forces de défense du peuple, armée régulière ougandaise |
| UPE | Unité de protection de l'enfance |
| WV | World Vision |

Remerciements

Susan McKay et Dyan Mazurana tiennent à remercier les experts Courtney Mireille O'Connor et Michael Wessels, qui ont révisé le manuscrit, ainsi qu'Ariane Brunet, de Droits et Démocratie pour son soutien au cours du travail de recherche. Elles remercient également Gail Cockburn et Natalie Zend, de l'ACDI, qui ont supervisé ce projet avec compétence, ainsi que Maggie Paterson et Diana Rivington, pour leur soutien indéfectible depuis le début. Elles souhaitent également souligner la contribution des consultants externes — Laura Arntson, Neil Boothby, Kenneth Bush, Boia Efraine, Irene Cohn, Elizabeth Jareg, Jean-Claude Legrand et Kathy Vandergrift —, qui ont été tous consultés, certains à maintes reprises, et qui ont accepté de partager leur expertise et de collaborer à cette étude.

Dyan Mazurana tient à souligner la précieuse contribution de son collègue Christopher Carlson à toutes les étapes du projet. Elle remercie Iain Levine pour la qualité et l'à-propos de ses commentaires, ainsi que Colin Holtz, qui a réuni les données à l'échelle mondiale. Elle remercie tout spécialement le Dr Frank Olyet et Angelina Acheng Atyam, en Ouganda, Donald Robertshaw, Keith Wright, Glennis Taylor, Maurice Ellis et Michael Kamara, en Sierra Leone, et Jose Correria et Joao Candido Pereira, au Mozambique. Elle veut exprimer en outre toute sa gratitude à Ellen et Steve Mazurana et Michael Young, qui continuent d'apporter leur aide, notamment aux enfants du nord de l'Ouganda. Merci également à Pat Bristol, Claire Carlson et GG Weix, de l'Université du Montana, à Ariane Brunet, de Droits et Démocratie, et à Maggie Paterson, de l'ACDI, qui l'ont aidée de multiples manières à mener à bien son travail. Pour l'étude de la Commission des politiques, elle remercie tout spécialement Sanam Anderlini et l'ambassadeur Swanee Hunt.

Susan McKay veut pour sa part exprimer toute sa gratitude aux (presque) innombrables personnes qui, à de multiples égards, ont rendu possible la réalisation de cet ouvrage. Bon nombre d'entre elles ne sont pas nommées ici et ont été chaleureusement remerciées sur place, au Mozambique, en Ouganda et en Sierra Leone. Elle tient également à remercier sa famille, ses collègues et ses amis, pour leur appui tout au long du projet et pour leur soutien financier (ainsi que celui du Laramie Zonta service club et du Soroptimist service club de Laramie, au Wyoming) aux enfants de l'École Makeni pour les sourds, en Sierra Leone.

La contribution de l'assistante de recherche Janel Kasper mérite également d'être soulignée. Janel s'est occupée de recueillir et d'organiser une grande part des informations et données documentaires, et a supervisé le travail de codification des données. Maria Gonsalves, une autre assistante de recherche, a effectué aux côtés de Susan McKay le travail sur le terrain en

Sierra Leone. Shay Cooper, Janel Kasper et Sarah Hoerle ont codifié les données au cours d'un marathon de six semaines, du début novembre à la mi-décembre 2002. Melissa Jaeger, Lindsay Stoffers, Sophia Berg et Elizabeth Lynch, étudiantes de premier cycle à l'Université du Wyoming, ont entré des données, les ont imprimées et organisées dans les cahiers de notes. Sharon Cumbie, de l'École de soins infirmiers, a généreusement mis à la disposition de Susan McKay les locaux et les ressources du centre de recherche en soins infirmiers. Son aide et celle d'autres collègues de l'École de soins infirmiers sont arrivées à point nommé lors du processus d'analyse des données. Denise Manore, assistante administrative au programme en Études des femmes, a offert une aide précieuse à de multiples occasions. Wendy Starnes, ex-assistante administrative au programme d'études des femmes, s'est elle aussi montrée très utile durant la première année du projet. Elle et Wendy ont, entre autres tâches, assumé le long travail comptable pour l'ACDI. Cathy Connolly, directrice du programme en Études des femmes, a permis, à de multiples égards, de mener à bien cette étude. Susan McKay tient à la remercier de l'avoir soutenue les jours de grand stress, et pour le soutien financier et administratif apporté par le programme.

Elle tient à exprimer toute sa gratitude à Maria Gonsalves, Janel Kasper, Abubacar Sultan, Michael Wessells, Elizabeth Jareg, Binta Mansaray, Mary Burman, Susan Shepler, Irene Cohn, Courtney Mireille O'Connor et Caroline Lamwaka, qui ont révisé les résultats de son travail à diverses étapes du projet et partagé si généreusement leur expertise. Cinq de ces personnes — Mike, Elizabeth, Mary, Susan et Courtney — ont participé à plusieurs étapes de la révision des résultats d'analyse, un travail long et exigeant.

Elle remercie également Roger Wilmot, du département de la recherche de l'Université du Wyoming, et Rodney Lang, du service juridique, qui n'ont jamais mis en doute la qualité et l'intégrité de son travail et lui ont apporté leur appui, ainsi que Christy Rickard, qui s'est occupée de la gestion comptable au Wyoming et au Montana.

Elle remercie l'École des études supérieures de l'Université du Wyoming, le Département de la recherche, le Programme en Études des femmes, le Bureau du doyen de la faculté des arts et des sciences, le Programme en Études internationales, le bureau du Président, l'École de soins infirmiers et le Service des déplacements à l'étranger, pour leur aide financière.



Préface

Au début des années 90, la communauté internationale a enfin jugé nécessaire de se pencher sur les droits fondamentaux des femmes, après avoir trop longtemps amalgamé les droits des femmes et ceux des enfants en une sous-catégorie de la dignité humaine. En juin 1993, la Déclaration et le Programme d'action de Vienne, adoptés lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, invitaient tous les États ainsi que les Nations Unies à veiller à ce que «les femmes jouissent pleinement et dans des conditions d'égalité de tous leurs droits fondamentaux» et à faire de cet objectif une priorité. Une section à part du document était consacrée aux droits de l'enfant. On reconnaissait ainsi que les femmes et les enfants vivent des réalités spécifiques qu'on ne peut pas mettre dans le même sac ou traiter de manière indifférenciée.

En 1995, dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, les États participant à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes consacraient un de leurs objectifs stratégiques aux femmes en situation de conflit armé. Signe des temps, la violence exercée contre les femmes durant les conflits faisait l'objet d'un chapitre particulier. On peut lire dans le paragraphe 135 du Programme d'action que «s'il est vrai que les communautés subissent toutes entières les conséquences des conflits armés, les femmes et les petites filles sont particulièrement touchées en raison de leur place dans la société et de leur sexe».

Comme l'énonce la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, les femmes peuvent aussi jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Toutefois, pour être reconnues comme des interlocutrices indispensables dans les processus de paix, il faut cesser de les considérer uniquement comme des victimes et reconnaître qu'elles sont des «agents actifs et des participantes au conflit» ainsi que des militantes qui luttent pour assurer la survie de leurs communautés.



L'étude réalisée par le Secrétaire général de l'ONU aux termes de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité a éclairé la communauté internationale sur les raisons qui peuvent inciter les femmes et les filles à choisir de participer aux hostilités et de poser des actes de violence, et sur les différentes stratégies utilisées pour les contraindre à assumer des fonctions militaires — propagande, enlèvements, intimidation et recrutement forcé. Les femmes et les filles ont également fourni et continuent de fournir une contribution non militaire aux conflits armés, par leur travail domestique, en servant de porteuses, de messagères, d'agents de renseignement ou de propagandistes, en formant les soldats aux techniques de combat et en encourageant ou en forçant d'autres enfants à participer à la guerre.

L'étude de Dyan Mazurana et de Susan McKay, *Où sont les filles ?*, nous permet de mieux comprendre la «militarisation de la vie des filles au sein des forces et groupes armés, et les fonctions qu'elles y assument». Tout comme il a fallu dissocier les femmes des enfants de manière à ce que les droits des femmes soient considérés comme des droits humains, il est aujourd'hui nécessaire de reconnaître la présence et l'expérience des filles au sein des forces armées, conclut l'étude, et de se rendre compte que l'enrôlement des femmes est un facteur clef pour la survie des forces et groupes armés.

Les auteures, à partir des informations recueillies au cours de leur travail d'enquête dans le nord de l'Ouganda, en Sierra Leone et au Mozambique, montrent de quelle manière et dans quels groupes et forces armés des filles sont incorporées. Elles révèlent comment les gouvernements camouflent l'utilisation de filles par leurs propres forces armées, tout en dénonçant haut et fort leur présence dans les rangs des groupes d'opposition. Cette occultation des faits et la manipulation de l'information quant à l'utilisation de filles par les forces militaires peuvent avoir de graves répercussions sur les processus de consolidation de la paix et de reconstruction. Où sont les filles, si elles ne sont pas recensées comme membres des forces et groupes armés quand vient le temps de désarmer, de démobiliser et de réinsérer les combattants? Comment vont-elles réintégrer leur communauté si elles n'ont pas commencé à se défaire de leurs peurs et de leur sentiment de culpabilité? Qui va alors pouvoir les aider à «guérir»? Qui saura les voir à la fois comme des victimes et comme des criminelles? Et quel type de société va-t-on reconstruire si on écarte une catégorie de personnes au profit d'une autre?

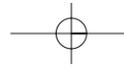
Cette étude novatrice aidera les responsables du développement des politiques et de la mise en place des programmes, les groupes militants et les ONG à résister à la tendance qui consiste à gommer la présence de filles au sein des forces et groupes armés. Elle nous incitera à réfléchir sur ce que cela signifie pour une enfant d'avoir tout à la fois subi les affres et les tortures de la victime et expérimenté la cruauté et l'opportunisme du bourreau. Elle nous ouvrira les yeux sur l'utilité et la valeur des rituels communautaires de guérison, tout en nous invitant à rester vigilants face aux pratiques culturelles discriminatoires.

Longtemps, les gouvernements, les militaires, les organismes multilatéraux, les leaders communautaires et les ONG n'ont pas su voir que les filles jouaient un rôle essentiel au sein des forces et groupes armés. Cet ouvrage nous oblige à réexaminer les choses sous un autre angle. Les filles incorporées ne sont pas et n'ont jamais été de simples «civiles associées à des troupes». Elles sont indispensables à l'économie des forces en guerre, au moral de leurs troupes, à leur survie et à la production de nouvelles générations de soldats.

Nous espérons que cet ouvrage aura pour effet de faire comprendre à quel point l'avenir de ces communautés déchirées dépend de ces filles. Il faut que celles-ci aient accès aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, et elles ont besoin de l'affection et du soutien de leur entourage. Elles ont été utilisées durant le conflit, elles veulent être utiles durant l'après-guerre. Nous espérons également que les artisans des processus de paix adopteront «une approche sexospécifique qui tient compte des dimensions physiques, psychologiques, spirituelles et sociales de la "guérison" et de la réinsertion sociale» et qu'ils donneront à ces filles et à ces femmes les moyens d'apporter leur contribution à leur société. Voilà le défi que ce livre nous invite à relever.

Le président,

Jean-Louis Roy
Droits et Démocratie

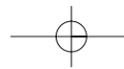


Résumé

Parce qu'ils contribuent à enrichir nos connaissances sur la situation spécifique des filles incorporées au sein de forces ou groupes armés, les constats présentés dans cet ouvrage devraient aider l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les Nations Unies et d'autres organismes donateurs, les gouvernements des pays touchés par la guerre, ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales locales, nationales et internationales, à concevoir des mesures et des programmes pour protéger les filles dans les situations de conflit armé et pendant l'après-guerre, et leur donner les moyens de prendre leur vie en mains. En outre, ce livre devrait sensibiliser les intervenants en protection de l'enfance à la présence de filles au sein des forces combattantes et faciliter l'élaboration de politiques, d'interventions et de programmes qui tiennent compte de l'expérience et des besoins spécifiques de cette catégorie d'enfants soldats.

Nous présentons dans cet ouvrage les résultats d'une étude intitulée «Les filles dans les armées régulières, les forces paramilitaires, les milices et les groupes d'opposition armés» que nous avons réalisée à titre de co-chercheuses. Notre travail a été financé par le Fonds de recherche sur la protection des enfants de l'ACDI et réalisé en partenariat avec Droits et Démocratie. Cette étude portait sur la présence et les expériences des filles incorporées au sein de forces ou groupes armés dans le cadre de trois conflits armés africains — le Mozambique (1976-1992), le nord de l'Ouganda (de 1986 à aujourd'hui) et la Sierra Leone (1991-2002). Le travail sur le terrain dans ces trois pays a été effectué de septembre 2001 à octobre 2002. Outre les constats de cette étude, on trouvera dans ce livre les résultats d'une autre étude intitulée «Désarmement, démobilisation et réinsertion : expériences et rôles des filles soldats en Sierra Leone et dans le nord de l'Ouganda», réalisée parallèlement par Dyan Mazurana et Khristopher Carlson et financée par la Commission des politiques de l'organisme Women Waging Peace. Le travail sur le terrain pour cette deuxième étude s'est déroulé de septembre 2002 à février 2003.

Cette recherche avait notamment pour objet de réunir et analyser des données dans le but d'améliorer la protection des enfants touchés par la guerre, et en particulier celle des filles incorporées dans les forces et groupes armés. Dans le nord de l'Ouganda, en Sierra Leone et au Mozambique, les filles associées aux forces combattantes ont été victimes de violations graves





de leurs droits fondamentaux, et en particulier de violences à caractère sexiste. Ces violations peuvent être perpétrées par leurs propres gouvernements, par les forces d'opposition armées et, à l'occasion, par des membres de leur communauté et de leur famille. Il arrive aussi que les filles fassent l'objet de discrimination de la part de groupes ou de fonctionnaires locaux, d'agents de l'État et d'organismes internationaux qui occultent ou refusent d'admettre leur présence, leurs besoins et leurs droits pendant le conflit, à la cessation des hostilités et durant le processus de démobilisation et de réinsertion sociale.

Dans le premier chapitre, l'emploi d'une méthode d'analyse sexospécifique nous permet de montrer qu'au cours des guerres, qu'elles soient passées ou présentes, les hostilités et l'idéologie militariste intensifient le sexisme, les hommes et les garçons perpétrant des actes d'une extrême violence à l'endroit des filles et des femmes, et en particulier des violences à caractère sexuel. Nous constatons également que le sexisme et la misogynie rendent l'existence des filles incorporées encore plus pénible. À la cessation des hostilités, les filles et les jeunes femmes sont en général incitées par les organisations et par les chefs communautaires à retourner aux rôles traditionnellement assignés aux femmes, alors qu'elles pourraient exploiter les habiletés et compétences qu'elles ont acquises pour s'engager dans d'autres voies et élargir leur horizon. C'est en nous basant sur la réalité de leurs expériences que nous proposons une définition de ce que sont les «filles incorporées dans des forces ou groupes armés», une définition qui souligne le rôle déterminant qu'elles jouent dans ces forces, un fait trop souvent ignoré par les fonctionnaires et représentants des organismes internationaux, des gouvernements, des forces armées et des collectivités.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons des données sur le nombre, les modalités d'entrée et les fonctions des filles incorporées dans des forces ou groupes armés durant la période 1990-2003. Nous constatons la présence de filles au sein de forces régulières, de milices, de groupes paramilitaires et/ou de groupes d'opposition armés dans 55 pays, et que dans 38 pays, elles participaient à des conflits armés. Dans les 55 pays comptant des filles au sein des forces ou groupes armés, celles-ci ont été recrutées et un certain nombre d'entre elles ont décidé de s'enrôler. Bon nombre des filles qui s'«engagent» de leur propre chef le font en réaction à la violence exercée sur elles ou sur leur communauté, pour se protéger ou parce qu'elles y voient la possibilité de subvenir à leurs besoins essentiels. D'autres sont incorporées après avoir été enlevées par des membres de forces ou groupes armés, une pratique dans 27 pays. Au sein des forces et des groupes armés, les filles

remplissent une multiplicité de fonctions, et notamment celle de combattante dans 34 pays. Il est donc erroné de cantonner les filles incorporées dans les rôles exclusifs d'«épouses captives», d'«esclaves sexuelles» ou de «civiles associées aux troupes».

Dans le troisième chapitre, nous décrivons les principaux aspects, le déroulement et les retombées des conflits armés survenus dans le nord de l'Ouganda, en Sierra Leone et au Mozambique, en expliquant les raisons qui ont motivé le choix de chacun de ces pays.

Dans le quatrième chapitre, nous procédons à une analyse comparative des problèmes de santé psycho-spirituelle, physique et mentale, et des problèmes d'ordre socio-culturel, pour brosser un portrait thématique des difficultés auxquelles se heurtent les filles associées à un groupe armé quand elles tentent de réintégrer leur communauté. Nous constatons, entre autres, que la réinsertion sociale est difficile, en particulier pour les mères-adolescentes et les jeunes femmes enlevées quand elles étaient fillettes et qui regagnent leur foyer avec des enfants; ces jeunes femmes et leurs enfants se retrouvent dans une situation très précaire à leur retour. Un nombre relativement faible de filles passent par les programmes de désarmement et de démobilisation, et bon nombre d'entre elles regagnent spontanément leur communauté sans recevoir d'assistance. Elles ne sont pas toujours bien accueillies à leur retour à cause de la stigmatisation entourant le viol et le fait d'avoir mis au monde des enfants conçus par des «époux»-ravisseurs rebelles. Certaines sont en revanche soumises à des rituels collectifs — dont certains réservés aux femmes — qui visent à les réintégrer au sein de la communauté et à protéger cette dernière. Il est donc important de travailler avec toute la communauté et de l'aider à accueillir et à aider ces filles à guérir de leurs traumatismes. Ce type d'approche communautaire permet aussi de parler des violences sexuelles passées et présentes subies par les filles, un sujet souvent tabou dans les sociétés des pays à l'étude. Enfin, nous décrivons en détail les problèmes de santé mentale et physique dont souffrent les filles à la suite de leur incorporation dans un groupe armé. Les maladies transmises sexuellement (MTS) sont en particulier très préoccupantes, parce que la plupart des filles qui quittent un groupe armé seraient apparemment infectées et que ces maladies sont rarement dépistées ou traitées. Le VIH/SIDA constitue une grave menace pour ces mères-adolescentes et leurs enfants, dont un grand nombre vont devenir orphelins ou mourir.

Dans le cinquième chapitre, nous décrivons et analysons les divers rôles et fonctions assumés par les filles et les jeunes femmes au sein des forces combattantes dans chacun des trois pays à l'étude, à savoir le nord de l'Ouganda, la Sierra Leone et le Mozambique, ainsi que les modes de recrutement, la sous-représentation des filles dans les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), et leur besoin criant de scolarisation et de formation professionnelle. Dans la section consacrée au nord de l'Ouganda sont décrits et documentés l'entraînement militaire et la participation aux combats. Presque toutes les filles captives de l'Armée de la résistance du Seigneur (ARS), y compris celles qui sont enceintes et celles qui ont des enfants en bas âge, sont entraînées à combattre. Rares sont celles qui transitent par des centres d'accueil et de réadaptation après s'être enfuies de l'ARS. Pourtant, les témoignages de celles qui ont séjourné dans un tel centre montrent que ces services répondent à un besoin essentiel et s'occupent bien des mères-adolescentes et de leurs enfants, souvent nés en captivité. Si on enregistre certains progrès dans le traitement des filles de l'ARS capturées et détenues par l'armée ougandaise, il reste que des violations se produisent encore très souvent sous forme de tentatives de meurtre, de recrutement forcé et d'agressions sexuelles et physiques. Enfin, ces filles et ces jeunes femmes disent clairement à quel point l'accès à l'éducation et à une formation professionnelle est pour elles essentiel à leur propre survie et à celle de leurs enfants.

En Sierra Leone, l'incorporation généralisée de filles dans presque toutes les forces mêlées au conflit qui a sévi de 1991 à 2002 est l'un des principaux constats. Pour la première fois sont documentées et analysées les fonctions et les expériences des filles incorporées dans les milices pro-gouvernementales et les «petites unités de filles», ainsi que celle des filles et jeunes femmes chargées de diriger les bases de combat rebelles. Nous avons constaté qu'à cause de l'occultation délibérée de leur présence, combinée à des idées fausses sur leur rôle et à l'échec de certaines politiques, la majorité des filles et des jeunes femmes incorporées dans les diverses forces et factions armées ont été exclues des programmes gouvernementaux de DDR. Comme dans le nord de l'Ouganda, les filles et les jeunes femmes incorporées dans les forces et groupes armés en Sierra Leone estiment que l'éducation et la formation professionnelle constituent le meilleur service que les organisations locales et internationales peuvent leur rendre pour faciliter leur réinsertion sociale.

Au Mozambique, des filles et des jeunes femmes ont rempli de multiples fonctions au sein des forces gouvernementales des forces rebelles, notamment à titre de combattantes, d'agents de renseignement, d'espionnes, de porteuses,

d'ambulancières et de main-d'œuvre servile. Tant le FRELIMO (gouvernement) que la RENAMO (rebelles) les ont activement recrutées; certaines se sont enrôlées de leur plein gré, d'autres ont été enlevées. Même si de nombreux Mozambicains étaient au courant de la présence de filles et de jeunes femmes au sein des deux forces belligérantes, les agences internationales ont eu tendance à les négliger, ce qui a fait que les programmes de DDR non seulement ont exclu les filles, mais, dans certains cas, ont contribué à de graves violations de leurs droits, notamment en les obligeant à rester captives d'hommes qui les avaient enlevées durant la guerre civile. D'autres se sont installées dans les villes après les hostilités, et certaines ont cherché à y retrouver des filles ayant vécu la même expérience afin de se regrouper en communautés. La plupart d'entre elles n'ont pas eu accès à des programmes de formation et d'éducation, et encore aujourd'hui, elles parviennent difficilement à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

Certains constats se recoupent d'un pays à l'autre, notamment le fait que les gouvernements ont exploité à leurs propres fins l'indignation de l'opinion internationale face à l'utilisation d'enfants soldats pour discréditer leurs opposants armés, tout en niant ou en cherchant à camoufler l'incorporation de filles et de garçons au sein de leurs propres forces ou milices armées. Nous avons constaté une même stratégie déployée par les gouvernements, qui dénoncent les violations des droits des enfants perpétrées par les groupes d'opposition armés, et en particulier les violations à caractère sexiste, et qui en même temps restent inactifs devant les violations de leurs propres forces armées ou ne font rien pour améliorer la situation des enfants et des jeunes survivants. Nous présentons également dans cette section le type d'informations que les fonctionnaires en charge du DDR doivent recueillir et utiliser afin de planifier des programmes qui répondent mieux aux besoins des enfants et des jeunes.

En conclusion, nous examinons ce qu'implique une véritable reconnaissance de la présence de filles dans les forces et groupes armés. Nous expliquons en quoi une telle reconnaissance à la fois permet et exige une meilleure compréhension de la nature des conflits armés auxquels nous assistons aujourd'hui, et proposons certains moyens d'intervention pour remédier à leurs effets dévastateurs, non seulement pour les filles incorporées, mais aussi pour les collectivités, les nations et les régions.





1 Où sont les filles ?

Nous avons adopté pour cette étude un cadre d'analyse sexospécifique, ce qui signifie que nous avons systématiquement cherché à comprendre en quoi la construction sociale du «genre» — les rôles socialement assignés à l'un et l'autre sexe — affectait les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans une situation de conflit armé. Pour nous, le «genre» est un construit social qui peut restreindre ou élargir les options des personnes et influencer sur tous les aspects de leur existence — possibilité de gagner sa vie, par exemple, accès à l'éducation, choix de carrière ou de métier, qualité des soins de santé, taux de morbidité et de mortalité (Mazurana et McKay, 2001).

Nous nous attacherons à montrer, en présentant les résultats de notre recherche, en quoi le sexisme et la misogynie aggravent les conditions de vie des filles enrôlées dans des forces ou groupes armés. Comme on peut le constater dans tous les conflits armés, passés et présents, la guerre et le militarisme intensifient le sexisme, les hommes et les garçons perpétrant des actes extrêmement violents à l'endroit des filles et des femmes, et en particulier des violences sexuelles. Dans des sociétés profondément patriarcales comme celles du Mozambique, de la Sierra Leone et de l'Ouganda, les trois pays où nous avons fait enquête sur le terrain, les femmes et les filles subissent d'innombrables formes d'oppression. Les filles, par exemple, travaillent beaucoup plus que les garçons, sont beaucoup moins alphabétisées et sont plus susceptibles de mourir prématurément faute d'accès à des services gynécologiques ou des soins de santé génésique. Elles sont souvent exposées à l'exploitation et aux violences sexuelles perpétrées par les hommes et les garçons de leur milieu. Leurs parents peuvent se rendre complices de cette exploitation, par exemple en poussant leurs filles à se prostituer pour des denrées ou de l'argent, ou en les encourageant à épouser des hommes qui les ont violées et maltraitées.

Dans les trois pays à l'étude, les filles enrôlées dans les forces et groupes armés y assumaient les tâches traditionnellement dévolues aux femmes — préparer les repas, s'occuper du nettoyage et servir les hommes — reproduisant apparemment les rôles réservés aux femmes et aux filles dans l'ensemble de la société. Mais il arrive aussi que la guerre et le fait d'appartenir à une force armée ouvrent aux femmes et aux filles certaines possibilités, comme l'accès à des postes d'autorité qui leur étaient auparavant fermés ou l'acquisition de nouvelles compétences. La guerre peut donc à la fois opprimer les femmes et les filles et élargir leurs perspectives.

À la cessation des hostilités, les femmes et les filles sont généralement renvoyées à leurs rôles traditionnels, sans égard aux compétences qu'elles ont acquises et qui leur auraient permis de faire d'autres choix et de chercher d'autres voies. Les organismes et les membres influents des communautés qui cherchent à les aider vont souvent

favoriser leur réintégration dans les structures et pratiques patriarcales. C'est pourquoi, lorsqu'on formule des recommandations concernant les filles enrôlées dans les forces armées ou touchées d'une manière ou d'une autre par la guerre, il est difficile de trouver les moyens d'intervenir pour défendre leurs droits et améliorer leur situation, vu que la discrimination continue de dicter le genre de vie qu'elles doivent mener.

La militarisation des filles

Lorsqu'on se penche sur la vie des filles dans les forces ou groupes armés, on découvre à quel point cette «militarisation» des filles alimente et entretient le conflit. Voici ce qu'ont écrit Mazurana, McKay, Carlson et Kasper (2002) à ce propos :

Étudier sérieusement les fonctions des filles au sein des forces et groupes armés permet de mieux comprendre les facteurs et les forces sous-jacentes qui influencent et alimentent les conflits armés. Si la chose peut à première vue sembler familière, il n'y a pourtant rien de «naturel» — c'est-à-dire rien de typique, de normal — dans le fait que les filles remplissent des tâches pour des forces ou des groupes combattants. Au contraire, les rôles que les filles soldats se voient confier ou sont dans certains cas forcées d'assumer, s'inscrivent dans un plan plus large et délibérément conçu par ceux qui cherchent à entretenir le conflit et à en tirer profit. Il faut par conséquent considérer les rôles joués par les filles soldats comme un élément inhérent au conflit, une fenêtre qui nous permet de comprendre de manière plus approfondie le conflit lui-même. Ce qui signifie aussi que la démilitarisation de ces filles doit figurer au premier plan des préoccupations de ceux qui conçoivent et planifient des programmes de prévention et de réinsertion (p. 109).

Mettre en lumière la militarisation des filles et leurs rôles au sein des forces combattantes doit d'abord et avant tout servir à sensibiliser la communauté internationale. Jusqu'ici, la participation active des filles aux conflits et la spécificité de leurs expériences n'ont guère suscité d'intérêt.

Ce n'est que récemment qu'on a commencé à se demander «où sont les filles?» dans les débats et les études sur l'enrôlement d'enfants et d'adolescents dans les forces et groupes armés, que ce soit à titre de combattants ou de non-combattants. La chose s'explique en grande partie par le fait qu'on se soit presque exclusivement intéressé aux garçons soldats; plus récemment, on a porté attention aux filles et aux jeunes femmes, mais essentiellement dans les rôles d'«épouses» ou d'«esclaves sexuelles». À l'exception notable des données compilées par la Coalition internationale contre l'utilisation des enfants soldats (ci-après «la Coalition»), la plupart des rapports et des campagnes internationales continuent d'employer le terme ambigu d'«enfants soldats» ou d'«enfants», désignant par là presque toujours les garçons, sans chercher à dégager en quoi cette expérience affecte différemment les filles et les garçons.

Il est rare que l'on examine le phénomène de l'enrôlement des filles de manière globale ou dans le cadre plus spécifique de tel ou tel conflit armé, d'un contexte géopolitique et culturel précis, d'une période, d'un pays ou d'une région. On connaît très mal les séquelles à long terme d'ordre physique, psychologique et spirituel de cette expérience sur les filles, tout comme on connaît mal la nature de leurs attentes et de leurs rapports avec les hommes, les jeunes garçons, les femmes et les autres filles incorporés. On constate également l'absence de suivi systématique à long terme, ne serait-ce qu'un an après la fin des hostilités, sur ce qu'il advient de ces jeunes filles et de leurs enfants. De ce fait, les mesures et les programmes mis en place pour répondre aux besoins de ces filles, sont mal conçus et trop souvent inexistantes.

Dans cet ouvrage, nous employons le terme «filles enrôlées» ou «incorporées» dans les forces ou groupes armés, en nous référant notamment à la définition figurant dans les *Principes du Cap*, à savoir :

Toute personne âgée de moins de 18 ans appartenant à une armée régulière ou à un groupe armé est un enfant soldat. Peu importe que cet enfant soit cuisinier, porteur ou messenger ou qu'il accompagne un de ces groupes. Des filles y sont utilisées comme esclaves sexuelles ou sont mariées de force. Le terme «enfant soldat» ne s'applique donc pas uniquement à un enfant qui porte ou a porté les armes (UNICEF, 1997, p.1).

Comme nous l'expliquons dans les constats présentés plus loin, la terminologie que nous avons privilégiée traduit la réalité des expériences vécues et des rôles joués par les filles enrôlées, même si leur participation est souvent considérée comme un phénomène marginal par les représentants des gouvernements et des forces armées.

Nous avons évalué les avantages et les inconvénients de centrer notre étude sur trois pays africains en sachant bien que les choses peuvent être différentes dans d'autres pays et régions. Il faudrait donc élargir les recherches à d'autres situations de conflit (comme l'étude de Keairns, 2002, par exemple) pour mieux connaître la situation spécifique des filles soldats dans diverses régions du monde.

L'enrôlement des filles dans les forces et groupes armés : le cadre juridique international

Les principaux instruments du droit humanitaire international qui s'appliquent dans la présente étude sont les protections et garanties inscrites dans les quatre Conventions de Genève de 1949 et leurs deux protocoles additionnels de 1977. Ces protections s'appliquent à toutes les combattantes et à toutes les civiles sans distinction. Les dispositions relatives à la préservation des liens familiaux ou à la réunification des familles, et celles qui énoncent spécialement que les femmes doivent être traitées avec tous les

égards dus à leur sexe, et notamment être protégées contre les violences sexuelles, revêtent une importance toute particulière pour les filles et les femmes enrôlées. En outre, les prisonnières de guerre, les femmes internées et détenues doivent être traitées avec tous les égards dus à leur sexe; elles doivent être placées sous la surveillance de femmes et bénéficier d'installations sanitaires et de dortoirs séparés de ceux des hommes. Les femmes enceintes et les mères d'enfants en bas âge jouissent de protections supplémentaires, en particulier en ce qui a trait à l'accès aux soins médicaux, à la nourriture et à la sécurité physique. Si la plupart des protections prévues par le droit humanitaire international ne s'appliquent que dans le cas de conflits inter-États, le Protocole II s'applique aux conflits internes, tout comme l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève qui interdit :

... les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels, tortures et supplices, les prises d'otages, les atteintes à la dignité des personnes, notamment les traitements humiliants et dégradants, les condamnations prononcées et les exécutions effectuées sans un jugement préalable, rendu par un tribunal régulièrement constitué, assorti des garanties judiciaires reconnues comme indispensables par les peuples civilisés (ONU, 2002).

Le droit international relatif aux droits de la personne revêt une importance particulière dans le cas des conflits internes, car les dispositions du droit humanitaire s'appliquent essentiellement aux conflits internationaux. Les obligations en matière de droits humains incluent le droit à la vie, le droit de ne pas être soumis à la torture et à des traitements inhumains ou dégradants, et le droit de ne pas être réduit en esclavage. On les retrouve inscrites dans la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*, les deux Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques, d'une part, et aux droits économiques, sociaux et culturels de l'autre, ainsi que dans la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*, et la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Par exemple, le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* reconnaît le droit à la vie ainsi que le droit de ne pas faire l'objet d'une arrestation arbitraire, de ne pas être tenu en esclavage ni d'être soumis à la torture. Le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* reconnaît pour sa part le droit à une alimentation suffisante, celui d'être vêtu et logé, le droit à la santé et le droit à l'éducation. Tous ces instruments s'appliquent aux femmes et aux filles sur la base de la non-discrimination.

D'autres protections sont inscrites dans le *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants*, ainsi que dans le *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans des conflits armés*, qui vise à restreindre l'utilisation d'enfants dans les conflits armés,

notamment en fixant à 18 ans l'âge minimum pour participer aux combats. Parmi les autres instruments qui s'appliquent, il faut mentionner la *Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant*, le *Statut de Rome* instituant la Cour pénale internationale et la *Convention 182 sur l'élimination des pires formes de travail des enfants* de l'Organisation internationale du travail.

S'il existe en droit international des protections d'ordre humanitaire ou en matière de droits de la personne, leur application sur le terrain en cas de conflit armé demeure sérieusement limitée. Les droits des filles enrôlées dans des forces ou groupes armés peuvent être bafoués par leurs propres gouvernements, par les forces rebelles et par des membres de leur entourage ou de leur famille.

Une approche axée sur les droits

Nous avons en partie défini nos méthodes de recherche, rédigé nos analyses finales et formulé nos recommandations dans une optique axée sur les droits. En ce sens, nous avons cherché à recueillir des informations dans le but d'améliorer la protection des enfants touchés par la guerre, et en particulier celle des filles enrôlées dans les forces et groupes armés. En outre, notre cadre d'analyse sexospécifique nous a permis de produire une analyse différenciée selon le sexe et une analyse différenciée selon les diverses catégories de filles. Par exemple, les mères ont été comparées aux filles sans enfants, et les «épouses» d'officiers ou de commandants comparées aux «épouses» de simples soldats ou de combattants. Nous avons procédé à des centaines d'entrevues approfondies avec des filles soldats dans les trois pays à l'étude, de manière à mieux comprendre leur situation et à formuler les recommandations qui s'imposent. Nous nous sommes également employées à documenter et à analyser de quelle manière les filles composent avec des conditions extrêmement difficiles, à identifier les stratégies qu'elles emploient pour ce faire, ainsi que les interventions déployées par les communautés pour les aider.





2 Les filles enrôlées dans les forces et groupes armés à l'échelle mondiale, 1990-2003

Pour répondre en partie à la question «où sont les filles?», nous avons réuni des données longitudinales sur la participation, l'utilisation et le rôle des filles enrôlées au sein de forces ou groupes armés dans le monde de 1990 à 2003. Nous avons ensuite utilisé ces données pour procéder à des comparaisons et repérer les principaux problèmes vécus par les filles enrôlées¹.

Peu de données historiques existent sur la participation des filles aux conflits armés (voir De Pauw, 1998; Edgerton, 2000; Jones, 2000; Mazurana, McKay, Carlson et Kasper, 2002). Pourtant, aujourd'hui comme par le passé, des filles ont été et sont enrôlées dans les rangs des forces et groupes armés. Durant la période 1990-2003, on en retrouvait dans 55 pays (figure 1). Des filles participaient à des hostilités dans 38 de ces pays (tableau 1) et dans ces 38 États, il s'agissait de conflits internes — c'est-à-dire de guerres opposant diverses forces et groupes armés à l'intérieur des frontières d'un pays.

Figure 1

Présence de filles dans les armées régulières, les milices/groupes paramilitaires et les groupes d'opposition armés, 1990-2003²

| Amériques | Moyen-Orient | Afrique | Europe | Asie |
|-----------------------|-----------------|--|---|---|
| Bolivie G | Irak G, P/M, O | Afrique du Sud G, O | Belgique G | Australie G |
| Canada G | Israël G, O | Angola G, O | Bosnie-Herzégovine G, O | Bangladesh G |
| Colombie G, P/M, O | Liban G, P/M, O | Burundi G, P/M, O | Danemark G, P/M | Cambodge G, P/M, O |
| Cuba G | Turquie O | Éthiopie G, O | Espagne G, P/M | Chine G |
| El Salvador G, P/M, O | | Éthiopie G, O | France G, P/M | Inde P/M, O |
| États-Unis G, P/M | | Libéria G, O | Irlande G | Indonésie O |
| Guatemala G, P/M, O | | Libye G | Macédoie O | Japon P/M |
| Honduras G, O | | Mozambique G, P/M, O | Norvège G, P/M | Myanmar G, O |
| Mexique | | Ouganda G, O | Pays-Bas G | Népal O |
| Nicaragua O | | Rwanda G, P/M, O | République fédérale de Yougoslavie P/M, O | Ouzbékistan O |
| Pérou G, P/M, O | | République démocratique du Congo G, P/M, O | Royaume-Uni G | Philippines O |
| | | Sierra Leone G, P/M, O | Suède P/M | République démocratique populaire de Corée G, P/M |
| | | Somalie P/M, O | | Sri Lanka O |
| | | Soudan P/M, O | | Timor-Leste P/M, O |

LÉGENDE

Présence de filles de moins de 18 ans

- G Forces gouvernementales
- P/M Groupes paramilitaires/milices
- O Groupes d'opposition armés

¹ La méthodologie est décrite en annexe 1.

² Les données présentées en figure 1 sont tirées des sources suivantes : Amnesty International [AI], 1997; Charfi, 1996; Coalition, 2000a; 2000b; 2000c; 2000d; 2000e; 2001; Cock, 1993; Cohn et Goodwin, 1994; HRW, 1999, 1998; HRW/Africa/HRW Children's Rights Project, 1994a; 1994b; 1997; HRW/Children's Rights Project, 1996; Luciak, 2001; Nordstrom, 1997; PHR, 2000; Radda Barnen, 2000; Refugees International, 2002; Thompson, 1999; ONU, 1996; Women's Commission, 2000; World Vision [WV], 1996; Jean-Claude Legrand, entrevue réalisée en juillet 2001; Celia Petty, entrevue réalisée en mars 2000; entrevues avec Jo Becker, Robb Carr, Jean-Claude Legrand et Iain Levine, avril 2000; entrevues avec le capitaine de corvette Cornelis Steenken et le capitaine Stephen Thompson, juin 2000.

Tableau 1

Présence de filles enrôlées dans les pays en situation de conflit armé, 1990-2003

| Afrique | Amériques | Asie | Europe | Moyen-Orient |
|--------------------------|-------------|-------------|------------------------------------|--------------|
| Afrique du Sud | Colombie | Birmanie | Bosnie-Herzégovine | Irak |
| Angola | El Salvador | Cambodge | Espagne | Israël |
| Burundi | Guatemala | Inde | Irlande du Nord | Liban |
| Érythrée | Honduras | Népal | Macédoine | Palestine |
| Éthiopie | Mexique | Ouzbékistan | République fédérale de Yougoslavie | Turquie |
| Libéria | Nicaragua | Philippines | | |
| Mozambique | Pérou | Sri Lanka | | |
| Ouganda | | Timor-Leste | | |
| République dém. du Congo | | | | |
| Rwanda | | | | |
| Sierra Leone | | | | |
| Somalie | | | | |
| Soudan | | | | |

Note : données tirées des mêmes sources que celles indiquées pour la figure 1.

En outre, des filles enrôlées participaient à des conflits armés internationaux (opposant deux ou plusieurs États) dans un certain nombre de ces 38 pays, dont le Liban, la Macédoine, l'Ouganda et le Soudan.

Les modalités d'entrée des filles dans les forces ou groupes armés

Les filles entrent dans les forces ou groupes armés pour différentes raisons (tableau 2). Dans tous les pays où l'on retrouve des filles enrôlées (voir figure 1), certaines sont recrutées par les forces armées, sauf en Somalie, en Suède et possiblement en Érythrée et au Bangladesh³. Les filles s'engagent lorsqu'elles «choisissent» de devenir membres d'une force ou d'un groupe armé.

Tableau 2

Raisons pour lesquelles les filles entrent dans des forces ou groupes armés, 1990-2003

| | | |
|-------------------------------|---|---|
| Recrutement | Intégrée comme orpheline | Réaction à la violence d'État |
| Engagement volontaire | Née au sein de la force ou du groupe armé | Accès à l'éducation |
| Enlèvement | Paiement d'un «impôt» | Possibilités de carrière |
| Service militaire obligatoire | Réaction à la violence locale | Parent ou époux membre des forces ou du groupe armé |
| Protection | Avantages financiers | Violence familiale/ problèmes familiaux |

Note : données tirées des mêmes sources que celles indiquées pour la figure 1.

³ En Suède, les filles ne sont pas activement recrutées, mais peuvent suivre un entraînement militaire élémentaire ou s'initier au maniement des armes à l'âge de 15 ans.

Dans tous les pays avec présence de filles au sein des forces armées (figure 1), certaines se sont volontairement enrôlées, sauf peut-être au Bangladesh et en Somalie (Coalition, 2001). À noter que la notion d'engagement libre et volontaire prête à controverse, comme l'illustre la situation des enfants des deux sexes qui vivent dans les zones de guerre de l'est de la République démocratique du Congo et qui ont le choix entre «s'engager, devenir enfant des rues, ou mourir» (Refugees International, 2002, p. 1).

On parle d'enlèvement lorsque les filles sont kidnappées par des forces ou des groupes armés et obligées de servir dans ces forces, pratique qui a été confirmée dans 27 pays (voir tableau 3).

Tableau 3

Pays où les forces ou groupes armés enlèvent des filles pour les incorporer, 1990-2003

| Afrique | Amériques | Asie | Europe | Moyen-Orient |
|--------------------------|-------------|-------------|--------------------------------|--------------|
| Angola | Colombie | Birmanie | Allemagne | Irak |
| Burundi | El Salvador | Cambodge | Irlande du Nord | Turquie |
| Éthiopie | Guatemala | Inde | République féd. de Yougoslavie | |
| Libéria | Pérou | Indonésie | | |
| Mozambique | | Népal | | |
| Ouganda | | Philippines | | |
| République dém. du Congo | | Sri Lanka | | |
| Rwanda | | Timor-Leste | | |
| Sierra Leone | | | | |
| Somalie | | | | |
| Soudan | | | | |

Note : données tirées des mêmes sources que celles indiquées pour la figure 1.

«La porosité des frontières, le relâchement de la surveillance aux postes frontaliers et les stratégies bien orchestrées de recrutement d'enfants dans les forces ou les groupes armés, tous ces facteurs favorisent le recrutement et l'enlèvement, le transport et le trafic de centaines de filles à travers le monde» (Mazurana, McKay, Carlson et Kasper, 2002, p. 107). Bien que la plupart des groupes qui se procurent ou se procuraient des enfants soldats dans d'autres pays soient des acteurs non étatiques, les armées gouvernementales pratiquent elles aussi des enlèvements outre-frontière (voir le tableau 4).

Tableau 4
Pays où des filles ont été enlevées puis transférées outre-frontière pour être incorporées dans des forces ou groupes armés, 1990-2003

| Afrique | Amériques | Asie | Europe | Moyen-Orient |
|---|-----------|------|---|-----------------|
| Burundi Libéria Ouganda Rwanda République dém. du Congo Sierra Leone Soudan | Colombie | | Allemagne République fédérale de Yougoslavie | Irak Turquie |

Note : données tirées des mêmes sources que celles indiquées pour la figure 1.

Le rôle des filles au sein des forces et groupes armés

Les filles remplissent ou sont forcées de remplir un certain nombre de fonctions qu'elles peuvent cumuler (voir le tableau 5). S'il est possible d'identifier les rôles particuliers qu'elles jouent, il est souvent impossible d'établir des distinctions claires entre ces différents rôles, par exemple entre celui de combattante et celui d'«épouse», ou celui de cuisinière et celui d'espionne.

Tableau 5
Fonctions et rôles des filles incorporées dans des forces ou groupes armés, 1990-2003

| | | |
|---------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| combattantes | porteuses | espionnes |
| formation des combattants | pillage | informatrices |
| travail forcé | missions/attentats suicide | messagères |
| esclavage sexuel | déminage | officiers de renseignement |
| ravitaillement, préparation des repas | soins aux enfants | communications |

Note : données tirées des mêmes sources que celles indiquées en figure 1.

Il est par conséquent nécessaire de replacer la situation des filles enrôlées dans le contexte spécifique de l'armée ou du groupe armé, ainsi que dans le contexte politique, social, culturel et économique plus large du conflit lui-même.

Des filles participent/ont participé aux hostilités à titre de combattantes (tableau 6), et on en retrouve encore aujourd'hui dans les forces actuellement engagées dans des conflits armés (tableau 7).

Tableau 6
Présence de filles servant à titre de combattantes dans les conflits armés, 1990-2003

| Afrique | Amériques | Asie | Europe | Moyen-Orient |
|---|---|--|---|---|
| Burundi Érythrée Éthiopie Libéria Mozambique Ouganda République dém. du Congo Rwanda Sierra Leone Soudan | Colombie El Salvador Guatemala Honduras Mexique Nicaragua Pérou | Birmanie Cambodge Inde Népal Philippines Sri Lanka Timor-Leste | Bosnie-Herzégovine Espagne Irlande du Nord Macédoine République fédérale de Yougoslavie | Irak Israël Liban Palestine Turquie |

Note : Données tirées des mêmes sources que celles indiquées pour la figure 1.

Tableau 7
Présence de filles enrôlées dans des pays aux prises avec un conflit armé, novembre 2003

| Afrique | Amériques | Asie | Europe | Moyen-Orient |
|---|-----------|---|---------|------------------------------|
| Angola* Burundi Libéria Ouganda République dém. du Congo Somalie Soudan | Colombie | Birmanie Inde Népal Philippines Sri Lanka | Espagne | Israël Liban Palestine |

Note : données tirées des mêmes sources que celles indiquées pour la figure 1.

* indique les pays où il y a actuellement cessez-le-feu ou désarmement à grande échelle.

Dans certains cas, les filles sont systématiquement forcées de fournir des services sexuels aux hommes des forces ou groupes armés (tableau 8), et les violences sexuelles sont monnaie courante. Dans la plupart des cas où les filles sont enlevées, leur corps et leur force de travail domestique et sexuel deviennent l'objet de convoitise, d'échanges et, à l'occasion, d'affrontements.

Tableau 8

Pays où les filles enrôlées sont forcées de fournir des services sexuels, 1990-2003

| Afrique | Amériques | Asie | Europe | Moyen-Orient |
|---|-------------------------------|--|--|--------------|
| Angola Burundi Libéria Mozambique Ouganda République dém. du Congo Rwanda Sierra Leone Soudan | Colombie Honduras Pérou | Birmanie Cambodge Inde Indonésie Timor-Leste | Bosnie-Herzégovine Kosovo (Yougoslavie) | |

Note : données tirées des mêmes sources que celles indiquées pour la figure 1.

Notons pour conclure que même si ces tableaux donnent une idée de l'ampleur de la participation des filles aux conflits armés et des différentes fonctions qu'elles remplissent, il faut poursuivre les recherches pour connaître plus précisément ce qu'elles vivent et dans quelles conditions. Mais on peut tirer ici une première conclusion : l'ONU, les gouvernements et les ONG doivent prendre pour acquis qu'il y a des filles au sein des forces ou groupes en présence dans la plupart des conflits armés, et prévoir des mesures et des programmes adaptés à ce qu'elles ont vécu et qui répondent à leurs besoins et respectent leurs droits.



3 Nord de l'Ouganda, Sierra Leone et Mozambique : historique et vue d'ensemble des conflits

Notre étude visait à réunir des données approfondies sur trois pays d'Afrique (on trouvera en annexe 1 la description exhaustive des méthodes de cueillette, de gestion et d'analyse des données). Dans ce chapitre, nous présentons les principaux aspects, le déroulement et les conséquences des trois conflits armés, pour ensuite expliquer les raisons ayant motivé le choix des pays à l'étude.

Nous avons sélectionné des pays qui présentaient plusieurs caractéristiques importantes :

- 1 des pays où l'on trouve des enfants et des adolescents, y compris des filles, au sein d'au moins une des forces belligérantes;
- 2 des pays comptant des enfants ou des jeunes au sein des forces militaires où sévit encore un conflit armé, et des pays où les hostilités ont perdu de l'intensité ou ont cessé;
- 3 des pays où la présence de filles dans les forces armées est un phénomène très mal connu ou au contraire bien connu à l'échelle internationale;
- 4 des pays avec présence de filles dans les forces et groupes armés dans lesquels sont ou ont été déployées des forces de maintien de la paix régionales ou onusiennes qui ont aidé le gouvernement à concevoir et mettre en place un programme officiel de DDR;
- 5 des pays où des enfants et des jeunes, y compris des filles, suivent actuellement des programmes de DDR nationaux ou sous l'égide de l'ONU, et des pays où ont été appliqués des programmes de réinsertion il y a plusieurs années, de manière à pouvoir évaluer les choses rétrospectivement. C'est à partir de ces critères que nous avons décidé d'entreprendre une recherche-terrain approfondie sur les conflits survenus dans le nord de l'Ouganda (de 1986 à aujourd'hui), en Sierra Leone (1991-2002) et au Mozambique (1976-1992)⁴.

⁴ Si les affrontements se sont poursuivis dans certaines régions jusqu'en 1994, année où furent organisées des élections multi-partites, la guerre a officiellement cessé en 1992 avec la signature des accords de paix à Rome.

Le conflit armé dans le nord de l'Ouganda de 1986 à aujourd'hui

Le conflit en cours dans le nord de l'Ouganda a éclaté en 1986 avec l'arrivée au pouvoir de Mouvement de résistance nationale (MNR) et la fuite d'opposants armés dans le nord du pays et au Sud-Soudan, où les forces gouvernementales les ont poursuivis, ce qui a provoqué une montée de l'insécurité dans la région. En 1987, Joseph Kony (qui se prononce «Kohn») a mis sur pied dans le nord de l'Ouganda un groupe rebelle connu sous le nom d'Armée de la résistance du Seigneur (ARS) (Finnstrom, 2001; Human Rights Watch/Africa et HRW/Children's Rights Project, 1997). Les affrontements entre l'ARS et les forces gouvernementales (Forces de défense du peuple ougandais — UPDF) se sont intensifiés en 1993 et 1994 lorsque le gouvernement soudanais a offert à l'ARS un sanctuaire, ainsi que des bases militaires et de l'équipement, à l'intérieur de sa frontière méridionale. C'est ce qui a permis à l'ARS de multiplier ses enlèvements, en particulier les enlèvements de filles et de jeunes femmes, d'emmener ses nouvelles captives dans ses bases d'entraînement au Sud-Soudan et d'aménager de nouvelles bases pour y faire travailler les captives/esclaves et assurer ainsi le ravitaillement et l'entretien de ses unités. Les affrontements dans le nord de l'Ouganda constituent donc à la fois un conflit interne et une guerre par factions interposées entre l'Ouganda et le Soudan (Rone, 1998) dans la mesure où au moins jusqu'en 2002, les deux pays ont financé, armé, équipé et entraîné les forces rebelles de leur voisin.

Dans le nord de l'Ouganda comme au Sud-Soudan, les belligérants ont pris et prennent encore pour cible les populations civiles de la région. Ce conflit se caractérise par un déchaînement d'atrocités à l'endroit des civils, depuis les viols, les tortures et sévices sexuels, physiques et psychologiques, les arrestations et les détentions arbitraires, les mutilations et les défigurements, jusqu'au cannibalisme forcé et aux menaces de toutes sortes (Isis-WICCE, 2001a, 2001b). Les enlèvements pratiqués par les forces rebelles constituent une dimension centrale du conflit. L'ARS ne parvenant pas à attirer un grand nombre de combattants dans ses rangs, elle assure la plus grande part de ses effectifs en enlevant des garçons et des filles pour les incorporer de force. Cette pratique a un effet particulièrement dévastateur sur la structure familiale et sur l'avenir de la région : l'UNICEF estime que 80 % des effectifs de l'ARS se composent d'adolescents capturés que l'on oblige à attaquer leurs propres familles, voisins et villages (Women's Commission, 2001, citant les données de l'UNICEF; voir aussi Amnistie internationale, 1997; HRW/Africa et HRW/Children's Rights Project). L'ARS kidnappe des garçons et des filles tant dans le Sud-Soudan que dans le nord de l'Ouganda. Si les enfants âgés de 12 à 16 ans composent la majorité des personnes enlevées, l'ARS capture également des civils de tout âge, les nouveaux captifs étant habituellement forcés de commettre des actes de violence contre des membres de leur famille ou des voisins sous peine de mourir eux-mêmes sous la torture ou par mutilation. Cette violence a deux objectifs : détruire les liens entre les captifs et leur famille et communauté, et servir de rite d'initiation.

Le gouvernement ougandais a déployé la Quatrième Division de son armée régulière (UPDF) dans le district de Gulu pour contrer les attaques de l'ARS et assurer la sécurité de la population, qui de plus en plus s'est réfugiée dans les camps pour personnes déplacées (Isis-WICCE, 2001a, 2001b; Women's Commission, 2001). Un certain nombre de groupes communautaires, des associations de parents et des chefs religieux et coutumiers, ainsi que des ONG nationales et internationales, se sont mobilisés pour tenter d'amener la paix dans la région et aider les populations touchées par le conflit. C'est en grande partie à la suite des pressions exercées par ces groupes que le gouvernement ougandais a adopté une loi d'amnistie. Les associations locales de mères et de pères ayant perdu leurs enfants ont joué en outre un rôle important pour amener l'ARS et le gouvernement ougandais à la table des négociations, en particulier en juillet et août 2002 et en février 2003, et ont réussi à obtenir la libération de quelques enfants captifs de l'ARS (HRW, mars et juillet 2003; entrevue avec Frank Olyet, 14 février 2003).

Au début de l'année 2002, à la suite du réchauffement des relations soudano-ougandaises, le Soudan a ouvert sa frontière méridionale aux forces ougandaises pour qu'elles puissent y pourchasser les unités de l'ARS. Lancée en mars 2002 avec des effectifs de 10 000 soldats ougandais, l'opération «Main de fer» a obligé l'ARS à quitter le Sud-Soudan pour se replier dans le nord ougandais. Cette offensive a eu des effets dévastateurs sur les populations civiles des deux côtés de la frontière, notamment des milliers de nouveaux enlèvements perpétrés par l'ARS, l'abandon de sous-comtés entiers pour éviter les affrontements, le déplacement de 400 000 personnes de plus, l'intensification du recrutement d'enfants-soldats par l'UPDF, et l'éviction forcée de populations qui ont dû quitter leurs terres pour s'installer dans les «villages protégés» par le gouvernement. Le conflit a aujourd'hui atteint son plus haut degré d'intensité depuis qu'il a éclaté : les attaques et enlèvements se produisent quotidiennement, l'ARS s'est réimplantée dans le Sud-Soudan et les rebelles ont récemment rétabli des bases semi-permanentes dans le nord de l'Ouganda. Un certain nombre d'accords de cessez-le-feu, souvent négociés par des chefs religieux ou des leaders locaux, ont été violés à répétition autant par l'ARS que par les forces gouvernementales; les combats se poursuivent et l'insécurité perdure (HRW, mars et juillet 2003).

Facteurs ayant motivé le choix du pays : Nous avons décidé d'étudier la situation dans le nord de l'Ouganda à cause des enlèvements massifs et de l'utilisation généralisée d'enfants captifs par les forces rebelles de l'ARS. On estime qu'entre 70 et 80 % des membres de l'ARS sont des enfants combattants, les filles composant environ 30 % de ces effectifs. En outre, un certain nombre d'organismes de l'ONU et d'ONG locales et internationales interviennent auprès des enfants et de leurs communautés, ce qui facilite le travail des chercheurs qui peuvent avoir accès à ces enfants. Au sein de ces organismes, on est généralement conscient de la présence de

filles dans les groupes armés. Vu l'absence d'une force de maintien de la paix onusienne ou régionale, le désarmement et la démobilisation des ex-captifs et combattants sont assurés par les forces gouvernementales de l'UPDF, de concert avec des agences humanitaires de l'ONU, des ONG et des leaders communautaires qui, à leur tour, s'occupent de la réinsertion des enfants «démobilisés».

Le conflit armé en Sierra Leone (1991-2002)

En mars 1991, les rebelles du Front révolutionnaire unifié (RUF), soutenus par les forces de Charles Taylor du Front patriotique national du Libéria (NPFL), ont envahi la Sierra Leone à partir du Libéria et occupé les régions orientales du pays, mettant la main sur de lucratifs gisements de diamants. Le Libéria, la Guinée et la Côte-d'Ivoire ont été mêlés à cette guerre. En échange d'armes, de drogue et d'approvisionnements, les dirigeants du RUF passaient les diamants de Sierra Leone en contrebande au Libéria pour les vendre sur le marché international, ce qui rapportait des millions de dollars annuellement. Mais le RUF s'est révélé incapable de s'attirer le soutien des populations locales. Il s'est donc mis à pratiquer à grande échelle la conscription forcée et les enlèvements de garçons et de filles. Les femmes et les filles interviewées par l'organisme Physicians for Human Rights (PHR) ont rapporté que c'est aux mains des rebelles du RUF qu'elles ont subi la majorité des violences perpétrées contre elles (PHR, 2002).

Les recettes du gouvernement ayant chuté à cause du détournement des ressources minières, la solde des membres de l'armée sierra-léonaise (SLA) a fondu, et avec elle le moral des troupes. Durant la guerre, les soldats de la SLA ont commis de graves violations des droits humains, notamment des viols, des mutilations, des pillages, de la destruction de biens et des assassinats. Au milieu des années 90, les citoyens sierra-léonais attribuaient le problème de la guerre à l'armée elle-même. Comme la rébellion gagnait du terrain sans pratiquement rencontrer de résistance dans le sud et l'est du pays, les villageois ont organisé des milices pour épauler les efforts de l'armée ou combler son absence. On a appelé ces milices locales les Forces de défense civile (CDF) (Bangura, 2000; Richards, 2001).

Des militaires de l'armée régulière se sont alliés au RUF et ont formé le nouveau Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRC). En 1997, l'AFRC a renversé le président Kabbah. Peu de temps après, le RUF a été invité à entrer dans le nouveau gouvernement. L'AFRC a gagné le soutien de membres de professions libérales, de fonctionnaires, d'hommes politiques et d'autres membres de l'élite socio-économique qui se sentaient coupés du régime de Kabbah (Bangura, 2000). La signature des *Accords de paix de Lomé* a officiellement mis fin à la guerre en 1999 (mais l'insécurité et les hostilités se sont prolongées jusqu'en 2002) et fixé les paramètres du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). En octobre 1999, les troupes de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) ont été déployées dans le pays pour soutenir la mise en œuvre des *Accords de Lomé* et participer au processus de DDR (Francis, 2000). La guerre a été déclarée officiellement terminée en janvier 2002.

Le conflit a provoqué le déplacement de près du quart de la population sierra-léonaise, tandis que des centaines de milliers de personnes se sont réfugiées à l'étranger. Des centaines d'hôpitaux et d'écoles, et des dizaines de milliers d'habitations ont été détruites. L'absence de services de santé essentiels et d'établissements scolaires, ainsi que la destruction des infrastructures ont laissé la population de plus en plus exposée aux exactions — notamment aux enlèvements — perpétrées par presque toutes les forces et groupes armés en présence. Le pays s'est militarisé du fait de la présence de forces internationales, de la prolifération des armes légères et d'un climat de méfiance généralisée, surtout dans les zones protégées par les milices locales. Les femmes et les filles ont rapporté des atrocités commises par des membres de toutes les forces combattantes mêlées au conflit (AI, 2000; HRW, 1998; PHR, 2002).

Dans le contexte de l'après-guerre, la commission Vérité et Réconciliation (CVR) et le Tribunal spécial pour la Sierra Leone offrent à la population sierra léonaise deux importants mécanismes pour obtenir justice. La CVR est un organisme indépendant créé aux termes des *Accords de Lomé* et qui a pour mandat de rédiger un rapport historique impartial sur les violations du droit humanitaire et des droits humains perpétrées durant la guerre civile qui a sévi de 1991 à 2002, de prévenir l'impunité, de répondre aux besoins des victimes et d'encourager la réconciliation⁵. Le Tribunal spécial a été institué par l'ONU et le gouvernement sierra-léonais en 2000 et il a compétence pour juger les auteurs de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et autres atteintes graves au droit humanitaire international et au droit sierra-léonais perpétrées sur le territoire de la Sierra Leone durant le conflit. On retrouve dans le statut des deux organismes — CVR et Tribunal spécial — un certain nombre de dispositions importantes concernant l'utilisation d'enfants soldats et les droits garantis aux femmes et aux filles en vertu des normes internationales (UN, 2002).

Facteurs ayant motivé le choix de ce pays : Nous avons décidé d'étudier le conflit sierra-léonais (1991-2002) à cause de l'utilisation généralisée d'enfants-soldats par toutes les forces et factions en présence (à l'exception de la force d'interposition de l'ECOMOG et des Casques bleus de l'ONU). Les enlèvements d'enfants, et en particulier de filles, et le recrutement par la force d'enfants des deux sexes par les maquisards rebelles étaient des pratiques largement connues à l'échelle internationale. Là encore, un certain nombre d'organismes de l'ONU et d'ONGI, au courant de la présence d'enfants soldats, ont mis sur pied des programmes pour répondre aux besoins de cette population. La mission régionale du Groupe de contrôle de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) eût une mission de maintien de la paix de l'ONU (MINUSIL) ont en outre été déployées dans le pays. Le programme de DDR a été assuré par le gouvernement, en collaboration avec les missions et organismes de l'ONU, et des ONG internationales et nationales.

⁵ On trouvera des informations sur la Commission vérité et réconciliation sur le site www.sierra-leone.org/trc-documents.html.

Le conflit armé au Mozambique (1976-1992)

Le conflit à éclaté entre les troupes du Frente de Libertação Nacional (FRELIMO) et les forces contre-insurrectionnelles de la Resistencia Nacional de Moçambique (RENAMO) peu de temps après l'accession du Mozambique à l'indépendance en 1974, après la guerre de libération nationale contre le Portugal. La RENAMO a été à l'origine créée et soutenue par le gouvernement rhodésien et, plus tard, par le régime d'apartheid d'Afrique du Sud. Mais les politiques du FRELIMO vis-à-vis des leaders locaux et des chefs coutumiers, ainsi que sa réforme agraire et son élitisme ethnique, ont incité de nombreux Mozambicains à rejoindre les rangs de la RENAMO et le conflit a pris de l'ampleur. Le régime du FRELIMO avait le soutien du Bloc de l'Est et le pays en a souffert économiquement et politiquement durant la Guerre froide. (Chingono, 1996; HRW/Africa Watch, 1992).

La guerre civile s'est soldée par près d'un million de morts, dont 45 % étaient des enfants, un million et demi de réfugiés à l'étranger et trois millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les infrastructures ont été dévastées, la RENAMO prenant systématiquement pour cibles les écoles et les établissements de santé. Les deux belligérants ont recruté de gré ou de force des enfants des deux sexes tout au long du conflit. Ces enfants servaient de combattants, d'espions, d'esclaves, d'«épouses», d'agents de renseignement et de porteurs. Ces pratiques ont détruit les liens familiaux et les violences sexuelles et physiques comme l'assassinat, le viol, les amputations, le cannibalisme forcé et la torture, ont été perpétrées à grande échelle (HRW/Africa Watch, 1992; Vines, 1991).

Quand la guerre civile a officiellement pris fin en 1992, la mission des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) s'est occupée, avec le gouvernement, du programme de DDR; 27 % des personnes démobilisées avaient moins de 18 ans. Le conflit a laissé derrière lui plus de deux millions de mines antipersonnel, des systèmes de santé et d'éducation en ruines, des stocks d'armes, et une génération d'enfants et d'adultes durement touchés par les retombées économiques, politiques, environnementales et sociales du conflit et par les séquelles physiques et psychologiques de la guerre (Efraime et Errante, n. d.; Thompson, 1999; Vines, 1991).

Facteurs ayant motivé le choix de ce pays : Si nous avons fixé notre choix sur le conflit du Mozambique (1976-1992), c'est parce que pour la première fois, le recours aux enfants soldats a été dénoncé à l'échelle internationale, dans ce cas par le FRELIMO qui a publiquement exhibé des garçons soldats des forces rebelles de la RENAMO. La communauté internationale a alors mis sur pied des programmes spécialement adaptés pour les enfants soldats; les enfants qui ont bénéficié de ces programmes ont été exclusivement des garçons. Durant le conflit, l'utilisation d'enfants soldats devint une question si épineuse que ni les forces gouvernementales, ni la RENAMO ne voulaient admettre en compter dans leurs rangs. C'est pourquoi des programmes furent mis en œuvre pour obtenir la libération des enfants enrôlés. Le cas du Mozambique nous offrait en outre l'occasion de pouvoir documenter et analyser l'expérience des jeunes femmes incorporées dans les forces et groupes armés. Si la présence de femmes dans les forces armées a fini par être reconnue à contrecœur par la communauté internationale, l'utilisation des filles a en revanche été largement niée ou jugée trop rare pour mériter quelque intérêt. Aucun programme spécifique n'a été prévu à l'intention des filles après le conflit, et la question des sexospécificités est demeurée presque absente de tous les programmes destinés aux enfants. Les filles enrôlées n'ont reçu que très peu d'assistance, à supposer qu'elles en aient reçu, et devaient encore se débrouiller tant bien que mal pour survivre 10 ans plus tard. Entre 1992 et 1994, l'ONU et le gouvernement mozambicain ont mis sur pied un programme officiel de DDR. Tant l'ONU qu'un certain nombre d'observateurs internationaux ont jugé que dans l'ensemble, l'opération de maintien de la paix de l'ONU et le programme de DDR avaient donné de bons résultats.





4 Santé psycho-spirituelle, physique et mentale, et problèmes d'ordre socio-culturel : analyse comparative

Survivre à la guerre, c'est avoir à composer, individuellement et collectivement, avec ses terribles conséquences — traumatismes corporels, psychologiques et spirituels, destruction des collectivités et dégradation de la qualité de vie. Le défi qui attend les communautés, c'est de parvenir à admettre ce qui s'est passé et à reprendre conscience de ce qu'elles peuvent faire dans l'immédiat et dans l'avenir, et à «guérir» collectivement. Mais il s'agit là des effets «diffus», moins tangibles de la guerre, parce qu'ils touchent les êtres humains et non les institutions, et c'est pourquoi on a facilement tendance à les négliger. Il est rare que les bailleurs de fonds internationaux et les décideurs fassent des communautés une de leurs priorités; ils dirigent plutôt leurs efforts vers la reconstruction des infrastructures matérielles, politiques, économiques et scolaires. Même si on peut imaginer que cette reconstruction va finir par bénéficier par ricochet à toute la société, il est rare que les communautés en profitent directement, et elles doivent, la plupart du temps, compter sur leurs propres ressources.

De plus en plus, les ONG nationales et internationales, soutenues par des organes de l'ONU comme l'UNICEF, orientent en grande part leurs efforts vers les communautés pour mettre en place des programmes à caractère psychosocial et aider les collectivités à se rétablir et à tirer parti de leurs propres ressources et de leur capacité de résilience. Mais même ces initiatives, jusqu'à tout récemment, ne faisaient guère de place aux filles car on ne reconnaissait pas leur participation aux hostilités ni les épreuves qu'elles avaient endurées au sein des forces et groupes armés. Cette discrimination sexuelle, en les rendant invisibles, les a souvent exclues des programmes de démobilisation et de réinsertion. Pour compliquer encore les choses, les filles qui regagnent leur foyer se heurtent souvent à de la discrimination au sein de leurs communautés et n'y sont pas toujours les bienvenues — surtout si elles reviennent avec des enfants conçus au cours de rapports sexuels forcés. Les communautés ont besoin d'une assistance bien ciblée pour être davantage en mesure de protéger et d'aider ces filles. Les décideurs doivent privilégier les programmes qui aident les communautés à jouer un rôle clé dans la guérison psychologique et spirituelle des filles et leur permettent de répondre à leurs besoins.

Les constats présentés dans ce chapitre⁶ rédigé par Susan McKay, co-chercheuse de l'étude ACDI/Droits et Démocratie, portent sur les problèmes de santé physique et psycho-spirituelle des filles incorporées au sein des forces et groupes armés dans le nord de l'Ouganda, en Sierra Leone et au Mozambique. Les principaux problèmes vécus par ces filles y sont présentés en détail avec chiffres et données à l'appui, en association avec les résultats d'autres études et les conclusions de rapports d'experts. Chaque constat est assorti de recommandations sur les mesures à prendre et les programmes à implanter.

⁶ On trouvera en annexe 1 une description de la méthodologie de la recherche.

Programmes de réinsertion au sein des collectivités

CONSTAT :

Les programmes de réinsertion communautaire ne tiennent pas suffisamment compte des besoins des filles qui regagnent leur foyer.

Le retour «spontané» des filles dans leurs communautés (elles prennent l'initiative de regagner directement leur foyer) est de loin le scénario le plus courant et il s'agit d'un phénomène qui passe largement inaperçu, dans la mesure où les jeunes filles tendent à se fondre dans leur milieu dès leur retour. Dans le nord de l'Ouganda, la réintégration spontanée est le scénario le plus fréquent, et c'est la même chose en Sierra Leone et au Mozambique, où la participation des filles démobilisées aux programmes officiels de DDR a été minime. C'est ce qui explique que dans les trois pays à l'étude, un grand nombre de filles ne se soient pas adressées ou ne s'adressent pas aux programmes de DDR ou de réinsertion sociale pour obtenir assistance matérielle, soins de santé et aide psychosociale.

Les recherches montrent que sans ces formes d'assistance, les enfants qui rentrent chez eux s'en tirent souvent moins bien. Dans le nord de l'Ouganda, une recherche-terrain a été réalisée auprès d'un échantillon de 567 enfants nord-ougandais des districts de Gulu, Kitgum et Pader (412 garçons et 155 filles), dont 73,5 % avaient été enlevés tandis que 26,5 % (N⁷ = 150) vivaient dans les mêmes districts mais n'avaient jamais été capturés. Les chercheurs ont constaté que les enfants qui étaient rentrés directement chez eux (59 filles et 96 garçons) sans passer par des centres d'accueil et/ou de réadaptation avant de retrouver leur famille avaient moins confiance en eux, étaient plus anxieux, plus déprimés et plus hostiles que les enfants ayant suivi un programme de réadaptation. En outre, les assistantes de recherche qui ont travaillé sur cette même étude ont noté que parmi les enfants ayant été enlevés, ceux qui étaient directement rentrés chez eux semblaient les moins bien adaptés (MacMullin et Loughy, 2002). Il faut noter que sur les 262 enfants qui ont transité par l'un des deux centres de réadaptation, celui de KICWA à Kitgum ou celui de World Vision à Gulu, 41 filles (soit 15,6 %) et 221 garçons enlevés (84,4 %) participaient à des programmes officiels de réadaptation et de réinsertion. Ces données ventilées selon le sexe indiquent qu'il est possible que dans le nord de l'Ouganda, les filles aient plus tendance que les garçons à regagner directement leur foyer, et qu'elles sont par conséquent moins susceptibles de bénéficier des bienfaits des programmes offerts aux enfants «démobilisés».

De la même façon, à la fin de la guerre civile au Mozambique, même si les filles constituaient 40 % des mineurs initialement recensés dans les bases de la RENAMO, «les grands absents de bien des programmes [étaient] les filles» (Draisma et Mucache, 1997, p. 13). Selon certains rapports, un certain nombre de «filles

⁷ «N» indique le nombre d'entrevues.

désireuses de rejoindre leur famille ont été forcées de rester avec leur partenaire [leur «époux»-ravisser de la RENAMO⁸] ou de l'accompagner dans sa propre communauté», même si le couple n'avait pas été uni selon la coutume [Lobolo] (Draisma et Mucache, 1997). D'autres études ont indiqué que [certaines] filles et femmes ont été abandonnées par leur «époux»-ravisser de la RENAMO au moment de la démobilisation (Draisma et Mucache, 1997).

Pour ce qui est des programmes de DDR dispensés en Sierra Leone, rares sont les filles qui y ont participé; bon nombre d'entre elles ont réintégré directement leurs communautés ou rejoint des membres de leur famille. Dans le même sens, une étude de cas sur le programme de DDR en Sierra Leone (UNICEF, manuscrit non publié) révèle que les filles qui rejoignaient leur communauté tendaient à contourner les institutions officielles et à rentrer anonymement. En gardant le secret, elles se protégeaient mais elles s'empêchaient en même temps de faire connaître leurs propres besoins en matière d'assistance. Voici ce que Susan Shepler, une chercheuse sierra-léonaise qui a séjourné dans un village à titre de volontaire d'un organisme de coopération et a réalisé ensuite une étude de doctorat pendant 18 mois dans des centres de soins intérimaires de Freetown, a noté à propos des filles qui rentrent chez elles :

... le secret fait très souvent partie de leur stratégie. Elles rentrent discrètement chez elles et ne veulent pas que l'on sache ce qui leur est arrivé et ce, dans une bien plus grande mesure que les garçons. C'est pourquoi il est plus facile de repérer les garçons parce qu'ils passent par les programmes officiels et sont plus enclins à parler de leur situation. Les filles rentrent simplement chez elles, sans en aviser personne, et elles taisent ce qui leur est arrivé... elles cherchent divers moyens de se réinsérer dans leur communauté, et la meilleure stratégie consiste pour elles à retourner dans leur village en minimisant ce qui leur est arrivé. Je pense qu'elles commencent par rentrer dans leur famille, et si les choses se passent bien, elles y restent. Mais bien souvent, les choses tournent mal et elles s'en vont ailleurs. Ce qui peut signifier partir en ville, ou parfois retourner auprès d'un ancien chef de guerre (entrevue avec Susan Shepler, 5 avril 2002).

Les filles s'inquiètent beaucoup de l'accueil qu'elles vont recevoir à leur retour, surtout si elles ont eu des enfants de rebelles dont elles étaient captives. À la lumière des résultats de notre étude et des estimations sur le taux de réinsertion des filles démobilisées, nous pouvons conclure qu'un faible nombre de filles passent par les programmes officiels de démobilisation, de réadaptation et de réinsertion destinés aux enfants associés à des forces ou groupes armés. Les filles ont plutôt tendance à rentrer directement dans leurs villages et communautés.

⁸ Note de la traduction : équivalent à captor- "husband" en anglais.

Le retour et l'accueil : La majorité des filles ayant participé à l'étude n'avaient pas servi principalement à titre de combattantes au sein du groupe armé. Quand elles rentraient chez elles, souvent marquées par le stigmate d'avoir été l'«épouse» d'un rebelle ou d'avoir eu un enfant d'un rebelle, elles se heurtaient à des problèmes très spécifiques. Les chances de réinsertion d'une fille «démobilisée» dépendent de plusieurs variables : les modalités de son entrée dans une faction ou une force armée, le temps qu'elle y a passé, les fonctions militaires qu'elle a assumées, et la façon dont elle est rentrée chez elle. Par exemple, un groupe de filles capturées en même temps et qui reviennent dans leur village ensemble seront généralement mieux accueillies qu'une fille qui rentre seule, qui est restée au sein du groupe armé pendant une période prolongée et qui revient avec un ou plusieurs enfants. Shepler a étudié de quelle manière les enfants soldats sierra-léonais négociaient leur retour en passant par des centres de soins intérimaires ainsi que les stratégies qu'ils employaient. Elle estime qu'en Sierra Leone, il est plus facile pour les gens de croire que les enfants ont été détenus contre leur gré lorsque ceux-ci ne sont restés absents que peu de temps :

Ils rentrent en disant : «ce n'était pas de ma faute, j'ai été enlevé, j'étais drogué», et ils ont moins de mal à réintégrer leur communauté... les gens ont le sentiment que ceux qui sont partis plus longtemps sont davantage endurcis... Qui sait ce qu'ils ont pu faire durant toutes ces années? Plus l'absence a été longue, et plus on imagine le type d'atrocités qu'ils ont pu commettre (entrevue avec Susan Shepler, 5 avril 2002).

Les difficultés d'adaptation peuvent s'aggraver quand il s'agit de garçons et de filles enlevés alors qu'ils étaient très jeunes et qui ont de ce fait passé des années dans un groupe armé où ils ont développé des comportements qui leur ont permis de survivre dans la brousse, mais qui peuvent faire obstacle à leur réinsertion. Une étude menée auprès de 42 anciens enfants soldats mozambicains âgés de 6 à 16 ans, a montré que « plus que le degré de participation aux violences, c'est le temps passé dans une base de la RENAMO qui est nettement associé par la suite à un comportement antisocial, violent ou agressif»; les garçons qui ont passé un an ou deux au sein de la RENAMO ont abandonné leur propre identité pour «se fondre dans le même moule que leurs ravisseurs» (Boothby, cité dans Amston et Boothby, 2002, p. 3). MacMullin et Loughry (2002) ont constaté dans leur étude sur les enfants du nord de l'Ouganda que la durée de la captivité avait «une forte influence sur le degré d'anxiété, de sociabilité et d'hostilité» (p. 11).

Dans les trois pays à l'étude, on a rapporté que les filles présentaient des comportements difficiles lorsqu'elles avaient passé une longue période au sein des forces ou groupes armés. Des comportements anti-sociaux — comme le fait de se montrer agressive, querelleuse, d'injurier les autres, de tuer et de manger leurs animaux, de consommer de la drogue et de fumer — contrevenaient aux normes

régissant les rôles sexuels et hypothéquaient leur réinsertion dans leur milieu ainsi que l'accueil de leur communauté. Comme l'a noté Susan Shepler, «il était facile [en Sierra Leone] pour les villageois d'accepter les garçons difficiles à cause de l'indulgence dont ils bénéficient ("il faut bien que jeunesse se passe")". Il est beaucoup plus difficile pour les filles "à problèmes" de se réintégrer socialement. L'une des clefs de la réinsertion, c'est de "se conduire comme tout le monde", et les comportements difficiles compromettent cet objectif» (entrevue avec Susan Shepler, 5 avril 2002).

À cause des normes sexuelles en vigueur et du contexte social, celles qui sont des ex-combattantes ne tiennent pas nécessairement à ce que cela se sache parce qu'elles risquent d'être mal accueillies; elles peuvent donc, à des degrés divers, éviter la stigmatisation en taisant leur passé et en tirant le meilleur parti possible de leur situation plutôt que d'aller chercher de l'aide (Barth 2002). Dans une étude menée en 1999 dans le nord de l'Ouganda, Stavrou, Stewart et Stavrou (2000) ont observé que les femmes et les filles qui se sont enfuies et qui rentrent chez elles «sont perçues comme les épouses consentantes des chefs rebelles, ce qui fait d'elles des "intouchables" — comme si elles étaient des produits "usagés". Elles sont humiliées par les autres enfants et les adultes qui les insultent et se moquent d'elles» (p. 16). Angulo (2000), qui a aussi étudié la situation des enfants capturés par l'ARS dans le nord de l'Ouganda, a constaté que si filles et garçons trouvaient difficile de s'installer dans les communautés et de socialiser, c'était encore plus ardu pour les filles car elles se heurtaient aux préjugés entourant la perte de la virginité (on parle de «profanation» ou de «souillure» dans le nord de l'Ouganda, tandis qu'en Sierra Leone, les filles disent avoir été «déflorées»). En Sierra Leone, de nombreuses filles et jeunes femmes ont été stigmatisées et étiquetées comme des «rebelles» une fois rentrées dans leur communauté après avoir quitté le RUF; rares sont celles qui ont bénéficié de services d'aide et de thérapie pour surmonter l'expérience des mariages «de brousse» ou les séquelles des violences sexuelles ou d'autres formes de violence subies (Women's Commission, 2002).

On peut lire dans le compte rendu d'un atelier consacré à l'utilisation d'enfants soldats dans la région des Grands Lacs africains que les filles sont plus stigmatisées que les garçons à leur retour, et que celles qui ont des enfants ont davantage besoin de services d'aide parce que cette catégorie subit un rejet plus vif de la part de la population (Coalition, 2002). Shepler s'est demandé pour quelle raison il existait si peu de programmes de réinsertion pour les filles et pourquoi ceux qui existent servaient mal cette population : «On peut trouver la réponse en examinant les possibilités que la culture offre aux filles» (entrevue avec Susan Shepler, 5 avril 2002). Shepler indique dans son étude que «dans bien des cas, un garçon qui a coupé les mains de villageois aura moins de mal à se faire accepter qu'une fille qui a été victime de viol» (Shepler, 2002, pp. 9-10).

Le succès de la réinsertion repose en grande partie sur la préparation de l'adolescente et de sa famille à la réunification, surtout si la séparation a été de longue durée et si la jeune fille revient avec un ou des enfants. Les filles qui regagnent spontanément leur foyer sont vulnérables parce qu'il est rare qu'elles reçoivent des soins de santé et des services d'aide psychologique de base. Les risques les plus graves qu'elles encourent au moment de leur retour sont la stigmatisation, les menaces, les violences physiques et sexuelles de la part de garçons et d'hommes de leur communauté. Il arrive aussi que les filles rentrent dans leur village mais n'y restent pas à cause des difficultés qu'elles rencontrent ou de l'absence de perspectives, ou parce qu'elles-mêmes ont changé si radicalement durant leur séjour au sein des forces ou groupes armés qu'elles sont incapables de se réadapter à la vie de leur communauté. Plusieurs variables peuvent les amener à rester dans leur communauté : l'âge qu'elles ont au moment de leur retour, l'état de l'infrastructure du village et le fait que leur parents et frères et sœurs y vivent encore, leur capacité de pouvoir subvenir à leur besoins matériels élémentaires, l'absence de violences ou de mauvais traitements de la part de membres de leur famille ou de la communauté, et leur sécurité au sein de la communauté.

Réadaptation et «guérison» : L'établissement d'une relation de confiance avec un adulte attentionné est une des clefs de la réadaptation. Le fait de vivre avec des parents peut ici jouer un rôle déterminant. MacMullin et Loughry (2000) ont constaté par exemple que dans le nord de l'Ouganda, les enfants qui se sont enfuis de l'ARS sont moins dépressifs lorsqu'ils vivent avec leurs parents que lorsqu'ils sont pris en charge par d'autres personnes.

«Le retour des enfants, garçons, filles ou jeunes mères d'enfants, dépend des parents et des communautés» (Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique orientale et australe, 2001, p. 48). «La réinsertion de l'enfant se fera plus rapidement et avec moins de stigmatisation ou de discrimination si la famille et la communauté les prennent en charge dès le début de leur démobilisation», a noté Abubacar Sultan, intervenant en protection de l'enfance de l'UNICEF en Angola (Abubacar Sultan, communication personnelle, 9 janvier 2003). Le but de l'intervention psycho-sociale est donc de «créer une réalité sociale plus positive pour l'enfant en élargissant l'intervention de manière à préserver ou à rétablir les rapports fondamentaux entre l'enfant et ses parents, sa famille, sa communauté et, dans certains cas, son groupe ethnique (Arntson et Boothby, 2002, p. 1).

Planification de programmes : Les principes gouvernant les programmes de réinsertion «doivent se fonder sur les besoins des enfants et ceux de leur famille et de leur communauté» et «promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant» (Legrand, 1999, p. 27). Thompson (1999) a noté que contrairement à ce qui se passe dans les cultures occidentales, où on traite les injustices comme des cas individuels, la responsabilité est au Mozambique une affaire collective et sociale. De plus, il faut

donner aux collectivités les moyens de prendre en charge et de protéger les enfants de manière à les aider à se préparer au retour de leurs enfants et à apporter à ces derniers le soutien nécessaire à leur retour à la vie normale. Mais si ce sont les communautés qui doivent assumer cette responsabilité, il faut prévoir des programmes qui leur donneront effectivement les moyens de répondre aux besoins des enfants qui reviennent. Voici ce qu'affirment McConnan et Uppard à ce propos :

Il faut en priorité conseiller et assister les parents ou les parents-substituts car ils peuvent faire beaucoup pour aider leurs propres enfants. Les programmes doivent encourager un sentiment de responsabilité collective envers les enfants, en insistant sur l'ensemble de leurs droits, tout en tenant compte des besoins des autres enfants au sein de la communauté (McConnan et Uppard, 2001, p. 171).

On peut ici donner l'exemple de ce groupe de collectivités sierra-léonaises qui ont identifié, avec l'aide d'une ONGI, une importante cohorte de filles victimes de sévices sexuels sans faire de distinction entre les ex-incorporées dans un groupe armé et les victimes de guerre. La communauté a ensuite sélectionné un sous-ensemble de ces filles à qui porter assistance. Autre exemple, un programme à l'intention des adolescentes ayant des enfants de moins de deux ans a été conçu autant pour les ex-captives ayant des enfants que pour les filles victimes de guerre très vulnérables, mères elles aussi d'enfants en bas âge. Des haltes-accueil pour les filles et des services de garderie pour les mères célibataires constituent d'autres exemples d'initiatives collectives.

Destruction et transformation du tissu social : Les collectivités continuent d'évoluer et se redéfinissent elles-mêmes quand elles se retrouvent au cœur d'un violent conflit armé; un grand nombre disparaissent même complètement. Comme l'ont observé Veale et Stavrou dans le nord de l'Ouganda, «il n'y a plus de communauté, par rapport à ce qui existait auparavant... Le conflit a fondamentalement détruit le tissu social des Acholi» (Veale et Stavrou, 2002, p. 28). Autant Barth (2002), qui a mené une recherche sur les femmes combattantes en Érythrée, que Veale et Stavrou, qui ont étudié la situation des ex-captives de l'ARS (2002), ont d'ailleurs posé la question : «réinsertion, d'accord, mais dans quoi?» Ces chercheurs ont souligné que «la réinsertion au sein de la collectivité implique qu'il y ait eu retrait de la communauté d'origine et ensuite réinsertion physique et psychologique à l'intérieur de cet espace relationnel et affectif» (Veale et Stavrou, 2002, p. 28). Trop souvent, la communauté n'existe plus ou bien celle que retrouvent les enfants est éclatée, déplacée, reconfigurée, bref, différente de celle qu'ils et elles avaient quittée.

Il arrive que des filles réintègrent leur ancien village ou leur communauté mais n'y restent pas parce qu'elles ont trop changé, au plan personnel et identitaire, pour vouloir y demeurer ou faire face aux trop nombreux obstacles à leur réinsertion,

surtout si elles sont restées longtemps absentes. Souvent, elles ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants au sein de leur communauté, ou bien c'est leur famille qui les rejette (Barth, 2002). Legrand (1999) et Veale (2003) ont constaté que les ex-combattantes de certains conflits éprouvent de la difficulté à se réinsérer dans des sociétés traditionnelles après avoir connu l'autonomie et les rapports égalitaires avec les hommes au sein de l'armée. À leur retour, ces filles et ces femmes vivent une rupture sur le plan des rôles sexuels qui les interpelle dans tous les aspects de leur vie quotidienne — comme le révèle l'étude que Veale a menée auprès de 11 ex-combattantes tigréennes (nord de l'Éthiopie). Ces filles soldats avaient changé au cours de leur séjour dans un groupe armé et contestaient les rôles traditionnels qu'elles ne pouvaient plus accepter (Veale, 2003) — d'où la notion de «filles difficiles» qui n'adhèrent pas aux rôles «normaux» traditionnellement dévolus aux femmes. Dans les pays sur lesquels a porté notre étude, il est difficile de parler de rapports égalitaires entre hommes et femmes au sein des forces et groupes armés. Au contraire, les filles et les femmes y ont subi l'oppression, les violences à caractère sexiste, les rapports violents et brutaux, et elles avaient rarement l'occasion d'exercer leur autonomie.

Si on la compare à celle des garçons dans la même situation, on peut donc dire que la réinsertion des filles associées à des forces ou groupes armés est une réinsertion de «seconde classe». À partir de ce constat, nous préconisons les mesures suivantes :

POLITIKES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les États, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Financer et réaliser des études comparatives selon le sexe pour documenter les effets et les résultats des programmes communautaires de réinsertion des enfants, ainsi que la cueillette de données longitudinales pour dégager quelles conséquences peut avoir cette réinsertion de «seconde classe» des filles, qui est profondément discriminatoire à leur égard. Voici l'une des questions clés à poser : «quels sont les facteurs qui rendent possible la réinsertion des filles au sein de leur communauté, et quels sont ceux qui font obstacle à cette réinsertion?»
- > Faire suivre aux intervenants des services de protection de l'enfance une formation sur la question des sexospécificités, première étape vers une sensibilisation à l'égalité des sexes dans l'élaboration des politiques et programmes et y inclure des cours sur les droits des femmes et des enfants. Même si les effets des comportements sexistes et de la discrimination à l'égard des femmes sont connus à l'échelon local et à l'échelle internationale, l'intégration d'approches égalitaires et sexospécifiques n'a guère progressé.

- > Privilégier un travail interdisciplinaire avec les services de protection de l'enfance, les programmes de santé maternelle et infantile, les groupes de défense des droits humains, ainsi que les femmes influentes à l'échelle locale et nationale et les réseaux de consolidation de la paix animés par les femmes, afin d'améliorer la situation des filles et d'intégrer une approche sexospécifique de la protection de l'enfance dans toutes les dimensions du travail humanitaire (aide alimentaire, sécurité, hébergement, santé). Exemples de programmes efficaces : Rebuilding Hope, au Mozambique; FAWE (Forum of African Women's Educationalists) en Sierra Leone; Concerned Parents Association (CPA), dans le nord de l'Ouganda, Christian Children's Fund (CCF) en Sierra Leone, International Rescue Committee (IRC) en Sierra Leone et dans le nord de l'Ouganda, Save the Children (SC) et World Vision (WV) dans le nord de l'Ouganda, et Canadian Physicians for Aid and Relief (CPAR) dans le nord de l'Ouganda.
- > Expliquer et promouvoir la notion d'«accès à l'égalité» ou de «discrimination positive», afin d'assurer un traitement équitable des filles et des garçons, conformément aux obligations inscrites dans le droit international relatif aux droits humains, et favoriser ainsi le développement après le conflit.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les États, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Étudier les conditions dans lesquelles les filles réintègrent leur communauté, parce qu'elles vivent ce retour de diverses façons. Toute évaluation des besoins durant la réinsertion après-conflit doit se fonder sur les perceptions que les filles ont elles-mêmes de leur situation. Les filles doivent participer de manière significative à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'assistance conçus à leur intention.
- > Travailler avec les collectivités, les familles et les filles elles-mêmes pour faire en sorte que ces dernières ne soient pas traitées comme une catégorie à part ni marginalisées dans les programmes de réinsertion sociale, ce qui risque de les «stigmatiser» davantage, surtout si elles bénéficient d'une assistance spéciale. La meilleure approche consiste à faire participer, par le dialogue, les communautés touchées par le conflit au repérage des filles qui ont le plus besoin d'aide.
- > Explorer diverses formules de programmes pour rejoindre les filles qui ont été injustement exclues du processus de DDR. On pourrait ainsi fournir une assistance indispensable aux filles qui réintègrent seules leur communauté et ne bénéficient pas des allocations de DDR, des services d'aide psychosociale, de soins de santé et de formation professionnelle. Il faudrait planifier et développer un programme global pour les filles, en les consultant, qui tiendrait compte de tout ce dont elles ont besoin pour réussir à se réinsérer socialement.

- > Prévoir en priorité une assistance spéciale et concrète aux handicapées (ex : aveugles, malentendantes ou amputées), aux filles seules et aux orphelins, qui sont très vulnérables au sein de leur communauté et qui ont plus de difficulté à remplir les rôles assignés aux femmes et à trouver les ressources nécessaires pour survivre.
- > Créer des liens de partenariat entre ONG et personnes et groupes qui travaillent déjà auprès des filles — enseignants, chefs coutumiers, chefs religieux, parents et aînées, parce que ces personnes peuvent travailler avec les filles à long terme. Les objectifs à poursuivre sont le renforcement des capacités, le partenariat ainsi que l'autonomie et la prise en charge.
- > Privilégier au besoin une brève période de transition à l'extérieur de la communauté entre le départ du groupe armé et le moment de réintégrer la communauté — on pense par exemple à un séjour dans un centre de réadaptation sur le modèle de ceux de World Vision et de Gusco dans le Nord-Ouganda, ou le Centre Conforti pour les filles enceintes et les mères en Sierra Leone. Les centres de soins intérimaires ou de transition peuvent jouer un rôle important dans la réadaptation et la réinsertion des enfants incorporés dans des forces ou groupes armés, mais il faut que cette intervention s'inscrive dans un programme global comprenant également un important volet de travail auprès des communautés et de protection des droits.

Médiation, résolution de problèmes et dialogue dans les communautés

CONSTAT :

Plutôt que la «sensibilisation», il faut, pour répondre aux besoins des filles qui rentrent chez elles, privilégier la résolution de problèmes axée sur les résultats et ce, en recourant aux techniques de règlement de conflits, au dialogue et à la médiation.

Dans le cadre de la démobilisation et de la réinsertion des ex-enfants soldats, on entend généralement par «sensibilisation» le travail que mènent des ONG et des groupes communautaires pour préparer les familles et les collectivités au retour des enfants incorporés dans des forces ou groupes armés, et qui consiste à conscientiser les communautés et les sensibiliser aux droits des enfants. Ces groupes préparent aussi les enfants pour qu'ils et elles sachent à quoi s'attendre à leur retour dans leurs communautés respectives. L'importance que l'on accorde à ce travail de «conscientisation» et de «sensibilisation» aux principes des droits de l'enfant ne se traduit pas nécessairement par un changement des comportements ni par le respect des droits des enfants au sein de la communauté.

La «sensibilisation», quelles que soient ses modalités et l'interprétation qu'on en donne, est généralement comprise comme une tâche importante à accomplir avant la réinsertion des filles (et des garçons). Même si cette question a été abordée lors de nos séjours en Sierra Leone et en Ouganda, nous en avons davantage entendu parler en Sierra Leone parce qu'elle fait partie des grands objectifs des organisations nationales et internationales qui œuvrent auprès des enfants et des jeunes. Les membres des ONG, en particulier, nous ont parlé de leur travail de «sensibilisation» des communautés au retour des filles et des jeunes mères associées aux groupes armés. Cette «sensibilisation» était jugée nécessaire à cause de l'animosité ressentie envers ces enfants et parce que les familles disaient qu'elles ne voulaient plus les voir.

L'un des messages souvent véhiculés dans ce travail de «sensibilisation», c'est que les enfants ont été forcés de commettre des exactions ou drogués pour le faire (ce qui constitue donc une atteinte à leurs droits), et qu'ils ne sont par conséquent pas responsables de leurs actes. Après plusieurs visites dans la famille et la communauté, on estime généralement que celles-ci ont été «sensibilisées» et qu'elles sont prêtes pour le retour de l'enfant. Lors de ces «rencontres de sensibilisation», on aborde également la question des filles victimes d'agressions sexuelles et de celles qui reviennent avec un ou plusieurs enfants. Il n'existe aucune définition consacrée de ce qu'est la «sensibilisation» et aucun critère pour mesurer si les mentalités et comportements ont effectivement changé. En outre, les messages véhiculés peuvent être parachutés sans collaboration préalable avec les communautés.

Il arrive que le travail de «sensibilisation» soit mal fait, comme l'a noté Michael Wessells du Christian Children's Fund/ États-Unis :

Le problème, trop souvent, c'est qu'on ne combine pas sensibilisation et résolution de problème; les gens des communautés peuvent avoir conscience que certains problèmes risquent de survenir, mais ils ne disposent d'aucune stratégie pour les surmonter. Le suivi ne doit pas se réduire à vérifier si le message a «pris»; il faut plutôt veiller à ce que les groupes au sein de la collectivité puissent contribuer à créer et préserver un climat permettant un retour et une réinsertion sans risque pour tous les enfants, et aider ces groupes en leur fournissant les ressources matérielles indispensables pour atteindre cet objectif. (Michael Wessells, communication personnelle, 7 janvier 2003).

Wessells signale que la façon dont se fait le travail de «sensibilisation» peut s'avérer très problématique, citant l'exemple de certains groupes qui s'acquittent de cette tâche en «se rendant sur place dans des véhicules blancs pour brandir leurs listes de la Convention relative aux droits de l'enfant, amorçant ainsi un processus imposé unilatéralement. (Michael Wessells, communication personnelle, 7 janvier 2003). Vu l'interprétation capricieuse du terme «sensibilisation» et le fait qu'il soit employé à toutes les sauces, certains groupes ont cessé de l'utiliser parce qu'il peut englober toutes sortes de choses — comme le travail d'éducation sur le VIH-sida, par exemple, ou sur la Commission Vérité et Réconciliation en Sierra Leone.

Elizabeth Jareg, de Save the Children/Norvège, estime que le terme «sensibilisation» ne parvient pas à traduire l'énorme volume de travail investi dans les discussions avec les communautés (Elizabeth Jareg, communication personnelle, 8 janvier 2003). Elle préconise un travail de longue haleine avec les communautés pour que celles-ci soient mieux à même d'accepter le retour des enfants et de comprendre ce que ces enfants ont vécu. Il s'agit de mettre en place, en collaboration avec les communautés, des programmes auxquels les membres de ces communautés participent réellement. Il faut privilégier la résolution collective de problèmes, la résolution de conflit non-violente, le dialogue et la médiation. «Apprendre à résoudre les conflits de manière non-violente permet à chacun d'exprimer son désaccord sans recourir à la violence. Cela ouvre la voie au dialogue et à la négociation...» (Bureau international du travail, 2003, p. 67). Il y a processus de médiation lorsqu'une tierce partie neutre facilite les négociations entre les parties en conflit et aide ces dernières à trouver leurs propres solutions de manière à modifier les comportements.

Cet exemple d'intervention en Sierra Leone décrit comment on peut arriver à ce que la communauté accepte les filles qui reviennent avec des enfants en bas âge, par la voie d'un dialogue soutenu et les techniques de résolution de problèmes :

Les collectivités traitaient ces bébés avec mépris, car ce qui est en jeu ici, c'est qu'il existe des rites [initiation, excision] qu'il faut avoir suivis au sein de la communauté avant d'avoir un enfant... si vous avez un enfant sans avoir été mariée par vos parents, les gens vont le regarder d'un drôle d'air. Et ce n'est pas la faute de ces filles si elles ont eu un enfant. Et ce n'est pas la faute du bébé si sa mère l'a mis au monde. Alors pourquoi le traiter ainsi ? Il y a tout le temps des rencontres communautaires, des discussions en permanence, du counseling — notre propre forme de counseling : rencontrer les gens de manière informelle, parler d'eux, raconter des histoires sur ce qui s'est passé, ce qui ne devrait pas se passer, ou ce qui devrait arriver. Ce dialogue se poursuivait régulièrement. Voilà l'un des programmes que nous avons utilisé pour parvenir à régler cette question (entrevue avec le personnel du CCF, 4 juin 2002).

Attendu que la «sensibilisation», comme nous avons pu le constater dans le cadre de notre étude, est un processus insuffisamment précis qu'il faut remplacer par la résolution de problème axée sur des résultats, le règlement non violent des conflits, le dialogue avec les collectivités et la médiation quand des négociations deviennent nécessaires, nous proposons les mesures suivantes pour améliorer les échanges et le dialogue dans l'intérêt des filles enrôlées qui rentrent chez elles :

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les États, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- Privilégier la médiation, plutôt que la «sensibilisation», dans le travail auprès des communautés, et viser les changements de comportement par la résolution de problèmes axée sur les résultats, le règlement non violent de conflits et un dialogue suivi avec les membres des collectivités.
- Soutenir les initiatives permettant aux intervenants en protection de l'enfance au sein des communautés d'acquérir une bonne maîtrise de ces méthodes en tirant parti de leur connaissance du milieu.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les gouvernements sierra-léonais et ougandais, les pays donateurs, les Nations Unies et les ONGI devraient :

- Familiariser les agents des services de protection de l'enfance avec les techniques de résolution non violente des conflits et de médiation, pour favoriser des interventions débouchant sur des résultats tangibles de manière à en maximiser les effets positifs pour les filles. Ces interventions doivent inclure un dialogue sur les rapports sociaux de sexe et sur la perception qu'en a la communauté, et sur l'impact de ces construits sociaux sur les filles associées aux groupes armés qui rentrent chez elles.

La honte

CONSTAT :

Pour atténuer le sentiment de honte que ressentent les ex-combattantes, il faut leur offrir de l'aide psychosociale, leur enseigner, à elles et aux gens de leur communauté, quels sont leurs droits, et les encourager à se prendre en charge.

La honte est une variable culturelle et sexospécifique qui influe de manière déterminante sur le processus de guérison; elle peut avoir des effets profonds et prolongés. Scheff (1994) l'a définie comme une menace qui met en péril le lien social et l'a identifiée comme la plus sociale de toutes les émotions qui signalent comment le sujet se positionne dans l'univers moral. Quand on est conscient de son image, on se perçoit avec les yeux des autres.

La honte est un phénomène profond et complexe dont la dimension culturelle est souvent mal comprise ou mal reconnue. Ses dimensions sexospécifiques sont encore moins comprises.

Agger (1992) a réalisé une étude auprès de femmes réfugiées au Danemark après avoir subi la violence politique du terrorisme d'État dans leur pays d'origine :

Le sentiment de honte est également associé à des actes dangereux et impurs et qui transgressent des limites. Le corps de la femme dans sa totalité en vient à représenter la zone dangereuse. Et celle qui ne fait pas attention, ou qui ne fait pas suffisamment attention à son corps, ressent de la honte. On peut voir dans la honte la voix de la société à l'intérieur de l'individu, le «discours silencieux qui fonde la personne sociale» (Bidou, 1982, cité par Agger, 1992, p. 24).

Agger (1992) a caractérisé le pouvoir de la honte comme tout ce qui met en danger l'ordre accepté. Les situations qualifiées de honteuses et qui génèrent des sentiments de honte varient selon les cultures. Dans les sociétés occidentales, la notion de honte est souvent contournée et on utilise d'autres termes pour la qualifier («je me sens blessé, humilié»), si bien que la honte est conçue comme une expérience individuelle. Dans les sociétés traditionnelles, la honte est quelque chose qui touche la collectivité et la famille, qui ont honte de ce qui est arrivé — elles ont par exemple l'impression de n'avoir pas su protéger adéquatement leurs filles, et les filles elles aussi ont honte de ce qui leur est arrivé, du viol par exemple, qui contrevient aux normes collectives. La honte peut ainsi circuler de l'individu à la communauté/famille et réciproquement. Les rituels traditionnels peuvent constituer une avenue permettant autant aux communautés qu'aux filles de commencer à «détricotter la honte» en transformant la honte stigmatisante en honte «réintégrante», cette dernière ouvrant la porte à la réparation des liens sociaux (Errante, 1999).

Dans les trois pays africains à l'étude, les filles incorporées dans les forces ou groupes armés sont/ont été forcées de violer des tabous plus radicalement que les garçons, du fait des diktats culturels du mariage imposés aux femmes et aux filles et qui leur interdisent les rapports sexuels à un âge précoce ou hors mariage. La plupart des filles incorporées dans des forces ou groupes armés, par exemple, ont subi des violences sexuelles à caractère sexiste; beaucoup ont été contraintes à des relations sexuelles avec des «époux»-ravisseurs rebelles et ont quitté ou fui le groupe armé avec un enfant. Il s'agit d'une source de honte cuisante autant dans le nord de l'Ouganda qu'en Sierra Leone, d'autant plus si l'enfant a été conçu dans le cadre de viols à répétition sans qu'il soit possible d'identifier le père. Une agente des services de protection de l'enfance à Bo, en Sierra Leone, a caractérisé ainsi la honte ressentie en décrivant le cas d'une fille :

... Elle a eu un bébé, cette RUF, après avoir été violée. Et quand ses parents lui ont posé des questions, elle n'a pas pu leur dire quel homme l'avait violée. Elle était incapable d'identifier cet homme. Tout ce qu'elle savait, c'est que c'était un rebelle. Et quand, plus tard, elle s'est aperçue qu'elle était enceinte, elle n'a rien dit à personne. Elle ne communiquait avec personne. Elle ne parlait à personne, aux dires de sa mère. Elle était vraiment, vraiment bouleversée, et elle avait honte... Et quand sa grossesse est devenue visible, elle avait honte qu'on la voie dans cet état (entrevue réalisée en Sierra Leone, 13 juin 2002).

Une intervenante d'une ONG sierra-léonaise qui travaille auprès de femmes et de filles a relaté pour sa part :

Les femmes ont encore plus honte d'admettre qu'elles sont des combattantes, tout comme elles ont honte de dire «j'ai été violée» à cause de la stigmatisation sociale. La Sierra Leone n'est pas prête pour ça (entrevue réalisée en Sierra Leone, 7 juin 2002).

On peut lire dans un rapport de Physicians for Human Rights (PHR) sur les violences sexuelles associées aux conflits armés que «les sentiments de honte ou la stigmatisation sociale» sont les principales raisons pour lesquelles les femmes taisent les agressions (64 %), suivies par la peur d'être stigmatisées ou rejetées (28 %) (PHR, 2002, p. 51). Voici ce que décrit un intervenant en réinsertion travaillant dans un centre de réadaptation dans le nord de l'Ouganda :

La honte, elles se sentent coupables... Elles ne comprennent pas ce qui leur est arrivé. Et quand elles quittent le groupe, elles sont des soldats. La plupart des filles ne veulent pas être soldats... et certaines sont livrées à des hommes alors qu'elles sont si jeunes. Elles ont peur. Même leurs «époux» les insultent tout le temps. Ils disent : «tu es une rebelle, tu ne vauds rien!». Elles rentrent chez elles [plutôt que de passer par un centre de réadaptation] et comment vont-elles faire pour trouver un autre homme? Les filles ont davantage besoin d'aide (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 4 décembre 2001).

Fait intéressant à noter, on peut lire dans un rapport de HRW qu'en Sierra Leone, le viol a été pratiqué de manière si systématique et si massive, et sous les yeux d'un tel nombre de témoins, que la plupart des survivantes — en particulier celles des zones urbaines —, loin d'être ostracisées, sont chaleureusement accueillies quand elles rentrent chez elles (janvier 2002). S'il est vrai qu'un grand nombre de filles ont été (ou seront) bien accueillies à leur retour dans leurs communautés (à supposer que celles-ci existent encore), la stigmatisation n'en disparaît pas pour autant. Le même rapport de HRW révèle qu'un grand nombre de filles éprouvent d'intenses sentiments de honte et de colère, ce qui concorde avec nos propres constatations.

Le fait de porter des tatouages, des cicatrices et des scarifications, et d'avoir directement participé aux combats, constituent d'autres sources de honte. Les filles se sentent aussi coupables parce qu'au sein du groupe armé, elles n'ont pas pu se conformer aux règles traditionnelles entourant l'hygiène menstruelle et personnelle, ou encore parce qu'elles ont participé à des actes tabous comme le fait de manger de la chair humaine, de voir des cadavres et de prendre part à des tueries. Les filles qui vont plus tard se prostituer pour survivre, parfois parce qu'elles ont été rejetées par leur communauté, éprouvent elles aussi de la honte et un sentiment d'isolement (Women's Commission, 2002). Cette honte est associée au fait d'avoir «été complice de tout ce qui est interdit» et elle menace l'identité sociale de la personne (Agger, 1992, p. 8).

Une fois dans leur milieu familial ou leur communauté, les filles peuvent souffrir en silence jusqu'à l'âge adulte, à moins que les personnes qui travaillent auprès des filles «démobilisées», de leurs familles et de leurs communautés, présument qu'elles éprouvent de la honte et interviennent de manière pro-active. Il existe des moyens susceptibles de soulager cette souffrance : on peut procéder à des rituels collectifs, offrir aux filles la possibilité de raconter ce qu'elles ont vécu, reconnaître avec tact qu'il est normal qu'elles réagissent ainsi, leur apprendre quels sont leurs droits, et leur offrir une assistance qui leur permettra de se prendre en charge. Voici les recommandations que nous formulons à ce chapitre :

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Faire en sorte que les membres des collectivités et les intervenants en protection de l'enfance acquièrent les compétences nécessaires pour mieux comprendre — et ainsi mieux intervenir — les conséquences psychologiques et sociales de ce qu'ont vécu les filles enrôlées, dans le contexte culturel spécifique où ils travaillent.
- > Soutenir et financer des programmes à l'intention des filles qui leur permettent d'exprimer leur tristesse et leur chagrin, deux émotions associées à la honte. Des programmes qui encouragent les filles à se raconter et à exprimer leurs angoisses par le théâtre, la musique et les arts visuels, peuvent s'avérer très bénéfiques.
- > Enseigner aux filles, ainsi qu'aux membres de leur famille et de leur communauté, quels sont leurs droits.
- > Offrir aux filles la possibilité d'aller à l'école et/ou de suivre un cours de formation professionnelle pour leur permettre de jouer un rôle positif dans leur milieu et de se sentir efficaces et autonomes, ce qui peut alléger le poids de la honte. Ces programmes devraient prévoir des mesures incitatives pour encourager la participation des filles enceintes et des mères-adolescentes : repas fournis sur place, garderies, projets micro-économiques.

Les rituels de réinsertion

CONSTAT :

Les rituels communautaires et religieux peuvent contribuer au mieux-être des filles et de leur entourage.

Dans les trois pays à l'étude, on a eu recours à des rituels qui, s'ils différaient d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre à l'intérieur d'un même État, avaient tous pour objet de favoriser le mieux-être des filles et leur réinsertion dans leur milieu. Ces rituels peuvent faciliter le processus de «guérison» des enfants enrôlés, les

«reconnecter» à la communauté des vivants et des morts, et favoriser leur réinsertion sociale. Ils peuvent combiner pratiques traditionnelles et pratiques religieuses, ou encore associer plusieurs pratiques religieuses comme la prière, le chant et la danse, et être employés de préférence aux pratiques traditionnelles. Selon le contexte, les personnes qui conduisent ces rituels peuvent être des chefs religieux, des guérisseuses ou guérisseurs traditionnels, des chefs coutumiers ou une combinaison de plusieurs de ces personnes. Dans le nord du Mozambique, par exemple, et en particulier dans les provinces de Nampula et de Zambesia, c'étaient des imams musulmans qui présidaient ces cérémonies en combinant prières et pratiques islamiques à certains rituels locaux pratiqués par les guérisseurs ou guérisseuses traditionnels. On retrouve des pratiques du même genre en Angola : «Les gens adoptent souvent une approche «plurielle» en matière de rituels de guérison. Ils peuvent se soumettre simultanément à plusieurs pratiques — rituels «traditionnels», cérémonies à l'église et traitement dans un hôpital» (Équipe du CCF en Angola, 1998, p. 85).

Parmi les rituels communautaires, il en existe qui consistent à accueillir l'enfant qui revient et à le soumettre à des rites de purification pour chasser les esprits des morts et protéger la communauté de l'influence de forces malfaisantes, tout en convoquant les esprits des ancêtres pour solliciter leur aide. Le processus de purification est une condition essentielle à la réinsertion au sein de la communauté, en particulier dans les sociétés rurales. La purification lave l'enfant du sang impur versé durant la guerre, sang qui risque de contaminer la communauté et de provoquer de la démence (Honwana, 1997, 2001, 2002; Wessells et Monteiro, 2003). Voici ce qu'ont constaté des chercheurs en Angola :

La conduite de ces rituels et les pratiques qui les précèdent dépassent les seuls individus concernés et mobilisent l'ensemble de la collectivité. La famille et les amis y participent et les esprits des ancêtres sont aussi invités à jouer un rôle médiateur pour que le rituel porte fruit... les rituels servent à demander pardon, à apaiser les âmes des morts et à prévenir toutes représailles de la part des esprits des morts, ce qui permet de faire rupture avec ce «mauvais passé» (Équipe du CCF en Angola, 1998, p. 85).

Les filles ont souvent parlé des rituels qu'elles ont suivis à leur retour chez elles. Dans chacun des pays à l'étude, il existe des rituels particuliers. Selon les données que nous avons recueillies, ceux-ci peuvent contribuer à la réinsertion et à la «guérison» autant des filles que de la communauté. Voici par exemple l'expérience d'une fille du nord de l'Ouganda :

À son retour, on lui a demandé de marcher sur un œuf. Puis on a égorgé une chèvre en son honneur; la communauté s'est réunie pour des réjouissances, et on l'a ensuite emmenée à l'église. Pendant quatre jours, ils ont jeûné dans l'église, pour remercier Dieu de l'avoir ramenée chez elle. Après quelque temps, on l'a emmenée en ville et elle est retournée à l'école (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 26 novembre 2001).

Dans une enquête réalisée en Sierra Leone par PHR en 2002 et à laquelle ont participé 991 femmes chefs de famille, 48 % des répondantes à qui on demandait ce qui les aidait à garder le «moral» ont mentionné les cérémonies traditionnelles. Dans un rapport sur la santé mentale en situations de crise (2003), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande entre autres d'encourager le rétablissement des événements culturels et services religieux normaux, y compris les rituels de deuil, en collaboration avec ceux et celles qui exercent des fonctions religieuses et spirituelles (OMS, 2003, p. 4). Elle recommande également que les praticiens de la médecine allopathique (classique) collaborent avec les guérisseurs traditionnels lorsque c'est possible.

Dans le nord de l'Ouganda, on rapporte que les cérémonies rituelles ont grandement aidé les enfants à se réconcilier avec leurs parents et à prendre conscience qu'ils étaient pardonnés (Stavros, Stewart et Stavrou, 2000). Errante (1999) a noté qu'au Mozambique, les rituels ont contribué à revaloriser la personne aux yeux des membres de la communauté, et lui ont permis de redevenir ce qu'elle était avant que les crimes soient commis. Ces rituels diffèrent radicalement des façons de faire occidentales qui, face à un traumatisme, vont privilégier les psychothérapies basées sur la narration et la remémoration des expériences traumatisantes. Les rituels, au contraire, visent à rompre avec le passé, comme on nous l'a expliqué au Mozambique : une fois que l'on a suivi un rituel traditionnel, on n'a plus jamais le droit de parler du traumatisme. En Ouganda, le rite qui consiste à marcher sur un œuf symbolise l'amorce d'une nouvelle vie.

En Sierra Leone, les rituels diffèrent selon les régions. Des guérisseuses ont par exemple donné des bains d'herbes et de plantes à des filles qui avaient été enrôlées dans un groupe armé pour les purifier. Mais lorsque les gens sont trop pauvres pour payer les services du guérisseur ou égorger une chèvre ou un poulet, ou même fournir un œuf — il devient impossible d'organiser un rituel traditionnel et on peut alors se tourner vers un autre type de cérémonial. Dans le nord de l'Ouganda, on nous a dit que la prière était «meilleur marché».

Rituels, normes et encouragements : Dans certains cas, les rituels ont une fonction normative et servent à imposer des règles de conduite aux membres de la communauté, comme par exemple interdire d'appeler les filles et leurs enfants «femmes ou enfants de rebelles» et préparer le terrain pour qu'on ne parle plus à l'avenir de ce qui s'est passé («c'est pardonné», ou «n'y pense plus, regarde devant toi»). Dans l'île de Josina Machel, au Mozambique, les chefs coutumiers, avec l'aide de l'ONG locale Rebuilding Hope, ont travaillé avec les enfants pour les aider à changer leur comportement, à surmonter leurs problèmes psychosociaux et à se réinsérer dans la communauté. Quand les filles capturées par la RENAMO ont regagné l'île, elles ont reçu des conseils et suivi un rituel :

On a tressé une natte spéciale aux filles et on leur a conseillé de ne pas coucher avec un grand nombre d'hommes et de n'avoir des relations sexuelles qu'une fois mariées. La tresse les aidera à oublier leurs expériences, à chasser les mauvais souvenirs et à dissiper leur colère (entrevue réalisée au Mozambique, 18 septembre 2001).

En Sierra Leone, certaines «Mammy Queens» (les femmes à la tête de sociétés secrètes qui peuvent être aussi des sages-femmes traditionnelles) ont combiné rites de purification et «dialogue». Leur méthode consistait à «parler [à la jeune fille], à l'encourager, à l'embrasser, à lui expliquer qu'elle doit nourrir des espoirs» (entrevue réalisée en Sierra Leone, 11 juin 2002). Dans le nord de l'Ouganda, une adolescente de 17 ans nous a raconté qu'en plus des prières, les chefs de son église lui ont rendu visite et lui ont dit qu'elle avait des qualités et qu'elle devait montrer l'exemple. «Ils croyaient en moi, alors que je pensais que je ne valais rien. J'étais enceinte, mais maintenant, je suis libre» (entrevue réalisée en Ouganda, 25 novembre 2001). Une écolière ougandaise de 16 ans nous a confié avoir vécu une expérience similaire. Ces stratégies de soutien communautaire, combinées à des rituels, peuvent faciliter la réinsertion sociale des enfants et avoir des effets positifs sur le plan psychosocial.

Rituels réservés aux filles et aux femmes : Il convient de noter que certains rituels de guérison et de réinsertion ne sont pas les mêmes pour les femmes et pour les hommes. Au Mozambique et en Sierra Leone, des rituels ont aidé des jeunes filles victimes d'agressions sexuelles. L'anthropologue Carolyn Nordstrom a décrit le rituel suivi par une femme mozambicaine qui avait regagné son foyer physiquement et psychologiquement traumatisée (et présumément victime de violences sexuelles) après avoir été détenue pendant de nombreux mois dans une base de la RENAMO :

La démarche comprenait plusieurs moments forts, dont le bain rituel administré à la tombée de la nuit. Les femmes allaient en grand nombre chercher la patiente pour lui donner un bain complet — afin de purifier autant son âme que son corps. Elles accompagnaient ce rite de chants et d'histoires qui parlaient de guérison, de façons de surmonter le traumatisme, de refaire sa vie et de se faire accueillir au sein de la communauté. La patiente était ensuite vêtue de neuf et on lui offrait un repas substantiel... les femmes l'emmenaient ensuite dans le village, où les gens l'accueillaient comme l'une des leurs... (Nordstrom, 1997, p. 145).

Au Mozambique et en Sierra Leone, nous avons pu documenter les rituels organisés pour les filles qui regagnaient leur foyer. Les personnes qui les conduisaient étaient souvent des femmes âgées. Au Mozambique, par exemple, on nous a expliqué que le rituel donné à une fille violée servait à la fois à la purifier et à la «vacciner» contre le désir sexuel. En Sierra Leone, les «Mammy Queens» ont parlé d'un bain spécial aux plantes médicinales administré aux filles qui rentraient chez elles :

Susan McKay : Prescrivez-vous un traitement aux plantes ou organisez-vous des cérémonies spéciales pour les filles ?

Mammy Queen (son interprète) : Elle dit qu'elles sont allées dans la brousse cueillir des plantes pour faire ce qu'on appelle un rite de purification.

Susan McKay : Quand une fille faisait des cauchemars sur ce qui lui était arrivé, étiez-vous capable de l'aider ?

Mammy Queen (son interprète) : Elle dit que la fille part dans la brousse, consomme la drogue pour ensuite l'évacuer avec sa sueur. C'est une forme traditionnelle de purification. Elles trouvent la plante médicinale, la font chauffer, et puis recouvrent entièrement le corps d'un drap. Pour le faire transpirer. C'est une méthode de guérison.

Susan McKay : Est-ce que les rites de guérison sont les mêmes pour les garçons et pour les filles ?

Mammy Queen (son interprète) : Elle dit que les rites sont différents pour les hommes, parce qu'on ne les emmène pas au même endroit pour les purifier. Les femmes ont leur propre ruisseau pour la purification. Si bien qu'elles ne sont pas guéries de la même manière (entrevue réalisée en Sierra Leone, 11 juin 2002).

Mais il faut noter que les rituels ne sont pas tous inoffensifs ou appropriés. Certains portent atteinte aux droits des femmes et des filles, renforcent la structure patriarcale et les rôles sexuels oppressifs (Mazurana et McKay, 1999), et alimentent la discrimination et le sexisme — notamment l'idée voulant que les femmes soient la propriété des hommes. On peut citer à ce chapitre l'exemple des filles non initiées qui regagnent leur foyer en Sierra Leone. Elles doivent se soumettre aux rites d'initiation, qui comprennent l'excision, conduits par les femmes appartenant aux sociétés secrètes, si elles veulent être réinsérées dans leur société (voir aussi Women's Commission, 2002). En Sierra Leone, l'organisme Amazonian Initiative Movement milite pour mettre fin à l'excision rituelle et pour dénoncer la discrimination à l'égard des femmes.

À partir de ces constats sur les rituels traditionnels pratiqués dans ces trois sociétés africaines, nous recommandons les mesures suivantes :

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les ONG internationales et locales devraient :

- Faciliter la conduite de rituels religieux et spirituels qui ne portent pas atteinte aux droits des femmes et des filles ou qui ne perpétuent pas implicitement la discrimination sexuelle. Il importe, pour la communauté, que la guérison spirituelle touche non seulement l'enfant qui regagne son foyer, mais apporte également un bienfait collectif. Les pratiques rituelles traditionnelles peuvent ainsi avoir un effet positif sur l'ensemble la communauté, favoriser la normalisation des rapports et encourager la réconciliation.

- Reconnaître que dans les sociétés traditionnelles, il arrive que les communautés et les familles ressentent de la honte parce qu'elles n'ont pas su protéger leurs filles; les rites religieux et spirituels peuvent donc avoir un effet bénéfique autant pour la collectivité que pour filles. Lorsqu'ils sont inoffensifs et culturellement appropriés, qu'ils n'entraînent pas d'autres traumatismes et ne contreviennent pas aux normes internationales des droits humains, les rituels peuvent jouer un rôle important dans le processus de guérison et de réinsertion des enfants associés aux groupes armés qui regagnent leurs communautés.

- Appuyer les initiatives déployées par les groupes locaux pour lutter contre les pratiques rituelles qui portent atteinte aux droits fondamentaux des enfants et des filles.

Favoriser l'autonomie et le pouvoir d'action des filles

CONSTAT :

Après le conflit, il faut aider les filles à se prendre en charge et à miser sur leurs propres forces et qualités.

Les expériences extrêmes vécues en temps de guerre compromettent le développement identitaire des enfants. Les expériences traumatisantes peuvent générer chez eux une vision pessimiste des choses et les rendre incapables de s'imaginer un quelconque avenir (ONU, 1996). Les filles qui ont été incorporées dans des groupes armés peuvent souffrir de ce qu'on pourrait appeler le «désespoir de la transition» une fois qu'elles ont fui ou quitté le groupe armé et/ou un «époux»-ravisser rebelle. Elles pensent n'avoir aucune option, ne posséder aucune compétence, et estiment qu'on ne peut rien faire pour les aider ou qu'il n'y a rien à espérer d'elles. «Où pourrais-je aller?», demandent-elles. «Qu'est-ce que je pourrais bien faire?». Le fardeau d'un enfant non désiré et la peur de ne plus être «bonne à marier» ajoutent encore à ce sentiment d'impuissance. Il est donc essentiel d'aider les jeunes filles qui regagnent leur foyer, en particulier les ex-captives et les mères-adolescentes, à se positionner comme des sujets actifs et à développer leur confiance en elles-mêmes et leur estime de soi.

Il est essentiel de reconnaître la capacité de résilience que possèdent les filles et leur capacité d'agir. On peut en constater l'ampleur quand on écoute les témoignages de celles qui ont réussi à fuir et à échapper à leurs ravisseurs (témoignages entendus dans les trois pays à l'étude), de celles qui ont réussi à occuper un poste d'autorité au sein du groupe armé, ou encore celles qui ont exprimé leur refus de se soumettre, malgré les risques qu'elles encouraient. Il est important de conforter chez elles les qualités et ressources qu'elles possèdent et la conscience qu'elles en ont. Brett (2002) a décrit comment des filles-soldats

enrôlées en Angola, au Sri Lanka, aux Philippines et en Colombie se positionnaient elles-mêmes comme des sujets, sans quoi elles n'auraient pas survécu. Pour Graça Machel (2000), c'est sur cette résilience que doit miser l'aide psychosociale. Renforcer chez elles la conscience de leurs propres capacités peut par conséquent influencer sur les choix qu'elles font, si on les aide concrètement en leur donnant accès à l'éducation, à des projets de micro-crédit et à une formation professionnelle.

Planification de programmes. Pour Jean-Claude Legrand, de l'UNICEF, les programmes doivent promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant et «améliorer leur estime de soi, les rendre plus à même de protéger leur propre intégrité et de se faire une place dans la vie» (Legrand, 1999, p. 27). Il faut concevoir les programmes en s'appuyant sur les principes appropriés, à savoir procéder à une évaluation rigoureuse de la situation des filles et consulter ces dernières durant le processus d'élaboration du programme. De plus, les programmes doivent tenir compte de l'âge et du stade de développement des enfants, et répondre aux besoins spécifiques des filles. Stavrou a recommandé que le personnel du centre de réadaptation de Gusco, dans le nord de l'Ouganda, reçoive une formation qui lui permette d'aider les filles «dans des domaines comme l'éducation en matière de santé, y compris la santé mentale et ce qui touche à la reproduction, ainsi que d'autres formes d'assistance pour qu'elles développent leur estime de soi et envisagent leur avenir avec optimisme» (Stavrou et al., 2000, p. 22). Voici les orientations et les mesures que nous recommandons pour aider les filles à se prendre en charge et à tirer parti de leur force et de leur capacité de résilience :

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Aider en priorité les filles démobilisées en finançant des programmes de scolarisation, d'accès à l'autonomie fonctionnelle, ainsi que des projets économiques (micro-crédit, projets à retombées économiques rapides). Les programmes d'aide psychosociale doivent chercher à développer l'estime de soi, la conscience de soi en tant que sujet actif, et la confiance en soi.
- > Créer des programmes scolaires et des programmes de formation adaptés à la situation et aux besoins des filles, avec des programmes d'étude conçus en ce sens, et qui offrent des options comme la formation intensive (rattrapage scolaire) pour enseigner aux filles la lecture, l'écriture et le calcul de base, y compris une formation en comptabilité et autres habiletés associées au commerce et aux affaires. À ce chapitre, le programme de la FAWE, en Sierra Leone, constitue un modèle car il s'adresse aussi aux filles enceintes et aux mères-adolescentes qui peuvent suivre l'école avec leurs nourrissons et/ou leurs enfants, et parce qu'il recrute activement les filles défavorisées.

- > Faire en sorte que les filles participent activement à la conception, au suivi et à l'évaluation de ces programmes et décident elles-mêmes de leur avenir.
- > Intégrer les droits de l'enfant et les droits des femmes, les droits humains, la protection de l'enfance, la résolution de conflit et l'éducation à la paix dans les programmes d'éducation et d'accès à l'autonomie fonctionnelle.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Mettre en place des programmes communautaires qui misent sur les points forts, l'autonomie fonctionnelle et les compétences des filles, plutôt que sur leur vulnérabilité et leur victimisation. Il convient de planifier les programmes en tenant compte de variables comme la personnalité des filles, la situation des familles et le soutien économique et psychosocial.
- > Mettre à contribution les aînés (des deux sexes) et les membres influents de la communauté, protecteurs de l'intérêt collectif, lors de la planification des programmes; ces personnes peuvent jouer un rôle clé dans la réadaptation des ex-enrôlées à la vie de la collectivité. Il faut consulter ces dernières pour leur demander qui, à leur avis, doit participer à la planification et à la mise en œuvre des programmes.
- > Favoriser les moyens d'expression artistique traditionnels, qui peuvent offrir aux filles des moyens culturellement adaptés de montrer leurs qualités et leurs ressources, et de raconter leur histoire si elles le souhaitent. Prévoir des mesures de protection et de soutien pour celles qui désirent raconter ce qu'elles ont vécu.
- > Offrir aux jeunes filles une gamme de possibilités d'apprentissage pour qu'elles puissent subvenir économiquement à leur besoins.
- > Éviter de confiner les filles dans des types de formation «convenant à leur sexe» : en effet, réserver des programmes aux garçons et d'autres aux filles risque de perpétuer la discrimination sexuelle — comme le fait par exemple de n'offrir aux filles que des métiers à revenus minimes, comme la fabrication de savon ou le tressage de cheveux, plutôt que de leur permettre d'acquérir des compétences dans des métiers traditionnels et non traditionnels, comme la maçonnerie, la menuiserie ou la soudure.
- > Aider les filles qui ont choisi un métier non traditionnel à trouver un emploi où elles ne subissent pas de discrimination du fait de leur sexe.

Les mères-adolescentes

CONSTAT :

La situation des mères-adolescentes et de leurs enfants est extrêmement précaire.

Dans le nord de l'Ouganda et en Sierra Leone, les filles qui regagnent leur foyer avec des bébés et/ou des enfants se retrouvent dans des conditions très difficiles. Dans ces deux pays, la situation des nourrissons et des enfants dont la mère a été associée à une force combattante est précaire : souvent stigmatisés, ces enfants sont privés du strict nécessaire en matière de soins de santé, de nourriture, de logement et de vêtements; leurs mères peuvent avoir d'énormes difficultés à subvenir à leurs besoins, et les liens dysfonctionnels entre mères et enfants peuvent compromettre la capacité de ces enfants de s'épanouir.

Obligées de composer avec la preuve tangible (les enfants) du viol qu'elles ont subi et de la transgression des tabous culturels, et d'assumer la responsabilité d'un bébé ou de plusieurs enfants en bas âge, les mères-adolescentes se retrouvent devant des choix difficiles. Elles sont d'autant plus vulnérables qu'elles regagnent souvent leur foyer par leurs propres moyens, si bien qu'elles se fondent aussitôt dans la collectivité; invisibles, elles ne peuvent pas bénéficier d'une assistance de l'extérieur. À noter également que leur nombre est sous-estimé et que les organismes internationaux d'aide humanitaire n'ont pas suffisamment pris conscience de leur existence.

Des adolescentes du nord de l'Ouganda ont indiqué que «la maternité était le plus grand problème qui touchait les filles», et souligné que c'était une situation très répandue chez les filles enlevées, qui sont souvent traitées comme des parias par leur communauté quand elles réussissent à s'évader» (RWC, 2001, p. 40). Stavrou (2000) a observé que dans le nord de l'Ouganda, «il y a pire que l'abus sexuel, et c'est la situation des filles qui rentrent chez elles avec des enfants de chefs rebelles» (p. 20). Ces enfants peuvent être considérés comme les «rebelles de demain» (UNICEF, manuscrit non publié). Il n'est donc pas étonnant que durant leur incorporation ou leur captivité au sein d'une force ou d'un groupe armé, les filles aient recours à l'avortement, abandonnent leurs enfants à l'hôpital ou en rase campagne, ou commettent l'infanticide (Djeddah, 1997; Mazurana et McKay, 2002; Mazurana et al., 2002). Même lorsque les mères-adolescentes sont bien accueillies à leur retour par leur famille ou leur communauté, leurs enfants demeurent souvent mal acceptés. La stigmatisation sera encore plus forte s'ils sont nés de père inconnu. En Sierra Leone, certaines filles faisaient (et font encore) la navette entre leur village et leur «époux»-ravisseur.

Les adolescentes qui ont des enfants et les orphelines risquent davantage de recourir à la prostitution ou d'entrer dans un réseau organisé de prostitution. C'est à l'absence de programmes appropriés qu'il faut attribuer cette situation. Elles n'ont guère d'autres recours pour survivre, vu les conditions désastreuses dans lesquelles elles se retrouvent. Il arrive aussi que des parents poussent les

filles à se prostituer pour assurer la survie économique de la famille (Women's Commission, 2003; données sierra-léonaises; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR] et Save the Children/Royaume-Uni, 2002). Certains facteurs d'ordre culturel interviennent dans l'acceptation ou le rejet des enfants — société matrilineaire ou patrilineaire, par exemple — bien que les règles déterminant si l'enfant appartient à son père ou à sa mère soient complexes. À l'île Josina Machel, au Mozambique, les enfants issus de rapports sexuels forcés sont considérés comme appartenant à la mère (règle qui ne s'applique pas nécessairement dans une autre région du Mozambique), tandis qu'en Ouganda et en Sierra Leone, les enfants engendrés par des rebelles sont souvent mal acceptés. Dans le nord de l'Ouganda, les mères-adolescentes,

... n'aiment pas ces bébés non désirés; bon nombre d'entre elles sont jeunes et veulent aller à l'école, mais ne peuvent le faire à cause des petits. Des souvenirs des agressions reviennent hanter bon nombre de ces jeunes mères (Barton, Mutiti et équipe d'évaluation, 1998, p. 33).

Le développement et la santé des enfants issus de grossesses forcées risquent donc d'être compromis, et pourtant ces enfants n'ont presque jamais fait l'objet d'efforts concertés. Une infirmière employée à la clinique médicale d'un centre de réadaptation du nord de l'Ouganda nous a parlé de ces enfants nés de pères rebelles : «C'est difficile parce qu'ils grandissent... je me demande avec quelle sorte de génération nous allons nous retrouver, ces enfants qui ont passé des années dans la brousse, sans culture, sans rien.» Elle se dit préoccupée par le comportement des mères-adolescentes ayant quitté une force ou un groupe armé :

Dans notre culture [Aholi], vous n'êtes pas censée renier votre enfant... Parfois, quand l'enfant se met à pleurer ou à crier, la femme [la mère] explose... «Je te déteste, je voudrais que tu meures». D'une certaine façon, il n'y a pas d'attachement. Et elles ne veulent pas s'identifier à ces enfants... Elles refusent d'établir un lien étroit avec le bébé. Nous essayons de leur faire comprendre que ce n'est pas la faute du petit. Mais dans la plupart des cas, elles laissent les enfants à leur mère (entrevue avec Josephine Amogm, 4 décembre 2001).

Comme l'a souligné Carpenter (2000), on a fait de la grossesse forcée une question spécifique aux femmes, mais il faudrait aussi la traiter sous l'angle des droits de l'enfant :

Les enfants ont le droit de ne pas être stigmatisés ou négligés à cause de leurs origines, et il faudrait traiter comme un crime le fait de concevoir délibérément un enfant qui, parce que sa mère a été victimisée, va lui aussi souffrir et n'aura aucune chance dans la vie. Il faudrait inclure des dispositions dans le droit international pour définir, traiter et punir de tels actes, et fournir au secteur des ONG les moyens de répondre aux besoins de ces enfants ainsi qu'à ceux des victimes de viol et à ceux de leur entourage (Carpenter, 2000, p. 9).

Carpenter a insisté sur la nécessité de modifier les normes communautaires pour que cessent le rejet et la stigmatisation des enfants issus de viols en ciblant les mères-adolescentes pour les encourager à accepter ces enfants et à en prendre soin.

Dans le même sens, une mission d'évaluation envoyée par le HCR et Save the Children/Royaume-Uni en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, bien qu'exclusivement centrée sur les camps de réfugiés, a constaté qu'en tant que groupe, les mères-adolescentes font rarement l'objet de programmes d'aide (HCR et SC-UK, 2002). Ce manque d'intérêt chronique pour les filles enceintes et les jeunes mères, et le sous-financement des programmes qui leur sont destinés, relèvent du sexisme. À partir de ces constats, voici les mesures que nous recommandons :

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Financer la cueillette de données longitudinales pour mesurer le développement physique, psychologique et relationnel des enfants de jeunes filles ayant quitté un groupe armé, et prévoir les mesures les plus efficaces pour les aider à s'épanouir.
- > Développer des politiques et des programmes préventifs pour préparer à l'avance l'accueil et l'aide à apporter aux ex-combattantes qui regagnent leur foyer (aide psychosociale, soins de santé et projets économiques).
- > Financer des programmes et des projets à l'intention des filles qui se prostituent : recherche des familles, counseling relatif à la réconciliation et réinsertion, réunification des familles, soins de santé, éducation en matière de santé y compris la prévention des MTS, formation professionnelle et, surtout, activités génératrices de revenus et financement renouvelable. L'acquisition de compétences génératrices de revenus est une condition essentielle pour sortir de la prostitution. Créer des infrastructures comme des unités médicales mobiles et des haltes-accueil pour rejoindre les filles qui travaillent dans l'industrie du sexe. On peut faciliter l'accès à ces services en ouvrant des cliniques de nuit, parce qu'il arrive que les filles aient un emploi ou s'occupent de leurs enfants durant la journée.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les gouvernements ougandais et sierra-léonais, et les ONGI devraient :

- > Mettre la priorité sur la mise en œuvre de programmes de santé et de services d'aide psychosociale à l'intention des mères-adolescentes et de leurs enfants, en prévoyant un suivi à long terme de ce groupe extrêmement vulnérable.

- > Faire participer les membres de la famille immédiate aux discussions entourant la santé. La famille peut offrir du soutien et aider les jeunes filles à concevoir des projets d'avenir à long terme.
- > Aider les organisations communautaires à mettre sur pied à l'intention des mères-adolescentes des groupes d'entraide axés sur des activités génératrices de revenus, la santé, les soins des enfants et l'aide psychosociale.
- > Mettre les jeunes filles en contact avec les groupes de femmes pour qu'elles puissent recevoir de l'aide psychosociale et apprendre à s'occuper de leurs enfants.

Les «époux»-ravisseurs

CONSTAT :

La présence ou la proximité des «époux»-ravisseurs rebelles pose de graves problèmes aux filles qui ont fui ou quitté un groupe armé.

Une mère-adolescente d'un enfant et «épouse» captive d'un rebelle susceptible de l'épouser selon les coutumes communautaires régissant le mariage et les négociations avec la famille sera peut-être socialement plus avantagée qu'une autre qui rentre chez elle avec un enfant et sans «mari». Si son «époux»-ravisseur est accepté par la famille et la communauté, elle ne souffrira pas de la peur culturellement très ancrée de ne pas trouver d'homme qui veuille d'elle ou de mari. On dit parfois aux filles qu'il est dans leur intérêt de demeurer auprès de leur «époux» rebelle (et il arrive que cela soit vrai) ou elles-mêmes peuvent y voir la meilleure, voire la seule, option. Selon une intervenante d'ONGI qui a une vaste expérience en matière d'aide à la réinsertion des filles au sein de leurs communautés,

... il faut reconnaître que ces filles... elles ont été capturées quand elles étaient très jeunes... elles ne voient pas d'autre option, mais elles considèrent cet homme comme leur mari, même si elles ne veulent pas nécessairement être avec lui. Elles le considèrent encore comme leur époux légitime, d'une certaine manière. Ce sont les adultes plus âgés et ceux de l'extérieur qui disent que ce n'est pas un mariage légitime : "ce n'est pas parce que tu as été avec lui, que tu as couché avec lui et que tu as un enfant, que vous êtes mariés [disent-ils]. Il est censé aller voir tes parents et demander à t'épouser et faire tout ça", ce que de nombreuses ONG ont encouragé et ce que nous [les ONGI] avons encouragé... Mais l'idée qu'elles sont des épouses et que ce sont leurs hommes reste très ancrée chez elles... elles ne se perçoivent pas... à cette étape, comme des filles encore détenues contre leur gré... Elles choisissent de rester avec ces hommes parce qu'elles ne savent absolument pas qui d'autre voudrait prendre soin d'elles, et on leur a dit que personne d'autre ne voudrait d'elles (entrevue avec Catherine Wiesner, 5 juin 2002).

Reprenant à son compte une conception patriarcale du statut des femmes en Sierra Leone, une agente en protection de l'enfance à l'emploi du Comité national de la Sierra Leone pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (NCDDR) a expliqué la situation en ces termes :

Je ne vois pas les choses comme eux. Je parle des services de protection de l'enfance... leur façon de faire a été une erreur dès le départ... en essayant de sortir les filles de ces relations. Les filles ont été kidnappées, c'est vrai. C'est un crime terrible, c'est vrai. Elles ont été violées, c'est vrai. On les a mises enceintes, c'est vrai. Mais au long des années, cela a pu... leur donner une certaine sécurité. Cet homme les a protégées. Cet homme leur a été donné. Si bien qu'un lien a commencé à se nouer entre la femme et l'homme. Ils ont des enfants à présent. Et... qu'est-ce qu'une femme va retrouver en rentrant chez elle, ou qu'est-ce qu'un enfant va trouver? Elle a maintenant un enfant avec cet homme. Peut-être que son village d'origine a été brûlé. Ses parents ont peut-être été tués... même si elle retourne chez elle, que va-t-elle retrouver? «Est-ce que ma mère peut prendre soin de moi et de mes deux enfants?» Nous sommes toutes des femmes, nous aspirons toutes à une certaine sécurité, et nous voulons toutes un homme qui peut s'occuper de nous (entrevue réalisée en Sierra Leone, 5 juin 2002).

Une telle façon de penser peut compromettre la mise en place de programmes non sexistes et constructifs qui visent à élargir la liberté d'action et l'autonomie des jeunes filles, plutôt que renforcer la discrimination. Une autre informatrice de Sierra Leone, à l'emploi d'une ONGI qui intervient auprès des femmes et des enfants, ne partageait pas du tout ce point de vue :

Si vous avez été kidnappée et que vous avez eu un mari dans la brousse, quand vous rentrez, les gens savent que vous avez été enlevée... vous êtes stigmatisée. Alors ces filles, à cause des pressions et de la crainte de ne pas trouver de mari, elles peuvent décider de rester avec cet homme... Mais si elles avaient eu le choix, si elles avaient trouvé un autre mari, si quelqu'un d'autre s'était présenté, quelqu'un qui ne les aurait pas enlevées... un autre choix... [un homme] qui ne les aurait pas battues, qui ne leur aurait pas fait subir ce qu'elles ont subi. J'imagine que si elles pouvaient trouver un homme comme ça, mais elles ont peur de ne jamais trouver de mari. Les femmes ont terriblement peur de ça, dans ce pays. Même les femmes ayant un bon niveau d'éducation (entrevue avec Binta Mansaray, 7 juin 2002).

Aider les filles à quitter leur «époux»-ravisser : il faut parfois aider les filles à se libérer de l'homme à qui elles ont été attribuées au sein du groupe armé. Du fait de certains facteurs économiques et sociaux (comme le fait d'être ou non acceptées si elles retournent chez elles avec un enfant), elles se retrouvent devant un choix difficile : rester avec leur «mari de guerre» ou se prostituer, dans un réseau organisé ou non (Women's Commission, 2002). Selon une étude menée auprès d'adolescentes en Sierra Leone,

La plupart [des filles] restent attachées à leur «mari de brousse» même après avoir transité par un ICC [centre de soins intérimaires] ... si leur «mari» revient périodiquement, elles vont passer de plus en plus de temps avec lui à l'extérieur du centre... En même temps, certaines mères-adolescentes que nous avons interviewées et qui avaient fui leur «mari de brousse» et bénéficié du soutien de leur famille ont dit qu'elles ne voulaient plus jamais avoir affaire avec ces hommes. Il est intéressant de noter, toutefois, qu'elles disent aussi qu'elles accepteraient de l'argent de la part de ces hommes pour les aider à élever leurs enfants (Women's Commission, 2002, p. 61).

Il convient donc de traiter les filles qui restent aux côtés de leur «époux»-ravisser rebelle avec compréhension et en tenant compte de leur situation personnelle, en leur apportant du soutien et en leur offrant la possibilité de poser les choix qui leur conviennent le mieux, plutôt que de les forcer à quitter cet homme ou de leur offrir si peu d'aide économique et psychosociale qu'elles n'auront d'autre choix que de rester avec lui. En ce sens, voici les recommandations que nous formulons :

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les groupes communautaires, les ONG nationales et les ONGI devraient :

- > Insister dans leur travail auprès des filles sur les droits qu'elles ont, sur leurs ressources et sur leurs besoins, en les aidant à évaluer les options qui s'offrent à elles. De nombreux facteurs pèsent sur les décisions qu'elles prennent et les gestes qu'elles posent par rapport à leur «époux»-ravisser rebelle, et il faut par conséquent leur laisser le temps de prendre leur décision et les soutenir au cours de cette démarche.
- > Mettre à contribution les parents ou les parents-substituts, susceptibles de jouer un rôle clé dans la sécurité à long terme de la jeune fille. Les parents d'une jeune fille peuvent en effet prendre part à sa décision, surtout si celle-ci souhaite vraiment se marier avec son «époux»-ravisser. Les parents, ou leurs substituts, continueront par la suite de jouer un rôle important en ce qui touche à la sécurité à long terme de la jeune fille.
- > Assister en priorité les mères-adolescentes qui ont été abandonnées par leur «époux»-ravisser ou qui décident de rompre toute relation avec cet homme.
- > Concevoir des programmes novateurs pour aider les filles à devenir économiquement autonomes — on pense par exemple à des foyers collectifs temporaires et des foyers pour filles enceintes et mères-adolescentes, où celles-ci pourraient recevoir de l'aide médicale et psychosociale et apprendre un métier — ainsi qu'à des programmes scolaires que peuvent suivre les filles enceintes et celles qui ont des enfants. Il faut privilégier les projets et programmes à caractère communautaire.
- > Mettre sur pied des groupes d'entraide où les filles peuvent participer à des activités génératrices de revenu et où elles peuvent s'apporter mutuellement un soutien moral et social. Une fois réunies, ces jeunes mères peuvent s'entretenir de leurs problèmes, de leurs espoirs et de leurs stratégies d'adaptation.

La violence sexuelle

CONSTAT :

Presque toutes les filles enlevées sont violées, et les filles qui ont été associées à des forces ou des groupes armés disent presque toujours avoir subi des violences sexuelles.

Les violences sexuelles perpétrées à l'endroit des femmes lors des conflits armés ont fait l'objet de très nombreuses études (voir, par exemple Barton, Mutiti et al., 1998; Brownmiller, 1975; Isis-WICCE, 2001, 2002; Lindsey, 2001; Lorentzen et Turpin, 1998; McKay, 1998; PHR, 2002; Sajor, 1998; Shan Human Rights Foundation et Shan Action Network, 2002; ONU, 1995, 1996, 2002). Même si les garçons sont eux aussi victimes de sévices sexuels, l'incidence de cette violence est faible si on la compare à ce que subissent les filles. Les violences sexuelles à l'endroit des garçons constituent un sujet encore plus tabou que l'est le viol des filles, surtout parce qu'admettre en avoir été victime peut être interprété comme un comportement homosexuel (entrevue avec Joséphine Amogm, 4 décembre 2001). En Sierra Leone, on a rapporté des cas de garçons sexuellement agressés par des filles lorsqu'un groupe de filles enlevées surpassait en nombre le groupe des garçons (entrevue avec le personnel de CCF, 4 juin 2002). McConnan et Uppard (2001) ont noté qu'on a jusqu'à présent rarement reconnu le fait que les garçons étaient eux aussi victimes de violence sexuelle, et que les effets de cette violence étaient mal compris.

Les données que nous avons recueillies confirment les précédents rapports sur le caractère généralisé des violences sexuelles perpétrées à l'endroit des filles et des femmes. Dans les trois pays africains à l'étude, on nous a rapporté que pratiquement toutes les filles enlevées avaient été violées; seules quelques petites filles très jeunes et des filles dont la captivité a été très brève ont été épargnées. Les viols collectifs et les tortures sexuelles étaient des expériences courantes pour les filles enlevées, qui pouvaient être violées à répétition par de nombreux hommes, souvent dans une même journée. Les «épouses» captives de rebelles bénéficiaient parfois d'une certaine protection contre ces violences du fait de leur «liaison» avec un combattant.

Human Rights Watch et d'autres organismes de défense des droits humains (AI, 1997; PHR, 2002) ont documenté le viol généralisé des filles en Sierra Leone et dans le nord de l'Ouganda. Dans ces deux pays, nous avons entendu des témoignages similaires, parfois de la bouche de filles qui nous ont d'elles-mêmes fourni ces informations. Nos principaux informateurs ont été des membres du personnel des ONG et de l'ONU, des infirmières et des enseignants, ainsi que des femmes des communautés (des militantes au Mozambique, par exemple, et des «Mammy Queens» en Sierra Leone), parce que nous avons décidé, en rédigeant le protocole d'entrevue de l'étude ACDI/Droits et Démocratie, de ne pas interroger directement les filles sur les violences sexuelles.

Il est rare que les filles parlent des violences sexuelles qu'elles ont subies à cause de la stigmatisation associée au viol et de la honte qu'elles éprouvent (entrevue avec Glenis Taylor, 31 mai 2001; Machel, 2000). Stavrou et ses collègues (2000) ont constaté que durant leurs entrevues avec de jeunes adolescentes qui avaient été enlevées dans le nord de l'Ouganda, celles-ci étaient de toute évidence dans un état de déni. En outre, il est rare que le sujet de la violence sexuelle soit abordé au sein des communautés. Dans le nord de l'Ouganda, il est inhabituel de discuter ouvertement de violence sexuelle, même si son incidence est largement connue et en dépit de la multiplication de ces violences actuellement rapportée dans la région (voir par exemple HRW, juillet 2003). Il faut insister, dans les messages d'intérêt public et au sein des collectivités, sur la culpabilité des auteurs de ces actes plutôt que sur la responsabilité des filles, et orienter les discussions entourant la violence sexuelle sur ceux qui commettent ces violences, plutôt que sur les victimes.

Même si le conflit est terminé en Sierra Leone, les filles demeurent souvent exposées au viol, même au sein de leurs propres communautés (voir par exemple l'entrevue de Claire Fatu Hanciles citée dans le rapport d'HRW, 2002). Dans les trois pays à l'étude règne un climat d'impunité à l'égard du viol. Comme l'a souligné Graça Machel (2000), il faut mettre un terme à l'impunité pour les crimes de guerre commis à l'endroit des enfants, y compris le viol.

Les services d'aide aux victimes de viol et les programmes de prévention sont rares. Comme l'a souligné l'organisme PHR (2002), certaines ONG locales et internationales ont ouvert des services pour les survivantes de viol, mais ils ne peuvent desservir qu'un petit nombre de filles; la plupart de ces programmes, comme les services offerts par l'UNICEF aux filles violées devenues mères, sont situés à Freetown (PHR, 2002; entrevue avec Glenis Taylor, 31 mai 2001). Glenis Taylor, agente de la protection de l'enfance pour l'UNICEF en Sierra Leone, a expliqué à quel point il est difficile pour les filles et les communautés de parler de la violence sexuelle. Taylor a travaillé dans la région de Freetown, pour aider les communautés à accepter les filles :

Nous sommes allés dans toutes les communautés, surtout dans la région ouest [de la Sierra Leone] en disant : «Si vous avez été violée, brisez le silence et dites-le.» Nous nous sommes adressés aux villageois, aux voisins, aux membres des comités : «Ne montrez pas ces filles du doigt. Ce n'est pas de leur faute si elles ont été violées. Cela aurait pu arriver à n'importe qui.» Nous les avons encouragés à venir nous parler : «Vous, vous y avez échappé, mais vous auriez pu subir facilement le même sort. Alors si vous connaissez des filles à qui c'est arrivé, ne vous moquez pas d'elles et encouragez-les à venir nous voir»... si bien que les choses se sont un peu améliorées par la suite (entrevue avec Glenis Taylor, 31 mai 2001).

Au chapitre des initiatives des ONG, on peut citer le programme du CCF à l'intention des filles victimes de violence sexuelle intitulé «Boucler notre passé, assurer notre avenir». Dans les milieux où intervient le CCF ont été mis sur pied des comités composés de personnes du milieu chargées de négocier, de défendre les droits des victimes et de s'occuper des problèmes de violence sexuelle passés et présents. On peut également mentionner à titre d'exemple les programmes à long terme pour les victimes de violences sexuelles et de violence sexiste administrés dans les camps pour personnes déplacées dans l'est et le sud de la Sierra Leone (HRW, janvier 2002). Le bureau de l'UNICEF en Sierra Leone, en collaboration avec ses partenaires en protection de l'enfance, a parrainé la création de comités régionaux qui s'occupent spécifiquement de la violence sexuelle et sexiste, ce qui représente un progrès majeur depuis 1999, car auparavant, on n'abordait jamais la question du viol et de la violence sexuelle (entrevue avec Donald Robertshaw, 31 mai 2002). L'IRC a lui aussi amorcé la mise en place de programmes et de cliniques à Freetown et dans les camps de réfugiés où il intervient (Courtney Mireille O'Connor, communication personnelle, 8 août 2003).

L'utilisation des médias. Bien utilisés, les médias peuvent offrir des outils efficaces pour lutter contre la discrimination sexuelle, le sexisme et la violence dirigée contre les femmes et les filles. Le fait de lever les tabous interdisant de parler du viol constitue une avancée sociale majeure qui rompt avec les pratiques dominantes et peut contribuer à mettre en lumière et à prévenir la perpétration de violences sexuelles durant et après un conflit. C'est à cette fin que les femmes recourent de plus en plus aux médias de communication à l'échelle locale, nationale et internationale (McKay et Mazurana, 2001).

En Sierra Leone, on peut entendre parler, sur les ondes de la radio nationale et parfois celles des radios communautaires, des violences sexuelles perpétrées pendant la guerre civile et encore commises aujourd'hui, en particulier dans les zones urbaines. Dans ce pays, l'organisme CAUSE Canada produit en collaboration avec des stations de radio des émissions régulières où des filles racontent ce qu'elles ont vécu (entrevue avec Jeffrey Kyle et Maureen Urquhart, 29 mai 2002). En Ouganda, la station de radio MAMA, qui s'adresse à un public de femmes et qui est parrainée par l'Association ougandaise des femmes journalistes, aborde les questions entourant la violence exercée contre les femmes, y compris celle qui est perpétrée dans le nord du pays, et diffuse des témoignages de femmes (entrevue avec la Uganda Media Women's Association, 21 novembre 2001).

Il faut donc consacrer une plus grande place à la question de la violence sexuelle exercée contre les femmes dans la planification des programmes. Voici les mesures que nous recommandons pour aider plus efficacement les filles victimes de violences sexuelles et mieux protéger leurs droits fondamentaux, y compris par la prévention :

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- Intensifier la formation des membres des forces armées régulières, des forces de sécurité et des forces de maintien de la paix sur les droits de l'enfant, la protection des enfants et les droits des femmes. Ces programmes de formation devraient être dispensés pendant et après les conflits armés.
- Sensibiliser par des programmes de formation le personnel des programmes de DDR, des centres d'accueil et des services de première ligne en contact avec des filles démobilisées, aux droits de l'enfant, à la protection de l'enfance et aux droits des femmes. Cette formation doit familiariser ce personnel avec les politiques nationales et les normes internationales relatives aux violences à caractère sexuel.
- Poursuivre en justice les auteurs de crimes sexistes et de violences sexuelles perpétrés à l'endroit des filles en situation de conflit. Prendre des mesures pour assurer l'accessibilité des recours devant la justice nationale et la justice internationale et sensibiliser ces institutions aux problèmes spécifiques aux femmes.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les gouvernements, les Nations Unies, les groupes communautaires et les ONGI devraient :

- Offrir aux intervenants des services de santé et d'aide psychosociale de première ligne la formation nécessaire pour repérer les filles victimes de violence sexuelle et sexiste et les diriger vers les services offerts dans le cadre de programmes d'assistance plus larges.
- Mettre en place des programmes à l'intérieur et à proximité des zones de conflit pour intervenir auprès des filles victimes de violence sexuelle.
- Diriger en priorité les efforts vers les enfants issus de viols. Ceux qui sont de père inconnu peuvent être particulièrement vulnérables parce que rejetés par leur mère, ce qui peut hypothéquer l'attachement affectif, et rejetés par la communauté. Ces grossesses consécutives à des violences sexuelles se déroulent généralement dans des conditions extrêmement difficiles, sans alimentation ni suivi médical adéquats, avec des risques importants de transmission de MTS de la mère à l'enfant, ce qui place les mères et les enfants dans une situation encore plus précaire.
- Apprendre aux filles à connaître leurs droits et les encourager à participer à des actions qui les protègent de la prédation et de l'exploitation sexuelles.

- > Encourager et financer des interventions et des messages d'intérêt public pour sensibiliser la population à la violence sexuelle, aux droits des femmes et des fillettes à la sécurité de leur personne, et contrer les tabous persistants qui interdisent qu'on parle de la violence sexuelle. Les médias — télévision, radio et presse écrite — peuvent diffuser des témoignages de filles et concevoir des formules originales, comme des téléromans, pour véhiculer des messages sur l'exploitation sexuelle, les MTS, la stigmatisation et d'autres problèmes vécus par les filles qui ont été associées à des forces ou groupes armés.
- > Prévoir des programmes de sensibilisation publique sur la violence sexuelle perpétrée contre les garçons et sur les souffrances et les besoins de ces enfants.

Les maladies transmises sexuellement

CONSTAT :

Les filles enrôlées au sein de forces ou groupes armés sont très exposées aux maladies transmises sexuellement (MTS) et ont rarement accès à des services de gynécologie ou de santé génésique.

Il n'est pas surprenant, vu l'ampleur de la violence à caractère sexuel, que la majorité des filles qui quittent ou fuient un groupe armé aient contracté des MTS, qu'il s'agisse de la syphilis, de la gonorrhée, du chlamydia ou du virus du sida (VIH). Les lésions génitales, notamment celles associées aux rituels d'excision tels que pratiqués en Sierra Leone, rendent les filles plus vulnérables aux MTS et au VIH/sida (Mazurana, McKay, Carlson et Kasper, 2002; PHR, 2002; RWC, 2002). Ces infections peuvent entraîner des pelvipéritonites, des douleurs chroniques et l'infertilité.

Il est rare que les filles soient diagnostiquées et traitées, sauf si elles passent par un centre de réadaptation ou un centre de transit qui offre ces services, ou si une ONG a mis sur pied un dispensaire de soins médicaux de première ligne. Même lorsque de tels services existent, ils ne sont pas conçus pour répondre aux besoins spécifiques des filles. De plus, nous avons constaté sur le terrain une pénurie presque totale de services de santé génésique dans les trois pays à l'étude. Selon un rapport de Save the Children, «en Sierra Leone, 62 % des unités de soins périphériques ne fonctionnent pas... Les intervenants du Service national de traitement des ITS à l'hôpital Connaught de Freetown ne pouvaient prescrire les traitements recommandés pour la gonorrhée et ont dû prescrire de la Cuprofloxacine, un antibiotique coûteux que bien des personnes n'ont pas les moyens de payer» (2002, pp. 15-16).

Au Mozambique, on a constaté que certaines croyances populaires et pratiques traditionnelles court-circuitaient les campagnes de prévention du VIH/sida. Dans la province du Zambèze, par exemple, les jeunes croient que l'on peut guérir d'une maladie transmise sexuellement en ayant des rapports sexuels : il suffit pour guérir

d'évacuer le «mauvais esprit» de son propre corps pour le loger dans celui de quelqu'un d'autre (Sayagues, 2000). Dans le même sens, la plupart des adolescentes interrogées dans le cadre d'une enquête menée à Port Loka, en Sierra Leone, ne croyaient pas en l'existence d'un grand nombre de maladies, et en particulier du VIH/sida (Women's Commission, 2002). À noter également que l'usage du condom demeure peu répandu en Sierra Leone (American Refugee Committee Survey, 2001, cité dans Women's Commission, 2002). Les tests de dépistage des MTS sont rarement disponibles ou ne sont pas nécessairement proposés, et on fait très peu d'éducation à des fins de prévention. Une étude menée auprès d'adolescentes en Sierra Leone (Women's Commission, 2002), a révélé que la propagation massive des MTS a été causée, entre autres facteurs, par la désintégration du tissu social, les multiples déplacements de population, l'usage de drogues par injection intraveineuse et la présence de troupes étrangères et de forces de maintien de la paix, au sein desquelles les taux d'infection sont élevés et qui, de ce fait, contribuent à accroître les taux d'infection parmi les adolescentes que les soldats paient pour des services sexuels. L'Afrique sub-saharienne, et en particulier l'Afrique australe, est de loin la région du monde la plus touchée (Rehn et Sirleaf, 2002; Programme commun de l'ONU sur le VIH/sida [ONUSIDA], 1998, 2002).

Selon une étude menée par Isis-WICCE (1998) sur les principales causes de maladies chez les femmes agressées sexuellement dans le district de Luwero, dans le nord de l'Ouganda, durant le conflit survenu entre 1980 et 1986, 33 % des 88 répondantes souffraient d'une maladie transmise sexuellement (MTS). Deux autres rapports d'enquête de Isis-WICCE sur la situation dans le district de Gulu entre 1986 et 1999 révèlent que les MTS chez les filles étaient très répandues (Isis-WICCE, 2001a, 2001b). Josephine Amogm, une infirmière à l'emploi du centre de réadaptation administré par World Vision dans le nord de l'Ouganda estime, à partir de sa propre expérience clinique au centre de Gulu, que «toutes les filles arrivent avec une forme ou une autre de MTS» (entrevue réalisée le 4 décembre 2001). Un assistant de recherche de GUSCO, dans la ville de Gulu, a rapporté que près de 80 % des filles maintenues en captivité pendant une longue période reviennent infectées par une MTS, y compris le VIH/sida (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 3 décembre 2001). En Sierra Leone, sur 94 répondantes ayant signalé avoir subi des violences sexuelles durant le conflit, 34 % ont révélé elles-mêmes être atteintes de MTS (PHR, 2002). Selon un rapport de l'ONU (février 2002), entre 70 et 90 % des survivantes de viol en Sierra Leone avait contracté des MTS, les filles enlevées étant particulièrement touchées à cause des épisodes répétés de violences sexuelles. Au Mozambique, on a constaté que la propagation des MTS, et en particulier celle du VIH/sida, relève moins de la guerre que d'un autre phénomène contemporain, à savoir les migrations transfrontalières — et qu'elle est en particulier associée au retour des hommes qui sont allés travailler dans les mines d'Afrique du Sud.

Les signalements spontanés des jeunes filles atteintes sur lesquels se sont basés Isis-WICC et PHR dans leurs études ne donnent qu'un aperçu de l'incidence réelle des MTS, dans la mesure où beaucoup de femmes et de filles ignorent qu'elles sont atteintes ou, quand elles le savent, se montrent réticentes à le dévoiler. Vu que les tests de dépistage de MTS ne sont généralement pas offerts en Sierra Leone ni en Ouganda, les examens cliniques ne fournissent que des éléments partiels de diagnostic. En outre, comme l'accès des filles aux services de santé demeure extrêmement limité, on ne connaît pas l'incidence réelle de ces maladies dans le nord ougandais et en Sierra Leone. Mais on peut présumer que la plupart des filles qui quittent un groupe armé sont atteintes d'une ou plusieurs MTS.

Le VIH/sida : Graça Machel (2000) a souligné la terrible menace que constituait le VIH/sida pour les enfants et montré que les risques augmentaient en situation de conflit armé. Tant que les traitements anti-rétroviraux ne sont pas accessibles, les traitements offerts aux malades sont dans le meilleur des cas des soins palliatifs. Voici les estimations du nombre d'enfants de 0 à 14 ans atteints du VIH/sida à la fin de l'année 2001 dans les trois pays à l'étude : Mozambique, 80 000 (chiffre à rattacher à la situation présente plutôt qu'à la guerre civile); Sierra Leone, 16 000; Ouganda, 110 000 (UNICEF, 2002). Au Mozambique, on estimait à la fin de l'année 2001 à 420 000 le nombre d'orphelins du sida âgés de 0 à 14 ans. En Sierra Leone, ils seraient 42 000 selon les estimations et en Ouganda, 880 000 (UNICEF, 2002). Dans un de ses rapports, PHR a noté que les filles enlevées par les groupes armés étaient particulièrement exposées : «Sur 17 filles emmenées volontairement par leurs parents au service de dépistage du Programme national du contrôle du sida [de Sierra Leone] en 1999-2000, 10 étaient séropositives» (PHR, 2000).

L'inégalité des sexes et la pauvreté jouent un rôle majeur dans la propagation de l'épidémie (ONUSIDA, 2002). Les filles sont tout particulièrement exposées en situation de conflit armé en raison des viols répétés et des traumatismes génitaux (PHR, 2000), à quoi il faut ajouter un grave manque de connaissances sur le sida et les réactions de déni face à la maladie (SC, 2002). Les bébés des jeunes filles enlevées par des groupes armés sont eux aussi vulnérables, à cause de la transmission de la maladie durant la grossesse et l'accouchement et par le lait maternel. Environ un tiers des transmissions du VIH mère-enfant sont attribuables à l'allaitement (ONUSIDA, 2002). Dans le nord de l'Ouganda et en Sierra Leone, les rares filles qui suivent des tests de dépistage et sont diagnostiquées séropositives n'ont accès à aucun traitement autre que du soutien psychologique. La prévalence du VIH/sida chez les anciennes captives des groupes armés demeure inconnue, mais on a constaté que sur 83 enfants accueillis par World Vision qui ont choisi de se soumettre à des tests de dépistage, 13 (sept filles et six garçons) étaient séropositifs, soit 15,66 %. Trois de ces sept filles étaient mères. Au centre de GUSCO, sur 11 enfants qui avaient accepté les tests, deux étaient séropositifs, soit 7 % (HRW, juillet 2003).

Il faut par conséquent placer la prévention et le traitement des MTS et du sida au rang des priorités dans les politiques et les programmes à l'échelle internationale, régionale et nationale. Les jeunes filles qui regagnent leur foyer, ainsi que leurs enfants, risquent tout particulièrement d'avoir contracté des MTS et en particulier le VIH/sida. Le réseau Mano River Women's Peace Network, en Afrique de l'Ouest, a souligné la nécessité de sensibiliser davantage la population au danger des MTS et en particulier du VIH/sida, et préconisé la mise sur pied de services de counseling et de dépistage, ainsi que de programmes de prévention et de traitement (Femmes Africa Solidarité, 2000). Voici les mesures que nous préconisons face à l'urgence de la situation :

POLITQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les États, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- Placer au rang des priorités le financement et la mise en place de programmes d'éducation et de prévention en matière de MTS. Agir de manière beaucoup plus rigoureuse contre la propagation du VIH/sida dans les régions touchées par la guerre, notamment par des programmes de conscientisation des collectivités et par des services de soins à domicile.
- Offrir à toutes les filles qui ont été associées à des groupes armés, ainsi qu'à leurs enfants, des services de dépistage et de traitement des MTS, dans le respect des protocoles et procédures régissant le consentement en vigueur dans le pays. Offrir des services de soutien au moment où les jeunes filles apprennent les résultats des tests, et au cours du suivi à long terme.
- Reconnaître que le VIH/sida est un risque majeur pour les mères-adolescentes et leurs enfants. Beaucoup de ces mères vont mourir, ce qui multipliera le nombre d'orphelins.
- Travailler dans le cadre plus large des programmes africains de prévention et de traitement du VIH/sida pour que ces jeunes filles et leurs enfants bénéficient de soins de santé et d'aide psychosociale à long terme, en prévoyant des «filets de sécurité» pour les orphelins et pour les enfants dont les parents sont sidatiques et qui doivent assumer les fonctions de chef de famille.
- Mettre la priorité sur la mise sur pied de services d'aide pour toutes les ex-enrôlées, dans les cliniques d'approche et au sein des collectivités où les filles peuvent être suivies à plus long terme. Il faut que les jeunes filles puissent nouer des rapports soutenus avec les aidants et soignants, qui peuvent les soutenir quand elles apprennent qu'elles sont séropositives et les aider à planifier ce que sera leur vie et celle de leur(s) enfant(s).
- Négocier des programmes pour que les jeunes filles et leurs enfants atteints de MTS puissent être rapidement traités dans le cadre des campagnes «jours de tranquillité».

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Offrir des services en santé génésique adaptés aux besoins des filles et dispensés par des femmes qualifiées, à toutes les ex-combattantes qui fréquentent les sites de démobilisation et les dispensaires d'approche, ainsi qu'à celles qui ont regagné leur collectivités. Les unités mobiles dans les zones urbaines et rurales et les antennes médicales constituent d'excellents moyens de rejoindre les filles.
- > Faire en sorte que les filles aient leur mot à dire sur la localisation de ces services, les heures d'ouverture et la façon dont y sont dispensés les soins.
- > Former et mettre à contribution les aînées des communautés, les intervenantes psychosociales et le personnel médical pour repérer les filles souffrant de problèmes de santé génésique et de MTS, les diriger vers des services de traitement et assurer un suivi, tout en encourageant les changements de comportement.
- > Assurer la confidentialité des résultats des tests de dépistage et des traitements.
- > Cibler des pays africains touchés par la guerre pour y concentrer l'assistance parce que c'est là que les besoins sont les plus grands. Les programmes de lutte au VIH-sida en Afrique ont mis au point toute une gamme de mesures et de politiques en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé, mais c'est dans ces pays que la mise en œuvre de ces mesures souffre le plus de lacunes. En Ouganda, par exemple, on va centrer les efforts dans les régions épargnées par la guerre, mais on ne fait rien dans les zones de conflit, comme on le constate dans le nord du pays.
- > Distribuer des condoms et autres moyens de réduire la propagation des MTS durant le conflit armé et après les hostilités, sans tenir compte des affinités politiques ou idéologiques. Il reste toutefois que la distribution de condoms est une affaire délicate qu'il faut administrer conformément aux réglementations gouvernementales.
- > Préparer des programmes d'éducation à l'intention des filles sur l'utilisation des condoms et encourager les changements de comportement, parce qu'elles peuvent hésiter à demander à leur partenaires de les utiliser.
- > Éduquer les garçons et les hommes pour les amener à adopter une attitude sexuellement responsable plutôt qu'un comportement machiste et sexiste fondé sur le déni et la prédation.

Santé physique et psychologique

CONSTAT :

Les filles souffrent de problèmes de santé physiques et psychologiques spécifiques.

Dans un pays, les taux de mortalité infantile (de 0 à 1 an) et le taux de mortalité des moins de cinq ans sont des indicateurs fiables du bien-être des enfants. En nous servant des données de l'UNICEF comme étalon, nous avons constaté que l'état de santé des enfants dans les trois pays où nous avons enquêté se classait parmi les pires au monde (UNICEF, 2003). La Sierra Leone, avec 316 enfants pour 1000 qui meurent avant l'âge de cinq ans, se classe au dernier rang mondial; le taux de mortalité infantile (de 0 à 1 an) pour 2001 est de 182 décès pour 1000 naissances d'enfants vivants (UNICEF, 2003). Une étude conduite par le International Rescue Committee (IRC) et publiée en février 2001, révèle que dans le district de Kenema, dans la province orientale de la Sierra Leone, le taux de mortalité infantile était de 303 décès pour 1000 naissances vivantes (ministère de la Santé et de l'Hygiène public de Sierra Leone, et Unité santé de l'IRC, 2001). Le faible pourcentage d'enfants de moins d'un an au sein de la population (seulement 3 %, comparativement au pourcentage habituel de 5 ou même 6 %) était l'un des constats de cette étude. Cela peut s'expliquer par le taux élevé de mortalité infantile. Un rapport de PHR, qui citait les propos d'un médecin de la ville de Kenema, en a donné une autre explication. Les mères arrivaient avec des bébés tellement malades et sous-alimentés, disait-il, que de 20 à 50 % de ces nourrissons étaient en train de mourir à l'hôpital» (PHR, 2000). Sans aucun doute, bon nombre de ces mères étaient des filles incorporées dans un groupe armé et un nombre incalculable d'autres enfants étaient morts dans la brousse.

Le Mozambique se classe au 12^e rang des pays affichant les pires taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, avec un taux estimé de 197 pour 1000 en 2001; la même année, le taux de mortalité infantile (enfants de moins d'un an) s'élevait à 125 pour 1000 (UNICEF, 2003). En Ouganda la même année, le taux de mortalité des moins de 5 ans était estimé à 124 pour 1000 (36^e rang des pays affichant les plus hauts taux de mortalité), et le taux de mortalité infantile à 79 pour 1000 (UNICEF, 2003). La pauvreté et les conséquences des conflits armés, notamment l'absence d'infrastructures publiques susceptibles de répondre à des besoins élémentaires comme la nourriture, l'eau, les services de santé et le logement, expliquent en grande partie ces sinistres statistiques. Dans le nord de l'Ouganda, le manque d'approvisionnement en fournitures médicales, les tarifs élevés de l'hospitalisation, l'incompétence et la corruption de certains professionnels de la santé et la mauvaise répartition géographique des établissements hospitaliers compromettent l'accès aux soins de santé (Women's Commission, 2001). Le dispensaire de soins de santé primaires que nous avons visité dans le district de Gulu se résumait à une petite pièce où deux infirmières examinaient des patients qui avaient fait la queue pendant des heures à l'extérieur, certains souffrant de toute évidence de problèmes graves.

À l'autre extrémité de la pièce, derrière un rideau tiré, une femme était en travail. De temps en temps, une des infirmières jetait un coup d'œil de l'autre côté du rideau pour voir où elle en était. Nous avons interviewé le médecin-chef d'un hôpital du district d'Apac, dans le nord de l'Ouganda: une partie des locaux avait été détruite par les troupes de l'ARS et la pharmacie était pratiquement vide. Le «laboratoire» se réduisait à une table et à un microscope.

Problèmes de santé : les ex-enfants soldats, filles et garçons, souffrent souvent de problèmes de santé comme la malaria, la tuberculose, le choléra, la diarrhée, les infections parasitaires, la malnutrition et les blessures de guerre, qui peuvent aller de troubles chroniques jusqu'aux handicaps graves — perte de la vue, de l'ouïe, membres amputés, sans compter les cicatrices ou les brûlures consécutives à des tortures ou à des blessures infligées durant les combats. Il faut souligner que les enfants invalides s'en sortent mal quand ils regagnent leur foyer. Des adolescentes du nord de l'Ouganda ont rapporté que ceux et celles qui souffrent de handicaps ont encore plus de difficultés à accéder aux services de santé (Women's Commission, 2001). En Sierra Leone, les enfants invalides sont souvent abandonnés par les factions armées à la faveur de manœuvres, et laissés à eux-mêmes pour regagner leur communauté par leurs propres moyens (UNICEF, rapport non publié, p. 43).

Dans de nombreuses zones de conflit, l'absence de soins de santé et de mesures d'hygiène est la principale cause de décès chez les enfants (Schaller, 1995). Dans les trois pays à l'étude, à l'instar de ce qui se passe régulièrement dans les zones de guerre, les hôpitaux et les cliniques médicales ont été détruits, les pharmacies pillées, le personnel infirmier et les médecins pris pour cibles et/ou enlevés par les rebelles pour soigner leurs combattants, et les équipements volés. Des sages-femmes de village ont été aussi enlevées par les forces combattantes. Une vieille Mammy Queen sage-femme, capturée par le RUF en Sierra Leone pour qu'elle soigne les rebelles, a expliqué ce qui se passait :

Quand ils [les rebelles du RUF] s'en vont dans les villes et les villages, ce n'est pas seulement pour capturer les habitants — ils cherchent partout pour trouver des vivres et de l'équipement, comme les médicaments à l'hôpital. Alors il y en a qui pillent et qui ramènent leur butin dans la brousse. Ils ont capturé des médecins, des accoucheuses traditionnelles, des aides maternelles (entrevue avec une Mammy Queen, 11 juin 2002).

Problèmes de santé dont souffrent les rescapées des groupes armés : Les problèmes et malaises les plus souvent rapportés par les filles étaient les maux de tête (consécutifs aux coups reçus ou d'origine psychologique), l'anxiété et la nervosité, les «maux de ventre» (douleurs dans le bas-ventre attribuables notamment à des pelvipéritonites ou des MTS), les effets de la consommation de drogues,

la gale et les dermatoses, les douleurs thoraciques, les douleurs provoquées par les coups et les brutalités, et les symptômes associés à des lésions ou infections génitales, notamment des enflures, des fistules, des pertes et démangeaisons vaginales, des douleurs dues à des lésions infligées au vagin, et les traumatismes des régions génitales et anales ainsi que de la vessie consécutifs aux agressions sexuelles.

Les filles souffraient des effets psychologiques des peurs, des angoisses et des inquiétudes associées par exemple à la crainte de ne pas trouver d'époux, de ne pas savoir où aller, d'être rejetées, de ne pas avoir de choix, et au fait de n'avoir aucune perspective d'avenir et bien peu d'espoir. Elles employaient l'expression «avoir le cœur brisé», disaient que l'on peut en mourir. «Vous pouvez physiquement être malade; vous guérissez. Mais les cœurs brisés... c'est très difficile de les raccommoder. Comment pouvez-vous réparer des cœurs brisés? De quel type d'aide avez-vous besoin?» (entrevue réalisée en Sierra Leone, 11 juin 2002). Il est clair que les filles ont besoin d'une aide psychologique assortie d'une assistance matérielle pour répondre à leurs besoins élémentaires en matière de nourriture, de logement et de médicaments.

On nous a rapporté des cas de filles qui se montraient agressives, querelleuses et compulsives à leur retour. D'autres au contraire se replient sur elles-mêmes et ne parlent jamais de ce qu'elles ont vécu. Une fille sourde placée dans une famille en Sierra Leone a décrit sa détresse psychologique :

Elle dit qu'elle est par moments traumatisée et qu'elle aimerait parler à quelqu'un. La plupart du temps, quand elle est traumatisée, elle pleure. Elle a besoin de parler quand elle se sent seule. Et elle pense à toutes les épreuves par lesquelles elle est passée. Mais elle peut aussi rester toute seule dans son coin, sans parler à personne. Elle ne veut même pas... elle n'a même pas envie de voir quelqu'un (entrevue réalisée en Sierra Leone, 6 juin 2002).

Les problèmes de santé physique et mentale des filles rescapées de groupes armés n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritaient. Les services de soins de santé primaires en Sierra Leone sont dans un état lamentable, quand ils existent encore, et les filles sont particulièrement vulnérables à cause de la discrimination sexuelle, de l'inaccessibilité des services (surtout pour celles qui vivent en région rurale), de leur âge et des lésions génitales qu'elles ont subies. Voici les mesures qu'il convient de prendre pour commencer à faciliter l'accès aux services et aux traitements et améliorer l'état de santé des filles :

POLITIKES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Réunir des données systématiques sur les problèmes de santé des filles et sur les séquelles physiques et psychologiques à long terme, de manière à mieux dépister et soigner à leur retour les affections et les maux dont elles souffrent.
- > Financer la mise en place d'infrastructures médicales dans le nord de l'Ouganda et en Sierra Leone, avec des services spécialement offerts aux filles rescapées.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Offrir des services gratuits de dépistage, de traitement et d'accompagnement à tous les enfants incorporés qui regagnent leur foyer, et développer les contacts avec les services d'aiguillage.
- > Offrir gratuitement des services de dépistage et de traitement à toutes les filles qui ont quitté un groupe armé, en mettant la priorité sur les soins gynécologiques et l'aide psychosociale.
- > Intégrer de l'éducation en matière de santé, y compris la santé des enfants, dans le processus de réadaptation.
- > Conclure des accords de coopération avec les services de santé locaux et nationaux pour assurer la continuité des services de santé et un suivi à long terme.

Les risques associés à la grossesse et à l'accouchement

CONSTAT :

Il arrive souvent que les jeunes mères et leurs enfants meurent ou souffrent de handicaps à cause de problèmes de santé survenus durant la grossesse et à l'accouchement.

Tout comme la mortalité infantile est un indicateur du bien-être des enfants, la mortalité périnatale permet de mesurer l'état de santé et les conditions de vie des femmes. Dans les trois pays à l'étude, les taux de mortalité maternelle, durant la grossesse et lors de l'accouchement, se classent parmi les plus élevés au monde, comme le montrent les chiffres pour la période 1985-2001 : 1800 décès pour 100 000 naissances en Sierra Leone, 510 en Ouganda et 1100 au Mozambique (UNICEF, 2002).

Des études ont montré que la violence sociale et politique multipliait sensiblement les risques de complications durant la grossesse (Zapata, Rebolledo, Atalah, Newman et King, 1992). La Sierra Leone figure parmi les 10 pays où la situation est la pire, ce qui fait qu'une Sierra-léonaise enceinte risque 600 fois plus de mourir durant la grossesse et l'accouchement qu'une femme vivant dans un des dix pays affichant la meilleure performance à ce chapitre (SC, 2003). Pourtant, quand nous parlions en personne avec les filles, celles-ci niaient souvent la pratique d'avortements et la mortalité maternelle et infantile. Les membres d'ONG locales et les intervenants de première ligne que nous avons rencontrés nous ont rapporté en revanche un nombre extrêmement élevé, voire catastrophique, de complications et de décès chez les filles incorporées et leurs enfants.

La guerre multiplie les risques de mortalité périnatale et infantile chez les jeunes filles en âge de procréer et les femmes. Cela est attribuable aux conditions difficiles qu'elles connaissent et au fait que les mères et les jeunes enfants sont souvent pris pour cible, torturés et tués par les membres des forces et groupes combattants, qu'ils en fassent ou non partie. On a vu des filles et des femmes enceintes (parfois avec des bébés attachés dans leur dos et drogués à la cocaïne pour qu'ils se tiennent tranquilles) participer aux combats. Au Foyer Conforti pour les mères, à Freetown, des membres du personnel ont raconté ce qui suit :

Si les chefs de guerre ne voulaient pas d'enfants parce qu'ils représentaient des bouches supplémentaires à nourrir et qu'ils risquaient de ralentir les déplacements du groupe, ils laissaient les femmes à elles-mêmes ou même les faisaient avorter. Un grand nombre de filles sont mortes à cause de ce genre de choses. Certaines ont été totalement privées de soins médicaux et sont mortes pendant le travail. La plupart de leurs amies sont mortes dans la brousse en accouchant (entrevue avec le personnel du Foyer Conforti, 14 juin 2002).

La maternité a pu, en revanche, protéger certaines femmes des violences. Dans le Sud-Soudan, par exemple, il existait auparavant un camp spécial de l'ARS (Nsitu) pour les mères avec des bébés ou des enfants. Parfois appelés «couveuses», ces camps offraient une certaine sécurité et les mères et leurs nourrissons avaient accès à des denrées et articles de première nécessité. Quand les enfants avaient grandi, ils étaient incorporés dans les rangs de l'ARS. En Sierra Leone, certaines filles mères de jeunes enfants bénéficiaient d'une protection relative de la part de leurs «époux»-ravisseurs. Des filles enceintes ont aussi été libérées par le RUF et évacuées vers des zones moins dangereuses.

C'est surtout dans le nord de l'Ouganda et en Sierra Leone qu'ont été rapportées des atrocités commises à l'endroit de filles et femmes enceintes, et de femmes récemment devenues mères et de leurs enfants. Dans ces deux pays, des nouveau-nés et de jeunes enfants ont été abandonnés dans des cliniques médicales ou

laissés aux «époux»-ravisseurs et à leurs autres «épouses» dans la brousse quand la mère réussissait à s'évader. On ignore le nombre de bébés et de petits enfants qui ont péri dans la brousse ou que les rebelles ont massacrés, parfois en éventrant leur mère (chose également rapportée au Mozambique), ou en les frappant contre des troncs d'arbre ou encore en les tuant au moyen d'une arme quelconque. Pour survivre, ou parce qu'elles détestaient ces enfants issus de viols, des filles ont abandonné leurs bébés sur le bord des routes ou dans des dispensaires médicaux. Le fait d'être enceinte ou d'avoir des enfants pouvait donc avoir des conséquences soit extrêmement dramatiques soit relativement favorables selon les circonstances et selon le rôle et le statut des filles au sein du groupe armé.

Nous avons entendu de nombreux récits sur des mères et des enfants qui avaient péri dans des circonstances qui n'étaient pas reliées à des actes de violence directs, mais plutôt attribuables à des méthodes d'accouchement dangereuses (dont certaines existaient avant la guerre), comme le fait de pousser sur le ventre de la parturiente quand les contractions s'intensifient, ou de battre la femme quand elle est en travail. De plus, il arrivait souvent que des filles et des femmes accouchent toutes seules. Ce fut le cas de Maria, enlevée par la RENAMO quand elle était plus jeune : «J'étais enceinte quand ils m'ont capturée. J'ai dû me débrouiller toute seule; personne ne m'a aidée. Ce n'était pas mon premier bébé, et je savais comment me servir du couteau. J'ai coupé le cordon ombilical et j'ai simplement fait un nœud» (entrevue réalisée au Mozambique, 18 septembre 2001).

Dans l'île Josina Machel, une sage-femme travaillait à l'hôpital au moment où la RENAMO a attaqué l'établissement :

J'étais avec deux femmes enceintes. Nous nous sommes enfuies et avons tenté de nous cacher. Une des femmes a accouché et nous avons dû tenir le nouveau-né dans nos bras toute la nuit car nous n'avions rien pour couper le cordon ombilical. Les rebelles ont fait sauter la partie arrière de la clinique (entrevue réalisée au Mozambique, 19 septembre 2001).

Au Mozambique, on introduisait dans le vagin des filles des feuilles d'une plante légumineuse pour prévenir les grossesses. Les filles faisaient des fausses-couches à cause des conditions de vie difficiles au sein d'une force ou d'un groupe armé, comme le manque de nourriture, d'eau, l'absence de toit, le fait de porter de lourdes charges et les marches sur de longues distances. Malgré les interdits culturels, moraux et juridiques qui frappent l'interruption de grossesse, on nous a rapporté la pratique d'avortements dans les trois pays à l'étude. Nombreuses sont les filles qui sont mortes dans la brousse à la suite d'avortements forcés ou d'auto-avortements. Les avortements étaient pratiqués par les filles elles-mêmes, ou par des infirmières, des médecins et des accoucheuses traditionnelles capturés et incorporés dans les

forces rebelles. Selon ce qu'on nous a raconté, la méthode d'avortement la plus courante consistait à ingérer certaines racines, tandis que le personnel médical recourait à des «piqûres», sans qu'on nous dise quelle substance était injectée. Une infirmière sage-femme ougandaise a raconté que dans le nord du pays, on utilisait un légume et une plante locale aux propriétés ocytociques (abortives)... «des herbes locales que toute petite fille connaît; parce qu'elles sont jeunes, il est logique que lorsqu'elles avortent ainsi dans la jungle, la plupart d'entre elles en meurent. Mais un petit nombre d'entre elles réussissent à survivre. Beaucoup de filles sont aussi mortes en captivité parce que dans la brousse, il n'y avait que ces accoucheuses traditionnelles pour les aider (entrevue réalisée en Ouganda, 30 novembre 2001).

Même s'il est extrêmement difficile de faire de la prévention, on peut prendre certaines mesures pour minimiser les risques de morbidité et de mortalité maternelle et infantile et soigner les filles qui sortent des groupes armés pour qu'elles recouvrent la santé sur le plan génésique.

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- > Entreprendre des études épidémiologiques dans les pays touchés par les conflits armés, en collaboration avec les ministères de la Santé, pour mieux connaître l'incidence et les causes de la mortalité maternelle et infantile, ainsi que les mesures de prévention qui s'imposent.
- > Mettre au point, là où c'est possible, des formules nouvelles pour assurer un minimum de soins aux jeunes mères et aux enfants dans la brousse. On pourrait par exemple distribuer à toutes les factions armées des trousseaux de soins maternels (pour prévenir par exemple les infections périnatales et fœtales, ainsi que le tétanos, en fournissant du savon, du fil, un rasoir désinfecté et une surface propre pour l'accouchement).



5

Nord de l'Ouganda, Sierra Leone et Mozambique : modalités d'entrée et de départ, expériences au sein des forces et groupes armés, désarmement, démobilisation et réinsertion

Nord de l'Ouganda (de 1987 à aujourd'hui)

On trouvera dans cette section, rédigée par Dyan Mazurana, des données assorties d'analyses sur la présence, le rôle et les expériences des filles et, dans une moindre mesure, des jeunes femmes du nord de l'Ouganda incorporées dans l'Armée rebelle de la résistance du Seigneur (ARS). Figure également dans cette section une analyse des expériences vécues par les filles quand elles quittent l'ARS (soit qu'elles s'évadent, soit qu'elles sont faites prisonnières), leurs expériences aux mains de l'armée régulière ougandaise (UPDF, Forces de défense du peuple ougandais), leurs expériences dans les centres de réadaptation implantés par des ONG nationales et internationales pour les aider, et l'accueil des communautés dans lesquelles elles reviennent. En conclusion, ce sont les filles elles-mêmes qui expliqueront ce dont elles ont besoin pour se réinsérer socialement et reconstruire leur vie, et comment, à leur avis, pourrait se régler le conflit qui déchire le nord de l'Ouganda. Les constats présentés se fondent principalement sur les données réunies dans le cadre de deux études, la première réalisée avec Susan McKay et financée par l'ACDI en partenariat avec Droits et Démocratie, et la deuxième conduite avec Khristopher Carlson et financée par la Commission des politiques (CP) de l'organisme Women Waging Peace. En utilisant la méthode des quotas, Mazurana et Carlson ont pu interroger un échantillon de 68 filles et jeunes femmes dans le nord de l'Ouganda représentant une population de 10 000 ex-combattantes/captives — la marge d'erreur étant de plus ou moins 12 % (intervalle de confiance à 95 %)⁹.

Le rôle du «genre» au sein de l'ARS

CONSTAT :

L'appartenance à l'un ou l'autre sexe influence de manière déterminante quels enfants sont ciblés pour être enlevés, ainsi que l'initiation, l'entraînement militaire et les fonctions assignées au sein de l'ARS.

La plupart des rapports sur le rôle des filles incorporées dans l'ARS ont surtout insisté sur leur statut d'esclaves sexuelles et d'«épouses captives» (voir AI, 1997; Angulo, 2000; HRW, mars et juillet 2003). Or, les deux études — Mazurana et McKay, et Mazurana et Carlson — révèlent que les fonctions remplies par les filles incorporées sont diversifiées et complexes. Par exemple, dans la population de filles et jeunes femmes ex-captives de l'ARS étudiée par Mazurana et Carlson dans le nord de l'Ouganda, les trois principales fonctions que les filles ont dit avoir assumées

⁹ Voir en annexe 1 pour une description détaillée de la méthodologie.

étaient celles de porteuses (41 %), de productrices de denrées alimentaires (22 %) et de combattantes (12 %). Mais 49 % d'entre elles ont rapporté que leur deuxième fonction était de combattre, 72 % ont dit avoir reçu des armes et suivi un entraînement militaire, et 8 % avoir suivi un entraînement militaire plus poussé. Fait intéressant à noter, seulement la moitié (51 %) des filles interviewées ont mentionné comme rôle principal ou secondaire celui d'«épouses» durant leur captivité, alors que les analyses sur les fonctions des filles au sein de l'ARS insistent surtout sur leur statut d'«épouses» captives.

Un certain nombre de filles interviewées dans le cadre des deux études (celle de Mazurana et McKay, et celle de Mazurana et Carlson) ont rapporté que presque toutes les filles emmenées par l'ARS au Soudan suivaient une formation militaire (voir également HRW, 1997) et que l'ARS enlevait également des enfants dans les villages du Sud-Soudan, en particulier au sein des tribus Acholi, Dinka et Lukoya. Voici ce que Rosa P., qui est restée dans les rangs de l'ARS de 1996 à 2002, a raconté : «il y avait des Soudanais enlevés dans les rangs de l'ARS tout le temps que je suis restée avec l'ARS au Soudan... On enlevait des enfants Dinka et Lukoya, on leur faisait porter de lourdes charges, parfois on les tuait. On capturait des fillettes... pas plus vieilles que 8 ans... on les utilisait pour combattre, la plupart étaient tuées dans les combats, on les envoyait en première ligne» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 12 février 2003).

Au sein de l'ARS, les garçons et les filles soudanais sont eux aussi entraînés à combattre aux côtés des enfants capturés dans le nord de l'Ouganda. Les enfants tant soudanais qu'ougandais sont répartis entre les commandants de l'ARS, chaque commandant prenant en charge leurs besoins. En retour, ils lui fournissent du travail gratuit, y compris, mais pas toujours, des services sexuels. Certaines filles soudanaises capturées sont attribuées à des commandants et des combattants rebelles à titre d'«épouses». Filles et garçons ont rapporté que seuls les commandants sont autorisés à avoir des «épouses» et les garçons qui ne sont que de simples combattants n'ont pas sexuellement accès aux filles ni aux femmes. Les garçons interviewés par Mazurana et McKay ont relaté que les filles qui sont les «épouses» de hauts gradés et les «épouses» de commandants qui sont enceintes ou mères de très jeunes enfants bénéficient de privilèges, sur le plan par exemple de l'accès à la nourriture, à des médicaments et aux biens et objets pillés (voir aussi Muhumuza, nd).

Des survivantes ont raconté à Mazurana et Carlson que la préparation militaire dans le Sud-Soudan ne varie généralement pas, et que l'entraînement commence dès l'arrivée dans une base située dans le Sud-Soudan. Pour tous les enfants et adolescents, à l'exception des mères d'enfants en bas âge et des filles enceintes, les exercices commencent très tôt le matin par des chants et des danses obligatoires, imposées à un rythme frénétique. Après des heures de ce régime, quand la chaleur atteint son pic, on les force à courir en larges cercles ou à grimper et redescendre des collines

au pas de course jusqu'au milieu de l'après-midi. Tout garçon ou fille qui tombe d'épuisement est laissé sur place pour mourir; «les plus faibles tombent et meurent de soif et de faim», a raconté Joy P. (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 13 février 2003). Au milieu de l'après-midi, ceux qui ont tenu le coup se voient attribuer un plat de haricots et une tasse d'eau à se partager entre sept à dix enfants, ce qui constituait la seule ration d'eau et de nourriture qu'il reçoivent de la journée. Pour calmer leur faim, les enfants fourragent à la recherche de nourriture, mangent ce qu'ils trouvent dans la brousse, des feuilles et de l'herbe. Cette «formation» dure de un à trois mois. La majorité des enfants capturés meurent avant la fin ou au cours de ce premier stage d'entraînement.

Les garçons et les filles qui survivent à ce régime sont ensuite initiés au maniement des armes. Certains ont raconté avoir été formés par des membres des forces armées soudanaises durant la seconde moitié des années 1990. Les informateurs de Mazurana et McKay et de Mazurana et Carlson ont aussi rapporté que les forces gouvernementales soudanaises étaient stationnées dans des camps voisins des bases de l'ARS ou avec l'ARS (voir également HRW, 1997). Certains des enfants soldats ougandais et soudanais étaient ensuite envoyés combattre les populations sud-soudanaises, des forces rebelles et/ou l'UPDF. Les garçons les plus âgés étaient presque tous envoyés au combat. Les filles, elles aussi, combattaient en première ligne. En cas d'attaque contre une base de l'ARS au Sud-Soudan, ou si leur unité était attaquée en traversant la frontière ou une fois en Ouganda, tous les membres de l'unité devaient combattre. Au sein de l'ARS, il y avait aussi des filles qui occupaient des postes de commandement. L'unité de Susan R., l'unité Gilva (composée de cinq unités plus petites), comptait plus de 200 garçons et une centaine de filles. Dans cette unité, des filles enlevées étaient capitaines, lieutenants ou caporales. Toutes les filles de l'unité avaient reçu un entraînement militaire et étaient censées combattre (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 10 février 2003). Une autre fille incorporée dans l'unité Gilva, Mary O., était commandante. Elle sélectionnait avec soin des filles de 15 et 16 ans pour combattre à ses côtés. De toutes les filles interviewées dans le cadre des deux études, c'est la seule à avoir été libérée par l'ARS après en avoir demandé l'autorisation au chef suprême, Joseph Kony; elle avait deux enfants et avait servi pendant 12 ans (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 13 février 2003).

Mazurana et McKay et Mazurana et Carlson ont constaté que dans les bases de l'ARS, les filles remplissaient aussi des fonctions associées à l'intendance (voir aussi AI, 1997; HRW, 1997; Isis, 2001a; Isis-WICCE, 2001b; Women's Commission, 2000). Plusieurs répondantes ont rapporté qu'à la fin des années 90, quand les relations avec le gouvernement soudanais se sont refroidies et que l'ARS ne pouvait plus compter sur lui pour les vivres et l'équipement, jusqu'à l'opération «Main de fer» (voir aussi HRW, mars et juillet 2003), leurs tâches ont consisté à faire de l'agriculture

et fabriquer du charbon de bois pour aller le vendre à Juba; elles ont pu ainsi pénétrer dans des zones où elles auraient pu rencontrer du personnel de l'ONU et d'ONG. Certaines traversaient la frontière pour aller au Kenya vendre leurs produits ou faire du négoce. D'autres préparaient les repas, transportaient le butin et les armes, et participaient à des raids contre les communautés Acholi, Dinka et Lukoya dans le Sud-Soudan, volant leurs récoltes, leur bétail et leurs semences, enlevant leurs enfants et massacrant un certain nombre de civils (voir aussi Temmerman, 2001).

Dans une base de l'ARS, n'importe qui pouvait être désigné pour aller combattre si Joseph Kony en décidait ainsi, y compris les filles et jeunes femmes enceintes ou mères d'enfants. Bien que généralement exemptées, des filles enceintes ou mères de jeunes enfants se portaient volontaires dans certains cas pour aller combattre, y voyant là une chance de s'enfuir. «J'ai combattu avec mon petit attaché dans mon dos, a raconté Esther R., mère d'un enfant de 3 ans conçu et né en captivité. J'ai demandé à combattre, j'ai demandé une arme. C'était le seul moyen de m'échapper, et je l'ai fait, j'ai réussi à m'évader.» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 14 février 2003).

Mazurana et McKay et Mazurana et Carlson ont découvert que certaines jeunes filles mères de plusieurs enfants qui demeuraient dans les camps ou se déplaçaient avec les unités ont elles aussi tenté de s'échapper; dans certains cas, elles ont décidé de n'emmener avec elles que les plus jeunes d'entre eux. Des répondantes ont rapporté que d'autres mères, dans les camps, souvent des co-épouses, acceptaient de s'occuper des enfants laissés par leur mère. Mazurana et Carlson ont pu apprendre de la bouche de certaines informatrices qu'avec l'intensification des attaques associées à l'opération «Main de fer», et les déplacements incessants des unités, les commandants de l'ARS se sont mis à désarmer les filles enceintes ou mères de crainte qu'elles ne cherchent à profiter d'un affrontement avec l'UPDF pour s'échapper. Un certain nombre de filles libérées par l'ARS en juin et juillet 2002 ont raconté qu'elles portaient des armes et étaient censées participer aux combats jusqu'à ce que leur unité atteigne la frontière ougandaise; une fois à la frontière, leur commandant leur confisquait leurs armes. Elles franchissaient ensuite la frontière avec le reste du groupe pour pénétrer dans le nord de l'Ouganda.

Ruth G. a été interviewée une semaine après son évasion. Quand a été lancée l'opération «Main de fer», elle a suivi son «époux»-ravisser, un commandant et son unité, depuis le Sud-Soudan jusque dans le nord de l'Ouganda où on lui a confisqué ses armes, comme à toutes les jeunes mères d'enfants. Quand son unité a essuyé une attaque d'hélicoptères de combat de l'UPDF à son arrivée en Ouganda, elle a tenté de s'échapper. Elle a dit à son fils le plus âgé — il avait quatre ans — de s'accrocher à son cou; elle a serré son bébé sur sa poitrine et transporté le petit garçon de son amie et co-épouse sur son dos. «Je ne pouvais pas leur laisser les

enfants [à l'ARS], alors je les ai pris avec moi, même si les conditions étaient difficiles.» Quand Mazurana et Carlson lui ont demandé ce qu'elle comptait faire à présent avec l'enfant de sa co-épouse, vu qu'elle ne disposait d'aucune ressource matérielle pour elle-même et ses propres enfants, elle a répondu qu'elle allait trouver un moyen de se débrouiller et élever l'enfant comme si c'était le sien jusqu'à ce que sa co-épouse réussisse à s'enfuir et vienne le chercher. Elles s'étaient mises d'accord pour que chacune tente de sauver les enfants de l'autre si jamais se présentait une chance d'évasion. Au cas où sa co-épouse ne vienne jamais la rejoindre, a-t-elle expliqué, elle allait élever son enfant comme si c'était le sien (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 12 février 2003).

Un certain nombre de répondantes de l'enquête de Mazurana et Carlson — des filles qui s'étaient évadées, avaient été libérées par l'ARS, capturées par l'UPDF ou encore livrées à l'UPDF — ont souligné qu'à cause de l'opération «Main de fer» et des pressions de l'UPDF, l'ARS cherchait de plus en plus à enlever des filles. Les filles et les jeunes femmes sont celles qui traditionnellement transportent des charges sur leur tête et elles sont habituées à se déplacer rapidement. Les unités de l'ARS étant forcées de se déplacer constamment, elles ont maintenant besoin de porteurs pour transporter armes et vivres. Selon certaines sources, l'ARS recourt à la même pratique dans la zone frontalière du Sud-Soudan et du nord de l'Ouganda, capturant des filles soudanaises pour fournir des porteuses à ses unités qui traversent constamment la frontière dans les deux sens.

Estimations du nombre d'enfants enlevés

CONSTAT :

Il existe des écarts considérables entre les différentes estimations du nombre d'enfants enlevés dans le nord de l'Ouganda, du nombre d'enfants qui ont regagné directement leur foyer et du nombre d'enfants qui transitent par les centres d'accueil et les centres de réadaptation.

Les chiffres relatifs au nombre d'enfants enlevés dans le nord de l'Ouganda (districts de Gulu, d'Apac, de Lira, de Kitgum et de Pader) varient énormément, tout comme les données sur le nombre d'enfants qui reviennent et se font traiter dans des centres d'accueil et de réadaptation pour enfants et jeunes adultes associés avec des forces ou groupes armés¹⁰. On peut présumer qu'il y a eu un plus grand nombre d'enfants et d'adultes enlevés que ce que reconnaissent le gouvernement ougandais, l'ONU

¹⁰ L'UNICEF, par exemple, qui tient à jour la base de données sur les enfants enlevés dont se servent le gouvernement ougandais et la plupart des donateurs étrangers et des ONGI, rapporte que 9 818 enfants ont été enlevés dans le nord de l'Ouganda entre 1990 et 2001. De ce nombre, l'UNICEF en recense 4 263 qui sont rentrés et 5 555 qui manquent encore à l'appel. Pourtant, des cinq centres de réadaptation des ex-enfants soldats existants, les trois centres les plus solidement établis fournissent des chiffres bien différents. World Vision rapporte qu'en 2001, approximativement 5 730 enfants étaient passés par son centre; GUSCO rapporte qu'environ 4 370 enfants avaient suivi son programme, et KICWA a fourni son assistance à 578 enfants. Les trois centres avaient donc vu passer environ 10 678 enfants à la fin de 2001. Il y aurait donc eu 6 415 enfants de plus à être rentrés à la fin de l'année 2001 que ce qu'a recensé l'UNICEF.

et les ONGI qui œuvrent dans la région. À partir de juin 2002 et encore en 2004, vu la multiplication des enlèvements et la montée de l'insécurité dans le nord (HRW, mars et juillet 2003), il est extrêmement difficile de chiffrer le nombre actuel de personnes enlevées. Parce que toutes les données récentes restent des estimations approximatives, l'UNICEF et les autres acteurs concernés devraient profiter de l'occasion pour réviser et peaufiner leurs méthodes de cueillette et de gestion des données sur les personnes enlevées.

En outre, on présume généralement que la grande majorité des enfants qui quittent les groupes armés passent par l'un des cinq centres de réadaptation aujourd'hui ouverts dans le nord de l'Ouganda à l'intention des enfants et des jeunes enlevés par l'ARS (voir par exemple Angulo, 2000; HRW, mars et juillet 2003). Par conséquent, bien qu'ils demeurent encore sous-financés, et ce d'autant plus que la clientèle s'est considérablement accrue au cours de l'année passée, c'est sur ces centres que s'est concentré le soutien des donateurs et des ONG nationales et internationales. Pourtant, 40 % des filles de l'échantillon étudié par Mazurana et Carlson n'avaient jamais transité par l'un de ces centres, et ce pourcentage représente probablement un seuil maximum. Parmi les filles qui n'avaient jamais séjourné dans un centre d'accueil ou de réadaptation (N = 27), 25 % ne se l'étaient jamais fait proposer, 21 % affirmaient qu'il n'existait pas de services de ce genre dans la région, 18 % ignoraient l'existence de tels centres, 11 % jugeaient qu'ils étaient situés dans des zones dangereuses et les avaient par conséquent évités, et 7 % avaient préféré regagner directement leur foyer. Dire que c'est parce que les filles n'ont passé que quelques jours ou quelques semaines en captivité qu'elles ne transitent pas par des centres de réadaptation ne résiste pas à l'analyse. En effet, la durée moyenne et la durée médiane de captivité dans l'échantillon étudié par Mazurana et Carlson étaient supérieures à quatre ans, certaines des filles ayant même été détenues pendant 12 ans.

Soixante et onze pour cent des filles de l'échantillon de Mazurana et Carlson avaient séjourné dans des casernes militaires après avoir été capturées par l'UPDF ou livrées à l'armée régulière par des civils ou des fonctionnaires locaux (voir aussi HRW, mars et juillet 2003; Women's Commission, 2000). De ce nombre (N = 44), 73 % avaient été envoyées par la suite dans un centre de réadaptation, 25 % étaient rentrées directement chez elles ou parties à la recherche de leurs parents (souvent déplacés), et 2 % étaient parties à la recherche d'un membre de leur famille. Par conséquent, 40 % de toute la population à l'étude et plus du quart des filles qui avaient quitté les casernes de l'armée n'avaient pas vraiment pu bénéficier des soins médicaux, de l'aide psychologique ou de l'assistance matérielle que fournissent les centres de réadaptation. À noter que l'UPDF avait reçu consigne de diriger les enfants vers son Unité de protection de l'enfance (UPE), qui devait à son

tour les orienter vers les centres d'accueil et de réadaptation ou des ONG civiles (entrevue avec le directeur de l'UPE de l'UPDF, district de Gulu, bataillon de la 4^e division, 5 décembre 2001; entrevue avec Sandra Oder, 6 décembre 2001). Pourtant, plus du quart des filles de l'échantillon n'ont pas été confiées à ces institutions. Il faut noter que toutes les filles de la population à l'étude ayant été détenues dans une caserne de l'armée y avaient séjourné après la mise en place de l'UPE.

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- Reconnaître que les écarts considérables dans les estimations du nombre d'enfants enlevés et d'enfants qui rentrent traduisent l'incohérence des méthodes d'échantillonnage, de cueillette et d'analyse de données, et risquent de mal orienter le type et la localisation des programmes et services mis en œuvre pour desservir ces enfants.
- Reconnaître que le gouvernement ougandais, à qui incombe pourtant au premier chef la protection et le bien-être de ses propres citoyens, a de manière répétée manifesté son désintérêt pour les ex-enfants soldats. Il doit par conséquent intensifier ses efforts à ce chapitre, et la communauté internationale doit intensifier ses pressions pour l'inciter à s'acquitter de ses obligations.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- Reconnaître que parce qu'un grand nombre de filles regagnent directement leurs communautés sans passer par des centres d'accueil ou de réadaptation, il est nécessaire d'injecter des ressources pour répondre à leurs besoins. Il faut implanter et soutenir au sein des communautés des mesures d'assistance matérielle, de soins médicaux et d'aide psychologique pour les filles et leurs familles. Il convient en outre d'accroître les ressources et de multiplier les programmes destinés à la réinsertion des filles qui ont transité par les centres.

La protection des droits humains

CONSTAT :

La protection des droits fondamentaux des enfants est insuffisante dans les casernes de l'UPDF.

Les efforts déployés pour sensibiliser l'UPDF aux droits des enfants, en particulier aux droits des enfants qui quittent l'ARS ou des ex-captifs de l'ARS, ont porté fruit et un pas important a été franchi avec la création en 1999 de l'Unité de protection de l'enfance au sein de l'UPDF. Lors des affrontements armés, les troupes de l'UPDF ont dans certain cas la consigne de faire feu pour disperser les enfants, et non pour les tuer, et de s'arranger pour faciliter leur évacion et leur capture. Par exemple, si les renseignements militaires signalent la présence d'une unité de 50 membres de l'ARS dont peut-être 20 sont armés, l'UPDF n'emploiera pas la force maximale contre ce groupe (entrevue avec le directeur de l'UPE, district de Gulu, bataillon de la 4^e division, 5 décembre 2001; entrevue avec Sandra Oder, 6 décembre 2001).

On ne sait pas clairement si ces tactiques sont souvent employées, parce des enfants captifs de l'ARS sont blessés et tués. Betty O., qui était enceinte quand elle s'est échappée à la faveur d'une attaque de son unité par des hélicoptères de combat, a rapporté que son enfant de cinq ans avait été touché par un éclat de bombe aux côtes et au dos, et qu'il a maintenant les jambes paralysées (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 12 février 2003). La fille de deux ans et demi d'Innocence F., âgée elle-même de 15 ans, a été blessée par des soldats de l'UPDF alors que sa mère tentait de s'échapper de l'ARS en septembre 2002. Innocence n'était pas armée et elle portait sa fille quand celle-ci a été blessée. La première nuit qu'elles ont passée à la caserne de l'UPDF, la petite fille, pourtant grièvement blessée, n'a reçu aucun soin médical. Elles ont été détenues à la caserne pendant un mois, séjour durant lequel on a soigné la petite fille, avant d'être confiées à un centre de réadaptation civil. Le bras de la petite fille est aujourd'hui déformé et on peut constater que les os ont été endommagés sur toute la longueur du membre (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 12 février 2003).

Avant la mise en place de l'Unité de protection de l'enfance au sein de l'UPDF, les enfants de l'ARS faits prisonniers ou livrés à l'armée passaient souvent de trois à quatre mois et même plus longtemps dans les casernes (voir également HRW, mars et juillet 2003). L'objectif, à présent, est de les remettre, si leur état de santé le permet, entre les mains d'ONG dans les deux semaines suivant leur capture pour qu'ils suivent un programme de réadaptation (entrevue avec le directeur de l'UPE, district de Gulu, bataillon de la 4^e division, 5 décembre 2001). On constate effectivement que la durée de la détention des filles dans les casernes diminue. Parmi les filles de l'échantillon de Mazurana et Carlson qui ont séjourné en caserne (N = 44), 75 % ont dit y être restées de un à sept jours, et 20 % de deux à quatre semaines. Fait important à noter, même si les filles passent moins de temps dans les casernes, elles ne sont en revanche pas toutes confiées à des centres de réadaptation.

Parmi les filles de l'échantillon de Mazurana et Carlson qui ont été détenues dans les casernes, 30 % ont déclaré avoir été bien traitées. Parmi celles-ci, la plupart ont dit en avoir été très surprises, car les commandants de l'ARS les avaient averties que les soldats de l'UPDF les tueraient sur-le-champ si jamais elles étaient faites prisonnières. Quand on lui a demandé ce qu'elle avait trouvé de positif durant sa détention à la caserne, Grace P. a répondu : «Le fait qu'on ne nous ait pas tuées. Ils nous ont donné à boire et à manger, et personne n'a levé la main sur nous. Nous pensions que nous allions mourir, mais personne ne nous a touchées, nous étions bien traitées» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 13 février 2003). «J'avais très peur, a raconté pour sa part Alice L. J'étais sûre qu'on allait me tuer. Mais ces gens nous ont accueillies, nous ont donné à manger. Ils ont dit qu'ils ne nous feraient pas de mal, ils voulaient que nous rentrions toutes chez nous» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 13 février 2003).

Si ces témoignages traduisent des progrès significatifs, il reste que les droits fondamentaux des filles et des garçons ne sont pas toujours respectés durant leur détention dans les casernes de l'UPDF. Vingt-trois pour cent des filles de l'échantillon de Mazurana et Carlson ayant séjourné en caserne ont parlé de la peur des représailles, de l'absence de sécurité physique et du harcèlement exercé par des membres de l'UPDF. Fama O., qui a quitté la caserne en juillet 2002, a raconté que certains des enfants détenus avec elle étaient si traumatisés par ce qu'ils avaient vécu au sein de l'ARS qu'ils en avaient perdu l'usage de la parole. Elle a rapporté que ces enfants étaient battus durant les interrogatoires parce qu'on voulait leur soutirer des informations et les «faire parler» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 14 février 2002).

Des filles ont raconté que des soldats de l'UPDF avaient cherché à attenter à leur vie lors de leur séjour en caserne, notamment en les agressant et en essayant de les tuer (voir aussi HRW, mars et juillet 2003). Patience A. a raconté qu'elle était détenue dans une caserne de l'UPDF lorsque l'ARS a effectué un raid particulièrement atroce au cours duquel un habitant du village a été bouilli vivant et les autres villageois forcés de manger son cadavre. Les soldats de la caserne où elle était détenue étaient furieux et ils ont traîné Patience dans le village où avait eu lieu l'attaque en la brutalisant et en lui disant que c'était ce genre de choses que commettaient les gens de son espèce, qu'elle méritait de mourir, et qu'on devrait la tuer sur-le-champ. Patience a expliqué que c'est uniquement parce qu'un des civils qui s'étaient attroupés a demandé qu'on lui laisse la vie sauve, que les soldats ont décidé de ne pas la tuer et l'ont ramenée à la caserne (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 11 février 2003). Lily P. a raconté que lorsqu'elle était détenue en caserne en 2001 dans le district de Pader, on lui disait qu'elle aurait dû rester chez les rebelles «parce qu'elle était une rebelle», et elle a jouté que les soldats ont menacé de la tuer (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 17 février 2003).

Certaines filles ont raconté que les militaires exerçaient d'intenses pressions pour recruter les enfants détenus (voir aussi HRW, mars et juillet 2003). Fama O. a raconté que durant son séjour en caserne en juillet 2002, les soldats disaient aux enfants qu'il risquaient d'être recapturés par l'ARS s'ils rentraient chez eux, et qu'il valait mieux pour les filles sans enfants et ceux et celles qui avaient environ 15 ans de rejoindre les rangs de l'UPDF. «Les soldats devraient cesser d'agir ainsi et respecter notre dignité, a déclaré Fama, mais de nombreux enfants se sont effectivement enrôlés» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 14 février 2002).

Au même moment, des rapports révélaient que l'UPDF continuait de recruter des enfants pour les incorporer dans les Unités de défense locale (UDL). C'est l'UPDF qui forme et arme ces milices, et qui fournit les uniformes et l'argent des soldes, ce qui, à toutes fins pratiques, fait de ces miliciens des membres de l'UPDF¹¹. Alors que ces milices sont censées demeurer au sein des collectivités et des villages, des filles interviewées par Mazurana et Carlson ont dit avoir combattu des enfants de leur âge membres des UDL au Sud-Soudan lors de l'opération «Main de fer», ce qui indique que ces milices sont déployées par l'UPDF comme unités supplémentaires à l'extérieur des zones qu'elles sont censées protéger (voir également HRW, mars 2003).

Certaines des filles interviewées ont dit qu'elles n'étaient pas en sécurité dans les casernes, et notamment qu'on les laissait sans protection en cas d'attaque de l'ARS. Elle ont dit avoir fait l'objet de harcèlement sexuel de la part de soldats de l'UPDF et d'autres ex-enfants soldats de l'ARS. Selon Robin K., certains des soldats plus jeunes de l'UPDF se droguaient et se rendaient aux baraquements où étaient détenues les filles, pour les harceler afin d'obtenir des services sexuels. Lorsque Robin et quelques autres filles ont signalé cette conduite aux officiers de la caserne, ceux-ci les ont harcelées à leur tour et les ont battues (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 17 février 2003).

Enfin, les enfants et adolescents de l'ARS sont censés, à leur arrivée à la caserne, recevoir des vêtements, de la nourriture et, si nécessaire, des soins médicaux (entrevue avec le directeur de l'UPE, district de Gulu, bataillon de la 4e division, 5 décembre 2001). Or, 55 % des filles de l'échantillon de Mazurana et Carlson ayant été détenues en caserne ont dit ne pas avoir reçu de vêtements, 52 % ont dit qu'on ne leur avait pas fourni de produits et articles de toilette, notamment du savon et de l'huile pour les cheveux et le corps, et 52 % n'ont reçu aucun soin médical, même celles qui étaient grièvement blessées ou dont les enfants avaient été blessés par balles ou atteints par des éclats d'obus. Cette incurie des autorités militaires contrevient au droit international humanitaire.

¹¹ Entrevue avec le chef d'une collectivité du nord de l'Ouganda, 10 février 2003; entrevue avec les parents d'enfants enlevés, nord de l'Ouganda, 11 février 2003; observation personnelle de membres d'UDL à Gulu, 9 février; voir également HRW, 2003.

POLITQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement ougandais devrait :

- Clarifier et faire appliquer les directives interdisant le recrutement d'enfants dans les forces armées gouvernementales, y compris au sein des Unités de défense locale.
- Faire immédiatement enquête sur les pratiques de recrutement sous pression des enfants rescapés de l'ARS auquel se livrerait l'UPDF et entamer rapidement des poursuites à l'endroit des contrevenants.
- Faire en sorte que dans toutes les casernes de l'UPDF où sont conduits et détenus les enfants associés à l'ARS, on procure à ces derniers des vêtements et des produits et articles de toilette, notamment du savon, de l'huile et des serviettes sanitaires, ainsi que des soins médicaux immédiats si nécessaire. De plus, il faut veiller à ce que les filles, ainsi que les mères-adolescentes et leurs enfants, soient logées dans des locaux séparés de ceux des hommes et des garçons, et placés sous la supervision directe de personnel féminin, comme l'exige le droit humanitaire international.
- Faire en sorte que les enfants soient dirigés vers les Unités de protection de l'enfance ou des centres d'accueil civils le plus vite possible et quand les conditions de transfert sont suffisamment sûres.
- Suspendre immédiatement toutes les accusations de trahison portées contre les enfants enlevés par l'ARS et respecter l'amnistie accordée à tous les enfants ex-combattants et ex-captifs de l'ARS.

Les Nations Unies, les États et les ONGI devraient :

- Exercer un contrôle et des pressions sur le gouvernement ougandais pour qu'il donne suite aux recommandations qui précèdent.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Le gouvernement ougandais devrait :

- Renforcer l'Unité de protection de l'enfance de l'UPDF pour rendre plus efficace son travail d'intervention et de formation sur les droits de l'enfants, surtout en ce qui touche aux droits des filles.

Les Nations Unies, les États et les ONGI devraient :

- Appuyer les organisations locales et internationales qui surveillent l'UPDF sur le traitement des enfants par l'UPDF.

Les centres de réadaptation

CONSTAT :

Les centres de réadaptation dispensent dans leurs locaux des services essentiels mais il y a des lacunes à combler en matière de suivi et de réinsertion sociale.

Les centres d'accueil et de réadaptation offrent aux enfants et adolescents des services essentiels et de qualité en matière de soins médicaux, d'aide psychologique et de thérapie, de conditions d'hygiène et d'assistance matérielle (voir aussi Women's Commission). À leur arrivée dans un centre de réadaptation comme ceux qu'administrent Gusco ou World Vision, les nouveaux pensionnaires sont accueillis par les autres enfants qui chantent et frappent dans leurs mains pour leur souhaiter la bienvenue. On leur fournit une cuvette pour se laver, de quoi se vêtir et se chausser, de l'huile pour leurs cheveux et leur corps. On leur donne un bain, on leur coupe les ongles et les cheveux, et on jette les vêtements qu'ils portaient en arrivant pour signifier qu'ils amorcent une nouvelle vie. Plusieurs centres permettent aux enfants de suivre des rituels traditionnels de purification ou de guérison, tandis que d'autres privilégient plutôt les cérémonies religieuses chrétiennes. Les infirmières des centres dispensent des soins médicaux et infirmiers courants et entrent en contact avec les hôpitaux pour des examens ou des traitements plus poussés. Les centres emploient en outre des thérapeutes et des travailleurs sociaux qui interviennent auprès des enfants selon diverses approches (voir aussi Women's Commission, 2000).

Parmi les filles interviewées par Mazurana et Carlson qui avaient séjourné dans un centre d'accueil ou de réadaptation (N = 41), 98 % ont dit y avoir reçu une aide appropriée en matière de soins médicaux, d'aide psychologique, d'hygiène et d'assistance matérielle, et 80 % ont qualifié leur expérience au centre de bonne ou d'excellente¹². Mazurana et McKay et Mazurana et Carlson ont constaté que les filles qui étaient passées par un centre d'accueil ou de réadaptation attachaient toutes beaucoup de valeur aux soins qu'elles y avaient reçus et estimaient qu'elles y avaient été bien traitées et avec respect (voir aussi HRW, mars et juillet 2003; Isis-WICCE, 2001a; Women's Commission, 2000).

À la fin des années 90, les centres ont commencé à intensifier leur travail auprès des communautés que réintégraient les enfants, mais où ces derniers n'étaient pas nécessairement les bienvenus. Rapprocher les membres de la communauté et les enfants constitue donc une tâche essentielle¹³. Le fait d'être acceptées par leur milieu est indispensable pour que les filles puissent rebâtir leur vie. Malgré leur dévouement, les centres de transit et de réadaptation ne disposent pas du personnel

¹² Certaines avaient déjà quitté le centre au moment où Mazurana et Carlson les ont interviewées. Pour tenter de réduire les risques d'informations biaisées de la part des filles interviewées qui séjournaient encore dans un centre, Mazurana et Carlson ont interviewé la majorité d'entre elles par l'entremise d'un interprète qui avait de l'expérience auprès des ex-captives de l'ARS mais ne faisait pas partie du personnel du centre.

¹³ Entrevue avec Ochora Ochitti, 30 novembre 2001; Angelina Acheng Atyam, communication personnelle, 30 novembre 2001; entrevue avec Josephine Amogm, 4 décembre 2001; voir également Women's Commission, 2000.

ni des fonds nécessaires, vu l'ampleur de la tâche, pour assurer le travail de suivi et de réinsertion au sein des communautés. Mazurana et McKay ont constaté qu'il est rare que les travailleurs sociaux fassent un suivi une fois que les filles ont quitté le centre. Dans leur échantillon de filles ayant séjourné dans un centre de réadaptation, seules celles qui vivaient dans la communauté et qui retournaient au centre de leur propre chef ont dit avoir fait l'objet d'un suivi de la part d'un travailleur social d'un centre.

Le travail de suivi et l'aide à la réinsertion sont nécessaires dans la mesure où les filles sont souvent stigmatisées ou font l'objet de menaces quand elles tentent de réintégrer leur communauté, de la part notamment de maris, de membres de la famille immédiate et de la famille élargie, et de membres de la communauté (voir également HRW, mars 2003; Isis-WICCE, 2001a, 2001b; Temmerman, 2001; Women's Commission, 2000). Parmi les filles interviewées par Mazurana et Carlson qui avaient tenté de réintégrer leur communauté (N = 42), 64 % ont dit s'être senties stigmatisées, 41 % ont rapporté avoir été physiquement menacées, et 10 % ont dit avoir été agressées physiquement et battues, celles qui avaient des enfants rapportant les plus hauts taux de stigmatisation, de menaces et de brutalités infligées à elles-mêmes et à leurs enfants. Les politiques des ONG qui, dans un effort pour «réinsérer» les enfants, les réintroduisent dans des milieux où ils ne sont pas en sécurité, font que certains de ces enfants sont recapturés ou tués par l'ARS.

La plupart des fugitives de l'ARS qui regagnent directement leur communauté (celles qui ne séjournent ni en caserne ni en centre) se retrouvent dans une situation très précaire à cause de l'insécurité et du dénuement extrême dans lequel elles se retrouvent (HRW, 2003; Isis, 2001a; Isis, 2001b; Temmerman, 2001; Women's Commission, 2000). Parmi les filles rentrées dans leur communauté à qui Mazurana et Carlson ont posé une question ouverte sur ce qu'elles trouvaient le plus difficile depuis leur retour, la moitié ont mentionné la misère matérielle, notamment le manque de nourriture, 14 % ont mentionné le stress psychologique et la stigmatisation, 10 % la peur due à l'insécurité, 10 % la peur engendrée par les événements passés, et le reste le fait de ne pouvoir fréquenter l'école, l'absence de soins médicaux et de logement, et la solitude.

Quand Mazurana et Carlson leur ont posé une autre question ouverte en leur demandant quels étaient les facteurs qui, à leur avis, pouvaient le mieux faciliter leur réinsertion, 29 % ont déclaré que rien ne pouvait les aider. Toutefois, 20 % d'entre elles ont mentionné l'appui et l'aide de la communauté, 15 % l'appui et l'aide de leur famille, 7 % le counseling et la thérapie, et 5 % l'accès à l'école, à une formation professionnelle et la prière; d'autres facteurs comme le fait de vivre en sécurité et l'accès à la nourriture, ont aussi été mentionnés par les répondantes. Par conséquent, si le travail d'intervention au sein des communautés pour rétablir les liens affectifs et panser les blessures s'avère absolument essentiel, il doit s'assortir d'une assistance matérielle de manière à réduire le dénuement et l'insécurité qui sont le lot des filles qui rentrent chez elles.

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Accroître leur soutien aux centres d'accueil et de réadaptation pour leur permettre d'élargir les services qu'ils offrent dans leurs locaux et de desservir les enfants qui arrivent aujourd'hui en plus grand nombre.
- > Assurer l'accès aux soins médicaux pour les enfants et les jeunes qui regagnent leur foyer, y compris les mères-adolescentes et leurs enfants. Vu qu'un grand nombre d'adolescentes rentrent directement chez elles, une bonne part de cette assistance médicale doit être offerte au sein même des communautés et des villages.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Fournir aux centres les ressources nécessaires pour élargir leurs services dans leurs locaux, en particulier l'aide psychosociale et le soutien apporté aux enfants pour qu'ils retournent à l'école ou suivent une formation.
- > Fournir aux centres les moyens de mieux se faire connaître au sein des communautés, parce que de nombreux enfants et adolescents ex-captifs de l'ARS ignorent leur existence. Les enfants qui ont regagné directement leur communauté et qui tentent par la suite d'être admis dans ces centres ne doivent pas se heurter à un refus.
- > Donner aux organisations communautaires les moyens de suivre les enfants et de promouvoir et faire respecter le droit au retour et à la réinsertion des enfants dans leur milieu. L'association de parents CPA Ouganda est un exemple de groupe qui travaille en ce sens.
- > Développer une méthode d'évaluation uniforme et efficace pour mesurer les risques de recapture des enfants par l'ARS après leur retour. Si les risques de recapture sont de modérés à élevés, il faut offrir aux enfants rescapés une solution de rechange en attendant que soient réunies les conditions permettant leur retour.

Scolarité et formation professionnelle

CONSTAT :

Les filles veulent exercer leur droit à l'éducation et à la formation professionnelle.

La plupart des filles enlevées par l'ARS, qui représentaient 87 % de la population étudiée par Mazurana et Carlson (N = 68), ont été capturées alors qu'elles fréquentaient l'école primaire; ces données sont à peu de choses près identiques à celles qui figurent dans les récents rapports internes de l'UNICEF/Ouganda (UNICEF, document interne à circulation restreinte, janvier 2003). Même si l'éducation primaire est gratuite, nombreuses sont les filles qui ne retournent pas à l'école parce que leurs manuels scolaires et leurs uniformes ont été volés ou détruits, qu'il n'y a pas d'argent pour les remplacer, ou parce que les écoles sont fermées à cause de la proximité des rebelles ou encore parce que leurs familles ont été déplacées. Dans d'autres cas, les filles qui sont demeurées captives de l'ARS pendant de nombreuses années ont honte de retourner sur les bancs de l'école aux côtés d'enfants plus jeunes qu'elles. À cause de l'appauvrissement engendré par le conflit armé, rares sont celles qui ont les moyens de s'inscrire à l'école secondaire (voir également HRW, 2003; Isis-WICCE, 2001a; Women's Commission, 2000).

Au sein du groupe étudié par Mazurana et Carlson, 43 % des filles avaient repris l'école, tandis que 48 % ne l'avait pas fait. Pourtant, 79 % d'entre elles voulaient qu'on les aide à se scolariser, y compris en suivant des cours de rattrapage intensifs (voir aussi Women's Commission, 2000). «Ce que je veux que vous compreniez bien, c'est qu'il faut que j'aille à l'école», a déclaré Regina A., âgée de 14 ans (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 18 février 2003). Regina et sa petite sœur de 12 ans résidaient à titre de personnes déplacées dans la ville de Lira. Lors de l'attaque de leur village, leur père avait été tué et Regina enlevée; leur mère, qui avait été blessée par les rebelles, était incapable de s'occuper de ses filles. Le village avait été déserté par ses habitants, et lorsque Regina s'est échappée de l'ARS, elle a retrouvé sa mère et sa sœur à Lira. Comme l'a expliqué Regina, le problème c'est qu'il n'y a pas de chef de famille. Elle et sa sœur sont encore des enfants, leur mère est trop faible et elles ont donc besoin de reprendre leurs études si elles veulent être en mesure de se débrouiller. Pauline A., enlevée lorsqu'elle était en quatrième année du primaire, cherche elle aussi des moyens de retourner à l'école : «Je veux atteindre le niveau d'éducation le plus avancé que je pourrai (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 13 février 2003).

Certaines filles ont trouvé des moyens ingénieux de continuer à fréquenter l'école. Grace F., qui a 15 ans, s'apprête à redoubler sa sixième année de primaire. Même si elle est une des meilleures élèves de sa classe, elle n'a pas les moyens de passer les examens d'entrée en septième année, ni les ressources pour payer les frais

d'inscription à l'école secondaire, si bien qu'elle redouble tout en cherchant des moyens de réunir l'argent nécessaire pour poursuivre sa scolarité (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 17 février 2003). D'autres jeunes filles qui sont restées au sein de l'ARS pendant de nombreuses années désirent encore retourner à l'école et ont suggéré des cours de rattrapage intensifs. Ce genre de programme n'existe pas encore dans le nord de l'Ouganda, mais il en existe des modèles en Sierra Leone desquels on peut s'inspirer. L'IRC prévoit offrir ce type de programme dans le nord de l'Ouganda, grâce à une subvention de 3 millions de dollars octroyée par le Department of Labor des États-Unis (DOL), à l'intention des filles, y compris celles qui ont des enfants.

Un certain nombre de jeunes filles plus âgées et de jeunes femmes ont insisté sur la nécessité d'apprendre un métier : 75 % des filles de l'échantillon de Mazurana et Carlson ont placé la formation professionnelle au rang des conditions nécessaires à leur réinsertion (voir également Women's Commission, 2000). Mais il reste que les ouvertures en ce domaine sont limitées, certaines professions étant saturées (comme la confection ou la menuiserie) et les effets du conflit armé sur l'économie si dévastateurs que les centres de réadaptation envisagent actuellement d'offrir des cours dans des matières et métiers différents.

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Financer et encourager l'accès des filles à l'éducation.
- > Soutenir la conception et la mise en place de cours intensifs de rattrapage scolaire pour les filles et les garçons plus âgés qui ont manqué plusieurs années d'école. Les programmes implantés par l'UNICEF et l'organisme FAWE en Sierra Leone pourraient servir de modèles.
- > Financer des études de faisabilité sur le marché de l'emploi de manière à permettre aux ONG locales et internationales qui œuvrent dans le nord de l'Ouganda d'offrir des cours de formation professionnelle adaptés au marché de l'emploi. Il faut en outre soutenir le développement et l'expansion des programmes de formation technique ou professionnelle offerts par certaines ONG.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Soutenir les programmes d'éducation et de formation professionnelle dispensés par les écoles locales et des ONG internationales et locales qui s'occupent des enfants rescapés de l'ARS. Les programmes d'éducation mis au point par l'UNICEF/Sierra Leone et par le Forum for African Women Educationalists (FAWE) de Sierra Leone, ainsi que les programmes de formation professionnelle développés par Caritas-Makeni, en Sierra Leone, peuvent servir de modèles. En Ouganda, les exemples dont on peut s'inspirer sont ceux de l'association de parents CPA Ouganda, de World Vision et de Gusco, à Gulu.
- Le gouvernement ougandais devrait :***
- > Assurer la protection nécessaire pour que les écoles du nord du pays puissent rester ouvertes et pour que les élèves ne risquent pas d'être enlevés ou attaqués.
- > Offrir aux enfants du nord de l'Ouganda l'accès gratuit à l'éducation secondaire, en assumant les frais de scolarité ainsi que les coûts des uniformes et des manuels scolaires.

Les mères-adolescentes

CONSTAT :

Les mères-adolescentes se heurtent à du rejet et à des problèmes d'insécurité lorsqu'elles tentent de se réinsérer dans leur milieu, et elles éprouvent d'énormes difficultés à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

«Revenir chez moi, mais pour retrouver quoi?» a déclaré une jeune mère interviewée (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 20 novembre 2001). Les ex-captives de l'ARS ayant des enfants qui figurent dans l'échantillon de Mazurana et Carlson (N = 28) ont rencontré des difficultés de taille à leur retour, notamment la pénurie de nourriture et de médicaments pour elles et leurs enfants, la rareté ou l'absence de ressources pour leurs enfants, l'incapacité d'envoyer leurs enfants à l'école faute d'argent, le rejet et l'exclusion de la part d'ex-époux et de membres de leur famille immédiate, de la famille élargie et de la communauté, ainsi que la stigmatisation,

les menaces et les brutalités dirigées contre elles et contre leurs enfants (voir également HRW, 2003). Une étude récemment menée par l'association CPA Ouganda, dont le rapport n'a pas été publié, en arrive à des constats similaires (entrevue avec le Dr Frank Olyet, 14 février 2003)¹⁴.

Agnès Y., mère de deux enfants en bas âge (un et deux ans) conçus et nés en captivité, a expliqué qu'elle vivait à présent chez un parent éloigné à Gulu à cause de l'insécurité qui règne dans son village et de la mort de ses parents. L'épouse de l'homme qui l'héberge ne l'aime pas et la traite comme une domestique, refuse régulièrement de la nourrir à Agnès et à ses enfants, et manifeste son agressivité physiquement et verbalement. Agnès aimerait s'en aller mais ne dispose pas des ressources nécessaires pour se loger et nourrir ses enfants et elle ignore où sont ses autres parents depuis qu'ils ont été déplacés (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 11 février 2003).

Il faut noter que dans la population étudiée par Mazurana et Carlson (N = 68), 37 % des filles, incluant presque toutes les jeunes filles déjà mères, étaient enceintes d'enfants conçus en captivité. L'association de parents CPA a constaté des taux similaires de grossesse dans l'échantillon qu'elle a étudié. De plus, la CPA a constaté que lors des entrevues avec des parents ou des parents-substituts, certains se sont plaint du fait que les filles partaient avec d'autres hommes pour revenir plus tard avec d'autres enfants, nécessitant par conséquent davantage de soutien. Les parents ont souligné qu'ils avaient besoin d'assistance et de ressources pour être en mesure de mieux s'occuper de leurs enfants et de leurs petits-enfants (entrevue avec Frank Olyet, 14 février 2003).

L'étude de Mazurana et Carlson et celle de la CPA révèlent que dans les centres d'accueil et de réadaptation, même si certains des enfants d'ex-captives sont d'âge scolaire, il n'existe pas d'activités pédagogiques ou scolaires à leur intention. À l'heure actuelle, les centres d'accueil et de réadaptation voient leur population augmenter considérablement et ils ont besoin de soutien supplémentaire pour répondre aux besoins de tous leurs pensionnaires.

Mazurana et Carlson, ainsi la CPA, ont constaté que pour minimiser la stigmatisation et les brutalités ainsi que les risques de recapture par l'ARS, certaines mères-adolescentes préfèrent se débrouiller seules et s'installer avec leurs enfants dans de nouveaux villages ou dans les centres urbains du nord du pays. Elles choisissent délibérément de vivre loin de leur propre communauté et évitent de cohabiter avec d'autres filles dans la même situation qu'elles, de crainte d'attirer l'attention. Elles ont peur de déclencher l'hostilité de la communauté ou de se faire repérer et enlever

¹⁴ L'étude de l'association CPA portait sur 59 jeunes mères de quatre localités du district de Gulu. La cueillette des données a été réalisée au moyen de questionnaires. On a posé aux filles une série de questions sur leurs problèmes de réinsertion et leurs mécanismes d'adaptation, leurs rapports avec la communauté, la famille et leurs propres enfants, ainsi que sur leurs perspectives d'avenir. On a interviewé les parents et les tuteurs des filles, ainsi que des commerçantes qui vendent sur les marchés pour s'assurer qu'elles acquièrent des habiletés pour gagner leur vie plus tard, ainsi qu'avec le personnel des ONG qui rencontrent ces filles et des «leaders» locaux. C'est la CPA qui s'est chargée de la cueillette, de la gestion et de l'analyse des données.

à nouveau par l'ARS. La CPA constate dans son rapport que les mères-adolescentes ne se font pas mutuellement confiance et préfèrent rester isolées plutôt que d'être regroupées avec des filles dans la même situation.

Finalement, on peut lire dans les deux études — celle de Mazurana/Carlson et celle de la CPA — que les mères-adolescentes accordent une très grande importance à l'éducation de leurs enfants, et la font souvent passer avant leur propre éducation. Dans l'échantillon de mères-adolescentes de Mazurana et Carlson (N = 28), 94 % ont placé l'éducation de leurs enfants au premier rang de leurs priorités, même si elles n'ont pas les moyens de les envoyer à l'école. Voici ce que Mary A. a dit à propos de sa fille : «Je suis préoccupée par la scolarité de ma fille. Je veux qu'elle aille à l'école» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 12 février 2003). Innocence O., enlevée par l'ARS quand elle était en troisième année du primaire, a passé huit ans dans l'ARS et en est ressortie mère de deux enfants : «Mon enfance a été détruite, mes camarades de classe sont parties. Si je peux trouver un moyen de faire instruire mes enfants, peut-être pourront-ils faire ce que moi-même je n'ai pas pu faire?» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 13 février 2003). Betty L., mère de trois enfants âgés de un à quatre ans conçus et nés en captivité, a déclaré pour sa part : «L'éducation pour mes enfants, c'est quelque chose d'important qui leur donnera de l'espoir en l'avenir et me donnera même peut-être un avenir, à moi aussi» (entrevue réalisée dans le nord de l'Ouganda, 18 février 2003).

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- Reconnaître le fait qu'environ 30 % de toutes les filles rescapées de l'ARS reviennent avec des enfants, et prendre conscience du nombre élevé, au début de l'année 2003, de mères-adolescentes qui s'échappent ou sont libérées à cause de l'intensification des hostilités.
- Reconnaître que les centres de réadaptation ne sont pas actuellement en mesure de fournir aux enfants des mères-adolescentes autre chose qu'une assistance matérielle élémentaire, des soins médicaux et de l'aide alimentaire pendant la durée de leur séjour. Il faut accroître le soutien financier apporté à ces centres pour qu'ils puissent mieux desservir les enfants des mères-adolescentes.
- Élaborer en collaboration avec les centres et les mères-adolescentes des programmes d'assistance pour les enfants de ces dernières durant leur séjour et leur permettre d'entamer leur scolarité et de continuer à fréquenter l'école après leur départ du centre.
- Veiller à ce que les droits des mères-adolescentes et de leurs enfants nés en captivité figurent clairement à l'ordre du jour des pourparlers de paix tant au Soudan qu'en Ouganda. Il faut en particulier, lors des négociations, se pencher sur le fait que les enfants nés en captivité au Sud-Soudan sont des apatrides.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les États donateurs et les ONGI devraient :

- Élaborer en collaboration avec les mères-adolescentes des programmes prévoyant une assistance pour défrayer le loyer ou des meubles et articles de maison, la nourriture, les médicaments et les vêtements, pour elles-mêmes et leurs enfants, ainsi que l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle ou à des projets générateurs de revenus.
- Offrir des services de garderie ou l'accès à l'école pour les enfants d'âge scolaire lorsque leurs mères fréquentent l'école ou apprennent un métier. Les programmes d'éducation doivent tenir compte des droits et des besoins des mères-adolescentes, et en particulier prévoir un local et des matelas pour les enfants, et des repas pour les mères et les enfants pendant la journée.
- Prévoir des programmes d'assistance pour que les enfants des mères-adolescentes puissent avoir accès à l'éducation, car ces jeunes femmes ne disposent pas nécessairement des moyens ou du soutien nécessaire pour permettre à leurs enfants de fréquenter l'école.

Le dialogue, voie de la paix

CONSTAT :

Les filles et les jeunes femmes rescapées de l'ARS préconisent, pour instaurer la paix, le dialogue entre le gouvernement ougandais et l'Armée de la résistance du Seigneur.

Dans la population étudiée par Mazurana et Carlson (N = 68), 62 % des filles et jeunes femmes estiment que l'instauration de la paix dans le nord de l'Ouganda passe nécessairement par l'amorce de pourparlers entre le gouvernement et l'ARS, et préconisent l'intervention et la médiation de la communauté internationale. Les répondantes des deux études, celle de Mazurana et McKay et celle de Mazurana et Carlson, ont déclaré que les enfants enlevés par l'ARS, comme elles-mêmes l'avaient été, étaient forcés de combattre ou de servir de boucliers humains (voir également HRW, 2003; Isis-WICCE, 2001a, 2001b; Temmerman, 2001; Women's Commission, 2000). L'ARS et l'UPDF ne cessent de violer les cessez-le-feu. Il est donc impératif que la communauté internationale intervienne pour assurer une issue diplomatique au conflit, mettre un terme aux hostilités et permettre la libération de milliers de captifs.

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement ougandais, les Nations Unies, les États donateurs et les ONGI devraient :

- Reconnaître que l'opération «Main de fer» a provoqué une multiplication des enlèvements dans le nord de l'Ouganda et au Sud-Soudan, aggravé l'insécurité des personnes et semé la mort, sans pour autant parvenir à mettre un terme au conflit.
- Faire appel à tous les bons offices pour encourager l'amorce de pourparlers entre le gouvernement ougandais et l'ARS de manière à instaurer une paix durable.
- Demander au Secrétaire général des Nations Unies de nommer un envoyé spécial pour assurer la libération des enfants et adultes captifs de l'ARS, et pour favoriser un règlement pacifique du conflit.

Sierra Leone

On trouvera dans cette section des données assorties d'analyses sur la présence, le rôle et les expériences des filles et, dans une moindre mesure, des jeunes femmes, au sein des groupes rebelles du RUF et de l'AFRC, de l'armée gouvernementale (SLA) et des milices pro-gouvernementales, les CDF (Forces de défense civile), durant la guerre civile 1991-2002. Suivront une description et une analyse des expériences vécues par les filles après avoir quitté le groupe armé — programme officiel de DDR, foyers d'accueil, centres de soins intérimaires (ICC) et centres de réadaptation mis en place par des ONG nationales et internationales. En conclusion, les filles elles-mêmes donneront leur point de vue sur les mesures qu'elles estiment prioritaires pour assurer leur réinsertion sociale et rebâtir leur vie.

Les filles enrôlées dans les forces et groupes armés en Sierra Leone

CONSTAT :

On a sous-estimé le nombre et le rôle des filles dans toutes les forces et groupes armés.

Le nombre de filles incorporées dans les forces et groupes armés est supérieur à ce qui avait d'abord été établi¹⁵, en partie parce qu'on avait sous-évalué leur présence au sein des CDF¹⁶ (tableau 9). Les filles et les jeunes femmes assumaient différentes fonctions dans les forces combattantes (voir également AI, 2001; Coalition, 2001; HRW, 1998; HRW, 1999; Mazurana, McKay, Carlson et Kasper, 2002; Women's Commission, 2002). En utilisant la méthode des quotas, Mazurana et Carlson ont pu sélectionner et interroger un échantillon de 50 filles et jeunes femmes en Sierra Leone pour représenter une population de 10 000 ex-combattantes/captives — la marge d'erreur étant de plus ou moins 14 % (intervalle de confiance à 95 %).

¹⁵ Les effectifs des forces en présence sont basés sur les estimations les plus conservatrices et les plus fiables. À cause de la confusion des fonctions remplies par les membres des forces combattantes (ex : les porteuses et «épouses» participent également aux combats), nous avons inclus dans nos chiffres tous les membres des factions et forces armées. Les effectifs des forces en présence au plus fort des affrontements sont estimés à 45 000 pour le RUF et à 10 000 pour l'AFRC (Radda Barnen, Africa Report : Sierra Leone, 2002, http://www.globalmarch.org/virtual-library/csucs/country-reports/africa/sierra_leone.htm). Le chiffre de 10 000 membres de l'AFRC semble hautement improbable, vu que 8 860 combattants de l'AFRC sont passés par le programme de DDR (voir tableau 2). Si l'on se base sur le pourcentage de membres du RUF qui ont suivi le programme de DDR (54 %), les effectifs de l'AFRC seraient plutôt de 20 000 membres. Les enfants-soldats constituaient 50 % des membres du RUF et de l'AFRC (Radda Barnen, 2002), les filles composant entre 33 et 50 % de cette catégorie (Coalition, 2001; Radda Barnen, 2002). Les données recueillies sur le terrain par Mazurana et Carlson confirment la présence d'un fort pourcentage de filles au sein du RUF et de l'AFRC. La majorité des ex-combattants des deux sexes interviewés ont déclaré que les enfants représentaient environ la moitié des effectifs du RUF et de l'AFRC dans les camps dans lesquels ils étaient détenus, et tous ont indiqué la présence de filles en nombres égaux ou légèrement inférieurs à ceux des garçons. Les effectifs de la SLA au plus fort du conflit sont estimés à environ 14 000 combattants (Radda Barnen, 2002). Bien que l'utilisation d'enfants-soldats par la SLA soit bien documentée, il est difficile d'établir le pourcentage qu'ils représentaient au sein de l'armée. À la lecture des rapports de l'ONU, nous estimons que les enfants composaient le quart de certaines unités SLA/CDF (Coalition). Selon des sources sur le terrain et les données recueillies sur place par Mazurana et Carlson, environ 33 % des enfants associés à la SLA et 10 % des enfants associés aux CDF étaient des filles.

¹⁶ On soutient généralement que les CDF étaient des sociétés secrètes exclusivement masculines qui interdisaient la présence de femmes en leur sein et les contacts sexuels avec des femmes. Dans le cadre de notre étude, nous avons documenté la présence de femmes et de filles qui servaient en qualité de miliciennes dûment entraînées au sein des deux CDF les plus importantes, à savoir les Kamajors et les Gbethiss, notamment comme combattantes de première ligne. Mazurana et Carlson ont réalisé de nombreuses entrevues avec des femmes et des filles membres de CDF, des hommes des CDF, des hommes qui avaient initié des centaines de femmes et de filles au sein des CDF, des commandants des CDF, des combattants adultes et des enfants-soldats du RUF, de l'AFRC et de la SLA qui avaient affronté ces miliciennes au combat, ainsi que des civils qui les avaient vues dans les rangs des CDF au moment de fuir ou des villageois protégés par ces milices. Parce que des membres influents du gouvernement sierra-léonais ont nié la présence d'enfants au sein des CDF, et parce que les statuts de la Commission Vérité et Réconciliation et du Tribunal spécial pour la Sierra Leone définissent l'utilisation d'enfants soldats comme un crime, presque toutes les personnes qui ont accepté de témoigner de la présence de filles au sein des CDF l'ont fait sous le couvert de l'anonymat. Les données concernant les filles et les jeunes femmes au sein des CDF ont été recueillies dans le district Ouest et dans les provinces du Nord et de l'Est du pays.

La plupart des filles et des jeunes femmes de l'échantillon ont dit avoir au premier chef servi comme cuisinières, combattantes et travailleuses domestiques, et ensuite comme porteuses, «épouses» et productrices de denrées alimentaires. Près de la moitié des répondantes ont été initiées au maniement des armes par leurs commandants ou par les hommes à qui elles avaient été attribuées comme «épouses».

Tableau 9

Effectifs des forces en présence, nombre d'enfants et nombre de filles au sein des forces et groupes armés

| Force armée | Effectifs | Enfants soldats | Filles soldats |
|-------------|-----------|-----------------|----------------|
| RUF | 45 000 | 22 500 | 7 500 |
| AFRC | 10 000 | 5 000 | 1 667 |
| SLA | 14 000 | 3 500 | 1 167 |
| CDF | 68 865 | 17 216 | 1 722 |
| Total | 137 865 | 48 216 | 12 056 |

Presque toutes les filles et jeunes femmes de l'échantillon de Mazurana et Carlson remplissaient des fonctions secondaires : cuisinières (72 %), porteuses (68 %), préposées au soins des malades et des blessés (62 %), «épouses» (60 %), productrices de denrées alimentaires (44 %), messagères entre les bases rebelles (40 %), combattantes (34 %), espionnes (22 %), agents de communications (18 %) et ouvrières dans les mines de diamants pour le compte de leurs chefs ou de leurs «époux»-ravisseur (12 %).

Mariama O., par exemple, a été capturée par le RUF quand elle avait 11 ans. Elle a reçu une formation militaire et a servi comme garde du corps du commandant en chef et de son «épouse» captive. Armée d'une mitrailleuse légère, elle couvrait le commandant pendant les déplacements ou lors des affrontements. Elle était en outre chargée de la protection du commandant et de son «épouse» captive au camp de base. Elle remplissait également les fonctions de garde de sécurité et de sentinelle la nuit au camp, pour sonner l'alerte en cas d'attaque de la SLA ou des CDF (entrevue réalisée en Sierra Leone, 20 août 2002).

Il ne faut pas considérer les statuts d'«épouses» et de combattantes comme des fonctions exclusives (voir également Mazurana, McKay, Carlson et Kasper, 2002; Sommers, 1997). Par exemple, toutes les répondantes des entrevues réalisées par Mazurana et Carlson qui avaient pour fonction première de combattre ont rapporté

qu'on les contraignait aussi à servir d'«épouses». Miata M., capturée par le RUF à l'âge de 12 ans, a été choisie par l'un des commandants de rang inférieur comme «épouse» captive, et elle est tombée enceinte peu après. Même enceinte, elle devait combattre et elle a participé aux affrontements jusqu'à son septième mois de grossesse. Des infirmières capturées par le RUF l'ont aidée à accoucher. Après la naissance de l'enfant, elle a été détenue dans le camp et assignée à des tâches domestiques. Miata préférait combattre parce cette fonction lui donnait accès à du butin, y compris à de la nourriture, ainsi qu'à des chances d'évasion, et en cas d'attaque du camp, elle pouvait mieux se défendre parce qu'elle avait une arme (entrevue réalisée en Sierra Leone, 20 août 2002).

Les rapports hommes-femmes dans l'organisation du RUF. Le RUF avait une structure hiérarchique assez souple, les hauts commandants disposant d'une grande marge de manoeuvre au sein de la hiérarchie sur le choix des tactiques utilisées pour les troupes et les captifs. Une base du RUF se composait d'un camp fortifié, avec à sa tête un commandant en chef et ses «épouses», les officiers de rang inférieur, les combattants et les captifs étant répartis en «unités familiales» (voir aussi Abdullah, 1998; Richards, 1996). Il arrivait à l'occasion que des filles se retrouvent à la tête d'unités familiales. La nourriture et le butin étaient répartis entre les chefs d'unités familiales, qui les redistribuaient. Ceux et celles qui n'étaient pas associés à une famille devaient fouiller les poubelles pour survivre. Il était donc avantageux de faire partie d'une unité familiale; les filles, à l'occasion, offraient des services sexuels pour accéder à un meilleur statut (accès à la nourriture et au butin) à l'intérieur d'une unité familiale dirigée par un commandant plus généreux ou plus puissant (entrevue avec Maurice Ellis, 20 août 2002; voir également Sommers, 1997).

Les «épouses» des commandants jouissaient d'un pouvoir et d'une influence considérables dans l'enceinte des camps du RUF. Quand le commandant était dans la brousse ou en mission, son ou ses «épouses» captives contrôlaient le camp. Ces «épouses», âgées pour la plupart de 9 à 19 ans, décidaient en l'absence du commandant de la distribution du butin, notamment des vivres. Elles avaient la responsabilité de choisir ceux et celles qu'on envoyait opérer des razzias et enlever des civils, et en mission d'espionnage. Elles donnaient des ordres et faisaient régner la discipline à l'intérieur du camp, et certaines conseillaient leurs «époux» en matière de stratégies militaires. Les «épouses» de commandants étaient protégées par une cohorte de gardes du corps armés; il s'agissait la plupart du temps d'autres enfants qu'elles sélectionnaient elles-mêmes pour leurs qualités de combattants. Les «épouses» des commandants étaient elles aussi armées et initiées au maniement des armes à feu¹⁷.

¹⁷ Entrevue avec Olayinka Laggarth, Sierra Leone, 13 août 2002; entrevue réalisée en Sierra Leone avec quatre filles combattantes, 20 août 2002; entrevue avec quatre garçons combattants, 20 août 2002; entrevue avec deux femmes de commandants, 21 août 2002; entrevue avec une femme de commandant, 22 août 2002; entrevue réalisée en Sierra Leone avec Glenis Taylor, de l'UNICEF, 27 août 2002; entrevue réalisée en Sierra Leone avec Samuel Turner, IRC, 4 septembre 2002.

Le contraste entre le style de vie que les filles menaient au sein du RUF — en particulier les «épouses» des commandants des bases du RUF qui disposaient d'une grande richesse matérielle (accumulée grâce aux pillages) —, et celui qu'elles ont retrouvé une fois le conflit terminé en regagnant leurs communautés dévastées par la guerre, en a laissé plusieurs mécontentes. Certaines ont déclaré qu'elles préféraient vivre en captivité dans la brousse plutôt que d'avoir à composer avec la misère extrême régnant dans leurs communautés (entrevue avec Samuel Tamba Kamanda, 29 août 2002; entrevue avec Alfred Sesay, 30 août 2002).

Les «épouses» captives des commandants. Les «épouses» des commandants étaient à l'occasion responsables de petites unités de garçons (SBU) et de petites unités de filles (SGU). Les premières étaient composées de jeunes garçons âgés de six à 15 ans qu'on envoyait en éclaireurs et pour effectuer des raids et qui étaient réputés pour les atrocités qu'on les forçait à commettre contre les civils, les plus notables étant les amputations et les démembrements (AI, 2001; HRW, 1999; HRW, 1998; PHR, 2002; entrevue avec Richard Thoronka, 23 août 2002; entrevue avec Fatta Kamara, 23 août 2002; entrevue avec Philip Kamara, 29 août 2002). Les filles qui composaient les SGU étaient du même âge et faisaient essentiellement de la cueillette de renseignements et du pillage, mais on les obligeait elles aussi, à l'occasion, à commettre des atrocités¹⁸.

Dans certains cas, des «épouses» de commandants ont rapporté qu'elles puisaient dans le butin pour soudoyer les garçons des SBU et les empêcher de violenter les fillettes et les enfants dans l'enceinte du camp (entrevue réalisée en Sierra Leone, 22 août 2002). Ruth B. a raconté qu'il arrivait que de jeunes enfants actionnent accidentellement leurs armes et tuent des membres du RUF à l'intérieur du camp. En d'autres occasions, des garçons s'entretuaient pour s'approprier une fille en particulier. Ces actes étaient punis par les «épouses» de commandants, et les contrevenants étaient roués de coups, pendus par les pieds pendant de longues périodes, jetés dans un trou profond pendant plusieurs jours avec une très faible ration d'eau et de nourriture, ou envoyés en missions de ravitaillement alimentaire, opérations jugées extrêmement dangereuses (entrevue réalisée en Sierra Leone, 21 août 2003).

Il était courant que les «épouses» des commandants haut placés dans la hiérarchie du RUF prennent soin des très jeunes enfants ou des enfants particulièrement vulnérables à l'intérieur du camp¹⁹. Agnès D., par exemple, âgée de 14 ans et enceinte de six mois, vivait avec son mari à Koidu quand les forces du RUF ont attaqué la ville et l'ont enlevée. Elle fut emmenée, avec six autres filles et jeunes

¹⁸ Quatre entrevues réalisées en Sierra Leone le 21 août 2002; une entrevue réalisée en Sierra Leone le 22 août 2002.

¹⁹ Entrevue réalisée en Sierra Leone avec quatre jeunes combattantes, 20 août 2002; entrevue avec quatre garçons combattants, 20 août 2002; entrevue avec deux «épouses» de commandants, 21 août 2002; entrevue avec une «épouse» de commandant, 22 août 2002.

femmes capturées, vers une base du RUF. En chemin, leur convoi fut attaqué par des hélicoptères de combat de la SLA et toutes les autres filles et femmes enlevées furent tuées. À son arrivée au camp, la femme du chef du RUF, Foday Sankoh, la prit sous sa protection. Comme c'était l'unité de Sankoh qui avait capturé Agnès, il incombait donc à son «épouse» de s'occuper d'elle (entrevue réalisée en Sierra Leone, 20 août 2002).

Il arrivait, comme on a pu le documenter dans le district de Kono, que les «épouses» de commandants soient évincées par de nouvelles «favorites». Les «épouses» destituées étaient souvent envoyées combattre en première ligne (entrevue réalisée en Sierra Leone, 31 août 2002; autre entrevue réalisée en Sierra Leone le même jour). Ramatu S. et Inna T., détenues par le RUF dans le sud du pays, ont raconté que le RUF séparait les captifs civils des combattants dans des camps distincts, pour empêcher les captifs civils de rapporter les atrocités commises par certains combattants ou de renseigner les CDF ou la SLA sur les effectifs du RUF au cas où ils réussissent à s'échapper. Elle ont relaté que lorsque les «épouses» de commandants ou de soldats étaient «répudiées» en faveur d'autres filles ou jeunes femmes, elles n'avaient plus le droit de regagner les camps de civils, et on les envoyait combattre en première ligne (entrevue réalisée en Sierra Leone, 31 août 2002; entrevue réalisée en Sierra Leone le même jour).

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement sierra-léonais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- Reconnaître que les fonctions et les expériences des filles incorporées au sein des forces et groupes armés en Sierra Leone étaient plus complexes et plus diversifiées que ce qui a été jusque ici rapporté.
- Reconnaître que les «épouses» captives des commandants rebelles du RUF jouissaient d'une autorité et d'un contrôle importants au sein des bases du RUF. Le fait que l'on n'ait pas reconnu ce phénomène a conduit à des erreurs au niveau opérationnel et sur le plan des programmes, notamment à des approches biaisées lors de la conception et la mise en œuvre du programme de DDR et des programmes de réinsertion au sein des communautés et des programmes d'assistance (voir analyse détaillée plus loin).
- Réévaluer ces programmes et prévoir des programmes supplémentaires pour répondre aux besoins de la majorité des filles et des jeunes femmes exclues.

La présence de filles au sein des CDF

CONSTAT :

Des filles et des femmes étaient présentes au sein des CDF à titre de miliciennes à part entière.

Les milices des CDF comptaient dans leurs rangs des filles et des jeunes femmes dûment initiées²⁰, malgré de nombreuses affirmations à l'effet contraire (entrevue avec Olayinka Laggarh, 13 août 2002; voir également Coalition, 2001, p. 323, à propos des déclarations de Samuel Hinga Norman, alors sous-ministre de la Défense de Sierra Leone et coordonnateur national des CDF, Samuel Hinga Norman). Mazurana et Carlson ont axé leur recherche sur les deux milices les plus importantes, les Kamajors et les Gbethis.

Bien que les Kamajors aient été à l'origine une société de chasseurs traditionnels exclusivement masculine, ils se sont transformés, au début des années 90, lorsque le RUF a intensifié ses pressions, en milice d'auto-défense et ont enrôlé des femmes et des filles. La milice des Gbethis, qui n'a jamais été une société masculine traditionnelle, a été créée au milieu des années 90 en réaction à la multiplication des offensives rebelles. Les Gbethis se sont structurés sur le modèle des Kamajors, auxquels ils ont emprunté rituels et tactiques de combat. Dès le départ, les Gbethis ont formé des femmes et des filles aux techniques de combat et à d'autres types de tâches au sein de leurs unités²¹.

²⁰ Toutes les entrevues indiquées ci-après ont été conduites en Sierra Leone : entrevue avec Francis Murray, 15 août 2002; entrevue avec Ibrahim Sesay, 15 août 2002; entrevue avec Ramatu Sama Kamara, 21 août 2002; entrevue anonyme, 20 août 2002; entrevue anonyme, 28 août 2002; entrevue anonyme, 29 août 2002; entrevue avec Binta Mansaray, 30 août 2002; entrevue, 30 août 2002; entrevue avec Shellac Davies, 1er septembre 2002; entrevue anonyme, 2 septembre 2002; entrevue avec M. Sylvester, 3 septembre 2002; entrevue avec deux femmes influentes d'un village, 3 septembre 2002; entrevue, 3 septembre 2002; entrevue avec quatre femmes influentes d'un village, 3 septembre 2002; entrevue avec Alfred Lansana, 4 septembre 2002; entrevue avec Samuel Turner, 4 septembre 2002; entrevue, 4 septembre 2002; entrevue, 4 septembre 2002; entrevue, 5 septembre 2002; entrevue, 5 septembre 2002; entrevue avec Alfred Lansana, 5 septembre 2002; entrevue avec un commandant des Kamajors (qui n'a pas donné son nom), 5 septembre 2002; entrevue, 9 septembre 2002; entrevue avec une fille Kamajor, 11 septembre 2002; entrevue avec Michael Kamara, 11 septembre 2002; entrevue avec Samuel Kamara, 11 septembre 2002; entrevue avec une fille Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec Samuel Kamara, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec Daniel Sahead Karoma, 12 septembre 2002; entrevue, 12 septembre 2002; entrevue avec une fillette Gbethis, 13 septembre 2002.

²¹ Entrevue avec quatre femmes influentes d'un village, 3 septembre 2002; entrevue avec deux femmes influentes d'un village, 3 septembre 2002; entrevue, 3 septembre 2002; entrevue avec Alfred Lansana, 4 septembre 2002; entrevue avec Samuel Turner, 4 septembre 2002; entrevue, 4 septembre 2002; entrevue, 4 septembre 2002; entrevue, 5 septembre 2002; entrevue, 5 septembre 2002; entrevue, 5 septembre 2002; entrevue avec Alfred Lansana, 5 septembre 2002; entrevue avec un commandant Kamajor, 5 septembre 2002; entrevue anonyme, 9 septembre 2002; entrevue avec une fille Kamajor, 11 septembre 2002; entrevue avec Michael Kamara, 11 septembre 2002; entrevue avec Samuel Kamara, 11 septembre 2002; entrevue avec une fille membre des Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec Samuel Kamara, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme membre des Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme membre des Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme membre des Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec Daniel Sahead Karoma, 12 septembre 2002; entrevue, 12 septembre 2002; entrevue avec une fille membre des Gbethis, 13 septembre 2002.

Les rituels d'initiation étaient les mêmes dans les deux milices : bain additionné d'une décoction de plantes indigènes et administré par un chef spirituel membre de la milice qui s'adonnait, parfois, à être un haut commandant, ainsi qu'application de talismans et prescription de tabous à respecter sous peine de voir s'évanouir les pouvoirs magiques conférés à l'initié. Ces tabous pouvaient s'appliquer à tout le monde — ne pas piler du manioc la nuit, par exemple, s'abstenir de manger certains aliments (courges, bananes frites, etc.) ou d'avoir des rapports sexuels sans réapplication de plantes ou d'amulettes —, ou ne concerner qu'un seul individu, comme éviter tout contact avec un balai ou ne jamais toucher la main d'un civil. On frictionnait l'initié avec du sang humain pour lui donner de la force et l'immuniser contre la peur. Les herbes et les amulettes appliquées sur sa peau étaient censées faire rebondir les balles. Les miliciens qui désiraient acquérir d'autres pouvoirs, comme celui de se rendre invisible ou de changer de forme, se soumettaient à d'autres rituels, suivaient des retraites spirituelles et devaient respecter d'autres tabous dictés par les chefs spirituels de la milice. Si les tabous étaient violés, on pouvait la plupart du temps y remédier en recourant à nouveau aux vertus des plantes et des talismans.

Des femmes et des filles ont servi dans les rangs des Kamajors et des Gbethis durant toute la durée du conflit à titre d'initiatrices, de commandantes, de chefs spirituels, de combattantes de première ligne, d'ambulancières, d'herboristes, d'espionnes et de cuisinières. Les herboristes et les cuisinières jouaient un rôle crucial car elles étaient chargées des infusions quotidiennes de plantes et d'herbes administrées avec les repas aux membres de la milice pour préserver leurs pouvoirs magiques (deux entretiens distinctes réalisés en Sierra Leone, 12 septembre 2002). Des faits de cette nature nous obligent à remettre en question l'idée voulant que les femmes «n'aient fait que la cuisine» au sein des milices des Kamajors et des Gbethis (une affirmation que Mazurana et Carlson ont entendue maintes fois quand ils posaient des questions sur les fonctions des filles et des femmes au sein des CDF).

Au sein des CDF, les filles recevaient une formation de combattantes en bonne et due forme²² Amanda K. a participé avec des filles de 13 ans à des affrontements avec le RUF dans le nord du pays (entrevue réalisée en Sierra Leone, 13 septembre 2002). Certaines recrues rejoignaient les rangs des CDF à la demande de leurs maris qui en faisaient déjà partie, d'autres s'«enrôlaient» pour survivre ou étaient enlevées et incorporées de force. Catherine L., une ex-Kamajor qui a «rejoint» les rangs de la milice à huit ans et servi à titre de combattante, a raconté que lorsque les incursions du RUF se sont intensifiées, elle a voulu assurer sa propre sécurité et celle de ses parents. Sa méthode pour obtenir une protection additionnelle a consisté à être «amoureuse» d'un milicien Kamajor (entrevue réalisée en Sierra

²² Entrevue avec un commandant des Kamajors (qui n'a pas donné son nom), 5 septembre 2002; entrevue, 9 septembre 2002; entrevue avec une fille membre des Kamajors, 11 septembre 2002; entrevue avec Michael Kamara, 11 septembre 2002; entrevue avec Samuel Kamara, 11 septembre 2002; entrevue avec une fille membre des Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec Samuel Kamara, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme membre des Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme membre des Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec une femme membre des Gbethis, 12 septembre 2002; entrevue avec Daniel Sahead Karoma, 12 septembre 2002; entrevue, 12 septembre 2002; entrevue avec une fille membre des Gbethis, 13 septembre 2002.

Leone, 11 septembre 2002). Catherine a également participé à des enlèvements de fillettes dans les villages lors de rafles lancées par les Kamajors; elle et un groupe d'une dizaine de filles étaient envoyées en mission dans les villages pour capturer des filles et des garçons. Comme le RUF enlevait surtout les garçons, a-t-elle expliqué, les Kamajors raflaient souvent les filles qui restaient (entrevue réalisée en Sierra Leone, 11 septembre 2002). Mary P., membre des Gbethis, a rapporté que son groupe ciblait aussi les enfants, de préférence des «jeunes n'ayant aucune vie sexuelle», à cause de la force et de la pureté de leurs pouvoirs (entrevue réalisée en Sierra Leone, 12 septembre 2002).

Les filles et les jeunes femmes des CDF ont décrit des violations massives des droits humains perpétrées par les membres de leurs milices, entre autres des meurtres rituels de villageois (sacrifices humains) et du cannibalisme pratiqués avant d'attaquer les unités du RUF afin de se rendre invincibles²³. À cause d'un certain nombre de raisons, notamment la peur et le ressentiment générés par les atrocités commises par les CDF durant le conflit, ainsi que la transgression des rôles sexuels et la peur qu'inspiraient leurs pouvoirs magiques, les jeunes femmes et les filles associées aux CDF ont rapporté avoir été stigmatisées et avoir fait l'objet de menaces et de violences à leur retour dans leurs communautés²⁴. Ramata K., par exemple, a raconté que lorsqu'elle a tenté de réintégrer son village, les villageois l'ont punie et harcelée. Elle a expliqué qu'ils étaient jaloux de ses pouvoirs et qu'ils l'ont menacée pour l'obliger à quitter le village qu'elle avait contribué à protéger (entrevue réalisée en Sierra Leone, 12 septembre 2002).

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement sierra-léonais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- Reconnaître que la présence de centaines de filles et de jeunes femmes au sein des CDF devrait inciter les institutions et organismes à repenser leurs méthodes de cueillette d'informations sur les enfants incorporés dans les forces et factions combattantes, et par conséquent réajuster leurs programmes. En Sierra Leone, par exemple, parce qu'on a nié leur présence au sein des CDF, ces filles se sont vues refuser l'accès au programme de DDR.
- Reconnaître le fait que les ex-enfants et adolescents soldats incorporés au sein des CDF (du moins ceux des deux groupes étudiés) ont été exposés et ont participé à des actes d'atrocité et des violations des droits humains, et agir en conséquence.
- Adopter des mesures sexospécifiques pour contrer la stigmatisation, les menaces et les violences auxquelles les enfants et adolescents incorporés dans les CDF sont exposés une fois rentrés dans leurs communautés.

²³ Entrevue réalisée en Sierra Leone, 11 septembre 2002; entrevue réalisée en Sierra Leone, 12 septembre 2002; entrevue réalisée en Sierra Leone, 12 septembre 2002.

²⁴ Entrevue anonyme, 11 septembre 2002; deux entretiens anonymes réalisés le 12 septembre 2002.

Désarmement, démobilisation et réinsertion des filles

CONSTAT :

Rares sont les ex-combattantes de toutes les forces et groupes armés qui ont pu suivre le programme de DDR.

Ce sont les *Accords de paix de Lomé*, conclus en 1999, qui ont fixé le cadre du programme de DDR en Sierra Leone. Ce programme conçu, financé et mis en place par un certain nombre d'acteurs nationaux et internationaux, à savoir le gouvernement sierra-léonais, l'ONU, la Banque mondiale, des pays donateurs et des ONGI, répondait à trois objectifs : 1) récupérer, enregistrer et détruire toutes les armes conventionnelles remises par les combattants; 2) démobiliser environ 45 000 combattants, dont 12 % de femmes selon les estimations, de la SLA, du RUF, de l'AFRC et des CDF; 3) préparer et aider les ex-combattants à réintégrer la vie civile. Au départ, la phase I s'est déroulée sous les auspices de l'ECOMOG et du NCDDR nouvellement formé (1998) et présidé par le président Kabbah. C'est la Mission d'observation des Nations Unies (MINOSIL) et le NCDDR qui se sont chargés de la phase II, et la Mission d'assistance des Nations Unies (MINUSIL) et le NCDDR qui ont supervisé la phase III (Malan, Meek, Thusi, Ginifer et Coker, 2003).

Le processus de DDR. Le ou la combattante devait se présenter de son propre chef à un des nombreux points d'accueil ouverts à travers le pays, et remettre toutes les armes et munitions en sa possession. On lui posait une série de questions et on lui demandait de démonter et de remonter une arme, généralement un AK-47, pour évaluer s'il s'agissait bien d'un ou d'une combattante et s'il ou elle était admissible au programme. Officiellement, les enfants et jeunes de moins de 18 ans n'étaient pas tenus de remettre une arme pour être admis. Mazurana et Carlson ont constaté que les fonctionnaires de l'ONU et du NCDDR et le personnel des ONG impliquées dans le processus de DDR avaient des points de vue très différents quant à savoir si les enfants devaient ou non remettre une arme²⁵.

Les adultes admissibles (18 ans et plus) étaient ensuite envoyés dans un centre ou un camp de démobilisation pour une première orientation et pour toucher leur allocation de démobilisation; on leur remettait en outre un petit montant d'argent à titre de prime de transport et de réinstallation, et on les renvoyait à la vie civile. Les enfants (17 ans et moins) étaient dirigés vers des centres de transit (ICC, Centres de soins intérimaires) où ils pouvaient choisir entre l'apprentissage d'un métier et un programme scolaire. La formation professionnelle et l'accès à l'éducation sont essentiels pour bon nombre d'ex-combattants, du fait que la Sierra Leone se classe parmi les pays les moins développés du monde et que son économie a été ravagée par la guerre, et dans la mesure où la plupart des ex-combattants possèdent peu de qualifications et d'éducation, en plus d'avoir passé des années dans la brousse²⁶.

²⁵ Sierra Leone : entrevue avec Olayinka Laggarh, 13 août 2002; entrevue avec Ibrahim Yoffendeh, 15 août 2002; entrevue avec Francis Murray, 15 août 2002; entrevue avec Cynthia Kallay, 15 août 2002; entrevue avec Maurice Ellis, 22 août 2002; entrevue avec Glenis Taylor, 27 août 2002.

²⁶ Entrevue avec Donald Robertshaw, 12 août 2002, Freetown; données statistiques non publiées fournies aux auteurs par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Sierra Leone, 2002; données statistiques fournies par le Comité national pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion [NCDDR], gouvernement de la Sierra Leone, 2002.

Participation au programme de DDR. Le programme de DDR déployé en Sierra Leone est généralement considéré comme une réussite²⁷. En tout, 92 % des membres des forces et groupes armés qui ont participé à ce programme étaient des hommes et des garçons²⁸ (voir tableau 10).

Tableau 10

Participation au programme de DDR selon la force armée, l'âge et le sexe

| Force armée | Hommes ayant participé | Garçons ayant participé | Femmes ayant participé | Filles ayant participé |
|-------------|------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|
| RUF | 16 735 | 3 229 | 3 925 | 43 |
| AFRC | 7 914 | 375 | 530 | 41 |
| SLA | Nd* | 445 | Nd | 22 |
| CDF | 34 881 | 2 003 | 296 | 7 |
| Total | Nd | 6 052 | Nd | 506 |

* : Données non disponibles.

En partant des données du tableau 9 (Effectifs des forces en présence, nombre d'enfants et nombre de filles au sein des forces et groupes armés), Mazurana et Carlson ont repris les chiffres de l'UNICEF/Sierra Leone et ceux du NCDDR (données statistiques non publiées fournies par le NCDDR, gouvernement de Sierra Leone, 2002; données statistiques non publiées fournies par l'UNICEF/Sierra Leone, 2002) sur le nombre de filles au sein des forces armées et leur participation aux programmes de DDR (tableau 11).

Tableau 11

Nombre de filles dans les forces armées et leur participation aux programmes de DDR

| Force armée | Nombre de filles dans chaque force | Nombre de filles ayant participé | % des membres des forces ayant participé | % de filles ayant participé |
|-------------|------------------------------------|----------------------------------|--|-----------------------------|
| RUF | 7 500 | 436 | 54 % | 6 % |
| AFRC | 1 667 | 41 | 89 % | 2 % |
| SLA | 1 167 | 22 | Nd* | 2 % |
| CDF | 1 722 | 7 | 54 % | 0,4 % |
| Total | 12 056 | 506 | Nd | Nd |

* : Données non disponibles.

²⁷ Malan, Meek, Thusi, Ginifer et Coker, 2003; OCHA, 24 février 2003; OCHA, 28 mars 2003.

²⁸ NCDDR, gouvernement de Sierra Leone, données statistiques fournies aux auteurs par le NCDDR, 2002; données non publiées fournies par l'UNICEF/Sierra Leone, 2002.

On constate un écart substantiel entre le nombre de filles incorporées dans les forces et groupes armés et le nombre de celles qui ont participé aux programmes de DDR, ce qui soulève des questions quant à la conception, la mise en œuvre et le succès de ces programmes.

Si, officiellement, les enfants n'avaient pas à remettre une arme pour être admis au programme de DDR, tant Mazurana et McKay que Mazurana et Carlson ont constaté que chez les filles et les jeunes femmes, beaucoup avaient l'impression qu'il fallait remplir cette condition pour être admises. Dans l'échantillon de filles n'ayant pas participé au programme de DDR de l'étude de Mazurana et Carlson (N = 25), 46 % ont dit ne pas avoir d'arme à remettre tel que requis pour accéder au programme de DDR. En outre, aux dires de presque toutes les répondantes passées par le programme de DDR, le test du démontage et du remontage d'un AK-47 était administré de manière systématique aux enfants pour déterminer leur admissibilité au programme (entrevue réalisée en Sierra Leone, 29 août 2002; entrevue avec Komba Boima, 2 septembre 2002; voir aussi Women's Commission, 2002). La totalité des répondantes de l'échantillon de filles admises au programme de DDR de Mazurana et Carlson (N = 25) ont dit avoir dû remettre une arme et passer le test de l'AK-47.

Il faut noter que si les phases I et II du programme obligeaient tous les candidats à rendre une arme pour être admis, la phase III autorisait, en revanche, le désarmement de groupe, à savoir qu'un groupe pouvait désarmer en remettant des armes lourdes ou un certain nombre d'armes et de munitions. On pensait ainsi favoriser la participation des femmes et des filles (entrevue avec Olainka Laggarh, 13 août 2002). Pourtant, si le nombre total de participants a augmenté durant la phase III, le pourcentage de filles et de femmes n'a pas augmenté de manière très sensible : durant la phase I, les filles comme les femmes représentaient approximativement 6 % de l'ensemble des soldats désarmés; durant la phase II, les femmes en représentaient 6 % et les filles 0,06 %, et durant la phase III, les femmes en représentaient 7 % et les filles 0,07 % (données non publiées fournies par le NCDDR, gouvernement de Sierra Leone; données statistiques non publiées fournies par l'UNICEF/Sierra Leone, 2002).

Insécurité et violence sur les sites de désarmement : L'insécurité et la crainte de violences constituent également des facteurs qui ont incité les filles à éviter les sites de désarmement et de démobilisation ou à les quitter prématurément (voir également Women's Commission, 2002). Dans l'échantillon de Mazurana et Carlson par exemple, 21 % des filles n'ayant pas suivi le programme de DDR ont invoqué la crainte des représailles et l'insécurité régnant dans ces camps. Ces filles et ces jeunes femmes qui n'ont pas participé au programme de DDR ont rapporté que les camps de désarmement et de démobilisation étaient surpeuplés, fréquentés par une foule d'hommes adultes et dépourvus de mesures de sécurité et d'hygiène et de

services médicaux. Helen O., ex-milicienne des CDF, a raconté qu'elle avait quitté le site de démobilisation au bout de quelques jours parce qu'elle n'arrivait pas à dormir. Le camp était surpeuplé, et elle ne se sentait pas en sécurité au milieu de tous ces hommes (entrevue réalisée en Sierra Leone, 12 septembre 2002). Des filles ex-miliciennes des CDF ont aussi parlé de problèmes de sécurité dans les centres de soins provisoires (ICC) : elles ont raconté que des membres du personnel leur avaient demandé à quelle force elles avaient été affiliées et ce, en présence d'autres enfants-soldats. La majorité des enfants hébergés dans les ICC provenaient du RUF; quand ils découvraient la présence d'une fille des CDF, les ex-soldats du RUF se mettaient à la menacer dès la fin de son entrevue d'accueil. C'est pourquoi certaines répondantes de l'étude ont quitté les centres au bout de quelques heures de crainte qu'on attente à leur vie (entrevue réalisée en Sierra Leone, 11 septembre 2002).

En ce qui concerne les filles des CDF, on a invoqué le fait qu'il n'y avait ni filles ni femmes au sein de ces milices pour exclure la grande majorité d'entre elles des programmes de DDR (entrevue avec Olainka Laggarh, 13 août 2002; autre entrevue réalisée en Sierra Leone, 22 août 2002). Un haut commandant des CDF du nord du pays a raconté que les fonctionnaires sierra-léonais et les Casques bleus de l'ONU lui avaient demandé de réunir ses troupes (plus de 2000 miliciens) dans son village et d'y attendre l'arrivée des véhicules gouvernementaux et onusiens pour se faire désarmer. Or, quand les véhicules sont arrivés, ils n'ont emmené que les hommes et les garçons, laissant derrière eux plus de 500 filles pourtant miliciennes à part entière. Quand ce commandant a demandé aux représentants du gouvernement et de l'ONU pourquoi ils n'avaient pas emmené les filles, ils ont répondu qu'il n'y avait ni femmes ni filles au sein des CDF (entrevue avec un haut-commandant et initiateur²⁹ des CDF, 12 septembre 2002).

Enfin, le fait que l'on ait presque exclusivement catégorisé les filles et les femmes enlevées par le RUF, l'AFRC et la SLA comme des «esclaves sexuelles», des «épouses» et des «civiles associées à des troupes» a empêché la mise en place de programmes de DDR spécialement conçus pour répondre aux besoins de nombreuses filles et jeunes femmes puisque ces catégories n'étaient pas admissibles au programme officiel de DDR (entrevue avec Olainka Laggarh, 13 août 2002). Des programmes pour les «épouses» ont été mis en place plus tard lorsque des ex-combattants adultes, ayant épuisé les allocations qu'ils avaient touchées dans le cadre du programme de DDR, sont revenus réclamer une assistance aux fonctionnaires du NCDDR. Entre autres mesures, on a alors mis sur pied un programme permettant aux «épouses» d'ex-combattants d'accéder à du micro-crédit de manière à subvenir aux besoins de leur famille. Mais pour être admise dans ce programme, la jeune fille ou la femme devait se présenter accompagnée de l'ancien combattant qui devait jurer qu'elle était son «épouse»; les filles et les femmes ne pouvaient pas réclamer

²⁹ Les initiateurs sont les personnes qui conduisent les rituels d'initiation au sein des CDF; il s'agit habituellement de cérémonies au cours desquelles les initiés acquièrent des pouvoirs magiques qui les protègent pendant les combats. On attribue aux initiateurs de grands pouvoirs magiques et une force physique exceptionnelle.

une aide en leur propre nom. On a alors vu certains hommes se mettre à enlever des filles et des femmes pour les faire passer pour leurs «épouses», leur prendre l'argent et les abandonner. En outre, dans la mesure où les facteurs économiques jouent un rôle majeur dans le fait que les filles et les femmes, et surtout celles qui ont des enfants, restent avec des «époux»-ravisseurs, de tels programmes peuvent avoir contribué par inadvertance à maintenir des filles et des femmes dans des relations oppressives et violentes³⁰.

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement sierra-léonais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Reconnaître que des biais sexistes ont faussé la conception et la mise en œuvre des programmes de DDR, ce qui a fait que les filles ont été à peu de choses près exclues des programmes et des allocations de DDR. Les filles enrôlées dans la SLA et les CDF ont été particulièrement marginalisées. Les efforts déployés par les organismes de protection de l'enfance à l'œuvre en Sierra Leone sont ce qui s'est fait de mieux jusqu'à présent, mais il faut adopter, vu le caractère discriminatoire du programme de DDR, des mesures de rechange pour répondre aux besoins et respecter les droits des nombreuses filles qui ont été exclues de ces programmes; on pourrait par exemple inscrire ces mesures dans le cadre des programmes destinés aux enfants touchés par la guerre.
- > Évaluer la situation des ex-enfants soldats des diverses factions combattantes et définir des objectifs, des stratégies et des activités qui répondent à leurs besoins et expériences spécifiques. Il ne faut pas présumer que les enfants qui ont participé ou ont été associés à des forces et factions armées ont vécu des expériences similaires et ont tous les mêmes besoins.
- > Reconnaître que les camps de désarmement et de démobilisation ont été conçus pour attirer essentiellement des combattants masculins et qu'on n'a pas prévu de dispositifs pour assurer la protection des femmes et des filles combattantes, ainsi que le respect de leurs droits fondamentaux.
- > Veiller à mettre en place des camps ou des centres pour les enfants et les jeunes mères dès le début du processus de DDR, en prévoyant la présence de personnel féminin adulte.

Les Nations Unies, les gouvernements et les ONGI devraient :

- > Reconnaître que le fait d'exiger la possession d'une arme et la connaissance de son maniement comme «billet d'entrée» au programme de DDR bloque l'accès de ce programme à de nombreuses filles et jeunes femmes, et qu'il faudrait

à l'avenir s'abstenir d'imposer cette condition aux enfants et adolescents associés à des forces et groupes armés dans tout programme de DDR. Veiller à donner des consignes claires et cohérentes pour que les enfants n'aient pas à remettre une arme ou à démontrer qu'ils connaissent le maniement d'une arme pour être admis aux programmes de DDR.

- > Prendre des mesures pour faire en sorte qu'à l'avenir, tous les camps et les sites de démobilisation soient conçus de manière à protéger les droits de tous les combattants démobilisés, en particulier les filles.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Le gouvernement sierra-léonais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Collaborer avec l'UNICEF/Sierra Leone pour localiser et dénombrer les filles et jeunes femmes associées à des forces combattantes qui ont été exclues des programmes de DDR, et évaluer leurs besoins. Il faudrait en particulier s'employer à repérer les filles et jeunes femmes ex-membres des CDF et évaluer leur situation et leurs besoins.
- > En étroite collaboration avec l'UNICEF/Sierra Leone, soutenir des programmes d'éducation et de formation professionnelle pour répondre aux besoins des filles et des garçons associés aux CDF et à la SLA. De plus, il faudrait prévoir et implanter des programmes de médiation au sein des communautés pour faciliter la réinsertion des enfants enrôlés dans les CDF. L'organisme Caritas-Makeni est une ONG locale qui offre de tels programmes.

CONSTAT :

Les droits des filles ont été mal protégés durant le processus de DDR.

Les filles qui ont suivi le processus de DDR n'ont pas bénéficié des soins et services appropriés, sexospécifiques ou autres (voir aussi Women's Commission, 2002). Cinquante pour cent des filles de l'échantillon de Mazurana et Carlson (N = 25) ont suivi le processus officiel de DDR. En ce qui concerne les articles et fournitures remis dans les centres de soins intérimaires (ICC) accueillant les ex-combattants de 17 ans et moins, et dans les centres de démobilisation accueillant les 18 ans et plus, 43 % d'entre elles ont rapporté qu'on ne leur avait pas remis de vêtements, 54 % ont mentionné l'absence d'articles de toilette — notamment savon, shampoing et serviettes hygiéniques. De plus, 23 % ont dit ne pas en avoir eu accès à des services médicaux quand elles en faisaient la demande. Les ICC avaient pour politique de

³⁰ Entrevue avec Olainka Laggath, 13 août 2002; entrevue avec Samuel Tamba Kamanda, IRC, 22 août 2002; entrevue réalisée en Sierra Leone, 31 août 2002.

remettre à tous les enfants qui arrivaient un certain nombre de fournitures et services de base, à savoir des sandales, une natte pour dormir, des couvertures, des vêtements usagés, du savon, deux repas par jour et l'accès à une aide psychosociale. Certains enfants, avons-nous appris, vendaient les articles qu'on leur avait remis ou qu'ils avaient volés aux autres enfants, pour s'acheter des cigarettes ou des confiseries (Donald Robertshaw, communication personnelle, 25 mars 2002). Toutefois, il semble aussi que l'UNICEF et les autres ONG chargées de l'administration du programme connaissaient des problèmes d'approvisionnement. Certains ICC n'offraient pas les examens de dépistage courants à leurs pensionnaires. Quant aux répondantes ayant séjourné dans des camps de démobilisation pour adultes, elles ont rapporté que les conditions sanitaires et la sécurité y étaient encore plus médiocres.

La majorité des répondantes de l'échantillon de Mazurana et Carlson (N = 25), soit 35 %, ont séjourné dans un ICC entre un et sept jours, 27 % y ont séjourné de deux à quatre semaines, 18 % y sont restées de un à trois mois, et le reste six mois et plus. Cinquante-six pour cent d'entre elles ont dit ne pas avoir touché la prime de démobilisation qu'on leur avait promise. Il s'agit là d'une grave source de tensions chez les ex-enfants soldats, qui peut mener à des émeutes, des grèves et des actes de violence à l'endroit du personnel ou contre les biens des ONG.

Le programme de DDR en Sierra Leone représente donc un grand progrès en ce qui touche au traitement des ex-enfants soldats et des enfants associés aux forces combattantes, mais les programmes qui seront mis en place dans des pays comme l'Angola et la République démocratique du Congo, devront mieux répondre aux besoins des filles incorporées dans les forces et groupes armés.

POLITIKES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement sierra-léonais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Revoir et resserrer les politiques et procédures d'accueil des centres de transit de manière à fournir aux ex-enfants soldats les articles de toilette, les vêtements et les soins médicaux appropriés, et à repérer les lacunes. Il faut en outre analyser pour quelles raisons les enfants restent si peu de temps dans les ICC, en portant une attention particulière aux dimensions sexospécifiques, aux conditions de sécurité et au respect des droits humains. Ils faudrait que les organes et institutions concernés se servent de ces conclusions pour éventuellement réajuster leurs programmes de démobilisation des enfants soldats actuellement mis en œuvre dans d'autres pays, comme l'Angola et la République démocratique du Congo.
- > Reconnaître que le non-versement par le gouvernement des primes de démobilisation aux ex-enfants soldats pénalise très lourdement les jeunes filles qui ont des enfants. Cette incurie a d'ailleurs amené les filles à recourir à la violence en signe de protestation et peut donc être une source d'insécurité pour les pouvoirs publics, l'ONU et le personnel d'ONG qui s'occupe des ex-enfants soldats.

Les filles, la formation professionnelle et l'éducation

CONSTAT :

Les filles considèrent la formation professionnelle et l'accès à l'éducation comme la clé de leur réinsertion sociale.

La moitié des filles et jeunes femmes composant la population étudiée par Mazurana et Carlson (N = 50), ont affirmé que la misère matérielle — manque de nourriture, de vêtements et de logement — était le principal obstacle à leur réinsertion. Quarante-neuf pour cent des répondantes ont indiqué que c'était l'accès à une formation professionnelle qui pouvait le mieux les aider à surmonter les obstacles à leur réinsertion (voir Women's Commission, 2002, pour des résultats similaires). Quarante-vingt dix pour cent des répondantes ont déclaré que l'apprentissage d'un métier était un atout important pour elles et ont qualifié ce facteur de bon ou d'excellent. Toutefois, certaines mères-adolescentes ne sont pas en mesure de suivre les cours de formation, par exemple parce qu'elles ne peuvent pas faire garder leurs enfants, ce qui, dans leur cas, s'explique par la stigmatisation et l'attitude de leurs familles, qui peuvent accueillir leurs filles mais rejeter leurs enfants.

Soixante-quinze pour cent des répondantes de l'étude de Mazurana et Carlson ont exprimé le désir de retourner à l'école et d'apprendre à lire et à écrire. Trente-huit pour cent d'entre elles avaient déjà entamé leur scolarité avant, pendant ou après la guerre. De ce nombre, 84 % avaient fréquenté l'école avant d'entrer dans une force ou un groupe armé. Pourtant, seulement 11 % d'entre elles avaient été en mesure de reprendre l'école après la guerre, et seulement deux filles étaient de nouvelles élèves.

POLITIKES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement sierra-léonais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Reconnaître que l'accès à la formation professionnelle et à l'éducation est la clé de la réinsertion des filles. Toutefois, la majorité des filles incorporées dans les forces armées n'ont pas été admises au processus de DDR et n'ont par conséquent pas pu bénéficier de programmes de cette nature. Il faut donc réorienter les efforts vers les communautés pour aider les filles à reprendre l'école ou à suivre une formation. Les efforts actuellement déployés par l'UNICEF et USAID (Agence de développement international des États-Unis) pour financer et offrir des services (acquisition de compétences, éducation en matière de santé, alphabétisation, garderies et éducation formelle) aux filles et jeunes femmes qui n'ont pas eu accès au DDR constituent des exemples de programmes dont on peut s'inspirer.
- > Encourager les ONG locales et internationales à faire en sorte que leurs programmes répondent aux besoins des filles associées à des forces combattantes, et, de concert avec ces ONG, chercher à savoir pour quelles raisons il y a nettement moins de filles que de garçons ex-enfants soldats qui fréquentent l'école.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Le gouvernement sierra-léonais, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- > Apporter leur contribution à la conception et la mise en place de programmes d'éducation et de formation professionnelle à l'intention des enfants auparavant associés à des forces ou groupes armés, en particulier aux filles et aux mères-adolescentes. On peut s'inspirer à ce chapitre des programmes offerts par Caritas-Makeni à Port Loko, Mile 91 et Makeni.
- > Veiller à inclure dans la formation professionnelle un apprentissage de la lecture et du calcul de base, de manière à ce que les filles aient les habiletés nécessaires pour s'acquitter plus tard de tâches comptables. On peut prendre pour modèles les programmes pour les filles et les mères-adolescentes dispensés par Caritas-Makeni à Port Loko et Makeni.
- > Faire en sorte que les programmes de formation professionnelle soient adaptés aux besoins et aux droits des mères-adolescentes, en fournissant des locaux et des matelas pour les enfants, ainsi que des repas pour les mères et les enfants durant la journée. Il faut également prévoir des mesures en ce sens pour les mères-adolescentes qui désirent reprendre l'école. À cause de la stigmatisation et du rejet, il n'est pas réaliste de compter sur les familles pour prendre soin des enfants quand les mères sont à l'école, et il faut par conséquent trouver d'autres moyens pour permettre à ces jeunes femmes de fréquenter l'école durant la journée.
- > Ouvrir l'accès à l'école, y compris à des cours de rattrapage scolaire, pour les filles plus âgées et les mères-adolescentes. On peut s'inspirer à ce chapitre des programmes de l'UNICEF/Sierra Leone, et de FAWE, grâce auxquels les collectivités peuvent bénéficier de la scolarisation des ex-enfants soldats, ainsi que des programmes de rattrapage scolaire.

Le Mozambique

On trouvera dans cette section des données assorties d'analyses sur la présence, le rôle et les expériences des filles et, dans une moindre mesure, des jeunes femmes, au sein des forces gouvernementales du FRELIMO et des forces rebelles de la RENAMO au cours de la guerre civile qui a duré de 1976 à 1992. Seront également analysés les modalités d'entrée dans ces forces armées — enrôlement et enlèvement —, les multiples fonctions assumées par les filles incorporées, leurs expériences en matière de DDR, et les problèmes auxquels elles ont eu à faire face une fois le conflit terminé. Les constats présentés ici s'appuient principalement sur les données recueillies avec Susan McKay dans le cadre de l'étude ACDI/Droits et Démocratie.

Présence et fonctions des filles au sein des forces armées

CONSTAT :

Le nombre de filles au sein des forces et groupes armés, et les fonctions qu'elles y assumaient, ont été plus importants que ce qu'on a rapporté.

Tout au long de la guerre civile qui a sévi au Mozambique de 1976 à 1992, des jeunes femmes et des filles ont servi au sein des forces gouvernementales du FRELIMO et des forces rebelles de la RENAMO. La RENAMO a davantage recouru aux enfants que le FRELIMO (Efraïme et Errante, nd; HRW, 1992; Manning, 1998). Selon les données de démobilisation fournies par l'AMODEG et portant sur un échantillon de 482 ex-combattantes, 36 % de ces filles étaient entrées dans les forces armées à 17 ans ou moins, dont 17 % dans le FRELIMO et 82 % dans la RENAMO.

Le recrutement. En 1975, le FRELIMO a commencé à recruter et à enrôler des filles sous la contrainte pour mener ses opérations contre la RENAMO. Anna R. s'est enrôlée dans le FRELIMO attirée par sa propagande sur l'égalité des sexes qui promettait aux femmes de jouer un rôle nouveau et émancipateur. À son arrivée à la base, toutefois, elle a découvert que la hiérarchie très stricte ne laissait guère de place à l'épanouissement personnel (entrevue réalisée au Mozambique, 2 octobre 2001). D'autres répondantes ont rejoint les rangs du FRELIMO pour fuir leurs régions rurales, améliorer leurs possibilités d'éducation, élargir leurs perspectives de carrière ou ne plus être confinées aux rôles socialement assignés aux femmes. D'autres ont été recrutées de force. Par exemple, à partir de 1975, le FRELIMO a commencé à envoyer des recruteurs en autocars dans les écoles pour demander aux filles de s'enrôler dans l'armée. Quand les volontaires tardaient à se manifester, les recruteurs sélectionnaient un certain nombre de filles qu'ils obligeaient à monter dans les autobus, malgré les protestations des intéressées et des enseignants.

Ils répétaient l'opération dans plusieurs écoles jusqu'à ce que les autocars soient remplis. Les filles étaient alors conduites et détenues à la base militaire de Mowamba, où elles attendaient jusqu'à ce que les recruteurs aient réuni 500 filles à la base. L'entraînement militaire pouvait alors commencer (deux entrevues distinctes réalisées au Mozambique, 2 octobre 2001).

Les forces de la RENAMO comptaient elles aussi des filles dans leurs rangs. On a beaucoup écrit sur les enlèvements d'adultes et d'enfants pratiqués par la RENAMO (HRW, 1992; Vines, 1991; Wilson, 1992), mais nous avons constaté que neuf ans après la fin du conflit, certaines personnes semblaient plus enclines à parler de leur mécontentement face au régime du FRELIMO et à confier qu'elles avaient activement cherché à rejoindre les rangs de la RENAMO. Auparavant, presque toutes les personnes associées à la RENAMO disaient avoir été enlevées (voir par exemple HRW, 1992; Wilson, 1992). Certaines filles se sont enrôlées dans la RENAMO parce qu'elles étaient mécontentes des politiques socialistes du FRELIMO, qui avantageait certaines régions et groupes ethniques, surtout dans le Sud, imposait des réformes agraires et le remembrement des terres agricoles, et cherchait à neutraliser les formes d'autorité traditionnelles (Chingono, 1996). Carolyn B. a expliqué pourquoi elle avait rejoint la RENAMO quand elle était jeune :

Les gens vivaient dans des conditions très dures, il n'y avait rien à manger. Il fallait tout le temps aller glaner... même s'il y avait des choses au magasin, personne n'avait d'argent... la RENAMO disait que tout ça allait changer. Les gens seraient libres. Les gens auraient tout ce dont ils avaient besoin, elle allait s'occuper des socialistes et le pays serait transformé. C'est pour ça que je me suis enrôlée dans la RENAMO... Je voyais mes parents se donner tant de mal pour nous nourrir, aller aux champs pour trouver de tout, du sucre, du riz. Ce n'était pas une vie pour des êtres humains. Alors j'ai voulu trouver autre chose (entrevue réalisée au Mozambique, 2 octobre 2001).

La RENAMO, qui opérait dans la clandestinité, nouait des contacts avec des collectifs sympathisants et des chefs coutumiers qui aiguillaient des candidats intéressés vers les recruteurs de la guérilla (voir également Chingono, 1996; Manning 1998). Plusieurs de nos informatrices sont entrées dans la RENAMO par cette voie et ont été acceptées après avoir expliqué les raisons qui les avaient poussées à s'enrôler (entrevue réalisée au Mozambique, 2 octobre 2001). D'autres se sont enrôlées avec des membres de leur famille, surtout leur père, leurs frères ou leurs oncles, qui étaient des sympathisants de la RENAMO (entrevue réalisée au Mozambique, 1^{er} octobre 2001). D'autres encore ont rejoint les forces rebelles parce que le régime du FRELIMO ne leur offrait guère de perspectives en matière d'éducation. Certaines ont été recrutées dans le cadre de la campagne de la RENAMO qui promettait aux jeunes de les envoyer poursuivre leurs études à l'étranger (Manning,

1998), promesse qui, dans le cas de nos informatrices, ne s'est jamais concrétisée. Au contraire, à leur arrivée dans une base de la RENAMO, on leur disait qu'elles ne recevraient aucune éducation, qu'elles étaient désormais membres des forces de la RENAMO, et qu'elles ne pouvaient plus rentrer chez elles (entrevue réalisée au Mozambique, 1^{er} octobre 2001; voir également Manning, 1998).

Les enlèvements. La RENAMO enlevait également des filles (Chingono, 1996; Efraime et Errante, nd; HRW, 1992; Vines, 1991; Wilson, 1992). Voici ce que nous a confié un chef religieux habitant une région qui fut le théâtre de violents affrontements tout au long de la guerre :

Les femmes ont beaucoup souffert pendant la guerre. Chaque nuit, nous devons nous cacher dans la brousse, les femmes et les filles se cachaient, mais les bandits [la RENAMO] les trouvaient, les emmenaient dans leurs bases et les violaient. Les femmes [et les petites filles] étaient aussi obligées de porter des choses. Quand les bandits emmenaient une fille à leur base... et ils venaient et enlevaient encore des filles, ils n'arrêtaient pas d'en kidnapper, de rafler des produits, des vivres, des vaches, et de brûler nos maisons. Ils enlevaient même des bébés, ainsi que des jeunes garçons pour en faire des soldats (entrevue réalisée au Mozambique, 18 septembre 2001).

Si la plupart des organismes internationaux n'admettaient pas la présence en grand nombre de filles au sein des forces belligérantes, la chose était en revanche bien connue des Mozambicains. Agostinho Mamabé, qui dirige à présent une ONG au Mozambique, a travaillé auprès d'enfants durant la guerre et aussitôt après le conflit. Monsieur Mamabé s'est demandé pourquoi l'ONU et les ONGI ont exclu de la planification de leurs programmes les filles et les jeunes femmes associées aux forces combattantes :

Au Mozambique, la situation était différente, les filles ici devaient aller à l'armée, les commissaires les appelaient divisions ou unités de filles. [Ainsi], ici au Mozambique, c'était quelque chose qui nous préoccupait, parce que le gouvernement envoyait indifféremment les hommes et les femmes à l'armée... Si bien que pendant un certain nombre d'années, des filles ont régulièrement été conscrites. Mais au moment où nous avons commencé à parler de démobilisation, personne n'a évoqué ce fait — ils ne parlaient que des hommes. Et je pense que l'ONU avait beaucoup, beaucoup de pouvoir décisionnel à ce chapitre. [Parce que tout le monde savait qu'il y avait des filles enrôlées dans les deux camps], j'aurais trouvé parfaitement normal qu'on parle des filles, et je me demande pourquoi nous ne l'avons pas fait. Je sais que dans la RENAMO, il y avait même des filles qui commandaient des unités (entrevue avec Agostinho Mamabé, 12 septembre 2001).

Rôles et fonctions des filles incorporées. Les ex-filles soldats du FRELIMO et de la RENAMO ont servi à divers titres : combattantes, chargées de l'entraînement des nouvelles recrues, officiers de renseignement, espionnes, recruteuses, brancardières, techniciennes en premiers soins, expertes en armements, esclaves et travailleuses domestiques, et «épouses» captives. Maria F. s'est enrôlée dans les forces du FRELIMO à l'âge de 17 ans et elle a fini avec le grade de capitaine : «Je n'oublierai jamais que durant la guerre, on nous initiait au maniement des armes à feu. Je sais comment armer un fusil. Les fusils n'ont aucun secret pour moi» (entrevue réalisée au Mozambique, 26 septembre 2001). À l'âge de 15 ans, Banda Z. a rejoint les rangs du FRELIMO et a reçu une formation militaire. À 17 ans, elle est devenue instructeur et enseignait les tactiques militaires tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi que le maniement des armes légères, l'art de tendre des embuscades et la lecture des cartes (entrevue réalisée au Mozambique, 1^{er} octobre 2001).

Juliane D. s'est enrôlée dans la RENAMO parce qu'on lui avait promis une bourse pour étudier à l'étranger, chose qui ne s'est jamais réalisée. Parlant couramment plusieurs langues, y compris le portugais, elle s'est vite retrouvée au sein d'un service de renseignement d'élite qui relevait directement du président de la RENAMO. Les officiers de renseignement étaient surtout des étudiants comme elle; une centaine de personnes travaillaient dans ce service, tous des jeunes, dont 10 % de filles (entrevue réalisée au Mozambique, 27 septembre 2001; entrevue avec Joao Candido Pereira, 3 octobre 2001).

Les méthodes de recrutement et d'enlèvement de fillettes et de jeunes femmes variaient selon les besoins du FRELIMO et de la RENAMO sur les plans militaire et politique. Nos informatrices qui ont été associées à la RENAMO ont raconté qu'avant d'enlever des groupes d'adultes et d'enfants, les soldats de la RENAMO leur demandaient quelle éducation et quelle formation ils possédaient; les analphabètes étaient souvent utilisés comme main-d'œuvre servile, comme combattants de première ligne ou, pour les filles et les femmes, attribuées aux combattants à titre de récompense ou d'«épouses» captives. Les captifs ayant un bon niveau d'éducation ou qui avaient suivi une formation professionnelle se considéraient «privilegiés» dans la mesure où ils accédaient à des postes ou bénéficiaient d'une formation en rapport avec leurs compétences, comme ambulanciers ou officiers de renseignement. Leurs conditions n'étaient pas aussi dures que celles réservées aux personnes analphabètes des communautés rurales, aux esclaves et travailleuses domestiques et aux «épouses» captives. Quand le conflit a évolué, les dirigeants de la RENAMO se sont rendu compte qu'ils devaient transformer leur groupe en parti politique s'ils voulaient qu'il survive après la guerre, et se sont mis à recruter massivement des étudiants, y compris des filles (Manning, 1998). Lorsque le FRELIMO s'est lui aussi rendu compte que le conflit touchait à sa fin, il a entrepris de restructurer ses forces armées en autorisant les femmes qui s'étaient enrôlées quand elles étaient jeunes à quitter les rangs de l'armée ou en les évinçant de leurs postes, pour les remplacer par des combattants masculins (entrevue réalisée au Mozambique, 26 septembre 2001; entrevue réalisée au Mozambique, 1^{er} octobre 2001).

À la cessation des hostilités, certaines de nos répondantes ont choisi de ne pas retourner dans les communautés où elles avaient vécu avant d'être enlevées ou avant de s'enrôler, préférant se fixer dans les centres urbains. Elles pensaient ainsi bénéficier, elles et leurs enfants, d'un plus large éventail de possibilités, un espoir qui, pour beaucoup d'entre elles, ne s'est jamais concrétisé (entrevue réalisée au Mozambique, 26 septembre 2001). De plus, certaines ont mentionné le fait qu'en restant en ville, elles pourraient entrer en contact avec d'autres filles et d'autres femmes qui avaient vécu des expériences similaires. «[Nous] ne voulons pas partir [des villes]. Ici, nous ne sommes pas seules» (entrevue réalisée au Mozambique, 26 septembre 2001).

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement du Mozambique, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- Reconnaître que la participation des filles et des jeunes femmes au conflit a été beaucoup plus massive qu'on avait coutume de le penser.
- Reconnaître le fait que les politiques et les programmes d'assistance mis en œuvre dans le cadre de la reconstruction du pays après la guerre n'ont pas tenu compte des besoins et des expériences spécifiques des filles et des jeunes femmes associées aux forces armées.
- Appuyer le travail des ONG locales et internationales qui œuvrent au sein des collectivités touchées par la guerre, en portant une attention particulière aux programmes de sensibilisation à l'égalité des sexes et aux programmes destinés à favoriser l'autonomie des femmes.

Les filles et les programmes de DDR

CONSTAT :

Les programmes de DDR mis sur pied par l'ONU et le gouvernement à la fin du conflit ont privilégié les combattants masculins au détriment des femmes et des filles; le manque d'éducation et de formation professionnelle des ex-combattantes, à cause du temps passé dans les rangs des forces armées, et l'absence d'aide gouvernementale après la guerre, ont fait que ces jeunes femmes n'ont jamais pu sortir du cycle de la pauvreté.

«Fondamentalement, quand nous parlons de la démobilisation des filles et des femmes, il s'agit de quelque chose qui n'a jamais existé» (entrevue avec Agostinho Mamabé, 12 septembre 2001). Rares sont les ex-combattantes qui ont suivi le programme de DDR ou touché des primes de démobilisation. La majorité n'ont bénéficié d'aucune assistance gouvernementale à la cessation des hostilités ou plus tard. Il faut noter qu'un certain nombre d'ex-combattantes du FRELIMO ont attribué leur exclusion au fait que le gouvernement ne voulait pas admettre publiquement

avoir lui-même incorporé des filles dans ses forces armées. À propos du processus de DDR, M. Mamabé a expliqué que la plupart des programmes de démobilisation ont pour but de permettre aux soldats, et seulement aux soldats, de faire la transition entre la vie à l'armée et la vie civile, ce qui est à son avis une erreur car il existe d'autres catégories de personnes qui ont elles aussi besoin de démobilisation, comme les garçons et les filles associés aux forces et groupes armés (entrevue avec Agostinho Mamabé, 12 septembre 2001).

La population des camps de démobilisation et la longueur de séjour dans ces camps, expliquent également pourquoi si peu de filles et de femmes ont participé au processus de DDR. Au cours du processus de DDR, on a demandé aux ex-combattantes qui avaient des enfants de se rassembler pour venir toucher une allocation et recevoir de l'aide; les intéressées sont venues au rendez-vous, elles ont attendu, mais n'ont reçu ni assistance ni argent (entrevue réalisée au Mozambique, 26 septembre 2001). Dans certains cas, des ex-combattantes sont restées de plusieurs mois jusqu'à trois ans sur les sites de démobilisation de l'ONU à attendre leurs allocations, et certaines jeunes femmes, en particulier des jeunes mères, sont parties parce qu'elles ne pouvaient subvenir aux besoins de leurs enfants et à cause de l'insécurité qui régnait dans les camps (entrevue avec Agostinho Mamabé, 9 septembre 2001; deux entrevues réalisées au Mozambique, 1^{er} octobre 2001).

Les violations des droits des jeunes femmes et des filles n'étaient pas rares dans les camps de démobilisation. Il y avait notamment des affrontements entre les «époux»-ravisseurs et les conjoints, les pères et les frères qui essayaient de libérer les «épouses» captives. En général, c'étaient les soldats, qui souvent avaient conservé leurs armes, qui en sortaient vainqueurs (entrevue avec Agostinho Mamabé, 9 septembre 2001; entrevue avec Abu Sultan, 3 octobre 2001).

Certaines jeunes femmes et filles ont été forcées d'accompagner les hommes dont elles étaient captives quand ils ont regagné leur communauté, et d'autres ont été abandonnées sur le bord de la route, parfois avec leurs enfants (entrevue avec Abu Sultan, 3 octobre 2001; voir également Thompson, 1999).

À cause des années passées dans l'armée du FRELIMO ou au sein de la RENAMO, les ex-combattantes n'ont pas pu avoir accès à l'éducation ou suivre une formation professionnelle. Et faute de trouver un emploi à leur retour, elles n'ont pas pu non plus envoyer leurs propres enfants à l'école, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté. «Nous avons toutes des enfants et ils peuvent aller à l'école jusqu'à un certain niveau, à expliqué Anna R., mais il ne leur est pas possible de poursuivre leurs études parce que l'école coûte cher... alors comment les faire étudier alors que nous n'avons pas d'argent, que nous n'avons rien... C'est notre problème, et c'est dur, très dur» (entrevue réalisée au Mozambique, 26 septembre 2001).

POLITIQUES ET MESURES RECOMMANDÉES

Le gouvernement du Mozambique, les Nations Unies, les pays donateurs et les ONGI devraient :

- Reconnaître que le parti pris favorable aux hommes, la lenteur du processus de démobilisation et la mauvaise organisation des camps sont des facteurs qui ont contribué à la faible participation des jeunes femmes et des filles au programme officiel de démobilisation. D'autres ont quitté les sites de démobilisation avant de toucher leurs primes à cause de leurs difficultés économiques et de l'insécurité qui régnait dans les camps.
- Reconnaître — et envisager des mesures en conséquence — le fait que les années passées au sein des forces combattantes ont privé certaines jeunes femmes et filles de la scolarité et de la formation nécessaires pour trouver un emploi. La majorité d'entre elles ont quitté les forces armées sans toucher d'indemnité ou de prime de démobilisation, sans compétences professionnelles et sans ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Elles ne peuvent donc envoyer leurs enfants à l'école, ce qui perpétue la pauvreté et l'insécurité d'une génération à l'autre.

Constats communs aux trois pays étudiés

Nous avons réuni dans cette section tous les constats de nos enquêtes en Ouganda, en Sierra Leone et au Mozambique, qui se recourent d'un pays à l'autre.

L'occultation de la participation des filles

CONSTAT :

Les gouvernements dissimulent l'utilisation de filles dans leurs propres forces armées, tout en dénonçant la présence de filles au sein des forces d'opposition.

L'utilisation de filles et de garçons par les forces rebelles et les groupes d'opposition armés est un phénomène largement connu (voir par exemple Coalition, 2001). Mais nous avons constaté que les gouvernements sont complices de l'enlèvement, de la conscription forcée et du recrutement de filles et de garçons pour combattre des groupes d'opposition armés qui utilisent eux aussi des enfants soldats. Ces gouvernements exploitent l'indignation que suscite l'utilisation d'enfants soldats à l'échelle internationale pour dénoncer la brutalité et l'illégitimité des groupes d'opposition armée qui incorporent des enfants dans leurs rangs, utilisant ainsi les enfants comme des pions dans leurs stratégies politiques. Les violations des droits humains perpétrées par les groupes rebelles à l'endroit des enfants soldats, et en particulier les crimes et traitements haineux ou violents, ont été dénoncés par des gouvernements qui en même temps nient ou occultent les violations similaires commises au sein de leur propre armée ou des milices pro-gouvernementales.

Si un gouvernement y trouve politiquement un avantage, il dénoncera les violations des droits fondamentaux des femmes et des filles commises par ses opposants armés à l'endroit de celles-ci, et en particulier les enlèvements, l'esclavage sexuel et les viols. Les États nient et camouflent le recrutement d'enfants soldats des deux sexes par leurs propres forces armées et les milices pro-gouvernementales, ou ils manipulent l'information à ce chapitre; cela est particulièrement vrai pour les filles. Pour que la chose ne se sache pas, ils ont tenté, souvent avec succès, d'empêcher ces enfants d'accéder aux programmes gouvernementaux d'assistance destinés aux ex-combattants ou aux enfants soldats.

POLITIKES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI devraient :

- Reconnaître qu'un gouvernement qui dénonce à l'échelle internationale l'utilisation d'enfants soldats des deux sexes et la violence qui leur est faite, n'agit pas uniquement pour des motifs «humanitaires». Les gouvernements vont souvent mettre en relief et exploiter à des fins politiques certaines formes de violence sexiste et les violences perpétrées à l'endroit des filles par les groupes rebelles, sans pour autant injecter les ressources nécessaires pour venir en aide à ces filles. Ces tactiques peuvent en partie fausser la compréhension que l'on a de la présence et de l'expérience des filles au sein des forces combattantes, ce qui contribue à des erreurs d'analyse et des lacunes sur le plan opérationnel et dans les programmes.
- Reconnaître que dans les cas où le gouvernement est complice de l'utilisation d'enfants soldats, les enfants soldats incorporés dans ses forces armées n'auront peut-être pas accès aux programmes de démobilisation et de réinsertion. Par conséquent, il est peu probable que le nombre d'enfants admis dans les programmes officiels de DDR soit représentatif des populations réelles d'enfants soldats. Dans les programmes de réinsertion des ex-enfants soldats administrés par l'ONU et par les gouvernements, on favorise les garçons au détriment des filles de toutes les forces armées, et plus particulièrement celles qui avaient été enrôlées dans les forces gouvernementales ou les milices pro-gouvernementales.
- Rester vigilants, surveiller les pratiques des gouvernements, faire enquête et obliger ceux qui utilisent des enfants soldats à en rendre compte.

Droits et égalité dans le processus de DDR

CONSTAT :

Voici ce que les fonctionnaires et les agentes/agents de programmes devraient savoir au sujet des filles et des jeunes femmes associées à des forces ou groupes armés avant de planifier des programmes de DDR équitables et efficaces :

1. Le nombre de filles présentes au sein des forces et groupes armés est généralement sous-estimé. Cela s'explique en partie par le fait que l'on a tendance à les cantonner massivement dans les rôles d'«épouses», d'«esclaves sexuelles» et de «civiles associées aux troupes», ce qui occulte la multiplicité et la diversité des rôles qu'elles remplissent. La catégorie des «civiles associées aux troupes», en particulier, occulte plus qu'elle ne révèle, et devrait être évitée ou utilisée avec parcimonie et précaution (ONU, 2002).
2. Les captives sont souvent incapables de quitter les hommes qui se les ont appropriées pour des raisons de survie économique, de sécurité et à cause de problèmes d'ordre logistique.
3. L'enfance est une notion définie par les normes et pratiques juridiques et coutumières locales, et cette définition ne concorde pas toujours avec les définitions juridiques internationales ou avec les limites d'âge employées par certaines institutions spécialisées de l'ONU ou par des ONGI. Les femmes recrutées sur une base volontaire ou par la force quand elles étaient jeunes sont traitées de manière biaisée, y compris dans la façon de les caractériser, dans la mesure où celles qui restent au sein de la force armée après l'âge de 17 ans sont souvent exclues de l'échantillonnage. Le fait de classer les jeunes filles qui ont des enfants dans la catégorie «femmes» est un autre exemple de traitement biaisé. Il est à noter que dans les trois pays à l'étude, les ONG implantées localement et les initiatives à caractère communautaire n'avaient pas fixé de limites d'âge pour déterminer l'admissibilité de jeunes associés aux forces armées à leurs programmes, administrant leurs programmes de manière plus inclusive de manière à desservir toute la population concernée.
4. Le fait que les processus de DDR aient été planifiés et administrés par des militaires a contribué à exclure ceux que l'armée ne considère pas comme d'«authentiques soldats» (à savoir des hommes qui portent des armes). Imposer la possession d'une arme comme condition à l'admissibilité aux programmes de DDR (ou laisser croire qu'il faut répondre à ce critère) s'avère discriminatoire à l'égard des enfants en général, et à l'égard des filles et des jeunes femmes en particulier.

5. Le souci d'attirer en priorité des hommes armés dans les sites de désarmement et de démobilisation porte préjudice aux femmes et aux filles associées aux forces et groupes armés, qui ne bénéficient pas de conditions de sécurité adéquates. Le fait que les sites de démobilisation et les centres de soins intérimaires (ICC) soient mal conçus et surpeuplés les rend dangereux pour les filles et les femmes.

6. Les fournitures et articles remis aux filles dans les centres de démobilisation sont insuffisants, surtout en ce qui touche à l'hygiène personnelle (savon, shampoing, huile, serviettes sanitaires) et aux vêtements.

7. Inscrire les programmes pour enfants soldats dans le cadre plus large des programmes pour «enfants séparés» présente plusieurs avantages, notamment parce que ces programmes prévoient la démilitarisation et des mesures pour atténuer la stigmatisation et le ressentiment au sein des communautés, plutôt que de privilégier une catégorie d'enfants au détriment d'une autre. Par contre, il faut veiller avec ces programmes à ne pas exclure les besoins de catégories d'enfants qu'on ne considère pas comme des enfants séparés de leur famille, comme par exemple ceux qui sont associés à des milices locales.

8. Il est essentiel de scolariser les enfants de manière à encourager l'acceptation des ex-combattants au sein des collectivités et des écoles. Il faut absolument prévoir un travail de médiation au sein des communautés et du corps enseignant dans les mesures d'assistance à la réinsertion.

POLITIKES ET MESURES RECOMMANDÉES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI qui participent à des programmes de DDR devraient :

- > Faire en sorte que tous les pourparlers et accords de paix tiennent compte des besoins et des droits des enfants soldats et des enfants associés aux forces et groupes armés, y compris les filles et les jeunes femmes, et prévoient des mesures pour assurer leur démobilisation et leur réinsertion au sein des collectivités.
- > Prendre pour acquis, quand on sait que des enfants soldats participent à un conflit, qu'il y a des filles dans les rangs des forces en présence, et qu'elles représentent entre 10 et 33 % des enfants incorporés.
- > Redoubler d'efforts pour démilitariser les programmes de démobilisation destinés aux enfants. Il faut, le plus vite possible, faire en sorte que les enfants n'aient plus aucun contact avec les militaires. On ne devrait jamais exiger des enfants qu'ils remettent une arme pour être admissibles aux services et allocations de démobilisation.

> Reconnaître que diverses contraintes liées à l'insécurité et à des difficultés d'ordre économique et logistique empêchent les femmes captives de «quitter» leurs «époux»-ravisseurs. Pour leur assurer de bonnes conditions de sécurité, il faut, quand on planifie les programmes et l'assistance qui leur sont destinés, ne pas faire dépendre le volume de cette aide du fait qu'elles quittent ou non leur «époux»-ravisseur.

> Consulter des experts d'organisations humanitaires nationales et internationales, et les organisations de femmes locales et nationales quand on planifie l'organisation des camps de manière à assurer de bonnes conditions de sécurité aux femmes et aux enfants de deux sexes. Formuler des directives et des politiques claires pour que l'on remette aux filles qui séjournent dans les centres de démobilisation des vêtements ainsi que les articles et produits d'hygiène nécessaires (y compris l'hygiène menstruelle). L'UNICEF doit prendre l'initiative à ce chapitre en veillant à ce que les ONG qui administrent des ICC fournissent ces produits.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les gouvernements, les Nations Unies, les organismes multilatéraux et les ONGI qui participent aux programmes de DDR devraient :

- > Veiller à ce que l'assistance apportée aux enfants associés aux forces et groupes armés comporte l'accès à l'éducation et l'acquisition de compétences professionnelles et prévienne l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul de base. Les programmes communautaires d'éducation administrés par l'UNICEF en Sierra Leone constituent des exemples de ce type d'assistance.
- > Tenir compte, quand on planifie des programmes d'éducation et de formation professionnelle, du fait que la plupart des enfants qui ont été incorporés dans des forces ou groupes armés n'ont pas accès à une nourriture suffisante, en particulier les mères-adolescentes. La présence d'une cantine à l'école et au centre d'apprentissage incite les mères-adolescentes à fréquenter ces établissements en leur offrant, à elles et à leurs enfants, au moins un repas par jour. Une telle mesure peut avoir pour effet d'empêcher les mères-adolescentes de recourir à la prostitution, que ce soit à l'occasion ou sur une base régulière.

D'un rôle marginal à un rôle central : les filles et les jeunes femmes au sein des forces et groupes armés

Le nombre de filles associées à des forces armées et de jeunes combattantes est largement supérieur à ce que l'on a jusqu'à présent admis. Dans les pays à l'étude, les filles interviewées ont dit que la participation aux combats figurait au rang des deux ou trois principales fonctions qu'elles devaient remplir. Entre la moitié et la presque totalité d'entre elles, selon le pays, avaient suivi une formation militaire et devaient combattre quand on leur en donnait l'ordre, y compris celles qui étaient enceintes et/ou mères d'enfants en bas âge.

Il est par conséquent nécessaire que les organismes et les troupes qui entrent en contact avec des groupes d'opposition armés, des milices pro-gouvernementales et, dans une moindre mesure, des armées régulières, présumant qu'il se trouve des filles et des jeunes femmes parmi les combattants, y compris des filles enceintes et des jeunes mères. Ils doivent également s'attendre à trouver des filles et des jeunes femmes parmi les porteurs chargés de transporter les armes, dans les détachements d'éclaireurs et parmi les personnes chargées de prendre soin des blessés. Les forces armées qui combattent et font prisonniers des enfants et des jeunes ainsi incorporés sont tenues, dans les tactiques qu'elles emploient, dans leurs casernes et leurs programmes, de se conformer au droit international humanitaire et doivent par conséquent prévoir les dispositions et les mesures requises concernant le traitement de ces filles et jeunes femmes. Il est également impératif que les ONG locales, les organismes communautaires, les services de protection de l'enfance, les forces d'interposition régionales, les casques bleus de l'ONU et les programmes de DDR reconnaissent la présence de filles et de femmes au sein des forces et groupes armés et prévoient des mesures en ce sens.

La grande majorité de ces filles et de ces jeunes femmes ne se sont pas enrôlées volontairement mais ont été enlevées ou se sont «engagées» pour survivre et se protéger parce qu'aucune autre option ne s'offrait à elles. Quand l'État se montre incapable de protéger sa population face à des groupes armés prédateurs — qu'il s'agisse de groupes rebelles ou de milices pro-gouvernementales —, les enfants et les jeunes deviennent des proies faciles pour les enlèvements et la conscription forcée. Dans le même sens, le fait que l'État s'avère incapable d'offrir aux citoyens la possibilité de se nourrir, de se loger convenablement, de gagner sa vie et d'avoir accès à l'éducation, incite certains enfants et certains jeunes à rejoindre les rangs des groupes d'opposition armés, des milices et des armées régulières.

Il est significatif que bon nombre de groupes rebelles qui utilisent des enfants et des jeunes considèrent ces derniers comme des esclaves de guerre. Ce sont des esclaves dans la mesure où ils ne se sont pas enrôlés de leur plein gré et ne peuvent pas quitter le groupe, et où ils sont minimalement nourris et vêtus (voir Bales, 2000). Ils ne coûtent presque rien à entretenir parce qu'on les considère comme des choses sans valeur, au point de les laisser mourir de leurs blessures parce qu'on considère comme du gaspillage le fait de leur donner des médicaments.

Ces enfants et ces jeunes rapportent d'énormes profits aux commandants et chefs de guerre grâce au butin qu'ils ramènent et à leur participation aux activités illicites de l'économie de guerre, et c'est leur force de travail productif et reproductif qui constitue aujourd'hui l'assise de bon nombre des forces rebelles. Ils pillent et produisent des denrées alimentaires, se procurent de l'équipement médical et des médicaments, vont chercher de l'eau, portent les charges, s'occupent des blessés et recueillent les renseignements nécessaires à la préparation des offensives. Ils et elles fournissent la main-d'œuvre nécessaire pour extraire les diamants, l'or et d'autres ressources minières, abattre les arbres et charger les camions et les avions, une main-d'œuvre sans laquelle les économies de guerre qui provoquent et alimentent les conflits actuels ne pourraient pas fonctionner. On les envoie perpétrer les raids les plus violents et les atrocités, ce qui détruit le tissu social de leurs communautés et de leurs pays. Ils et elles combattent et se font tuer.

Quand on place les choses dans cette perspective, on se rend compte que les enfants et les jeunes incorporés dans les forces et groupes armés, loin d'occuper une place marginale, jouent en fait un rôle central dans les conflits armés actuels. Les enfants et les jeunes constituent plus de la moitié des effectifs de nombreuses forces et groupes armés. Tous les intervenants qui, de l'échelon local jusqu'à l'échelon international, veulent comprendre et analyser les problèmes les plus urgents qu'engendrent les conflits armés actuels, et agir en conséquence, doivent donc réfléchir en profondeur sur le rôle central que jouent les filles et les garçons dans ces forces et groupes armés et dans ces conflits, et sur ce que cela implique en termes d'intervention et d'assistance et pour l'avenir des pays concernés.



6 Conclusion Ouvrir les yeux sur la présence des filles dans les forces et groupes armés

Ce que mettent fondamentalement en lumière les résultats de notre étude, c'est que le fait de *reconnaître* la présence et le rôle des filles au sein des forces et groupes armés nous amène à tirer un certain nombre de conclusions, qui vont former le cadre à partir duquel on peut orienter et définir nos futures interventions.

La première leçon à tirer, c'est qu'il faut remettre en contexte les notions occidentales d'«enfant» et d'«enfance»; au mieux, elles s'avèrent inopérantes, et au pire, elles ont pour effet d'exclure certains groupes. Mais la solution ne consiste pas à adhérer aux conceptions non occidentales de l'enfance, qui sont associées à des rites de passage ou à des actions précises, quoique la connaissance de ces notions soit essentielle si on veut intervenir avec succès auprès de ces filles, de ces jeunes femmes et de leurs communautés.

Ce que nous devons plutôt admettre, c'est que dans les pays et les cultures où nous avons mené notre recherche, les actes les plus extrêmes posés par ces filles et ces jeunes femmes ne faisaient pas partie de la culture, des pratiques culturellement admises pour les enfants *comme* pour les adultes. Se voir forcée de boire de l'eau dans un crâne humain, de manger de la chair humaine, de ramasser des paniers d'oreilles ou de mains coupées, être contrainte de servir d'«épouse» à un homme possédant plus de 20 autres «épouses» captives, être obligée de battre à mort ses professeurs ou ses voisins, de tuer ses parents ou ses frères et sœurs, de torturer ses collègues — on ne peut comprendre ni aborder aucun de ces actes, ni y remédier, si on reste dans le cadre des catégories de l'«enfance» ou de l'«âge adulte».

Ce qu'il importe plutôt de comprendre, c'est que le fait d'avoir participé à de telles actions, et les réactions individuelles que cela suscite, n'ont pas seulement des répercussions sur la fille ou la jeune femme, ni même sur sa communauté. C'est toute la société qui va devoir emprunter de nouvelles directions. Nous avons constaté que les leaders religieux, spirituels et les chefs coutumiers, dans un effort pour aider ces filles et jeunes femmes et leurs communauté à guérir de telles épreuves, ont modifié les rituels existants ou en ont créé de nouveaux, car jamais auparavant ils n'avaient eu affaire à de telles situations. Nous allons devoir écouter attentivement les témoignages des filles et des membres de leurs communautés, et y réfléchir sérieusement, si nous voulons mieux comprendre où se situent à présent ces filles et ces jeunes femmes et de quelle façon leurs sociétés, qu'elles le veuillent ou non, sont obligées de les rejoindre.

Admettre la présence des filles au sein des groupes armés, c'est en deuxième lieu reconnaître que la grande majorité d'entre elles ont subi de graves atteintes à leurs droits fondamentaux et ont assisté, et dans certains cas participé, à des actes d'une violence inouïe. Malgré ces expériences, elles font preuve d'une étonnante capacité de calcul et de résilience; la plupart des gens survivraient difficilement aux épreuves que ces filles et ces jeunes femmes ont dû traverser. Mais en même temps, il est essentiel de ne pas confondre ces stratégies de survie et cette résilience avec l'acquisition d'un certain pouvoir sur sa propre vie.

Les filles et les jeunes femmes savent parfaitement quels sont les facteurs qui peuvent les aider à se réapproprier leur vie. Elles mentionnent le fait de se faire accepter par leur milieu, l'affection et le soutien de leur famille, des amis sur lesquels compter, et les rituels pour réaffirmer qu'elles sont utiles et désirées, qu'elles sont pardonnées et purifiées. Nous avons pu voir que dans les communautés qui aident les ex-combattantes, les rituels et l'acceptation s'inscrivent dans un processus continu au cours duquel les filles et les jeunes femmes se font dire constamment et de multiples façons, dans leurs rapports quotidiens avec leurs semblables et avec les gens de leur milieu, qu'elles sont des membres appréciés de cette communauté.

Parmi les programmes susceptibles de les aider, une écrasante majorité de filles mentionnent l'accès à l'éducation, qui leur permet d'élargir leur horizon et d'envisager un avenir plus prometteur, et la formation professionnelle, qui leur permettra de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, ou d'y contribuer. Sont également pour elles d'une extrême importance la santé, l'accès aux médicaments et au traitement des MTS, des blessures et des maladies. Il est donc absolument impératif de leur fournir l'accès à des soins de santé, et en particulier à des services de gynécologie et de santé génésique. Les mères-adolescentes qui regagnent leur foyer en compagnie de leurs enfants constituent le groupe qui risque le plus d'être mal accepté, de ne pas avoir accès à l'éducation et à une formation professionnelle, et de souffrir de problèmes de santé. Les programmes d'assistance doivent par conséquent cibler cette cohorte en priorité.

Nous constatons que les femmes des communautés jouent un rôle central dans ces processus de réinsertion, et qu'il s'agit souvent de démarches et de rituels sexospécifiques. Sans ces démarches, les filles et les jeunes femmes éprouvent de plus grandes difficultés à se réinsérer socialement et à prendre leur vie en mains. Il est par conséquent essentiel de mettre à contribution les connaissances et l'expertise des femmes des communautés pour aider les filles et les jeunes femmes à développer leur confiance en elles-mêmes, leur estime de soi et leurs habiletés. Il est également indispensable d'aider les filles à devenir des membres utiles à leur communauté et à leur pays, à acquérir le même souci de l'intérêt collectif que les femmes qui les aident à présent. Par conséquent, les organismes locaux, nationaux et internationaux doivent poursuivre leurs efforts et trouver des moyens de soutenir et d'améliorer le travail des femmes et des groupes locaux de femmes qui œuvrent au sein des communautés.

Troisièmement, le fait d'ouvrir les yeux sur ce que font les filles au sein des forces et groupes armés permet de mieux saisir quels sont les éléments qui contribuent à favoriser et entretenir le type de forces armées et le type de conflits auxquels nous avons affaire. Pour commencer, il faut reconnaître que la présence des femmes est un facteur clé, et peut-être le facteur clé, dans l'existence de ces forces armées (voir Enloe, 2000). Il est clair en effet que le travail effectué par les femmes et les filles au sein des forces et groupes armés que nous avons étudiés n'est pas un épiphénomène ou quelque chose de fortuit, mais qu'il constitue dans la plupart des cas l'assise même sur laquelle les forces combattantes pouvaient se maintenir. Cela est particulièrement vrai dans le cas des groupes d'opposition armés et des forces rebelles, qui ne peuvent compter sur les structures et les recettes de l'État pour entretenir leurs troupes.

Reconnaître cet état de fait signifie qu'il faut s'attendre à ce que les filles et les jeunes femmes incorporées soient parmi les dernières personnes à être libérées par les groupes armés, à supposer qu'ils les libèrent. Il suffit de regarder le nombre d'enfants soldats relâchés par les groupes rebelles pour constater que les filles et leur force de travail sont des possessions très prisées et dont on ne se sépare pas facilement ou de bon gré. Par exemple, entre le 20 et le 29 mai 2001, en gage de sa volonté d'entamer des pourparlers de paix, le RUF a libéré 1088 garçons, mais seulement 15 filles (Mazurana, McKay, Carlson et Kasper, 2002).

Les personnes qui essaient d'obtenir la libération d'enfants enrôlés doivent carrément mettre la question des filles sur la table quand elles négocient avec les chefs de groupes armés. Elles doivent saisir le plus clairement possible comment fonctionnent les rapports sociaux de sexe dans le pays où elles interviennent et de quelle manière ces rôles sociaux ont été manipulés, et dans certains cas élargis, aux fins d'assurer l'existence des forces armées. Et par-dessus tout, elles devront admettre l'importance, le rôle central en fait, du travail productif et reproductif des filles et des femmes au sein de ces forces. Si elles comprennent bien cet état de choses, elles auront plus de chances d'obtenir la libération de ces captives et, peut-être, d'empêcher le recrutement et l'enlèvement d'autres filles.

Écarter la notion simpliste de «civiles associées aux troupes» serait un pas dans la bonne direction, car elle n'aide en rien à comprendre les multiples fonctions et les multiples dimensions de la participation des filles et des jeunes femmes dans les groupes armés actuels. Nous avons découvert, au fil de notre recherche, que les femmes, les filles et leurs enfants étaient trop souvent classés dans cette catégorie par les militaires, les représentants gouvernementaux et les fonctionnaires de l'aide, qui préféreraient ne pas avoir à s'en occuper. Une fois rangées en bloc dans cette catégorie, ces femmes ne semblaient pas «vraiment» faire partie des forces belligérantes. Notre recherche montre qu'il s'agit d'une grave erreur de calcul (voir aussi ONU, 2002).

Quatrièmement, admettre la présence des filles permet de comprendre à quel point les fonctions qu'elles remplissent sont complexes et diversifiées. Il arrive qu'elles soient simultanément victimes et bourreaux. Il faut éviter de les cantonner dans les rôles de victimes, d'«esclaves sexuelles» ou d'«épouses» captives car une telle vision des choses conduit à des erreurs d'analyse et à des politiques et des programmes mal orientés. S'il est vrai que ces filles ont été victimisées, elles sont actuellement en train de passer à autre chose dans leur vie. Leurs expériences leur ont enseigné des leçons autant positives que négatives, qu'elles mettront éventuellement en application de manière sélective quand elles auront à surmonter des problèmes.

Plutôt que de partir de la notion de «victimes à guérir», avec l'idée de leur faire regagner une norme que pourtant elles ne pourront jamais réintégrer, il faut plutôt adopter, envers ces filles et ces jeunes femmes, une approche holistique et sexospécifique qui tient compte des dimensions physiques, psychologiques, spirituelles et sociales de la «guérison» et de la réinsertion sociale. Par exemple, des filles souffrant de problèmes de santé physique et psychologique ne peuvent pas pleinement profiter des bienfaits de l'éducation et de la formation. Les filles dont les familles rejettent les enfants éprouvent d'énormes difficultés à suivre des programmes de formation ou de rattrapage scolaire à cause de l'absence de services de garde.

En même temps, cette approche holistique doit prendre en compte le contexte politique et économique bien concret dans lequel les filles évoluent et cherchent à bâtir leur vie. Le type de possibilités d'emploi et d'activités qui s'offrent à elles, l'impact du conflit armé sur l'économie locale, les stratégies d'adaptation auxquelles les autres membres de la communauté recourent pour survivre, et les retombées de la situation politique présente sur la communauté et la région, voilà quels sont les éléments clés à prendre en considération. Une telle approche implique que l'on analyse sous un angle sexospécifique le contexte social, économique et politique dans lequel vivent ces filles, et que l'on saisisse comment ces dimensions sexospécifiques sont mises de l'avant tant par les forces progressistes que par les forces répressives dans le pays et, bien sûr, souvent par les filles elles-mêmes.

Idéalement, cette approche holistique devrait se combiner aux efforts déployés par les hommes et les femmes qui forment les communautés — pas seulement les leaders et les personnes influentes, mais aussi les parents, la famille et les voisins. Il faut que les filles et les jeunes femmes qui regagnent leur communauté puissent se rendre compte qu'il existe dans leur entourage des hommes et des femmes qui auront une influence bénéfique sur leur vie, que jamais plus elles ne vivront sous la coupe d'hommes violents comme c'était le cas durant leur captivité. Il faut qu'elles se rendent compte que même si elles ont changé, il y a une place et un avenir pour elles au sein de la communauté qu'elles réintègrent, et qu'elles peuvent apporter de précieuses contributions à cette communauté.



Références bibliographiques

- Abdullah, Ibrahim (1998). «Bush path to destruction: The origin and character of the Revolutionary United Front [RUF]/Sierra Leone». *The Journal of Modern African Studies*, 36, 203-235.
- Agger, Inger (1994). *The blue room: Trauma and testimony among refugee women: A psycho-social exploration*. London: Zed Books.
- Amnesty International [AI] (1997). *Uganda: "Breaking God's commands": The destruction of childhood by the Lord's Resistance Army*. New York: Amnesty International.
- AI (1999). *In the firing line: War and children's rights*. Londres: Amnesty International UK.
- AI (2001). *Guinea and Sierra Leone: No place of refuge*. Londres: Amnesty International.
- Angulo, Joy (juin 2000). *Gender, abduction and reintegration in Northern Uganda. (Occasional Paper No. 6)*. Kampala, Ouganda: Makerere University, Department of Women's Studies.
- Arnston, Laura, et Boothby, Neil (2002). "A world turned upside down"—*child soldiers in Mozambique: A case study of their reintegration*. Manuscrit non publié. Washington, DC: Save the Children Federation, U.S.
- Bangura, Yusuf (2000). «Strategic policy failure and governance in Sierra Leone». *The Journal of Modern African Studies*, 38, 551-577.
- Barth, Elise F. (2003). *Peace as disappointment: The reintegration of female soldiers in post-conflict societies: A comparative study from Africa*. Oslo: Peace Research Institute, Oslo.
[en ligne] <http://www.prio.no/publications/reports/femalesoldiers>
- Barton, Tom, Mutiti, Alfred et The Assessment Team for Psycho-social Programmes in Northern Uganda (1998). *Northern Uganda psycho-social needs assessment report*. Kisubi: Marianum Press.
- Bernard, Russell (2002). *Research methods in anthropology: Qualitative and quantitative methods*, 3^e édition. Oxford, Angleterre: Rowman & Littlefield.
- Bond, George C. et Gibson, Nigel C. (dir.) (2002). *Contested terrains and constructed categories: Contemporary Africa in focus*. Boulder, Colorado: Westview Press.
- Brett, Rachel (décembre 2002). «Girl soldiers: Challenging the assumptions». *Child Soldiers Newsletter*, n° 6, 7-9.
- Brownmiller, Susan (1975). *Le Viol*. Montréal, Paris : Opuscule, Nouvelles Éditions de poche Itée.
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires [OCHA] (24 février 2003). *Sierra Leone: Visit of UN Special Representative for Children*. Consulté le 24 février 2003: Integrated Regional Information Network [IRIN].

Bureau de la coordination des affaires humanitaires [OCHA] (28 mars 2003). *IRIN interview on Disarmament, Demobilization, and Reintegration*. 28 mars 2003: IRIN.

Bureau international du travail (avril 2003). *Wounded childhood: The use of children in armed conflict in Central Africa*. Washington, DC: Vanguard Communications.

Carpenter, R. Charlie (2002). *Assessing and addressing the needs of children born of forced maternity*. Documentation, Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, Winnipeg, Canada, 10-17 septembre 2000.

CCF, équipe en Angola avec Alcinda Honwana (juin 1998). 'Okusiakala Ondalo Yokalye' *Let us light the fire: Local knowledge in the post-war healing and reintegration of war-affected children in Angola*. Manuscrit non publié.

Charfi, M. (1996). *Assistance to Somalia in the field on human rights – report of the independent expert, Mr. M. Charfi, on the situation of human rights in Somalia*. New York: ONU.

Chingono, Mark (1996). *The state, violence, and development: The political development of war in Mozambique, 1975-1992*. Hong Kong: Aveberry.

Coalition internationale contre l'utilisation des enfants soldats [Coalition] (2000a). *Americas report*. [en ligne] www.childsoldiers.org/americas

Coalition (2000b). *Africa report*. [en ligne] www.childsoldiers.org/africa

Coalition (2000c). *Asia report*. [en ligne] www.childsoldiers.org/asia

Coalition (2000d). *Europe report*. [en ligne] www.childsoldiers.org/europe

Coalition (2000e). *Special report: Girls with guns*. [en ligne] www.childsoldiers.org/reports/special%20reports

Coalition (2001). *Child soldiers global report*. London: Coalition.

Coalition (7-9 novembre 2002). *Report: Great Lakes Strategy Workshop*. Nairobi, Kenya: School of Monetary Studies.

Cock, Jacklyn (1993). *Women & war in South Africa*. Cleveland, Ohio: Pilgrim Press.

Cohn, Ilene et Goodwin-Gill, G. (1994). *Child soldiers: The role of children in armed conflict*. Oxford: Clarendon Press.

De Pauw, L. G. (1998). *Battle cries and lullabies: Women in war from prehistory to the present*. Norman: University of Oklahoma Press.

Djeddah, Carol (1997). «Wars and unaccompanied children in Africa: Who they are and major health implications». *International Child Health*, 8 (2). [en ligne] www.ipa-france.net/pubs/inches/inch8_2/djed.htm

Draisma, Frieda et Mucache, Eunice (23-30 avril 1997). *Physical and psychological recovery and social reintegration of child soldiers: The experience of Mozambique*. Symposium sur la prévention du recrutement d'enfants dans les forces armées, la démobilisation et la réinsertion sociale des enfants soldats en Afrique. Le Cap, Afrique du Sud.

Edgerton, R. B. (2000). *Warrior women: The amazons of Dahomey and the nature of war*. Boulder: Westview Press.

Efraime, Boia Jr. et Errante, Antoinette (Non daté). *Rebuilding hope on Josina Machel Island*. Manuscrit non publié.

Errante, Antoinette (1999). «Peace work as grief work in Mozambique and South Africa: Post-conflict communities as context for child and youth socialization». *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology*, 5, 261-279.

Femmes Africa Solidarité (2000). *Engendering the peace process in West Africa: The Mano River women's peace network*. Genève: Cavan S.A., Grandson.

Finnstrom, Sverker (2001). «In and out of culture: Fieldwork in war-torn Uganda». *Critique of Anthropology* 21, 247-258.

Francis, David J. (2000). «Torturous path to peace: The Lomé Accord and postwar peacebuilding in Sierra Leone». *Security Dialogue*, 31, 357-372.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR] et Save the Children-United Kingdom [SC-UK] (février 2002). *Sexual violence and exploitation: The experience of refugee children in Guinea, Liberia, and Sierra Leone: Initial findings and recommendations from Assessment mission 22 October to 30 November 2001*. New York : UNHCR.

Honwana, Alcinda (1997). «Healing for peace: Traditional healers and post-war reconstruction in Southern Mozambique». *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology*, 3, 293-305.

Honwana, Alcinda (2001). «Children of war: Understanding war and war cleansing in Mozambique and Angola». In Simon Chesterman (dir.), *Civilians in war* (pp. 123-142). Boulder, Colorado: Lynne Reinner.

Human Rights Watch [HRW]/Africa Watch (1992). *Conspicuous destruction: War, famine & the reform process in Mozambique*. New York: Human Rights Watch.

HRW/Africa/ HRW Children's Rights Project (1994a). *Easy prey: Child soldiers in Liberia*. New York: Human Rights Watch.

HRW/Africa/ HRW Children's Rights Project (novembre 1994b). *Sudan: The lost boys: Child soldiers and unaccompanied boys in southern Sudan*. New York: Human Rights Watch.

HRW/Africa and HRW/Children's Rights Project (1997). *The scars of death: Children abducted by the Lord's Resistance Army in Uganda*. New York : Human Rights Watch.

HRW (juillet 1998). *Sierra Leone: Sowing terror: Atrocities against civilians in Sierra Leone*. New York : Human Rights Watch.

HRW (juin 1999). *Getting away with murder, mutilation, and rape: New testimony from Sierra Leone*. New York : Human Rights Watch.

HRW (janvier 2002). *We'll kill you if you cry: Sexual violence in the Sierra Leone conflict*, 15 (1A), 1-75.

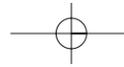
HRW (mars 2003). *Stolen children: Abduction and recruitment in Northern Uganda*. 15(7A), 1-24.

- HRW (juillet 2003). *Abducted and abused: Renewed conflict in Northern Uganda*. New York : Human Rights Watch.
- HRW/HRW Children's Rights Project (janvier 1996). *Children in combat*. New York: Human Rights Watch.
- ISIS-WICCE (juin 1998). *Documenting women's experiences in armed conflict situations in Ouganda 1980-1986: Luwero District*. Kampala, Ouganda : Isis-WICCE.
- ISIS-WICCE (juillet 2001a). *Women's experiences of armed conflict in Ouganda, Gulu district 1986-1999, Part I*. Kampala, Ouganda : Isis-WICCE.
- ISIS-WICCE (juillet 2001b). *Medical interventional study of war affected Gulu District, Uganda, Part II*. Kampala, Ouganda : Isis-WICCE.
- Jones, David (1997). *Women warriors: A history*. Washington, DC: Brassey's.
- Keairns, Yvonne (octobre 2002). *The voices of girl child soldiers*. New York et Genève: Quaker UN Office.
- Legrand, Jean-Claude (octobre 1999). *Lessons learned from UNICEF field programmes for the prevention of recruitment, demobilization, and reintegration of child soldiers*. New York: UNICEF.
- Lindsey, Charlotte (2001). *Women facing war*. Genève: Comité international de la Croix-Rouge.
- Lorentzen, Lois A. et Turpin, Jennifer (1998). *The women and war reader*. New York: New York University Press.
- Luciak, Ilja (2001). *After the revolution: Gender and democracy in El Salvador, Nicaragua, and Guatemala*. Baltimore and London: The Johns Hopkins University Press.
- Machel, Graça (septembre 2000). *Étude critique des progrès accomplis et des obstacles soulevés quant à l'amélioration de la protection des enfants touchés par la guerre, septembre 2000*. Documentation de la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, Winnipeg, Canada.
- MacMullin, Colin et Loughry, Maryanne (avril 2002). *An investigation into the psychosocial adjustment of formerly abducted child soldiers in Northern Uganda*. Rapport de terrain soumis au International Rescue Committee.
- Malan, Mark, Meek, Sarah, Thusi, Thokozani, Ginifer, Jeremy et Coker, Patrick (mars 2003). *Sierra Leone: Building the road to recovery. (Monograph 80)*. Pretoria, Afrique du Sud: Institute for Strategic Studies.
- Manning, Carrie (1998). «Constructing opposition in Mozambique: RENAMO as political party». *Journal of Southern African Studies*, 24, 161-189.
- Mazurana, Dyan et McKay, Susan (2001). «Women, girls, and structural violence: A global analysis». Dans Daniel Christie, Richard V. Wagner et Deborah D. Winter (dir.). *Peace, Conflict & Violence* (pp. 130-138). Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.

- Mazurana, Dyan, McKay, Susan, Carlson, Khristopher et Kasper, Janel (2002). «Girls in fighting forces and groups: Their recruitment, participation, demobilization and reintegration». *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology*, 8, 97-123.
- McKay, Susan et Dyan Mazurana (septembre-octobre 2002). «Child soldiers: What about the girls?» *Bulletin of the Atomic Scientists*, 57(5), 31-35.
- McKay, Susan et Dyan Mazurana (1999). *Les femmes et la consolidation de la paix*. Montréal: Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique).
- McConnan, Isobel, & Uppard, Sarah (2001). *Children, not soldiers*. London: Save the Children.
- McKay, Susan (1998). «The effects of armed conflict on girls and women». *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology*, 4, 381-392.
- McKay, Susan et Dyan Mazurana (septembre 2000). *Girls in militaries, paramilitaries, and armed opposition groups*. Background papers: International Conference on War-Affected Children, Winnipeg, Manitoba, Canada.
- McKay, Susan et Dyan Mazurana (2001). *Raising women's voices for peacebuilding: Vision, impact, and limitations of media technologies*. London: International Alert.
- Ministry of Health and Sanitation, Sierra Leone, et International Rescue Committee Health Unit (2001). *Mortality in Kenema district, Sierra Leone: A survey covering January 2000-January 2001*. Freetown, Sierra Leone: Ministry of Health and Sanitation, Sierra Leone, et International Rescue Committee Health Unit.
- Morrison, Andrew P. (1996). *The culture of shame*. NY: Ballantine Books. New York.
- Muhumuza, Robby (Non daté). *Girls under guns: A case study of girls abducted by Joseph Kony's Lord's Resistance Army (LRA) in Northern Uganda*. Kampala, OUGANDA: World Vision, Ouganda.
- Nations Unies (1995). *Programme d'action de Beijing*. New York: Nations Unies.
- Nations Unies (1996). Rapport Machel : *The impact of armed conflict on children: Report of the expert of the Secretary-General Ms. Graça Machel*. New York: Nations Unies.
- Nations Unies (2002). *Étude du Secrétaire général sur les femmes, la paix et la sécurité*. S/2002/1154.
- Nordstrom, Carolyn (1997). *A different kind of war story*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- ONUSIDA [Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA] (2002). *Le point sur l'épidémie de SIDA - décembre 2002*. Genève: ONUSIDA.
- ONUSIDA (mai 1998). *AIDS and the military: UNAID's point of view, UNAID's best practice collection*. Genève: ONUSIDA.

- Organisation mondiale de la santé [OMS] (2003). *Mental health in emergencies: Mental and social aspects of health of populations exposed to extreme stressors*. Genève: Département de la santé mentale, Organisation mondiale de la santé.
- Physicians for Human Rights [PHR] (2000). *March 2000 delegation to Sierra Leone: Preliminary findings and recommendations on the health consequences of human rights violations during the civil war*. Boston: Physicians for Human Rights.
- PHR (2002). *War-related sexual violence in Sierra Leone*. Boston: Physicians for Human Rights.
- Radda Barnen (2002). *Africa report: Sierra Leone*. Consulté le 1^{er} août 2002: <http://www.globalmarch.org/virtual-library/csucs/country-reports/africa/sierra-Leone.htm>
- Refugees International (février 2002). *Children in the eastern Congo: Adrift in a sea of war and poverty*. [en ligne] www.refintl.org/cgi-bin/ri/bulletin
- Rehn, Elisabeth et Sirleaf, Ellen J. (2002). *Women, war and peace: The independent experts' assessment of armed conflict on women and women's role in peace building*. New York: Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).
- Richards, Paul (2001). «Are forest wars in Africa resource conflicts? The case of Sierra Leone». In Nancy Peluso et Michael Watts (dir.), *Violent environments* (pp. 65-82). Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Richards, Paul (1996). *Fighting for the rain forest: War, youth and resources in Sierra Leone*. Oxford: The International African Institute.
- Rone, Jemera (juillet 1998). *Crises in Sudan and Northern Uganda. Testimony before the House Subcommittee on International Operations and Human Rights and the Subcommittee on Africa*, 29 juillet 1998. Washington, DC.
- Sajor, Indai L. (1998). *Common grounds: Violence against women in war and armed conflict situations*. Quezon City, Philippines: Asian Center for Women's Human Rights.
- Save the Children [SC] (2002). *HIV and conflict: A double emergency*. London: SC (2003). *State of the world's mothers: Protecting women and children in war and conflict*. [en ligne] www.savethechildren.org/sowm2003/index
- Sayagues, Mercedes (2000). *Attitudes and knowledge about reproductive health and sex among Zambezia youth hinders HIV/AIDS and STDs awareness and education*. Global Information Network. [en ligne] www.globalinfo.org
- Schaeller, Jane G. (1995). «Children, child health, and war». *International Child Health*, 6 (4). [en ligne] www.ipa-france.net/pubs/inches/inch6-4/jane
- Scheff, Thomas J. (1994). *Bloody revenge: Emotions, nationalism, and war*. Boulder, CO: Westview Press.
- Shan Human Rights Foundation et Shan Women's Action Network (2002). *Licence to Rape: The Burmese military regime's use of sexual violence in the ongoing war in Shan State, Burma*. Chiang Mai, Thaïlande: Shan Human Rights Foundation.

- Shepler, Susan (sous presse). «Globalizing child soldiers in Sierra Leone». In S.Maira & E. Soep (dir.), *Popular cultures, national ideologies, global markets*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press.
- Shepler, Susan (2002). «Les filles-soldats: Trajectoires d'après-guerre en Sierra Leone». *Politique Africaine*, 88, 49-62.
- Sommers, M. (1997). *The children's war: Towards peace in Sierra Leone. A field report assessing the protection and assistance needs of Sierra Leonean children and adolescents*. [en ligne] www.intrescom.org/wcwr/repports/wc_sierra_Leone
- Stravrou, Stavros et Stewart, Robert avec Stravrou, Amanda (2000). *The re-integration of child soldiers and abductees: A case study of Palaro and Pabbo, Gulu District, Northern Uganda*. Documentation, Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre. Winnipeg, Canada, 10-17 septembre 2000.
- Temmerman, Els de (2001). *Aboke girls: Children abducted in northern Uganda*. Kampala, Ouganda: Fountain Publishers.
- Thompson, Carol (1999). «Beyond civil society: Child soldiers as citizens in Mozambique». *Review of African Political Economy*, 80, 191-206.
- UNICEF [Fonds des Nations Unies pour l'enfance] (30 avril 1997). *Principes du Cap concernant la prévention du recrutement d'enfants dans les forces armées, la démobilisation et la réinsertion sociale des enfants en Afrique*. Adopté et annoté par les participants du Colloque sur la prévention du recrutement d'enfants dans les forces armées, la démobilisation et la réinsertion sociale des enfants en Afrique, organisé par l'UNICEF en coopération avec le Sous-groupe des ONG sur les enfants réfugiés et les enfants dans les conflits armés, Le Cap, Afrique du Sud.
- UNICEF (2002). *La situation des enfants dans le monde 2003*. New York: UNICEF.
- UNICEF (Rapport non publié). *Lessons learned in prevention, demobilization and reintegration of children associated with the fighting forces: A Sierra Leonean case study*.
- UNICEF, bureau régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (10-12 octobre 2001). *Executive Summary, Interagency meeting on demobilization of child soldiers in active combat*. Nairobi, Kenya.
- Veale, Angela (janvier 2003). *From child soldier to ex-fighter, a political journey: Female fighters, demobilization and reintegration in Ethiopia*. Rapport non publié.
- Veale, Angela et Stavrou, Aki (novembre 2002). *Reintegration of former Lord's Resistance Army child soldier abductees into Acholi society*. Prétoria, Afrique du Sud: Institute for Security Studies.
- Vines, Alex (1991). *RENAMO: Terrorism in Mozambique*. Londres.



Annexes

- Wessells, Michael et Monteiro, Carlina (2003). «Healing, social integration, and community mobilization for war-affected children: A view from Angola». In Krippner, Stanley, et McIntyre, Teresa (dir.), *The psychological impact of war trauma on civilians* (pp. 179-191). Westport, Connecticut: Praeger. 179-191.
- Wilson, Kenneth (1992). «Cults of violence and counter-violence in Mozambique». *Journal of Southern African studies*, 18 : 527-582.
- Women's Commission for Refugee Women and Children (2001). *Against all odds: Surviving the war on adolescents, promoting the protection and capacity of Ougandan and Sudanese adolescents in Northern Ouganda*. New York: Women's Commission for Refugee Women and Children.
- Women's Commission for Refugee Women and Children (2002). *Precious resources: Adolescents in the Reconstruction of Sierra Leone*. New York: Women's Commission for Refugee Women and Children.
- World Vision (1996). *The effects of armed conflict on girls: A discussion paper prepared by World Vision for the UN study on the impact of armed conflict on children*. Monrovia, Californie: World Vision.
- Zapata, B.C., Rebolledo, A. Atalah, E., Newman, B. et King, M.C. (1992). «The influence of social and political violence on the risk of pregnancy complications». *American Journal of Public Health*, 82 : 685-690.



Annexe 1 : Méthodologie de la recherche

Données à l'échelle mondiale Cueillette, gestion et analyse des données

Après avoir consulté des études, des rapports gouvernementaux et des documents produits par des ONG et par l'ONU, et interviewé des personnes-ressources, Dyan Mazurana a réuni et analysé les données suivantes pour la période 1990-2003 : a) la présence à l'échelle mondiale de filles au sein des forces et groupes armés dans le monde, avec des données précises sur le pays, le nom des forces ou groupes armés, et les dates; b) le recrutement actif des filles dans les forces et groupes armés, et les méthodes et pratiques de recrutement; c) l'enrôlement volontaire des filles dans les forces et groupes armés; l'enlèvement et la conscription forcée de filles dans des forces et groupes armés; d) les rôles et fonctions des filles au sein des forces et groupes armés durant les hostilités.

Pour compiler ces données, trois sources d'information indépendantes ont été localisées qui ont confirmé la présence de filles au sein des forces et groupes armés dans le pays concerné. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'informations figurant dans des documents produits par des ONG internationales de défense des droits des enfants, dans des articles de journaux, dans des rapports adressés à l'ONU ou produits par l'ONU ou des organismes d'aide humanitaire, et dans la correspondance avec des membres du personnel de l'aide humanitaire au sein de l'ONU et d'ONG internationales (ONGI). Mazurana a conçu des systèmes de codification par sujet et des bases de données pour consigner les données de chaque région sur le logiciel Microsoft Word® (voir Bernard, 2002, pour la codification par sujet). Des assistantes de recherche ont participé à la localisation des sources d'information sur les filles enrôlées, les ont codifiées et ont entré les données. Mazurana a vérifié la qualité des données et a classifié les données pour ensuite dresser une série de cartes et de tableaux.

Nord de l'Ouganda, Sierra Leone et Mozambique

Dyan Mazurana et Susan McKay ont assumé la plus grande part de la recherche effectuée dans le cadre de l'étude co-parrainée par l'ACDI et Droits et Démocratie. Nous allons décrire dans cette section les méthodes utilisées pour la cueillette, la gestion et l'analyse des données.

Cueillette des données : Avant de se rendre sur le terrain, Mazurana et McKay ont fait la synthèse des informations puisées dans la littérature, les études et rapports gouvernementaux et ceux des ONG et de l'ONU, pour réunir du matériel sur le contexte historique, politique, économique et social des conflits armés et leurs répercussions sur les filles et les femmes dans le nord de l'Ouganda, le Sud-Soudan, la Sierra Leone et le Mozambique. Elles ont approfondi leurs connaissances sur chacun de ces conflits en discutant avec des personnes-ressources et des contacts qui œuvrent à l'échelle internationale et sur le terrain dans ces différents pays.

Entrevues : Mazurana et McKay ont procédé à 38 entrevues semi-dirigées enregistrées sur bande audio lors de leur travail sur le terrain en Ouganda, en novembre et décembre 2001. McKay a mené 37 entrevues de mai à juin 2002 en Sierra Leone. Mazurana et Kristopher Carlson ont réalisé 26 entrevues semi-dirigées en Sierra Leone d'août à septembre. Mazurana et McKay ont procédé à 32 entrevues semi-dirigées au Mozambique de septembre à octobre 2001 (voir annexe 3 pour plus de détails).

Toutes les entrevues avec les filles ont été conduites en collaboration avec du personnel d'ONG, des travailleurs sociaux et/ou des psychologues. Les participantes connaissaient les personnes qui servaient d'interprètes. Avant ces entrevues, on a expliqué aux interprètes de quel genre d'étude il s'agissait et discuté du type de questions qui seraient éventuellement posées aux participantes de l'étude. La plupart des autres entrevues, comme celles menées auprès de membres d'ONG ou du personnel de l'ONU, se sont déroulées en anglais.

Consentement : Avant chaque entrevue, les chercheurs et/ou l'interprète décrivaient l'étude aux participantes, en précisant qui la parrainait, le but poursuivi ainsi que les raisons pour lesquelles on leur demandait d'y participer. On leur expliquait ensuite comment allait se dérouler l'entrevue, en précisant que les renseignements fournis, ainsi que leur identité, demeureraient confidentiels; on prenait soin de leur dire qu'elles n'étaient pas tenues de répondre aux questions qui les mettaient mal à l'aise, et qu'elles pouvaient mettre fin à l'entrevue quand bon leur semblerait sans crainte de sanctions. Aucune récompense susceptible de les inciter à participer ne leur a été offerte avant les entrevues.

Données quantitatives : En Ouganda, l'UNICEF a fourni des données quantitatives sur le nombre d'enfants enlevés. Les organismes World Vision/Ouganda, Programme ougandais pour les enfants de la guerre, World Vision/Gulu, et GUSCO/Gulu, ont fourni des données sur le nombre d'enfants ayant transité par leurs centres ainsi que des chiffres du centre administré par la Kitgum Concerned Women's Association (KICWA).

En Sierra Leone, les données quantitatives sur les effectifs des forces armées et le processus de DDR, et en particulier celles concernant les enfants et les filles incorporés, ont été recueillies auprès du Comité national pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (NCDDR) et l'Unité de protection de l'enfance de l'UNICEF en Sierra Leone.

Au Mozambique, les données quantitatives sont les chiffres du gouvernement du Mozambique et de l'ONU sur les effectifs qui ont suivi le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). Mazurana et McKay ont en outre recueilli des données démographiques et des données relatives au processus de DDR de 483 combattantes du FRELIMO et de la RENAMO des provinces de Maputo et de Sofala, compilées par l'Association des soldats démobilisés (AMODEG). Les chercheuses ont comparé la province de Maputo, bastion du FRELIMO, et celle de Sofala, bastion de la RENAMO. Figurent parmi ces données le nombre de membres des forces armées, le lieu de leur entrée dans les forces et leur âge au moment de l'incorporation, leur degré de scolarité, leur état de santé, le nombre et les dates de naissance des enfants, la nature de leur entraînement, leurs occupations au sein de la force armée, la date et les motifs de leur démobilisation.

Gestion des données : Dyan Mazurana s'est occupée de la gestion des notes de terrain et de la transcription des enregistrements audio réalisés en Ouganda, sauf un que Susan McKay a retranscrit. Une fois retranscrites, les données recueillies en Ouganda au cours de 21 entrevues sur le terrain totalisaient 196 pages. Mazurana a retranscrit 58 % des entrevues enregistrées sur cassette audio. Pour ce qui est du travail de McKay en Sierra Leone, l'assistante de recherche Maria Gonsalves s'est occupée des notes de terrain et McKay de toutes les transcriptions. Les assistants de recherche de McKay ont vérifié la qualité de toutes les transcriptions d'entrevues. Une fois retranscrites, les données recueillies en Sierra Leone totalisaient 705 pages et toutes les entrevues ont été retranscrites à partir d'enregistrements sur cassettes audio. Pour ce qui est du travail de Mazurana et de Carlson en Sierra Leone, c'est Mazurana qui s'est chargée des notes de terrain et de la transcription. Onze entrevues enregistrées sur place ont été retranscrites, ce qui a donné 84 pages. Les données de 15 entrevues ont été tirées de notes écrites sur le terrain, soit 57 pages une fois retranscrites, pour un total de 141 pages de données pour la Sierra Leone. Mazurana s'est occupée de toutes les notes prises sur le terrain et des transcriptions pour le Mozambique. Une fois retranscrites, les données recueillies au Mozambique ont totalisé 294 pages; 84 % des entrevues ont été retranscrites à partir d'enregistrements audio. En ce qui concerne les données de l'AMODEG, au Mozambique, c'est Mazurana qui a fait la gestion des fichiers de données. Elle a monté une base de données à l'aide du logiciel Excel® et défini des catégories pour ses feuilles de calcul; Carlson a entré les données et Mazurana a contrôlé la qualité des données.

Analyse des données : Mazurana a lu toutes les transcriptions et les notes de terrain et identifié ses principales catégories de données, à savoir l'âge d'incorporation, le nom de la force ou du groupe armé, les modalités d'entrée dans la force armée, les fonctions assumées, l'entraînement militaire, les violations subies, les modalités de départ, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion dans la vie civile. Elle a ensuite comparé ses catégories de données d'abord selon la force ou

le groupe armé, et ensuite selon le pays. Quand c'était possible, elle a comparé les données par force armée et par pays à des données publiées antérieurement, notamment des informations à caractère historique, pour vérifier la fiabilité des résultats obtenus. Les données par pays ont ensuite fait l'objet d'une analyse comparée de manière à dégager des constats généraux.

Pour analyser les données de l'AMODEG, Mazurana a produit des histogrammes et des statistiques descriptives sur Excel®. Les données de l'AMODEG ne sont pas exemptes de certains biais, surtout à cause de la façon dont elles ont été recueillies — l'utilisation de la radio communautaire, en particulier, pour inviter les gens à venir s'inscrire, et l'intervalle de temps entre la date où la personne a quitté la force ou le groupe armé et la date d'inscription (certaines personnes se sont inscrites cinq ans après avoir quitté la force ou le groupe armé).

Pour sa part, McKay s'est chargée d'établir une grille d'analyse à l'avance pour cerner le type de contenu à cibler lors de l'analyse des transcriptions. Les catégories ont été regroupées sous trois grandes rubriques thématiques : dimension psycho-spirituelle (9 codes), dimension socio-culturelle (8 codes) et santé (11 codes). Chaque code a été défini par écrit par McKay à l'intention des personnes chargées de la codification. Trois assistantes de recherche, toutes familiarisées avec les questions relatives à la situation des femmes dans les conflits armés, ont suivi une formation sur la codification de données. Chacune a codifié l'une des trois catégories thématiques pour les 1336 pages de données d'entrevues qu'il était possible d'entrer sur le logiciel Ethnograph®. Il existe un biais dans la mesure où l'on n'a pu analyser que les données des transcriptions d'entrevues que l'on pouvait entrer sur ce logiciel. Ce biais est plus apparent au niveau du nombre de pages (705) des entrevues effectuées par McKay en Sierra Leone qu'il a été possible d'entrer sur le logiciel Ethnograph®, comparativement aux 294 pages (84 %) de transcriptions d'entrevues au Mozambique, aux 196 pages (58 %) de transcriptions pour le nord de l'Ouganda, et aux 141 pages (100 %) de données d'entrevues effectuées par Mazurana en Sierra Leone dans le cadre de l'étude ACDI/Droits et Démocratie. Il existe donc un biais analytique en ce qui touche aux données de McKay pour la Sierra Leone. Celle-ci a tenté de le corriger en partie en consultant les notes de terrain pour les entrevues non retranscrites effectuées sur le terrain dans le nord de l'Ouganda et au Mozambique.

Les trois personnes en charge de la codification, chacune affectée à l'une des trois grandes catégories thématiques, ont lu les transcriptions avant de commencer à codifier les données. Elles avaient pour consigne d'inclure, plutôt que d'exclure, les données hors catégorie. Chacune a tenu un journal de bord durant l'opération de codification, pour consigner ses questions ou son évaluation des données à codifier.

Elles se réunissaient périodiquement et rencontraient aussi McKay pour discuter de la codification et des données. Les pages 5 et 10 de chaque transcription d'entrevue ont été vérifiées par recoupement à l'aveugle par les deux autres encodeuses ; cette vérification a donné les résultats suivants : 92,5 % de la codification de la catégorie psycho-spirituelle a été jugée satisfaisante, 92,5 % de la catégorie socio-culturelle et 100 % de la catégorie santé. Les données codifiées ont ensuite été entrées sur le logiciel Ethnograph® par McKay et les assistantes de recherche, pour être ensuite imprimées et regroupées en cahiers de notes par catégorie thématique et par code, de manière à faciliter l'analyse des données dans chaque pays et entre les trois pays.

Susan McKay a systématiquement recouru à l'analyse comparative et à l'analyse de contenu pour traiter les 14 cahiers de notes et les données codifiées. Les données de chaque catégorie ont été analysées pour chaque pays et entre les trois pays à l'étude. On a procédé à des annotations détaillées relatives à chaque code, qui ont été lues et relues de manière à mieux repérer les constats émergents, surtout lorsqu'ils expliquaient des thèmes transversaux dans les trois pays et des éléments de contenu thématique propres à tel ou tel pays. Les notes de travail ont été périodiquement entrées dans un fichier d'observations générales. Dix-neuf pages d'observations analytiques ont ainsi été produites. Le travail a ensuite été révisé par des personnes de l'extérieur et ce, à trois paliers :

- a) Premier palier : les notes d'analyse ont été envoyées à des consultants en recherche de l'ACDI, à des personnes des trois pays à l'étude, à des experts qui ne sont pas des consultants pour l'ACDI, et à deux assistants de recherche ayant collaboré étroitement à l'étude. Neuf personnes ont répondu.
- b) Second palier : Susan McKay a rencontré à Laramie, au Wyoming, trois experts consultants pour discuter des notes d'analyse et des révisions. Elle a ensuite rédigé une version semi-finale des résultats et des recommandations de l'étude, qu'elle a revue et discutée avec les deux consultants, et qui a ensuite été acheminée au troisième palier de révision.
- c) Troisième palier : la troisième version des résultats et des recommandations a été envoyée à des réviseurs externes, dont trois qui avaient déjà révisé les notes d'analyse et deux qui ne l'avaient pas fait. Trois conseillers en recherche de l'ACDI et de Droits et Démocratie faisaient partie de ce groupe. McKay a intégré les commentaires et propositions de ces experts et rédigé la version finale des résultats et des recommandations de l'étude.

L'étude de la Commission des politiques du programme Women Waging Peace Nord de l'Ouganda et Sierra Leone

Avec l'approbation de l'ACDI, Mazurana a adressé une demande de subvention à la Commission des politiques (CP) du programme Women Waging Peace, Washington DC et Cambridge, Massachusetts, aux États-Unis, pour approfondir la recherche-terrain en Sierra Leone, ce que ne permettait pas le budget initial, et financer un nouveau séjour dans le nord de l'Ouganda en février 2003. L'étude financée par la CP est parallèle à celle de l'ACDI/Droits et Démocratie, et ses résultats ont été intégrés dans les sections consacrées aux constats spécifiques au nord de l'Ouganda et à la Sierra Leone (dans le chapitre 5), parce qu'ils s'inscrivent dans le prolongement des objectifs de l'étude ACDI/Droits et Démocratie. C'est Dyan Mazurana qui s'est chargée d'enquêter sur le terrain en collaboration avec le spécialiste en recherche Christopher Carlson.

Cueillette des données : entrevues — Les données ont été recueillies dans le nord de l'Ouganda et la Sierra Leone au moyen d'entrevues semi-dirigées et d'un sondage par questionnaire. Mazurana et Carlson ont interviewé 85 filles et jeunes femmes associées à l'ARS (Armée de résistance du Seigneur) dans le nord de l'Ouganda en février 2003, et réalisé 42 entrevues en Sierra Leone en août et septembre 2003. Ils ont en outre interviewé des leaders communautaires, des chefs coutumiers et religieux, des parents de filles et de garçons enlevés, ainsi que des travailleurs sociaux et des professionnels de la santé qui travaillent auprès des filles. Le protocole d'entrevue et les modalités de consentement étaient similaires à ceux déjà décrits dans la méthodologie de l'étude de l'ACDI/Droits et Démocratie.

Sondages : Nord de l'Ouganda et Sierra Leone — Les sondages ont constitué l'un des principaux outils de cueillette de données dans l'étude financée par la Commission des politiques. C'est Mazurana qui a préparé les sondages pour le nord de l'Ouganda et la Sierra Leone. Elle a consulté un biométricien pour discuter de la taille des échantillons et de la précision avec laquelle elle pouvait estimer les pourcentages. Elle a ensuite fait réviser son projet par deux praticiens avant de finaliser son plan de sondage. Les sondages prévus dans le nord de l'Ouganda et en Sierra Leone devaient porter sur un échantillon sélectionné selon la méthode des quotas³¹.

³¹ On a privilégié l'échantillonnage par la méthode des quotas faute de pouvoir utiliser la méthode aléatoire à cause des conditions qui règnent dans le nord de l'Ouganda et en Sierra Leone : difficulté de localiser des populations qui se déplacent, filles préférant rester dans l'ombre ou résidant dans des centres de transit, communications et conditions de transport difficiles, insécurité régnant dans les deux pays. Mazurana a donc privilégié l'échantillonnage par la méthode des quotas parce que c'est une méthode dont les résultats se rapprochent de ceux que fournit l'échantillonnage par la méthode aléatoire. Un chercheur qui utilise la méthode des quotas choisit la sous-population qui l'intéresse et décide des proportions de ces sous-populations dans l'échantillon final. Il détermine ensuite où trouver ces sous-populations et sélectionne les membres de l'échantillon sur place. Le résultat, c'est que si les échantillons par quotas sont biaisés, il peuvent donner une bonne idée des paramètres de la population que l'on cherche à dégager. Le chercheur précise ensuite en quoi l'échantillon est biaisé (Bernard, 2002).

Nord de l'Ouganda

Dans le nord de l'Ouganda, les chercheurs ont interrogé un échantillon sélectionné par la méthode des quotas de filles et de jeunes femmes associées à l'ARS durant le conflit. Les sous-catégories de la population à l'étude incluait les filles tombées enceintes et/ou ayant donné naissance à des enfants durant leur captivité. Mazurana et Carlson ont sélectionné des sites d'enquête avec l'aide d'ONG locales et internationales œuvrant dans le Nord³². Dans la plupart des cas, les filles et les jeunes femmes associées à l'ARS étaient venues d'elles-mêmes chercher l'aide de ces ONG ou y avaient été amenées. Dans certains cas, elles ne s'étaient pas présentées d'elles-mêmes mais avaient été repérées par les ONG. Le sondage a été réalisé en février 2003 dans les districts de Gulu, Lira et Apac, dans des villages, des comptoirs commerciaux, des centres communautaires, des centres urbains et des centres d'accueil. Mazurana et Carlson ont interrogé toutes les filles et jeunes femmes en faisant appel aux services d'interprètes que les répondantes connaissaient. Le questionnaire comprenait 99 questions destinées à obtenir des renseignements d'ordre démographique, des informations sur le mode d'incorporation dans l'ARS, les fonctions remplies et les expériences vécues au sein du groupe armé, les sévices et mauvais traitements physiques subis à l'intérieur de l'ARS et lors du retour dans les communautés, le temps passé dans les casernes et camps de l'armée, le programme officiel de désarmement et de démobilisation, le retour direct dans les communautés, la réinsertion, la formation professionnelle, les besoins en matière d'aide, et la situation actuelle. Le sondage comprenait en outre 14 questions ouvertes sur un certain nombre de sujets, depuis les raisons ayant incité la répondante à s'enrôler dans l'ARS si elle avait indiqué l'avoir fait, en passant par les compétences acquises durant son incorporation et susceptibles de lui servir à présent, jusqu'aux difficultés rencontrées et l'aide reçue durant la réinsertion. Toutes les réponses ont été notées sur le formulaire et les renseignements additionnels consignés dans les notes de terrain.

Pour ce qui est de l'échantillon de filles et de jeunes femmes du nord de l'Ouganda rescapées de l'ARS³³ que Mazurana et Carlson ont interrogées (N = 68), la marge d'erreur est de $\pm 0,12$ pour 10 000 ex-combattantes/rescapées (intervalle de confiance à 95 %). L'échantillon est biaisé à plusieurs égards. Tout d'abord, à cause des violents affrontements, de l'insécurité qui régnait et des risques encourus par

³² Il s'agit de CPA Ouganda, une ONG locale qui œuvre auprès des ex-captifs enfants et adultes; WV Ouganda, une ONGI qui administre un centre de réadaptation pour les enfants de toute la région du nord qui ont été incorporés dans l'ARS; Gusco, Gulu, une ONG locale qui administre un centre de réadaptation pour les enfants du district de Gulu qui ont été associés à l'ARS; la Maison Caritas de Pader, une ONG internationale qui administre un centre de réadaptation pour les enfants du district de Pader incorporés dans l'ARS.

³³ On appelle rescapés les adultes et enfants qui ont été capturés par l'ARS et en sont sortis en s'échappant, en étant faits prisonniers par les forces armées ougandaises ou par d'autres moyens.

les chercheurs en février 2003, un peu plus de la moitié des répondantes (53 %) provenaient des trois centres d'accueil, qui offraient des conditions de sécurité relatives; les résultats risquent donc de sur-représenter la population de filles résidant dans des centres. Deuxièmement, parce que l'ARS a récemment libéré des captives sous la pression de l'opération «Main de fer» lancée par l'armée ougandaise, de plus en plus de jeunes filles mères sont envoyées dans les centres d'accueil. Les filles ayant des enfants et les filles enceintes risquent donc d'être sur-représentées dans l'échantillon.

Portrait de la population étudiée : Les statistiques descriptives relatives à la population étudiée par Mazurana et Carlson révèlent que l'âge moyen et l'âge médian des filles et des jeunes femmes au moment de l'entrevue était de 17 ans, l'âge minimum étant de 12 ans et l'âge maximum de 29 ans. La moitié des répondantes appartenaient à l'ethnie Acholi et l'autre moitié à l'ethnie Lango. Toutes ont dit avoir été enlevées, et 18 % d'entre elles l'ont été plus d'une fois. Au moment de leur enlèvement et de leur incorporation dans l'ARS, l'âge moyen était de plus de 12 ans et l'âge médian de 12 ans, l'éventail d'âges s'échelonnant entre 7 et 23 ans. Quarante-treize pour cent d'entre elles avaient moins de 18 ans au moment d'entrer dans l'ARS. La durée moyenne de captivité était de plus de quatre ans, et la durée médiane de quatre ans — certaines ayant passé jusqu'à 12 ans dans les rangs de l'ARS. Le nombre moyen d'années de scolarité était de plus de quatre ans et le nombre médian de quatre ans, l'éventail allant de 0 à 15 années de scolarité. Soixante-quatorze pour cent des répondantes avaient uniquement fréquenté l'école primaire. Seulement 6 % des répondantes étaient mariées ou conjointes de fait. Au moment des entrevues, 16 % d'entre elles avaient un enfant, 23 % en avaient deux ou plus, 1 % avaient perdu leur unique enfant, et 37 % étaient enceintes. La plus importante proportion de filles (28 %) ont désigné Lira comme leur district d'origine, 21 % ont désigné Pader, 18 % Gulu, 18 % Apac; chacun des autres districts, à savoir Arua, Hoima, Kampala, Mbarara et Moroto, a été désigné par 1 % des répondantes. Il n'est pas surprenant de constater que vu la fréquence des déplacements et le climat d'insécurité, et à cause du fait que les filles séjournant en centres d'accueil étaient sur-représentées dans notre échantillon, 72 % des répondantes étaient à l'extérieur de leur districts d'origine au moment de l'entrevue.

Gestion et analyse des données. Mazurana s'est occupée de la gestion de toutes les notes de terrain et des données recueillies par questionnaire. Elle et Carlson ont analysé les données des notes de terrain selon la même méthode que celle employée par Mazurana dans le cadre de l'étude ACDI/Droits et Démocratie. Sur le logiciel Microsoft Excel®, Mazurana a monté la base de données et Carlson a entré les données. Mazurana a vérifié la qualité des données et a produit les histogrammes et les statistiques descriptives pour la première analyse des données.

Sierra Leone

En Sierra Leone, les chercheurs ont interrogé un échantillon sélectionné par la méthode des quotas de filles et de jeunes femmes enrôlées dans les forces armées pendant la guerre de 1991-2002. Les sous-catégories comprenaient les «épouses» captives de commandants et les filles enrôlées dans les milices des Forces de défense civile (CDF). Mazurana et Carlson ont sélectionné des sites d'enquête avec l'aide de l'UNICEF, de deux ONG internationales et de deux ONG locales œuvrant auprès des ex-enfants soldats ou des collectivités touchées par la guerre en Sierra Leone³⁴. Dans la plupart des cas, les filles et les jeunes femmes étaient venues chercher de l'aide auprès des ONG ou y avaient été amenées. Certaines ne s'étaient pas présentées d'elles-mêmes mais avaient été identifiées par des leaders communautaires comme d'ex-filles soldats. L'échantillon représentait des filles de différentes régions du pays, à savoir la région Ouest (englobant Freetown, la capitale, et sa périphérie) et deux de trois provinces, celles du Nord et celle de l'Est. En outre, Mazurana et Carlson ont interrogé des personnes dans divers endroits, à savoir des villages dans des zones reculées, les «banlieues» des centres urbains, les centres urbains et les centres de soins temporaires et de formation professionnelle ouverts aux jeunes touchés par la guerre. Le sondage s'est déroulé en août et septembre 2002.

Pour permettre des comparaisons, on s'est servi du même questionnaire qu'en Ouganda, en ajoutant plusieurs questions sur la participation au programme officiel de DDR et aux programmes de formation professionnelle, et en éliminant les questions relatives au séjour dans les casernes de l'armée. Les 14 questions ouvertes sont restées les mêmes.

Pour la population étudiée par Carlson et Mazurana en Sierra Leone (N = 50), la marge d'erreur est de ± 0.14 pour 10 000 ex-combattantes (intervalle de confiance à 95 %) et de ± 0.2 pour une population de 529 filles passées par un site de désarmement et pour une population de 507 filles ayant suivi le programme officiel de démobilisation par l'intermédiaire des Centres de soins intérimaires (ICC) (données non publiées fournies l'UNICEF/Sierra Leone, 2002; données non publiées fournies par le NCDDR du gouvernement sierra-léonais, 2002).

L'échantillon est biaisé à plusieurs égards. Tout d'abord, le personnel des ONG et les «leaders» communautaires étaient en mesure de localiser les filles interviewées. Même si nous avons interrogé des filles qui n'avaient pas participé aux programmes officiels pour ex-enfants soldats (par l'entremise du programme de DDR ou des ICC), notre population était connue des ONG avec qui nous avons travaillé. Nous n'avons donc pas pu interroger des filles inconnues des ONG ou dont ces derniers avaient perdu la trace. À plusieurs occasions, par exemple, les intervenants des ONG se sont

³⁴ Il s'agit de l'IRC et de COOPI, pour les ONGI, et de la Maison Caritas de Makeni, et la Maison Caritas de Kenema, pour les ONG locales.

montrés incapables de localiser des filles dont ils avaient la charge; certaines ayant quitté la région et n'ayant pas donné signe de vie depuis plus de six mois. Deuxièmement, lorsque nous avons interviewé des filles qui participaient à certains programmes d'ONG, nous avons probablement dû rencontrer celles qui trouvaient cette expérience satisfaisante. On peut le présumer parce qu'elles y participaient encore et qu'on pouvait donc les localiser. Troisièmement, les ex-combattantes du RUF sont sur-représentées par rapport aux filles enrôlées dans la SLA et les milices des CDF. Cette situation s'explique par le fait que ce sont surtout les filles associées au RUF qui ont été admises à ces programmes. Une fois ce biais mis en lumière, Mazurana et Carlson se sont employés à recueillir des informations sur les groupes armés sur lesquels on manquait de données, à savoir les milices pro-gouvernementales des CDF.

Portrait de la population étudiée. Au moment des entrevues, l'âge moyen et l'âge médian des filles et jeunes femmes interrogées en Sierra Leone était de 18 ans, l'âge minimum étant de 10 ans et l'âge maximum de 35 ans. Les filles appartenaient à diverses ethnies : Temné (42 %), Mendé (23 %), Kono (13 %), Fuler (10 %), Limba (8 %), Kru (2 %) et Soso (2 %). La majorité d'entre elles (94 %) étaient originaires de la Sierra Leone, les autres venaient de Guinée (4 %) et du Libéria (2 %). Quatre-vingt quatre pour cent d'entre elles avaient moins de 18 ans au moment d'être incorporées dans une force ou un groupe armé. L'âge moyen au moment de l'enrôlement était de 13 ans et l'âge médian de 12 ans, les deux extrêmes étant 2 ans et 32 ans. Quatre-vingt quatorze pour cent des répondantes ont dit être entrées dans la force armée après avoir été enlevées, les autres (6 %) s'étant « enrôlées volontairement ». La durée moyenne de captivité était de plus de trois ans, et la durée médiane de trois ans, certaines filles ayant été détenues pendant plus de dix ans. Le nombre moyen d'années de scolarité au moment d'entrer dans la force armée était de plus de deux ans, et le nombre médian zéro, l'éventail allant de 0 à 9 années de scolarité. Quatre-vingt dix pour cent des répondantes avaient uniquement fréquenté l'école primaire, et 58 % n'avaient terminé que leur cours préparatoire. Trente pour cent des répondantes étaient mariées ou conjointes de fait, 24 % avaient un enfant et 8 % deux enfants ou plus. La plus forte proportion (58 %) de filles et de jeunes femmes ont désigné la province du Nord comme leur province d'origine, suivie par celles originaires des provinces de l'Est (28 %) et du Sud (12 %). Vingt-quatre pour cent des filles de l'échantillon étaient à l'extérieur de leur province d'origine au moment de l'entrevue.

Gestion et analyse des données. La gestion des données et les méthodes d'analyse ont été les mêmes que celles employées dans le cadre de la recherche réalisée dans le nord de l'Ouganda.

Annexe 2 : Pourquoi s'intéresser aux filles enrôlées dans les forces ou groupes armés ?

C'est au printemps 1999 que nous avons commencé à nous intéresser au sort des filles incorporées dans des forces ou groupes armés. Nous regardions un vidéo tourné dans un centre de réadaptation pour enfants soldats et qui montrait le travail effectué auprès de ces enfants pour les aider à retrouver une vie normale. Pendant près d'une heure, nous avons pu voir des garçons et les activités organisées pour eux. Puis, pendant les cinq dernières minutes du vidéo, sont apparues pour la première fois quelques filles. La plupart avaient un bébé dans les bras et le commentaire insistait sur le fait qu'elles apprenaient à être de bonnes mères. Les filles souriaient toutes à la caméra. Nous nous sommes mises, presque simultanément, à déplorer le biais sexiste de ce vidéo, l'absence de véritable information sur les filles, l'image de mères heureuses qu'on donnait d'elles, même si leur grossesse était indubitablement consécutive à des viols. Nous avons continué à discuter des droits fondamentaux des filles, de la discrimination fondée sur le sexe, et de l'absence des filles dans tout le discours entourant les enfants soldats. Notre sujet d'étude était tout trouvé.

Nous avons obtenu une petite subvention du Collège des arts et des sciences de l'université du Wyoming pour procéder à une première revue de la littérature existante sur les enfants soldats et les femmes dans les conflits armés. Nous n'avons pas trouvé grand-chose — en général, la présence des filles était mentionnée dans des documents internes d'ONG ou des rapports de l'ONU sur les programmes de DDR. Parfois, comme dans ce vidéo qui avait piqué notre curiosité, nous pouvions voir des photos de jeunes mères apparemment heureuses et souriant au bébé qu'elles tenaient dans leurs bras. À l'opposé de ces images, les gens des groupes ou organismes de défense des droits humains à qui nous parlions et qui étaient au courant de l'utilisation massive de filles par les forces ou groupes armés dans le monde, savaient que cette présence était généralement dissimulée et qu'il n'existait pas grand-chose pour leur venir en aide.

À la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre organisée en septembre 2000 à Winnipeg, au Canada, où nous avons présenté le résultat de nos recherches préliminaires, les filles ont été mentionnées à l'occasion lorsqu'il était question des enfants soldats en général, et notamment par Graça Machel (2000), mais dans l'ensemble, on a surtout parlé des garçons soldats. Avec le soutien financier de l'ACDI en partenariat avec Droits et Démocratie, nous avons entamé notre étude en mars 2001. Durant cette période, une poignée de défenseurs des droits humains à l'échelle internationale ont commencé à s'intéresser de plus en plus à la situation des filles incorporées (voir par exemple Kearns, 2002).

Nous avons amorcé notre travail sur le terrain au Mozambique durant l'automne 2001. Pendant la guerre civile dans le pays, la présence de filles dans les forces armées, que ce soit celles du FRELIMO ou celles de la RENAMO, est demeurée pratiquement invisible, et elle l'est encore aujourd'hui. Nous avons ensuite enquêté dans le nord de l'Ouganda, région où la présence des filles au sein des forces belligérantes était beaucoup mieux connue, surtout à cause de l'enlèvement par l'ARS des élèves de l'école de filles d'Aboke, et où des garçons et des filles sont encore aujourd'hui kidnappés en grands nombres par cette même ARS. Lors de notre recherche-terrain en Sierra Leone, nous avons pu constater qu'aujourd'hui, l'UNICEF et un grand nombre d'ONG reconnaissent que les filles avaient été exclues des programmes de DDR. On mettait en place des programmes pour les aider, en particulier celles qui avaient été enlevées par le RUF. Au moment d'écrire ces lignes, que ce soit en Sierra Leone ou dans le nord de l'Ouganda, les ONGI, les ONG locales, les groupes communautaires et les agences de l'ONU se posent de plus en plus la question «Et les filles?» et mettent en place des projets et des programmes à leur intention.

Pourtant, nous manquons encore de connaissances, faute de recherches systématiques sur ce que vivent les filles enrôlées et sur les moyens les plus efficaces de les aider pour qu'elles et leurs enfants puissent mener une vie digne d'être vécue. Nous espérons avec cet ouvrage avoir commencé à traiter certains des problèmes les plus criants auxquels se heurtent les filles dans les régions de l'Afrique sub-saharienne qui sont le théâtre de conflits armés, en les analysant par grands thèmes et en présentant des données spécifiques recueillies dans le cadre d'entrevues avec des filles et des jeunes femmes dans chacun des pays. Nous avons, tout au long de cet ouvrage, insisté sur les droits fondamentaux des filles enrôlées et sur les effets dévastateurs du sexisme pendant et après les conflits armés.

Annexe 3 : Entrevues

Étude ACDI/Droits et Démocratie Nombre de filles interviewées par pays

| | Mozambique ³⁵ | Uganda ³⁶ | Sierra Leone ³⁷ | Sierra Leone ³⁸ | Total par catégorie |
|------------------------------------|--------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Filles ³⁹ | 27 | 32 | 38 | 14 | 111 |
| Jeunes femmes ⁴⁰ | — | — | 4 | — | 4 |
| Groupe d'âges divers ⁴¹ | 49 | — | — | — | 49 |
| Total par pays | 76 | 32 | 56 | | 164 |

Membres de l'ONU, d'organismes gouvernementaux, d'ONG et d'organismes locaux interviewés

MOZAMBIQUE (Mazurana et McKay)

| Lieu de l'entrevue | Personnes interviewées | Organisation |
|---|--------------------------------------|---|
| Maputo, Mozambique | Agostinho Mamabe Renaldo Mucavebe | Association Enfant, Famille et Développement |
| Maputo, Mozambique | Duarte Joaquim | Directrice nationale de Femmes et Action sociale |
| Maputo, Mozambique | Plusieurs membres du CA | Conseil d'administration d'AMODEG, association de soldats démobilisés |
| Université Eduardo Mondlane, Institut pour la paix et la démocratie | Joao Candido Pereira | Professeur à l'université Mondlane |
| Île Joshina Machel, Mozambique | Évêque David Mahonza Timani | Église du Dimanche du Mozambique |
| Maputo, Mozambique | ICRC, Mozambique | ICRC |
| Beira, Mozambique | Madelana Sautor | Directrice de la division Femmes d'AMODEG |
| Joshina Machel, Mozambique | Plusieurs militants | Militants de Joshina Machel |
| Maputo, Mozambique | Boia Efraime Junior | Rebuilding Hope |
| Mozambique | Abu Sultan | Save the Children |

³⁵ Interviewées par Dyan Mazurana et Susan McKay.

³⁶ Interviewées par Dyan Mazurana et Susan McKay.

³⁷ Interviewées par Susan McKay et Maria Gonsalves.

³⁸ Huit filles interviewées par Dyan Mazurana et Christopher Carlson et six interviewées par Christopher Carlson. Les filles interviewées par Mazurana and Carlson dans le cadre de l'étude de la Commission des politiques n'apparaissent pas dans ce tableau.

³⁹ Âgées de moins de 18 ans.

⁴⁰ Âgées de plus de 18 ans.

⁴¹ Groupe d'âges divers, sans qu'il ait été possible de distinguer celles qui avaient été enlevées de celles qui ne l'avaient pas été.

| OUGANDA (Mazurana et McKay) | | |
|--------------------------------|---|---|
| Lieu de l'entrevue | Personnes interviewées | Organisation |
| Kampala, Ouganda | Eduard Sembidde | Save the Children/Danemark |
| Kampala, Ouganda | Edith Nabiryo, Helen Namulwana, et plusieurs travailleuses sociales | Hope After Rape |
| Kitgum, Ouganda | CPA, membres du CA | CPA, bureau de Kitgum |
| Kitgum, Ouganda | 12 parents | CPA, bureau de Lira |
| Kitgum, Ouganda | Angelina Atyam | CPA |
| Lira, Ouganda | 11 parents | CPA, bureau de Lira |
| Gulu City, Gulu | Chef suprême | Chef suprême Acholi |
| Apac, Ouganda | LC5 | LC5 |
| Apac, Ouganda | Sept parents | CPA, bureau de Lira |
| Lira, Ouganda | Ancien garde de corps de Kony | CPA, bureau de Lira |
| Gulu City, Gulu | Agent de recherche | Service de recherche, GUSCO |
| Gulu City, Gulu | Agent, service d'approche/réinsertion | Centre de World Vision |
| Gulu City, Gulu | Josephine Amogm | Centre de World Vision |
| Gulu City, Gulu | Plusieurs officiers | Unité de protection de l'enfance de l'UPDF, District de Gulu, bataillon de la 4 ^e Division |
| Gulu City, Gulu | Florence Lakor | Centre de World Vision |
| Kampala, Ouganda | Sandra Oder | Save the Children/ Danemark |

| SIERRA LEONE (Susan McKay, avec Maria Gonsalves) | | |
|---|------------------------------------|---|
| Lieu de l'entrevue | Personnes interviewées | Organisation |
| Washington D.C. | Laura Arntson | Save the Children |
| Washington D.C. | Courtney Mireille O'Connor | Women's Commission for Refugee Women and Children |
| Freetown, Sierra Leone | Mohamed Abdul Kamara Révérend Sini | CAVE |
| Freetown, Sierra Leone | Révérend George Baunnie | CAVE |
| Freetown, Sierra Leone | Jeffrey Kyle Maureen Urquhart | Cause Canada |
| Freetown, Sierra Leone | Maude Peacock Yasmin Jusu-Sheriff | Commission Vérité et Réconciliation |
| Freetown, Sierra Leone | Mabenti Bangura | Women's Awareness Movement |
| Freetown, Sierra Leone | May Williams | Cause Canada |
| Freetown, Sierra Leone | Donald Robertshaw Glenis Taylor | Protection de l'enfance, UNICEF |
| Freetown, Sierra Leone | Rugiatsu Turay Ibrahim Kamara | Amazonian Initiative Movement |

| | | |
|------------------------------------|--|--|
| Freetown, Sierra Leone | Joe Alie Jebeh Forster Amy Juf Jeanne Harding | Commission Vérité et Réconciliation |
| Freetown, Sierra Leone | Rév. Ayo McCauley | FAWE |
| Freetown, Sierra Leone | Antonio Piccoli Phillip Kamara Father Chema | Cooperazione Internazionale (COOPI) |
| Freetown, Sierra Leone | Davidson Jonah and staff | CCF |
| Freetown, Sierra Leone | Djanabou Mahonde | Deutsche Gesellschaft Für Technische Zusammenarbeit (GTZ) |
| Freetown, Sierra Leone | Catherine Wiesner | International Rescue Center |
| Freetown, Sierra Leone | Ibrahim Sesay | Caritas-Makeni, Agence catholique de secours et de développement |
| Freetown, Sierra Leone | Olayinka Laggah Charles Achodo | NCDDR |
| Makeni, Sierra Leone | Personnel | Caritas Makeni |
| Makeni, Sierra Leone | Umu Turay | École St-Joseph pour les Sourds |
| Sierra Leone | Kadiata Bah Haja Sesay | Caritas-Makeni |
| Freetown, Sierra Leone | Binta Mansaray | Women's Commission for Refugee Women and Children |
| Cline Town, Freetown, Sierra Leone | Dr. Samuel Maligi II | Opportunities Industrialization Center |
| Freetown, Sierra Leone | Fonta Jabbe | Médecins sans Frontières |
| Freetown, Sierra Leone | Christiana Thorpe | FAWE |
| Freetown, Sierra Leone | Foday Sawi | World Vision |
| Masiaka, Sierra Leone | Personnel | CCF |
| Bo Town, Freetown, Sierra Leone | Hawa Kumba | War Affected Girls and Adults |
| Bo Town, Muluma | Hawa Bio | Women's Skills Development Association, World Vision |
| Bo Town, Sierra Leone | Nyama Kareno Jebe Sesay | Centre de formation professionnelle du IRC |
| Bo Town, Sierra Leone | David Fortune Agnes Kumba Alfa Naba | IRC |
| Bo Town, Sierra Leone | Alfred Kamara | World Vision |
| Bo Town, Sierra Leone | Rose Marie Smith | World Vision |
| Calaba Town, Sierra Leone | Mameh Kargbo Victoria Finoubout Valeria Martyn | Cooperazione Internazionale (COOPI) |
| Freetown, Sierra Leone | Chris Robertson | Save the Children |
| Freetown, Sierra Leone | Rosaline McCarthy | Mano River Women's Peace Network |
| Abidjan, Ivory Coast, Sierra Leone | Andy Brooks | Save the Children |
| Cline Town, Sierra Leone | Fonta Jabee | Médecins sans frontières |

| SIERRA LEONE (Dyan Mazurana) | | |
|---------------------------------|--|--|
| Lieu de l'entrevue | Personnes interviewées | Organisation |
| Freetown, Sierra Leone | Francis Murray Lahai | Ministère du Bien-être social de la Sierra Leone |
| Port Loko, Sierra Leone | Esther A' Kamu | Caritas-Makeni |
| Koidu, Sierra Leone | Samuel "T-Boy" Tamba Kamanda | IRC |
| Yengema, Sierra Leone | Momoh Kpaka | IRC |
| Freetown, Sierra Leone | Olayinka Laggah | NCDDR |
| Freetown, Sierra Leone | Antonio Piccoli | Cooperazione Internazionale (COOPI) |
| Koidu, Sierra Leone | Alfred Sesay Matthew Sessay Mariamma Kabba | IRC |
| Port Loko, Sierra Leone | Ramatu Kamara | Caritas-Makeni |
| Port Loko, Sierra Leone | Michael Kamara | Caritas-Makeni |
| Makeni, Sierra Leone | R. Thoronka et F. Kamara | Réinsertion pour Caritas-Makeni |
| Koidu, Sierra Leone | Tamba Musa | NCDDR |
| Kenema, Sierra Leone | Amie Passay Samuel Turner | IRC |
| Koidu, Sierra Leone | Omar Keita | Progressive Women Association (PROWA) Training Institution |
| Freetown, Sierra Leone | Glenis Taylor | UNICEF |
| Port Loko, Sierra Leone | Mme Bangora | Caritas-Makeni |

Étude de la Commission des politiques

Nombre de filles interviewées et de répondantes au questionnaire par pays (Dyan Mazurana et Khristopher Carlson)

| | Nord de l'Ouganda | | Sierra Leone | | Total par catégorie |
|---|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| | Sondage et entrevues | Entrevues seulement | Sondage et entrevues | Entrevues seulement | |
| Fillettes et adolescentes (moins de 18 ans) | 43 | 17 | 24 | 17 | 101 |
| Jeunes femmes (18 ans et plus) | 25 | — | 26 | — | 51 |
| Total par pays | 85 | | 61 | | 146 |

Membres de l'ONU, d'organismes gouvernementaux, ONG et groupes locaux interviewés Étude de la Commission des politiques

| SIERRA LEONE (Dyan Mazurana et Khristopher Carlson) | | |
|--|---|---|
| Lieu de l'entrevue | Personnes interviewées | Organisme |
| Freetown, Sierra Leone | Donald Robertshaw Keith Wright | UNICEF, Protection de l'enfance |
| Freetown, Sierra Leone | Ibrahim Sesay | Caritas-Makeni |
| Freetown, Sierra Leone | Cynthia Kallay Philip Kamara | COOPI, gestion des données |
| Freetown, Sierra Leone | Shellac Davies | Conseil mondial des Églises |
| Freetown, Sierra Leone | Olayinka Laggah | NCDDR |
| Koidu, Sierra Leone | Komba Boima | NCDDR |
| Kenema, Sierra Leone | Samuel Turner Nancy Yoko Coordonatrice, violence sexiste | IRC |
| Kenema, Sierra Leone | M. Sylvester Alfred Lansana | Caritas-Kenema |
| Kenema, Sierra Leone | Anonyme | Haut-commandant des Kamajors |
| Freetown, Sierra Leone | Aiah | Cooperazione Internazionale (COOPI) |
| Port Loko, Sierra Leone | Samuel Kamara | Caritas-Makeni |
| Port Loko, Sierra Leone | Anonyme | Haut-commandant des Gbethis |
| Freetown, Sierra Leone | Heidi Lehmann | IRC |
| Koidu, Sierra Leone | Dean Piedmont | IRC |
| Freetown, Sierra Leone | Agent en charge de la violence sexiste et exploitation sexuelle | Bureau de coordination des affaires humanitaires, Nations Unies |
| Freetown, Sierra Leone | Foday Sawi | World Vision |

NORD DE L'OUGANDA (Dyan Mazurana et Khristopher Carlson)

| Lieu de l'entrevue | Personnes interviewées | Organisme |
|--------------------|---|--------------------|
| Kampala, Ouganda | Eunice Oyet | CPA |
| Gulu City, Ouganda | Dr. Frank Olyet | CPA |
| Gulu City, Ouganda | Jo Becker Tony Tate | Human Rights Watch |
| Gulu City, Ouganda | Grace Onyango, directrice, Centre de réadaptation. Coordinatrice, services d'approche | World Vision |
| Gulu City, Ouganda | Paul Rubangakene | Caritas-Pader |
| Gulu City, Ouganda | Julius Tiboa Dora Alal Janet Renna | GUSCO |
| Lira, Ouganda | Conseil d'administration Angelina Atyam | CPA, Ouganda |
| Apac, Ouganda | 10 parents d'enfants enlevés | CPA, Apac |

Susan McKay, détentrice d'un doctorat, psychologue et infirmière, est professeure en Études des femmes et Études internationales à l'Université du Wyoming à Laramie, aux États-Unis. Depuis une quinzaine d'années, elle enseigne et poursuit des recherches sur la situation des femmes et des filles durant les conflits armés, le rôle des femmes dans l'édification de la paix, ainsi que les dimensions féministes de la psychologie de la paix. Parmi ses plus récentes publications figurent *The Courage Our Stories Tell: The Daily Lives and Maternal Child Health Care of Japanese-American Women at Heart Mountain* (2002) et *Raising Women's Voices for Peacebuilding: Vision, Impact and Limitations of Media Technologies* (2001). Susan McKay a déjà présidé la division de psychologie de la paix de l'American Psychological Association. On peut la rejoindre à l'adresse suivante : McKay@Uwyo.edu.



Dyan Mazurana est détentrice d'un doctorat et chercheure attachée au Feinstein International Famine Center à l'Université de Tufts, aux États-Unis. Elle a participé à la rédaction de l'*Étude du Secrétaire général des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité* (Nations Unies, 2002). Son champ de spécialisation englobe les droits fondamentaux des femmes, les enfants touchés par la guerre, les conflits armés, ainsi que le maintien et la consolidation de la paix. Sa publication majeure la plus récente sur ces sujets est *Gender, Conflict and Peacekeeping* (Rowman et Littlefield : Boulder et Oxford, 2004). Dyan Mazurana est chercheure invitée pour l'année 2003-2004 et a été durant l'année 2001-2002 chercheure associée en paix et sécurité internationale à la Kennedy School of Government de l'Université Harvard, aux États-Unis. On peut la rejoindre aux adresses suivantes : D.Mazurana@Tufts.edu ou Mazurana@hotmail.com.